

UNIVERSITÉ MONTPELLIER I

Faculté des Sciences Economiques

Ecole Doctorale Economie et Gestion

La valorisation du patrimoine vecteur de développement local durable : quelles retombées économiques et quel dispositif institutionnel ? cas du sud-est tunisien

Thèse présentée pour obtenir le grade de

DOCTEUR DE L'UNIVERSITE MONTPELLIER I

Groupe des disciplines **Sciences Economiques** du CNU

Section 05

Soutenue publiquement le 5 novembre 2009

Par

Hanane ABICHOU

Sous la direction de **Mme Hélène REY-VALETTE**

Codirigée par **Mme Anne-Marie JOUVE**

En collaboration avec **M. Mongi SGHAIER**

JURY

Directeur de thèse	Mme Hélène REY-VALETTE	Maître de conférence - HDR, Université Montpellier 1 - France
Codirecteur de thèse	Mme Anne-Marie JOUVE	Professeure associée, Institut Agronomique Méditerranéen de Montpellier - France
Rapporteur	Mme Alia GANA	Directrice de recherche au CNRS UMR LADYSS - Paris Ouest France
Rapporteur	Mme Gabriela TIGU	Professeure des universités Facultatea de Comert, Academia de Studii Economice din Bucuresti - Roumanie
Membre de jury	M. Mongi SGHAIER	Directeur de recherche, Institut des Régions Arides de Médenine - Tunisie
Membre de jury	M. Jean-Marie BOISSON	Professeur des universités, Université Montpellier 1 - France

« La faculté n'entend donner aucune approbation ni improbation aux opinions émises dans cette thèse ; ces opinions doivent être considérées comme propres à leur auteur ».

REMERCIEMENTS

Cette thèse a été effectuée sous la codirection de Mesdames Hélène REY-VALETTE et Anne-Marie JOUVE. Pour la rigueur scientifique, les précieux conseils qu'elles m'ont donnés, la très grande disponibilité dont elles ont fait preuve à mon égard ainsi que le soutien et l'accompagnement qu'elles m'ont accordés tout au long de ces années, je tiens à leur exprimer ici ma plus grande reconnaissance. Je dois cette thèse à leurs compétences, leur écoute, leurs encouragements, leur confiance et leur patience. Je remercie très vivement Monsieur Mongi SGAIHER qui a participé à l'encadrement de ce travail sur le terrain et qui m'a fait le grand honneur d'accepter de suivre ce travail et pour la pertinence de ses conseils. Merci pour son aide et sa patience.

Merci à Monsieur Jean-Marie BOISSON d'avoir accepté de participer à mon comité de thèse et de m'avoir fait bénéficier de ses commentaires, conseils et orientations qui m'ont été très précieux.

Que Monsieur le Directeur Général de l'Institut des Régions Arides, le professeur Houcine KHATTALI, trouve ici l'expression de mes remerciements les meilleurs, pour son accueil et les moyens qu'il a mis à ma disposition pour mes investigations de terrain.

J'adresse également l'expression de ma grande reconnaissance à l'Institut Agronomique Méditerranéen de Montpellier et à son directeur Monsieur Vincent DOLLE. Toute ma reconnaissance pour l'accueil, les conditions de travail et la convivialité dont j'ai bénéficié au sein du LAMES. Je remercie la direction du LAMES pour le soutien financier qui m'a été accordé durant toute ma thèse. Je remercie tout particulièrement Anne-Marie JOUVE qui a toujours trouvé le temps de se pencher sur mes problèmes théoriques et la relecture rigoureuse du document.

Merci à Madame Alia GANA et Madame Gabriella TIGU de m'avoir fait l'honneur d'accepter de participer au jury de cette thèse et d'en être les rapporteurs.

Je souhaite aussi remercier tous ceux dont l'action et la présence ont rendu possible l'achèvement de ce travail. Ce dernier est notamment dédié à mes parents, mes sœurs et frères qui n'ont cessé de me renouveler leur confiance et leurs encouragements. Sans leur patience, l'achèvement de ce travail n'aurait pas été possible. Durant toutes ces années, ils m'ont été d'un soutien incommensurable et sans faille dans les moments de doute.

Cette thèse est aussi la leur.

SOMMAIRE

RESUME	1
INTRODUCTION GENERALE	2
CHAPITRE 1 : PROBLEMATIQUE ET QUESTIONNEMENT SCIENTIFIQUE	7
1.1. Les ksour comme patrimoine du sud tunisien : présentation générale	8
1.2. Problématique et questions de la recherche	11
1.2.1. Schématisation de la problématique	15
1.2.2. Présentation de la démarche	18
1.2.3. Pourquoi un projet de développement local pour le sud-est tunisien	22
1.3. Hypothèses de la recherche	25
1.4. Plan de la thèse	29
CHAPITRE 2 : ANALYSE CONCEPTUELLE : DU TERRITOIRE AU PATRIMOINE	30
Introduction du chapitre	31
2.1. Le développement local et l'aménagement de l'espace rural	32
2.1.1. L'essor du développement	32
2.1.2. L'approche territoriale du développement	33
2.2. Vers une gouvernance territoriale	44
2.2.1. Notion de la gouvernance	44
2.2.2. La gouvernance un nouveau mode d'action publique	46
2.2.3. Les ambiguïtés de la gouvernance territoriale	47
2.2.4. Pour les pays en voie de développement	48
2.2.5. Quel rôle pour les institutions : L'apport de l'économie institutionnelle	48
2.3. Le patrimoine et la patrimonialisation	56
2.3.1. Emergence du concept	56
2.3.2. Patrimoine et territoire	63
2.3.3. D'une conception étroite du patrimoine comme stock susceptible de devenir capital à une conception institutionnaliste	71
2.3.4. Le patrimoine : valorisation économique, quels outils ?	78
Conclusion du chapitre 2	95
CHAPITRE 3 : POLITIQUES DE DEVELOPPEMENT RURAL ET POLITIQUES PATRIMONIALES EN TUNISIE	97
3.1. Evolution des politiques de développement rural en Tunisie	98
3.2. Politiques de conservation et valorisation du patrimoine en Tunisie	104
3.2.1. Aperçu général	104
3.2.2. Le patrimoine tunisien : diversité des acteurs	105
3.2.3. Le patrimoine dans la politique tunisienne	109
3.2.4. Tourisme patrimonial en Tunisie, évolution du secteur	112
CHAPITRE 4 : PRESENTATION DE LA ZONE D'ETUDE ET DE LA METHODOLOGIE ADOPTEE	116
4.1. Présentation de la zone d'étude	117
4.1.1. Présentation géographique du Sud-Est tunisien	118
4.1.2. Milieu socio-économique	119

RESUME

Cette thèse se veut une contribution aux réflexions sur le développement local des zones marginalisées. Plus particulièrement, l'objectif est d'identifier au travers des critères économiques, sociaux et culturels et d'indicateurs associés, les types d'effets induits par le développement d'une activité touristique patrimoniale dans le territoire du sud-est tunisien. Le travail se propose de mettre l'accent sur l'importance d'une approche territoriale organisationnelle pour le développement durable, qui peut, grâce à une série de recherches intégrant la participation des savoir-faire des acteurs et faisant appel à toutes les potentialités locales (humaine et patrimoniale), contribuer à un développement touristique durable dans les zones rurales difficiles. Ce travail ne cherche pas à mesurer la richesse du patrimoine sud tunisien (valeur intrinsèque). Nous étudions ici les avantages économiques qu'apporte ce patrimoine à la société locale. Les avantages économiques que créent les *Ksour* (monuments typiques du sud tunisien et objet de notre recherche) sont fonction de la capacité de ce patrimoine à attirer des visiteurs ainsi que de leur capacité à inciter les investisseurs locaux à contribuer au financement d'opérations de sauvegarde de ce patrimoine. En termes économique, la valeur d'un patrimoine correspond à sa valeur d'attraction, c'est-à-dire à son pouvoir d'inciter un consentement à payer et une contribution monétaire de ses usagers. Notre proposition est de faire participer tous les acteurs à la sauvegarde de ce territoire. Notre proposition visant l'instauration d'un droit d'usage du patrimoine par les professionnels et une pratique de tarification municipale d'accès aux *ksour*, jusqu'à maintenant gratuit, ont été accueillis plutôt bien par les enquêtés. Les nouveaux revenus serviront à l'entretien et à l'amélioration du patrimoine de la région, des services et des installations visés par ces droits.

D'un point de vue théorique, l'analyse s'appuie à la fois sur la littérature relative à l'essor du développement local, le territoire et la question des relations entre économie et patrimoine. Les rapports entre patrimoine et tourisme est une question à la charnière de l'économie et du déontologique et qui pose notamment le problème de ce qu'on a appelé « l'usure du patrimoine » par la fréquentation touristique. Comment concilier la volonté de transmettre un héritage culturel avec la nécessité de rendre ce dernier rentable ?

D'un point de vue empirique, les données utilisées ont été collectées grâce à des enquêtes de terrain menées dans les deux gouvernorats de Médenine et Tataouine situés au sud-est tunisien. Des enquêtes ont été menées auprès des touristes qui fréquentent les sites patrimoniaux de la région. Des investigations auprès des acteurs qui tirent profit de ce tourisme patrimonial ont été également effectuées.

Cette étude a permis de dégager des pistes de réflexion, notamment au sujet de nouvelles stratégies de sauvegarde et de valorisation du patrimoine local. Une contribution monétaire de tous les professionnels sur le territoire et une tarification d'accès aux monuments de la région pour les touristes permettront d'impliquer tous les acteurs (touristes et professionnels) dans la gestion durable de ce territoire. La Contribution Monétaire potentielle estimée reflète en quelque sorte la valeur attribuée par les visiteurs pour ces sites patrimoniaux et donc pour ce territoire.

INTRODUCTION GENERALE

Comment concilier zones difficiles et territoires de développement ? Tel est le fil conducteur de cette recherche. La définition des zones ou territoires difficiles n'est pas aisée. La problématique de leur développement n'est pas aussi une tâche compréhensible. Est-ce un problème d'adaptation à la mondialisation ou plutôt un échec des planificateurs de développement ?

Dans un essai de définition de ce que pourraient être les « zones difficiles » à une référence économique, P.Campagne (2007) insiste sur le fait qu'on est devant « *un maquis conceptuel et terminologique* ». On parle aussi de zones marginales, mais également de zones arides déshéritées et pauvres, « *dont les chances de survie ont disparu..* » (Campagne, 2007).

En référence à la performance économique de ces zones, Campagne et Pecqueur (2009) les définissent comme étant :

- des zones à faible avantage comparatif ;
- des zones qui ont perdu -ou n'ont jamais eu- la compétitivité nécessaire par rapport à l'extérieur ou par rapport aux autres zones ou régions ;
- des zones dont les populations ont du mal à « suivre » le développement et à s'adapter au changement, car cela dépasse leur potentiel en ressources naturelles ;
- des zones en retard de développement et qui sont à la recherche d'une dynamique de développement.

Néanmoins, un certain nombre de zones difficiles au Nord et au Sud de la Méditerranée se sont engagées dans un processus dit de développement territorial. Ce type de développement, contrairement aux échecs de ce que Pecqueur et Campagne (2009) ont appelé « *correcteurs* » des difficultés rencontrées par ces zones, réussit à mettre en place un véritable processus de développement qui assure à la fois une augmentation certaine de la valeur de la production (création de richesses) et une meilleure satisfaction des besoins des populations.

Les « zones difficiles » ne sont donc pas une réalité « marginale ». Elles sont surtout confrontées à une réalité stratégique, à un échec si on ose dire des planificateurs de développement. Certes c'est dans ces zones que se vit la pauvreté d'aujourd'hui et aussi celle de demain si un processus de développement adéquat n'est pris en compte, mais c'est également des zones bien placées pour inventer et mobiliser des ressources locales valorisables. « *Elles sont même mieux placées que les zones « favorables » pour inventer et mobiliser. Nous faisons, pour notre part, l'hypothèse que les zones difficiles sont plus à même de pratiquer le développement territorial car elles sont dans l'obligation de se mobiliser et donc de valoriser le « capital social » et la gouvernance territoriale.* » (Campagne et Pecqueur, 2009)

Cela veut dire que la pauvreté et les contraintes climatiques, sociales et économiques rencontrées dans ces territoires peuvent être à long terme résolues. Et l'expérience de plusieurs zones en Méditerranée le montre. Les initiatives de ce type sont nombreuses au Nord et au Sud de la Méditerranée. « *Elles se traduisent par une présence visible et parfois massive des associations de développement local dans les pays concernés* » (Campagne et Pecqueur, 2009). En effet, et selon ces mêmes auteurs, il existe, dès 1993, plus d'un millier de « groupes LEADER » en Europe communautaire malgré une certaine méfiance des « politiques » vis à vis de ce système qui échappe souvent au contrôle de tout le monde mais surtout des pouvoirs publics. Au Sud, c'est la période de l'organisation et de l'institutionnalisation. Les « associations de développement local » sont nombreuses. On assiste également à une initiative qui venait accompagner l'émergence importante de ces structures, il s'agit du Réseau Maghrébin des Associations de Développement local qui regroupe aujourd'hui 40 associations des pays du Maghreb. La Coopération Nord-Sud s'est mise en place notamment dans le cadre du programme LEADER qui l'a institutionnalisée dans le cadre de l'extension aux « pays tiers » de son programme de « coopération transnationale ». Le programme « Couleurs de fleurs en Méditerranée » mis en œuvre entre LEADER 34 et l'ADD¹ de Béni Khedache (Médenine-Tunisie) en est un exemple.

Une diversification des activités dans une dynamique de développement local a permis à ces régions de créer les conditions d'accumulation d'une rente de qualité territoriale assurant une valorisation de l'ensemble de leurs ressources (Bessaoud et Chassany, 2009).

Ainsi, un nouveau mode de développement est né dans ces zones difficiles. Il relève de ce que l'on appelle maintenant le « développement territorial » (Pecqueur, 2008). Ce dernier traduit l'amorce d'un véritable « tournant territorial » de l'économie mondiale dans les zones rurales et particulièrement dans les pays méditerranéens (Pecqueur, 2006). Le nouveau modèle permet de passer à un développement « durable » puisque la durabilité des ressources locales est un élément fondamental du nouveau mode de développement et que cette durabilité, en étant locale, est mieux « maîtrisée » par les acteurs locaux (Pecqueur, 2008). On parle alors d'une régulation collective et la problématique du développement durable recherche en effet les conditions d'une régulation collective à long terme d'externalités négatives engendrées par les stratégies individuelles, par l'ensemble des décisions individuelles de court terme qui tendent à détruire les stocks de ressources naturelles du territoire (Benhayoun et al., 1999). En d'autres termes, la problématique du développement durable est centrée sur la recherche des conditions de création, de gestion, de multiplication de ressources principalement matérielles par la lutte contre des externalités négatives spécifiques et territorialisées.

Le territoire est au centre de la problématique de développement. Appréhendé comme un construit social, économique et spatial, ce concept va puiser ses potentialités de développement dans ses ressources locales ses activités, ses acteurs, ses réseaux (Leloup et

¹ L'Association de Développement Durable de Médenine-Tunisie.

al., 2004). Le territoire, ce concept auquel l'économie s'est en effet largement intéressée depuis environ deux décennies comme étant une entité productive devient un lieu privilégié de structuration de l'action collective, espace d'expression des stratégies d'acteurs, centre d'activités et d'échanges économiques, capte des externalités et autorise ainsi une libération de nouvelles forces productives. « *Le territoire peut être considéré comme une variable légitime en économie s'il apparaît comme le produit d'un processus économique endogène* » (Requier-Desjardins, 2009).

Cet espace suppose également l'existence d'un lien fort, d'un ancrage avec un complexe de biens et d'actifs, relation qui doit être conservée pour maintenir la caractéristique territoriale du bien. Cette relation renvoie, selon Requier-Desjardins (2009), à un processus de patrimonialisation, relation qui implique justement cette exigence de conservation. Ce processus de patrimonialisation spécifie le territoire et il exprime donc une identité territoriale. Chaque territoire possède ses propres ressources. Ces ressources locales constituent un vecteur de différenciation et source de développement territorial. Cette notion de ressource territoriale permet de nommer ce qui fait la force des territoires (Landel et Senil, 2009).

Barrère (2007), tout en se situant dans une approche pluridisciplinaire et opérationnelle, tente cependant une approche du patrimoine comme un concept économique. « *Le patrimoine défini comme un complexe d'actifs et d'institutions en interaction, référés à un titulaire qui peut être individuel ou collectif, devient une référence de dynamiques territoriales que l'on peut observer dans ces zones dites non favorables ou difficiles* » (Requier-Desjardins, 2009).

Barrère (2003) introduit l'idée que la patrimonialisation est le résultat d'un compromis entre acteurs dont certains occupent une position dominante. Ce faisant il montre qu'elle est constituée en actifs spécifiques appropriés et valorisés par une catégorie d'acteurs.

Ces éléments non marchands participent à la création de ressources et à l'accumulation des richesses locales.

Partout dans le monde, ce concept de patrimoine mais aussi les attentes en matière de développement local durable sont prises en compte dans la conception des projets de développement. Les acteurs publics et privés mettent en œuvre ces concepts théoriques dans la construction concrète du territoire, dans l'espace, le temps et la société. Planifier le territoire d'aujourd'hui, en insérant la variable "patrimoine" dans la planification, signifie produire l'héritage à venir, non seulement en termes de conservation, protection, réhabilitation et mise en valeur du passé mais aussi en termes de projet cohérent pour le futur afin d'orienter les transformations physiques de type culturel (Lazzarotti, 2003). Le patrimoine est devenu un enjeu économique s'inscrivant dans une appropriation intergénérationnelle, et au cœur du débat sur l'aménagement du territoire partout dans le monde. Considéré comme un facteur de développement local durable, il constitue un élément important de contenu tant pour l'industrie du tourisme que pour la culture et les nouveaux médias. Tout responsable élu considère qu'une ville qui valorise son passé fait acte de modernité. La référence au

patrimoine est effectivement de plus en plus utilisée, que ce soit en termes de projet urbain, de développement durable, de stratégie touristique ou de création de lien social.

Dans ce contexte mondial marqué par la montée des questions urbaines et environnementales et l'exacerbation de la concurrence internationale, le besoin d'une «image de territoire» se fait sentir avec de plus en plus d'acuité moyennant une mise en valeur des atouts existants. La ville de Tunis par exemple dispose à ce titre d'atouts importants : ville millénaire, elle offre une grande diversité de sites urbains où l'histoire se marie harmonieusement avec la modernité et la fonctionnalité. Tunis est classée, par l'UNESCO, ville du patrimoine mondial depuis 1979. Les efforts déployés pour la sauvegarde de la Médina, vieille de 13 siècles, et pour la requalification et l'embellissement de l'hyper centre de la ville du 19^{ème} siècle contribuent à renforcer l'attractivité de Tunis. De façon relativement récente, la notion de centre historique est venue se superposer à celle de monument historique. Aujourd'hui, s'impose l'idée de la mise en valeur et de la sauvegarde des noyaux anciens. Ainsi le concept de la conservation du patrimoine requiert non seulement une prise en compte des bâtiments exceptionnels mais aussi la reconnaissance de la valeur du contexte où ils se situent. En Tunisie, le patrimoine n'est plus considéré, aujourd'hui, uniquement comme valeur culturelle mais également comme moyen de progrès et de développement. Sauver les noyaux historiques imprégnés de culture, chargés d'histoire, mémoire collective de tout un peuple, les intégrer dans un monde contemporain, en pleine mutation technologique, n'est pas une tâche aisée. Mais le défi a été déjà lancé à Tunis à l'instar de nombreuses villes méditerranéennes.

Le patrimoine culturel tunisien est constitué de :

- sites historiques et archéologiques, parmi lesquels 18 ont été sélectionnés et aménagés pour recevoir les visiteurs, et leur gestion confiée à l'AMVPPC¹. Parmi ces sites historiques, signalons Carthage, Giktis, Sbeitla, Dougga... ;
- 24 musées disséminés à travers le pays, certains sur le site même où les objets exposés ont été exhumés reflètent une histoire et des traditions plusieurs fois millénaires ;
- de monuments majeurs dont 16 ont été attribuées à l'AMVPPC pour en assurer l'exploitation commerciale. Ils couvrent toutes les époques de l'histoire du pays.

Dans le cadre de l'application d'une stratégie globale de modernisation du secteur de la culture et du patrimoine et de la consolidation du tourisme culturel, l'Etat tunisien, avec l'appui de la Banque Mondiale, a initié en 2002, un grand projet² destiné à la gestion et à la valorisation du patrimoine culturel. Ce projet porte sur le renforcement du cadre juridique et institutionnel, le développement et la commercialisation des produits touristiques et culturels et enfin l'aménagement et la gestion de six sites sélectionnés : Carthage, musée du Bardo, musée de Sousse, la médina de Kairouan, le site archéologique d'Oudhna et l'île de Djerba.

¹ L'Agence de Mise en Valeur du Patrimoine et de Promotion Culturelle.

² D'une durée de 5ans et d'un montant global de 19.2 millions d'euros.

Une unité de projet établie au sein de l'AMVPPC assume la responsabilité de l'exécution de ce projet.

D'autres programmes s'intéressent à la valorisation et la réhabilitation d'autres types de patrimoine situés dans des zones classées « difficiles » dont les *ksour* (au singulier *ksar*) du sud de la Tunisie. Bien que ce patrimoine ne figure que récemment dans les programmes et les préoccupations des différentes institutions de développement et de sauvegarde du patrimoine, il fait l'objet d'efforts importants.

En arabe, *ksar* signifie palais. L'origine étymologique du mot *ksar* nous renvoie à un bâtiment noble et luxueux aménagé pour héberger rois et princes. « *Le ksar se présente toujours comme une place forte de style défensif. Il est généralement situé sur un site imprenable, assurant le maximum de sécurité, entouré de remparts bastionnés et possédant ses propres magasins de réserves alimentaires et des puits collectifs protégés et ne disposant, dans la plupart des cas, que d'une seule entrée fortifiée et coudée. Il reflète l'insécurité dans laquelle vivaient les populations oasiennes avant la mise en place d'un pouvoir central fort.* » (Sadki, 2006). Les *ksour* s'étendent sur un espace immense qui représente le tiers de la superficie de la Tunisie. Nous les rencontrons sur les sommets des montagnes, des crêtes, des éminences surplombant les plaines ou les vallées des oueds et aussi dans les plaines. « *Témoins d'une civilisation, les Ksour éclairent l'histoire du sud-est tunisien dans son ensemble, car autour d'eux vivait tout un monde au rythme de coutumes dont les origines sont à chercher non seulement dans les vieilles traditions berbères, mais aussi dans les emprunts aux Arabes, aux Noirs, et aussi à l'Antiquité* » (Zaied, 1992).

Dans ce travail de recherche et en prenant le cas de la Tunisie du sud-est, on analysera comment vivent et vivront les populations appartenant à ces zones difficiles en valorisation la ressource territoriale. C'est une question qui ne peut qu'interpeller les chercheurs et qui sera au centre des analyses de notre recherche.

On mettra l'accent sur le fait que ce sont les acteurs locaux (privés et publics) et qui sont réellement « locaux » et non des « ONG » nationales ou internationales qui possèdent la clé de leur développement. A travers leurs associations ils peuvent prendre en charge leur territoire pour y organiser avec les pouvoirs publics et les acteurs privés des activités de développement.

Ces activités visent essentiellement à valoriser localement les ressources territoriales locales (produits et services identitaires).

Le patrimoine local est la ressource territoriale qui est notre objet de recherche ; **le secteur du tourisme culturel durable** pourrait être le moteur de la mise en valeur de cette ressource et **les acteurs** locaux (publics et privés des deux secteurs du tourisme et de la culture) pourraient contribuer à ce que cette valorisation soit durable.

CHAPITRE 1

Problématique et questionnement scientifique

1. 1. Les *ksour* comme patrimoine du sud tunisien : présentation générale

Cette architecture sans architecte de la région du sud tunisien témoigne à la fois d'un sens du dépouillement et de créativité, en même temps que d'une maîtrise technique indéniable : elle allie dans le même geste le matériau de construction et le savoir-faire de l'artisan maçon.

Témoins d'une civilisation où régnait l'insécurité dans une nature aride, les *ksour* ornent de leur masse les pitons et les crêtes du Sud tunisien. Leur nombre est imposant, 150 *ksour* (Zaïed, 1992). Ils intriguent et aiguïssent la curiosité, et l'homme moderne vient aujourd'hui dans leurs *Ghorfas*¹ vivre un instant dans l'âge des cavernes. Il y a également des *ksour* de plaine, témoins de la continuité de la tradition même lorsque la sécurité a été retrouvée. Ce patrimoine est considéré comme l'émergence d'une construction identitaire de la société sud tunisienne. Son existence témoigne de la conscience de cette société de maintenir un élément de son environnement en lui attribuant une valeur qui implique la conservation et la transmission de cet élément. Ce patrimoine représente également un lien fort entre les générations de cette société et leur lieu, qui a toujours permis l'identification de ce territoire.

Fonctions et typologie des ksour

Plus de 150 *ksour* et *Kalâas* jalonnent le sud-est tunisien et se concentrent particulièrement dans la région de Tataouine (Ouezdou, 2001). Le *ksar* est avant tout un grenier, ensemble de *Ghorfas* réparties sur un ou plusieurs étages, entourant une cour intérieure de forme géométrique en général. Le mur extérieur peut, dans certains cas, dépasser 10 m de hauteur. Il se présente uniforme et continu et donne au *ksar* l'allure d'une forteresse (Zaïed, 1992). Selon le même auteur, l'apparition des *ksour* remonte approximativement à la 2^{ème} moitié du XI^{ème} siècle. La fonction du *ksar* est essentiellement agricole. A l'origine, c'est un grenier collectif qui sert de lieu d'ensilage des céréales, des olives, des produits de bétail, c'est aussi un lieu sûr où les objets de valeur sont en sécurité. Il a été également démontré qu'entre l'institution du *ksar* et l'économie qui l'a engendré il y avait des relations multiples qu'on peut résumer ainsi :

- le Sud est soumis à une aridité climatique importante entraînant insécurité et années de sécheresse. Le *ksar* moyen de stockage devient une nécessité ;
- les denrées alimentaires sont les principales richesses qui assurent la vie de la famille. L'argent circulait rarement dans ces milieux ; on lui préférait le troc. Ce qui exige une attention particulière à ces biens afin d'éviter les vols (Zaïed, 1992). Le *ksar* permet de mettre ces biens en sécurité ;
- le pouvoir que confère la possession de la richesse est détenu par le père de la famille qui seul est en droit d'avoir, d'une façon continue, la clé de la *ghorfa*. Cette institution véhicule donc une morale et une psychologie. Ceci renforce les valeurs de la collectivité et des plus âgés ;

¹ Cellules constituant le *ksar*.

- le *ksar* est aussi la résultante directe du mode de vie semi-nomade. La transhumance vers le *Dahar* est nécessaire en automne, période des semailles et des cultures en général, et au printemps, saison des herbages pour les troupeaux. En été, on préfère la fraîcheur des demeures troglodytiques. Dans cette vie active, un point d'attache permanent est vital pour se décharger de tout ce qui n'est pas nécessaire dans ce déplacement. Ce sera le *ksar* ;
- l'insécurité apporte une autre raison puisqu'elle inflige aux groupes sociaux une tension permanente : la vigilance est de règle pour repousser à tout moment des razzieurs éventuels. Le *ksar* se révèle d'un grand secours. On peut même s'y réfugier s'il le faut.

Ces fonctions confèrent aux *ksour* une importance économique et sociale capitale par rapport à la modestie de son rôle agricole.

Caractérisés par leur intérêt scientifique, technologique, artistique et social, ces *ksour* ont une très grande valeur. L'authenticité, l'originalité et la dimension historique qu'ils présentent, leur procurent la qualité d'une richesse inestimable, où la communauté peut puiser ses valeurs socioculturelles. La valeur de ces monuments ne se limite pas à leur côté matériel, elle s'étend aussi aux aspects immatériels, relevant du social et du culturel. C'est ainsi qu'ils forment des symboles d'une civilisation et c'est ce qui exprime, en fait, leur utilité et leur signification :

- valeur culturelle : ils constituent un potentiel culturel et éducatif. Un témoin affectif sur les conjonctures socioculturelles des civilisations révolues, ainsi que sur les choix économique-politiques et les techniques de constructions ;
- valeur de cadre de vie et d'équilibre social : c'est l'expression d'un art et d'une tradition populaires. Ils reflètent le vécu quotidien et les pratiques sociales d'une communauté d'autrefois ;
- valeur économique : ils présentent un attrait touristique et un potentiel d'espaces bâtis disponibles pouvant répondre à une demande en logements touristiques ;
- rôle d'identification : ils présentent pour les locaux une identité et une mémoire ;
- rôle didactique : de nos jours, les *ksour* suscitent l'intérêt des concepteurs et scientifiques. Ces derniers les considèrent comme des lieux d'enseignement (stages divers, sorties de chercheurs..)

Plusieurs catégories de *ksour* peuvent être distinguées en fonction de leur rôle dans l'histoire. On a pu trouver dans la littérature 3 types de *ksour* (Ouezdou, 2001).

➤ Les Ksour citadelles :

Ces *ksour* occupent les sommets des buttes qui sont totalement détachées de la surface du plateau ou sont situés sur des éperons rattachés par des isthmes étroits, disposés en creux et faciles à contrôler (Ouezdou, 2001). Selon le même auteur, les plus anciens de ces *ksour* datent, d'après les inscriptions trouvées sur les murs des portes et des *ghorfas*, de la fin du V^{ème} siècle de l'Hégire/XI^{ème} siècle de l'ère chrétienne. Les *ksour* citadelles perchés sur les

buttes ont permis aux Berbères de Douiret, Chénini et Guermassa de se maintenir, tout en établissant des relations de clientèle et de protection avec les tribus arabes.

➤ Les Ksour de montagne :

Ces *ksour* se situent en montagne sur des sites plus facilement accessibles que les *Ksour* citadelles. Ils sont à vocation essentiellement agricole.

➤ Les Ksour de plaine :

Ces *ksour* marquent une étape importante dans l'histoire du Sud Est tunisien. C'est la dernière phase de l'évolution des *ksour* correspondant à leur descente progressive des crêtes vers les plaines. Selon Ouezdou (2001), l'apparition de cette nouvelle génération de *ksour* a été engendrée par l'apparition d'une nouvelle situation socio-économique à la fin du 19^{ème} siècle. Un nouveau mode d'occupation de l'espace est apparu, avec un intérêt accru accordé aux centres urbains créés (Ben Guerdane, Médenine, Zarzis et Tataouine). Cela a donné à la plaine une forte importance et a entraîné la multiplication des *ksour* de plaine dans toute la région du Sud-Est tunisien. Il est à mentionner que ces *ksour* occupent une superficie plus vaste que les *ksour* de montagne et citadelles.

Ce patrimoine ksourien est actuellement en cours de valorisation. L'exploitation touristique de ces *Ksour* est intéressante et participe au savoir-faire de la région en matière de conservation et de valorisation du patrimoine. Ces initiatives sont à promouvoir pour la région sud-est tunisienne qui sort progressivement de son isolement. Gabes est déjà un grand centre industriel moderne, Médenine également. Le tourisme balnéaire de masse a envahi Djerba et Zarzis. Le sud-est tunisien a commencé avec succès à s'ouvrir largement au tourisme intérieur de découverte en mettant en valeur ses ressources patrimoniales.

La région de Médenine-Tataouine reste, pour l'essentiel, un simple lieu de passage obligé pour les touristes venant de Jerba-Zarzis et se rendant vers Douz-Tozeur, bien qu'au cours des dernières années elle ait connu une dynamique touristique impressionnante. Cependant la valorisation touristique des *ksour* de la région est limitée à quelques initiatives privées. L'initiative privée de *ksar* Ouled Debbab pourrait contribuer à l'émergence d'une véritable dynamique territoriale. L'analyse de ce cas permettra de caractériser la dynamique réelle de cette réalisation, les obstacles rencontrés et l'insertion du projet au niveau local, ce qui pourrait conduire à des recommandations concrètes en matière d'orientation stratégique pour la région.

1.2. Problématique et questions de la recherche

Le choix du territoire rural significatif, c'est-à-dire caractérisé par une dynamique touristique, s'appuie dans un premier temps sur l'identification des Sites remarquables du goût¹, lieux connus par leur richesse patrimoniale. Ainsi, a-t-on choisi la région du sud-est tunisien qui commence à présenter des stratégies de valorisation de son patrimoine au service d'un développement local.

Le sud-est tunisien (voir carte ci-joint) est caractérisé par des systèmes de représentations qui mettent en exergue de façon variable différentes conceptions et interprétations patrimoniales identifiant, par le même, différents processus locaux de valorisation. Entre tradition et modernité, entre typicité et standardisation, les productions locales font l'objet de dynamiques territoriales singulières que nous pouvons caractériser selon trois modes de valorisation patrimoniale. (Abichou, 2005)

Un premier processus qualifié de «traditionnel» ou d'«artisanal» se différencie par une logique d'action et de mobilisation locale centrée sur l'émergence de multiples initiatives à dominante individuelle, dispersées et à faible densité. Le rattachement à un même héritage collectif territorial structure une offre patrimoniale de terroir dont la logique à dominante qualitative privilégie la reproduction des savoir-faire transmis.

Un second processus qualifié d'«industriel» se caractérise, à l'opposé, par la valorisation intensive d'une seule production patrimoniale (essentiellement l'artisanat local à caractère commercial).

Le troisième type de valorisation patrimoniale renvoie à une pluralité d'offres de qualités spécifiques et différenciées à vocation touristique. Composé d'«entreprises touristiques» tournées vers le tourisme saharien, ce système territorial de patrimonialisation s'avère représentatif d'une nouvelle logique d'adaptation agricole et de recomposition des sociétés rurales. Entre pratiques de conservation et d'adaptation, la valorisation patrimoniale ici observée démontre une logique de fructification ou de stimulation du patrimoine. Ce processus s'exprime dans un collectif structurant identifiant une nouvelle logique d'interaction entre acteurs, fondée sur la prééminence d'actions résiliantes.

Ces différentes configurations de construction patrimoniale s'accompagnent de logiques contrastées d'intégration territoriale, spécifiquement touristique. Ainsi, les processus observés s'insèrent différemment dans les dynamiques touristiques locales, définissant des systèmes de

¹ "Un Site Remarquable du Goût permet d'identifier un accord exceptionnel entre le savoir-faire des hommes, la qualité d'un produit et la richesse d'un patrimoine architectural et environnemental. Cette identification ne peut se faire sans la volonté d'accueillir, d'expliquer, de tisser le lien entre savoir-faire et faire-savoir". Charles Perraud, président de l'association nationale des Sites Remarquables du Goût depuis sa création en 1996, en préface du livre dédié au réseau, LES CHEMINS DU GOÛT

développement territorialisés plus ou moins construits ou aboutis. Ces systèmes démontrent une capacité nouvelle de la société à envisager son développement à partir d'une approche conjuguée du tourisme et des ressources locales.

Ces nouvelles orientations obligent à étudier les processus de développement sous-jacents : En quoi le tourisme dans des territoires arides valorise-t-il les ressources locales, renforce-t-il la notoriété du territoire et permet-il d'accroître la valeur ajoutée produite ? Quels emplois, quels revenus professionnels génère-t-il ? Quels sont les acteurs qui sont ou seront concernés (locaux ou nouveaux, flux directs ou indirects...) et comment la répartition des bénéfices sociaux de ce développement pourra être organisée de façon à préserver la cohésion sociale et répondre aux exigences d'équité du développement durable ? En quoi les liens territoriaux seront-ils confortés par la dynamique créée ? Et comment le territoire recomposé pourra-t-il devenir producteur d'initiatives, d'innovation, d'organisation... bref de développement local durable ?

L'objectif de la recherche est d'identifier au travers de critères économiques, sociaux et culturels et d'indicateurs associés, les types d'effets induits par le développement d'une activité touristique patrimoniale dans le territoire du sud-est tunisien. Cette analyse sera réalisée à partir d'une exploration prospective d'un éventail élargi d'exemples de types d'actions dont les effets seront évalués à partir d'enquête de terrain auprès des acteurs. Il s'agit d'identifier les forces, faiblesses, opportunités et menaces ainsi que les enjeux et les défis relevés dans le cadre du diagnostic territorial que nous avons réalisé. On étudiera en particulier les capacités d'innovation institutionnelle du territoire à partir de l'attitude et de l'implication de tous les acteurs et institutions concernés par la valorisation du patrimoine de la région, les atouts du territoire en termes d'accessibilité et d'attractivité ainsi que les moyens mis en œuvre relatifs aux services d'accueil.

Le travail se propose de mettre l'accent sur l'importance d'une approche territoriale pour le développement durable, qui peut, grâce à une série de recherches intégrant la participation des savoir-faire des populations résidentes et faisant appel à toutes les potentialités locales (humaines et naturelles), contribuer à un développement soutenable dans des zones rurales défavorisées. Le territoire doit être considéré comme une structure complexe dont la recherche doit permettre de comprendre les spécificités des dynamiques de développement, et en même temps d'identifier les catégories d'acteurs et les situations qui favorisent leurs démarches innovantes ou qui, à l'inverse, les freinent. Cette approche de développement durable ne peut pas simplement s'appuyer sur des théories et des modèles de développement classique, selon lesquels le territoire n'est qu'un simple support d'activités à utiliser ou à exploiter et éventuellement à quitter au gré des impératifs de rentabilité économique et financière. Les théories du développement local soulignent la nécessité de réintroduire le territoire comme élément constitutif majeur des mécanismes économiques et de l'organisation de chaque entité spatiale. A cet égard, l'importance des acteurs, leur place dans

les fonctionnements sociaux et surtout dans les réseaux de proximité, leur mode d'implication dans des actions et des processus innovants, sont essentiels. Des réseaux associatifs peuvent se constituer autour de groupements d'entrepreneurs, de partenariats publics et/ou privés et d'acteurs porteurs d'initiatives endogènes, mais ouverts à l'intégration de facteurs et de technologies exogènes pour que le développement soit auto soutenable.

Il est utile de mesurer à quel point le patrimoine local constitue un levier pour le développement local durable, à condition, une nouvelle fois, de favoriser une véritable démocratie participative pour un développement intégré du territoire qui suppose comme essentielle la prise en considération des dimensions culturelles aux côtés de l'économique et du social. Il s'agit de montrer en premier lieu la valeur économique que crée ce patrimoine local.

La question générale qui sous-tend ce travail est de comprendre dans quelle mesure l'organisation de tous les acteurs locaux autour de la valorisation du patrimoine par le biais du secteur du tourisme durable peut contribuer au développement de l'activité économique des zones rurales en déclin. Elle se situe donc plutôt dans la conception «efficacité» du développement rural, mais élargie à d'autres ressources territoriales que le sol (ou la main d'œuvre captive peu qualifiée), selon les principes du développement local.

Les autres questions de recherche ont été formulées ainsi :

- Comment le patrimoine est abordé par l'économie ? Quelle valeur et quelles retombées engendre-t-il ? Ici, il est primordial de préciser que ce travail ne cherche pas à mesurer la richesse du patrimoine sud tunisien (valeur intrinsèque). Nous étudions ici les avantages économiques qu'apporte ce patrimoine à la société locale. Les avantages économiques que créent les *Ksour* sont fonction de leur capacité à attirer des visiteurs ainsi que de leur capacité à inciter les investisseurs locaux à consentir à payer des sommes pour sauvegarder ce patrimoine. En termes économique, la valeur d'une collection correspond à sa valeur d'attraction (Martin, 1994), c'est-à-dire à son pouvoir d'inciter une volonté de contribution monétaire par ses usagers.
- Quel est le dispositif institutionnel qui assure une bonne gouvernance (acteurs concernés et règles du jeu entre eux) ? Quels sont les outils de gouvernance, d'incitation à une valorisation collective de ce patrimoine, de planification, de partenariat public-privé qui peut être développé à cette échelle ? Quels sont leurs impacts (positifs ou négatifs) et leur efficacité face à la complexification du jeu d'acteurs (public-privé-associatif) et aux interventions multi-échelles qu'ils impliquent ?
- Quelle est la durabilité du patrimoine lui-même et des revenus économiques créés par sa valorisation ?

- Quels indicateurs de durabilité retenir dans le cadre de ce territoire ? Est-ce que les différentes valorisations patrimoniales sur le territoire d'étude respectent dans leur démarche la durabilité ?

L'entretien des *ksour* de la région participe, sur le plan culturel, à la connaissance et à la valorisation du patrimoine architectural. Sur le plan social, ils répondent à la demande accrue d'animation locale et de lien social. Enfin, ils sont un élément essentiel de la promotion touristique des collectivités territoriales.

Mais cet entretien occasionne aussi aux collectivités territoriales des charges financières de plus en plus difficiles à assumer, d'une part parce qu'il n'est plus possible d'attirer ou de fidéliser le public sans lui offrir une image de qualité et, d'autre part, en raison du coût des mesures indispensables pour restaurer ces monuments

Faute de moyens, les autorités publiques ont été contraintes de renoncer à plusieurs *ksour* qui sont partis donc en ruine. Des promoteurs privés se sont résignés à demander le paiement de droits d'accès. L'accès payant aux *ksour* semble alors une alternative pour la valorisation durable de ce patrimoine.

1.2.1. Schématisation de la problématique :

Figure 1 : Les grandes lignes de la recherche

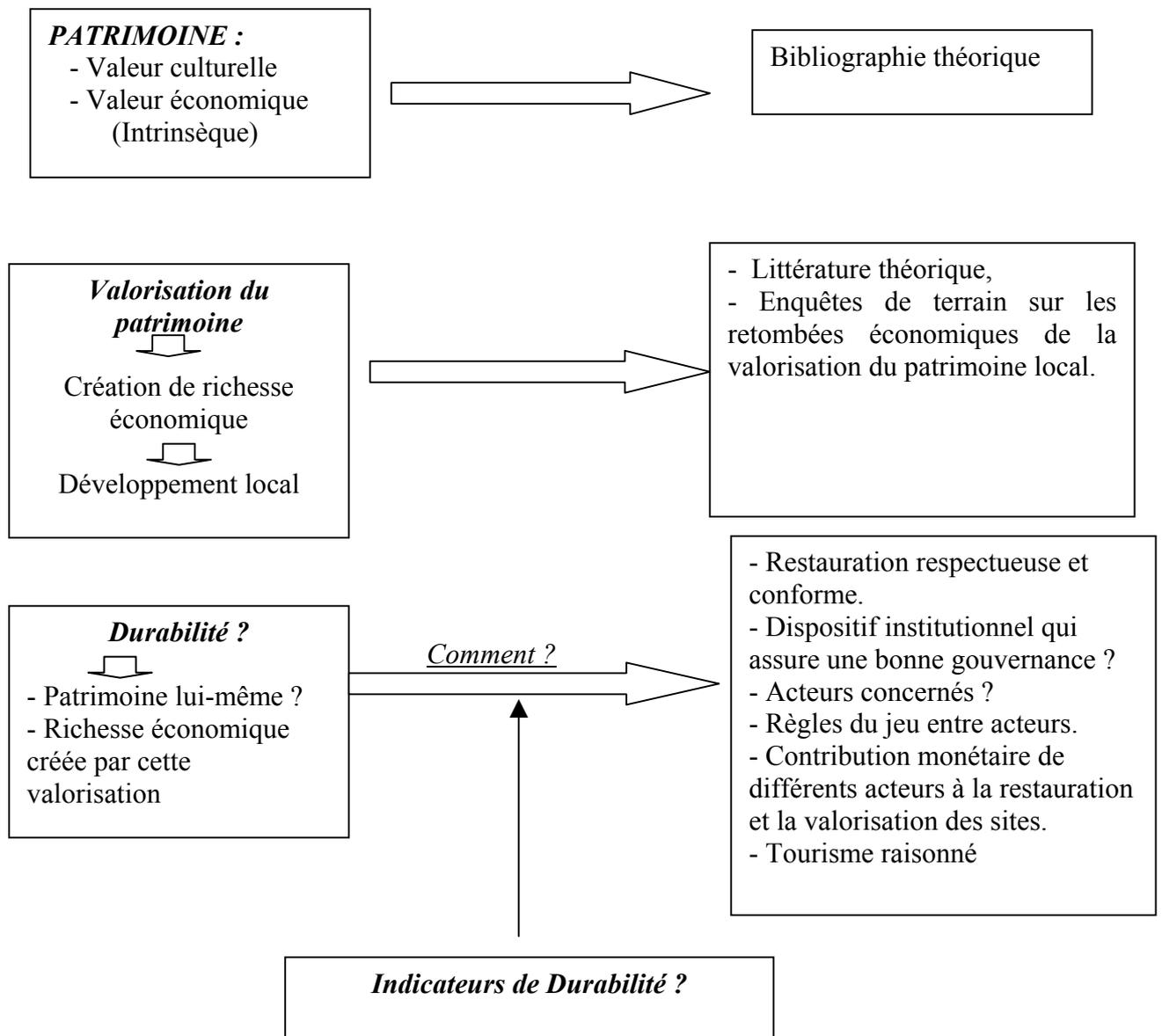
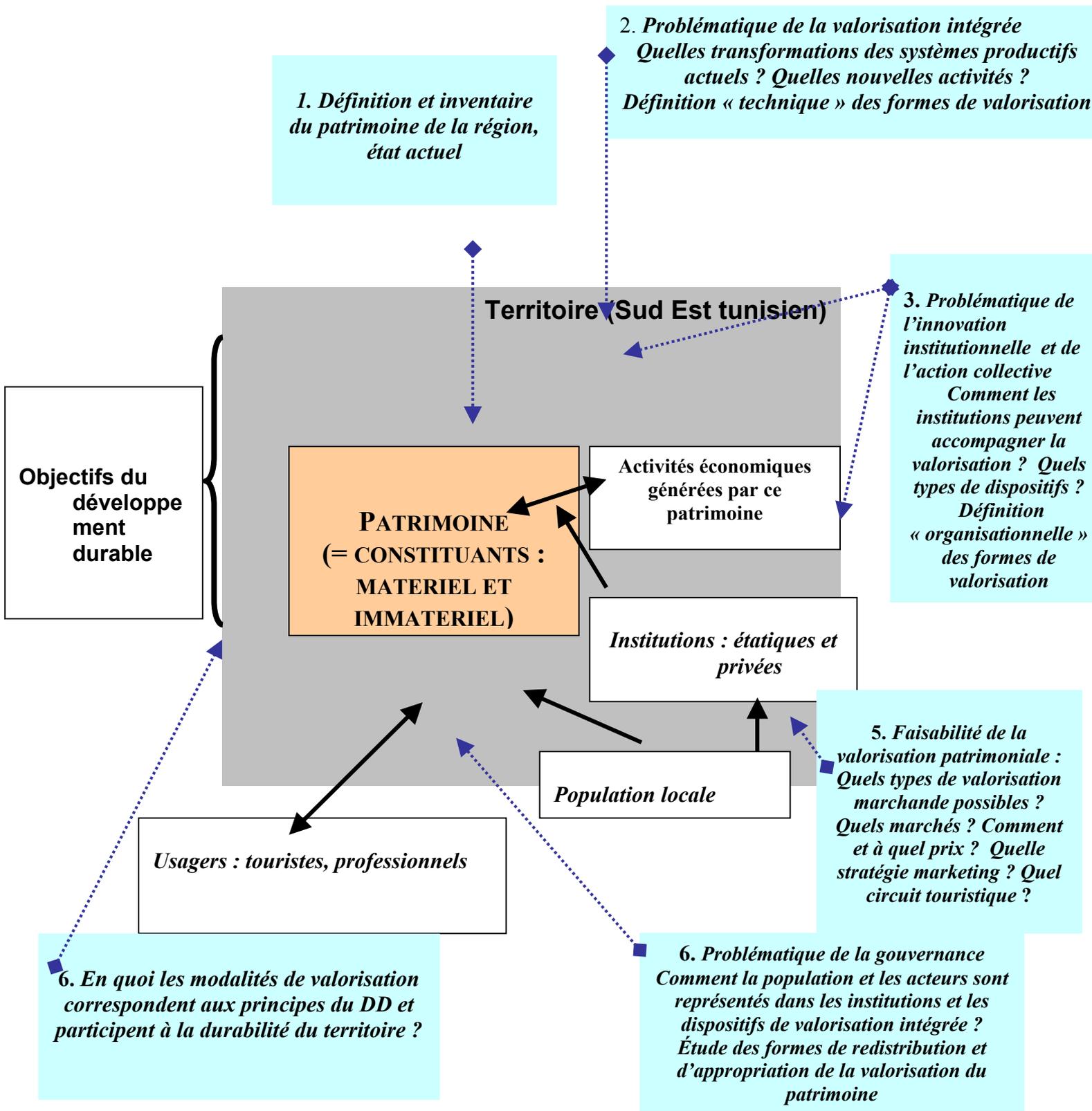


Figure 2 : Articulation des questions de la recherche



Cette recherche vise donc à analyser l'impact de la mise en tourisme du patrimoine ksourien, qui caractérise la région. Par ailleurs, au-delà des assertions générales et convenues sur ce tourisme comme facteur important du dynamisme local, accroissant la valeur ajoutée dans la zone, créant des emplois, favorisant le maintien sur place de la population et accroissant le degré de qualification quand elles impliquent le développement de services élaborés, on donnera des preuves statistiques à partir des données locales compilées par l'Office du Développement du Sud.

Le travail tentera d'analyser les liens entre la mise en valeur du patrimoine, le tourisme et le développement durable des territoires. La mise en valeur du patrimoine par les acteurs locaux, avec l'appui des institutions centrales, à des fins touristiques est présentée comme vecteur de développement durable dans des territoires défavorisés. On appliquera ce cadre analytique à l'expérience des *Ksour* dans le sud-est de la Tunisie afin d'identifier des éléments pour élaborer une orientation stratégique de développement touristique durable.

On étudiera également le problème posé par la multi-propriété des centaines de *gorfas* pouvant constituer un seul *ksar* ce qui fait que, compte tenu du nombre considérable d'héritiers pour chacune de ces cellules, il conviendrait peut être mieux de tenter d'organiser un «référendum régional, voire national» qu'une «réunion de copropriétaires». Ceci est un des éléments explicatifs de la non-valorisation de ce patrimoine et de l'abandon de certaines initiatives d'hébergement dans les *ksour* (*ksar* Haddada et *ksar* Halouf par exemple), ce qui nous permettrait d'entrer véritablement dans les stratégies résultant du «jeu des acteurs».

Différents concepts vont être explicités, à savoir le concept de patrimoine, de développement local, de développement touristique durable, de mise en valeur, de gouvernance et d'innovation institutionnelle du territoire. Ces concepts vont être précisés par rapport à la problématique de la recherche. Un travail critique d'articulation des différents concepts s'imposera ensuite. La relation de causalité entre la mise en valeur d'un patrimoine, le tourisme et le développement durable de territoires défavorisés sera étudiée. À titre d'exemple, des études ont montré que la «labellisation» ou la mise en valeur de certains patrimoines engendre parfois des effets négatifs sur un territoire à cause d'une sur-fréquentation touristique. Considérer le tourisme culturel ou autre forme de tourisme comme solution efficace aux problèmes des territoires défavorisés est un défi ambitieux et difficile. Selon plusieurs auteurs, les relations «patrimoine-tourisme» et «tourisme-développement durable» sont délicates, voire conflictuelles. On étudiera le cas des *Ksour* tunisiens, tout en mentionnant les limites de ces relations. Les articles scientifiques sur le tourisme dans les destinations arides ou désertiques ne représentent qu'une partie limitée de la littérature sur le tourisme. Dans ce sens, il est à démontrer que ce secteur peut devenir un outil de développement durable, mais cela suppose le respect de certaines conditions essentielles qui méritent une analyse approfondie.

On illustrera cette réflexion par une étude de cas avec des informations précises et spécifiques sur le territoire et les monuments analysés (les *ksour* du sud-est tunisien). On s'interrogera en particulier sur l'importance et la spécificité des *ksour* du sud-est tunisien par rapport à d'autres éléments du patrimoine tunisien. La question de la protection de ces *ksour* par une convention nationale ou internationale sera également abordée.

Une partie importante de la thèse va être consacrée à l'analyse du rôle des institutions dans la restauration et la mise en valeur de ce patrimoine et la nécessité d'une gouvernance locale pour gérer cette ressource. Cette analyse est essentielle pour l'élaboration d'une orientation stratégique. Pour ce faire, on va esquisser une analyse du rôle des acteurs impliqués dans la sauvegarde et la restauration du patrimoine en Tunisie. Cette analyse de la dynamique institutionnelle territoriale suppose d'aller vers une réflexion critique par rapport à l'action de chacun des types d'acteur ainsi qu'à leurs liens, aux conflits et formes de coopération. On fera référence au budget que la Tunisie alloue actuellement à la sauvegarde du patrimoine et on étudiera comment la politique patrimoniale tunisienne fonctionne. Est-ce que l'Institut National du Patrimoine a des moyens et des compétences suffisants pour assurer son rôle dans la sauvegarde du patrimoine en Tunisie? Quelle est la place de la politique de sauvegarde du patrimoine par rapport à d'autres politiques publiques ? En conclusion, on répondra à une question centrale de cette recherche, à savoir «les capacités d'innovation institutionnelle du territoire à partir de l'attitude et de l'implication de tous les acteurs et institutions concernés...».

1.2.2. Présentation de la démarche

Le travail s'articulera autour de trois approches du patrimoine : politique, centrée sur sa prise en compte institutionnelle ; socio-économique autour de la question de sa valorisation économique ; pratique, enfin dans le souci de la mise en œuvre opérationnelle : quelles stratégies faisables pour une valorisation durable ? Quels types de valorisation marchande possibles ? Comment et à quel prix ?

Ce travail de recherche s'agence autour de trois grands constats, qui vont constituer nos axes de recherche, et qui rendent compte des processus de patrimonialisation de ressources locales dans une logique de développement local essentiellement touristique et durable.

Un premier constat concerne l'analyse de la valeur et des représentations du patrimoine pour la communauté. Il pose le processus de patrimonialisation comme une construction préalable de «valeurs» et de systèmes perceptifs spécifiques aux acteurs. Il s'agit de faire ressortir la capacité des sociétés à construire des systèmes de représentations ou grilles de lecture communes qui fondent le sens attribué au patrimoine. Existe-il une émergence de «valeurs», de perceptions patrimoniales communes, constitutives d'une «conscience» ou appropriation patrimoniale et d'une reconnaissance collective locales. L'évocation récurrente de références ou la construction de schémas de pensée identifient les éléments fondateurs du patrimoine. Le

lien au temps, le lien au lieu comme l'affirmation de modes de sélection et d'appropriation patrimoniale sont l'expression d'un référentiel patrimonial qui guide l'action et la mobilisation. Au-delà des valeurs historiques, architecturales ou esthétiques attribuées aux biens culturels et patrimoniaux et qui en justifient la conservation, on se demande quelle place est accordée aux significations sociales du patrimoine, au phénomène d'appropriation par le milieu, aux perceptions de celles et de ceux qui côtoient ces objets et fréquentent ces lieux ? Existe-il une valeur économique à ce patrimoine ?

Cette partie de la recherche aura pour objectif d'explorer la notion de Gestion du patrimoine selon les valeurs que les usagers lui accordent.

L'exploration de ce mode de gestion vise une meilleure compréhension du phénomène d'appropriation du patrimoine par les communautés et des relations que ces dernières entretiennent avec ce patrimoine. Bien qu'il n'existe aucune approche universelle en matière de gestion patrimoniale, il existe en revanche une tendance de plus en plus marquée vers la gestion par les valeurs. Cette approche prend en compte l'attachement des communautés à leur patrimoine et mise sur cet attachement pour les amener à jouer un rôle de plus en plus dynamique dans la conservation et dans la mise en valeur de leur patrimoine. La conservation et la valorisation du patrimoine par les valeurs apparaissent comme une excellente manière d'affirmer l'importance des communautés et de les intégrer à un processus public et persistant de conservation du patrimoine et de développement du territoire concerné.

Dans cette perspective, le champ de la conservation doit reconnaître que les objets qu'elle conserve n'ont d'importance que dans la mesure où ils sont porteurs des significations et des valeurs que les communautés leur attribuent, lesquelles doivent être comprises comme parties essentielles d'un processus socioculturel dépassant les strictes limites de la discipline de la conservation. En tant que champ de connaissance et de pratique, la conservation doit favoriser l'affirmation de ces valeurs et leur prise en compte dans les processus de décision et de négociation. En d'autres termes, le meilleur moyen d'assurer la conservation du patrimoine est encore d'y intéresser aussi bien les communautés locales que les visiteurs et de les amener à se sentir concernés au point de se mobiliser et d'influencer les prises de décisions (Mason, 2002). En effet, ces dernières décennies ont été les témoins d'un élargissement considérable du champ du patrimoine. À la fois typologique, chronologique et géographique, cet élargissement s'explique en partie par un intérêt croissant des individus pour leur patrimoine. La multiplication des clubs et associations, des magazines spécialisés et des activités de sensibilisation et de découverte, en témoignage. De fait, les individus sont plus que jamais préoccupés par la qualité de leur environnement. Ces préoccupations trouvent écho dans les prises de position et engagements formels de plusieurs grands organismes nationaux et internationaux (UNESCO par exemple). Alors que, traditionnellement, la conservation du patrimoine était une activité pratiquée en vase relativement clos par des spécialistes s'intéressant essentiellement au patrimoine exceptionnel, elle interpelle aujourd'hui des citoyens concernés par la qualité de leur milieu de vie, des professionnels appartenant à

diverses disciplines ou encore des groupes de pression réunis autour d'intérêts extrêmement variés.

Un deuxième constat considère le patrimoine comme un enjeu d'actions et de mobilisations variées. Il se propose d'analyser la construction patrimoniale comme un processus organisationnel mettant en jeu des stratégies d'acteurs différenciées intégrant le passé dans le projet local. On essayera d'identifier la capacité des sociétés à se mobiliser, à élaborer des pratiques de valorisation et à mettre en jeu des stratégies spécifiques de reproduction, de conservation mais aussi d'adaptation ou de réinvention d'éléments patrimoniaux. Le processus de patrimonialisation est marqué par l'aptitude des acteurs aussi bien locaux que nationaux à intégrer des formes organisationnelles, à produire des dispositifs d'action collective autour de ressources patrimoniales, engendrant la construction de filières localisées de production.

Le processus suppose d'impliquer les échelons local, national et international. Il nous semble important pour comprendre les contextes d'élaboration d'action et d'intégration de l'action publique locale de s'appuyer sur des concepts produits par les théories néo-institutionnalistes. Les processus de mobilisation d'acteurs seront quant à eux étudiés à travers les réflexions sur les réseaux et le rôle particulier de certains acteurs dans la production d'actions publiques : les médiateurs et les entrepreneurs politiques.

Le néo-institutionnalisme considère les institutions comme un facteur «d'ordre» essentiel : elles définissent les cadres où se déploient les comportements individuels, l'action collective ou encore les politiques publiques. Les institutions ne sont donc pas une donnée de recherche : les cadres qu'elles définissent sont évolutifs, leurs formes et modalités dépendent des interactions des différents acteurs. Nous nous intéressons notamment à deux caractéristiques des institutions :

- premièrement, leur impact sur les politiques ou actions menées possède une double dimension. Elles distribuent du pouvoir entre les différents acteurs ce qui correspond à leur dimension politique. Elles influent sur les espaces de sens et permettent alors de percevoir et caractériser des problèmes et projets : c'est leur dimension cognitive ;
- deuxièmement, les institutions, comme réductrices d'incertitude et facteur déterminant de production et d'expression des préférences des acteurs sociaux, nous semblent être essentielles dans les processus de mobilisation.

Le patrimoine constitue un domaine d'action publique pour lequel les institutions peuvent être décrites selon les angles politique et cognitif. Les institutions sont «des arènes pour des forces sociales en confrontation mais elles sont aussi des collections de procédures standards et de structures qui définissent et défendent des valeurs, des normes, des intérêts, des identités et des croyances» (March et Olsen, 1989).

Quels sont les enjeux politiques et institutionnels de la décentralisation dans le domaine du patrimoine ? Telle est donc la question qui va traverser aussi cette partie de notre recherche.

Après quelques utiles rappels historiques sur les compétences de l'État en matière patrimoniale, on évoquera l'évolution de la coopération entre l'État et les collectivités territoriales dans le cas de la Tunisie.

Enfin, on essaiera d'analyser la patrimonialisation dans une logique de développement local, spécifiquement touristique (patrimoine = une ressource pour le tourisme). Le patrimoine archéologique semble relever de démarches plus larges d'intégration globale, définissant des offres territoriales à vocation touristique. Ce dernier élément met en lumière la capacité des sociétés à insérer les démarches de valorisation patrimoniale dans des logiques plus globales d'intégration territoriale, spécifiquement touristique. Le développement d'offres touristiques et gastronomiques entraîne l'émergence de systèmes de développement territorialisés marqués par de nouvelles logiques de concertation locale.

Notre objectif dans cette partie est de proposer un exercice de réflexion et de méthode, en suggérant une approche innovante de l'analyse touristique à travers une contribution à une autre lecture de ce qu'il est convenu d'appeler «le tourisme durable».

Au niveau du cadre théorique nous allons utiliser trois groupes d'approches : une première analyse globale du phénomène de développement est fondée sur les différents courants de la pensée économique, qui contribuent à l'interprétation des changements des systèmes socio-économiques ; l'analyse du processus de l'organisation des acteurs et le rôle des institutions locales et ceci en se fondant sur les différentes approches de la théorie institutionnelle ; l'organisation/fonctionnement de l'économie locale et les comportements des investisseurs locaux sont étudiés à partir des différentes approches théoriques du développement local.

Nous avons remarqué pendant notre diagnostic préliminaire de la région Sud-Est tunisien (Abichou, 2005) que la communauté locale et la famille constituent les deux principales institutions qui contribuent à la conservation du patrimoine local. Il apparaît clairement que la combinaison des activités touristiques locales avec la pluri-activité familiale repose sur la cohésion sociale et économique du groupe domestique. La mise en place d'un modèle d'organisation et de fonctionnement pluri-actif des formes de valorisation du local ne constitue pas seulement une réponse à la crise de la marginalisation mais s'inscrit dans une logique de restructuration du monde rural de longue durée. Ceci nécessite cependant d'accompagner le développement local du pays par une organisation adaptée des marchés et des institutions d'encadrement et d'appui technique.

Cette recherche vise à montrer l'importance des relations entre les comportements individuels des acteurs économiques, leur héritage et l'environnement institutionnel. Les analyses en termes d'organisation et de fonctionnement des acteurs locaux vont être menées avec les concepts classiques de l'économie rurale ; leur combinaison avec l'analyse de l'environnement institutionnel va permettre de prévoir un modèle de développement durable des zones rurales en difficulté. Cette intégration des différentes approches socio-économiques et

institutionnelles dans l'analyse du processus de développement des zones enclavées est encore plus essentielle pour comprendre la signification des évolutions et/ou des blocages constatés.

Nous essayerons de proposer un certain nombre de concepts et d'instruments permettant de définir le concept 'patrimoine', son émergence et d'illustrer ses polémiques autour d'un point particulier : la valorisation du patrimoine local. On essaiera aussi de faire un tour d'horizon des principaux concepts liés à la notion de territoire, l'impact d'une dynamique territoriale sur le développement local et la logique territoriale du tourisme culturel.

Cette recherche vise à comprendre en quoi le patrimoine local présente aujourd'hui un réel intérêt, en quoi il est bien intégré dans notre société et comment il se révèle en prise avec des attentes actuelles. Notre ambition est de suggérer des pistes de réflexion, mais aussi des recommandations, qui pourraient permettre au tourisme international et domestique, particulièrement dans les pays en développement comme la Tunisie, de s'émanciper, du moins partiellement, des pesanteurs d'un «méga-tourisme» aux effets dévastateurs, pour se restructurer de façon harmonieuse et éthique à l'intérieur de tissus économiques et socio culturels locaux générateurs de «ressources spécifiques».

Ce travail initial de problématisation présente la particularité de se situer à la jonction de diverses approches relevant de l'économie, mais aussi de la géographie et de la sociologie. Cette confrontation disciplinaire dont on essaiera de tenter l'expérimentation se veut porteuse d'un regard croisé, visant l'analyse de sociétés rurales en mutation. Le recours à l'approche pluridisciplinaire favorisera une certaine distanciation, nécessaire par rapport aux notions idéologisées et presque banalisées de patrimoine, de développement territorial ou de tourisme culturel.

Cette recherche consistera à décrire et à analyser la manière dont sont instrumentalisées les caractéristiques propres du patrimoine pour répondre à des fins économiques, sociales ou de «marketing», en réinvestissant ou en reformulant un lien au temps et au lieu. Ces territoires ne sont pas des lieux «neutres» puisque par divers artifices, par le jeu de l'illusion et de la mise en scène, ils sont susceptibles de transformer la réalité perçue. On essaiera de décrire ainsi comment les éléments, les caractéristiques propres aux patrimoines locaux permettent des interprétations qui, en combinant les notions de «local», de «savoir-faire», d'«identité», d'«histoire locale», permettent de valoriser des produits et des lieux. Il semble refléter une certaine convivialité et un art de vivre propres aux sociétés rurales «traditionnelles». Ces propriétés, renforcées par le discours des populations locales, permettent de mettre en scène de manière valorisante des productions locales, en soulignant leurs liens au lieu et aux savoir-faire «traditionnels» présentés comme garants de leur qualité.

1.2.3. Pourquoi un projet de développement local pour le sud-est tunisien ?

Les projets de développement qui se sont multipliés en Tunisie ont permis d'améliorer un peu partout les conditions de vivre et de produire des ruraux. Par ailleurs, ces projets ont connu dans leur mise en œuvre une évolution progressive qui est passée de l'approche techniciste à

l'approche participative, en passant par les approches systémiques de recherche-développement.

Le sud-est tunisien a été peu touché par ces projets de développement et continue de souffrir, dans quelques régions, d'obstacles qui freinent son développement et qui constituent autant de contraintes pour une gestion efficiente et durable des ressources naturelles dont bénéficie la zone. Comme nous allons le voir plus loin la problématique de développement de la zone tourne autour de la faible valorisation des ressources locales. Les propositions avancées par notre diagnostic préliminaire de la zone (Abichou, 2005), ont montré l'existence de possibilités d'amélioration des conditions de vie de la population par la valorisation du local. Toutefois il s'est avéré que certaines contraintes s'imposent et nécessitent des interventions à un niveau plus large. Il s'agit par exemple de l'amélioration des infrastructures, la nécessité de la coopération de la population pour une meilleure valorisation des ressources locales, les politiques publiques visant le patrimoine, etc.

Le travail avec la population locale pousse à avoir une vision globale de ses problèmes et à s'investir avec elle dans la recherche de solutions. Dans cette perspective il nous a semblé qu'un projet de développement local et durable, conçu de manière participative qui associe à la fois les responsables de développement et la communauté locale est le meilleur outil pour atteindre l'objectif de développement tout en prenant en considération la nécessaire gestion et valorisation des ressources locales.

➤ Pour une approche participative et de développement local :

Les projets de recherche-développement ont connu en Tunisie, comme partout dans les pays en voie de développement, une évolution de leur approche en passant d'une approche purement techniciste descendante, à une approche participative de développement local, en passant par des méthodes d'analyse globale des exploitations et d'identification des types de systèmes de production. On adopte de plus en plus une approche qui fait intervenir tous les acteurs sociaux. Nous allons dans ce qui suit rappeler l'évolution générale du contexte global et par la suite rappeler rapidement l'évolution des approches de développement afin de positionner notre recherche pour l'élaboration d'une stratégie de développement local de la région sud-est tunisien.

Concernant l'évolution du contexte global depuis la fin des années 1980, le monde vit au rythme de la globalisation et de la libéralisation des échanges. Cette nouvelle situation s'est traduite par différents phénomènes dont les plus importants pour nous seraient les suivants.

Le redéploiement des modes d'intervention des États : il s'agit de ce que certains appellent le "désengagement" des États. C'est en réalité, sous l'effet de changements des rapports internationaux, de l'émergence de niveaux de gouvernance supranationaux et de la libéralisation des échanges, une transformation des modes d'intervention de l'État, qui - s'il a abandonné les interventions au niveau de la production et accordé plus de place au marché pour la régulation des rapports entre les différents acteurs économiques - n'en a pas moins

développé de nouveaux outils d'intervention et de régulation qui ne passent pas toujours par le marché.

L'émergence du local comme niveau d'action pertinent face à ces modifications dans les modes d'intervention des États et du développement des moyens de communication.

L'importance accordée à la société civile dans la régulation des rapports de production au niveau local, qui s'accompagne de l'émergence de plusieurs formes d'organisations de base (celles de producteurs, mais aussi d'autres à vocation de protection des ressources naturelles ou de gestion de ces ressources...)

Le dernier aspect de cette évolution a trait à l'importance accordée à la gestion durable des ressources naturelles. La globalisation des échanges et la vision de plus en plus holistique de l'interdépendance des activités humaines et de la durabilité des ressources font que la protection de l'environnement devient un souci planétaire et qu'elle devient à la fois une revendication de base des communautés locales et une exigence des différents partenaires dans le développement (État, collectivités locales, bailleurs de fonds, etc.).

➤ L'évolution des approches de développement :

Parallèlement à cette évolution, l'approche des projets a, elle aussi, évolué en passant d'une approche paternaliste, productiviste et descendante, vers une approche de partenariat qui donne une plus grande importance à la participation des sociétés locales à travers les organisations qui les représentent.

Vers la fin des années 1960, le constat était fait du peu de réussite des projets de développement malgré l'existence d'un stock de résultats de recherche qui étaient techniquement performants. On s'est alors rendu compte qu'il était nécessaire de prendre en considération l'agriculteur, le paysan ou le rural pour comprendre les motivations de ses décisions et adapter les techniques proposées au contexte de production dans lequel il se trouve. Cette conception s'est traduite par le développement des approches systémique et de fonctionnement des systèmes de production. En poussant plus loin le raisonnement, on a fini par admettre qu'il fallait prendre en considération, dès leur conception, les techniques pour qu'elles soient adaptées aux besoins de l'agriculteur. Mais, cette démarche ne remettait pas en cause la suprématie de la technique et de celui qui était à même de la générer. Le chercheur se trouvait ainsi en haut de la pyramide, la vulgarisation occupait le niveau intermédiaire et l'agriculteur le niveau le plus bas avec une position de réceptacle de l'innovation.

Les approches communautaires et participatives s'appuient dans leur essence aux résultats et outils mis en avant par les approches systémiques (Farming system research and extension, système de production et système exploitation-ménage etc.).

On se trouve donc devant un consensus assez largement partagé par à la fois des ONG, des États et des bailleurs de fonds agissant au niveau international, sur la nécessité de mettre en place des projets de recherche et de développement qui accordent une place importante aux besoins de base de populations et qui allient à la fois l'efficacité économique, l'équité et le respect de l'environnement. Afin de pouvoir concilier les exigences de la durabilité des

ressources et celles de l'aspiration légitime des populations à des conditions de vie meilleures, l'adoption d'une approche participative qui reconnaît à la fois à chaque communauté le droit de gérer son territoire et par ailleurs la rend responsable de la préservation des ressources sur ce territoire fait actuellement l'unanimité de la communauté scientifique et de celle du développement. En effet, c'est seulement à travers la participation des communautés que l'on peut espérer concilier les trois bases de la durabilité des actions à savoir : l'efficacité, l'équité et l'environnement.

1.3. Hypothèses de la recherche

Dans cette recherche sur la valorisation du patrimoine local et spécifiquement du patrimoine archéologique sud-est tunisien, nos objectifs sont de deux ordres. Il s'agit tout d'abord de comprendre ce qu'est une valorisation économique patrimoniale et, plus particulièrement la valorisation du patrimoine archéologique et, par la suite, de proposer un modèle de valorisation qui tienne compte de deux aspects fondamentaux qui, d'emblée, pourraient paraître antagonistes : le développement touristique, d'une part, et le respect du milieu en tant qu'entité culturelle et naturelle qu'il s'agit de préserver, d'autre part.

Afin de concevoir un modèle de valorisation applicable dans le contexte sud tunisien et favorisant la protection des sites archéologiques, il a fallu développer deux analyses préalables, nécessaires à la proposition d'un modèle de valorisation :

- faire l'inventaire de tous les sites patrimoniaux (*Ksour*) du sud-est tunisien ; déceler et étudier ceux qui ont les potentiels touristiques les plus importants (trois sites sont alors retenus dans cette étude : *ksar Médenine* (le seul *ksar* de la région situé en pleine ville), *kalaa* de Chénini site patrimonial de montagne et *ksar Ouled Debbab*, exemple d'initiative privée de valorisation patrimoniale) ; et proposer des solutions pour les sites qui sont délaissés ;
- comprendre les perceptions qu'ont les visiteurs de ces sites à partir d'enquêtes menées auprès des touristes et d'entrevues avec les acteurs responsables des aménagements touristiques et de valorisation de ce patrimoine.

Le modèle de valorisation du patrimoine archéologique, proposé à la fin de cette étude, dresse alors une logique d'action, avec plusieurs phases successives, qui prend en considération l'ensemble des facteurs nécessaires à un tourisme patrimonial durable : environnementaux, économiques et sociaux.

Des propositions d'actions sont alors présentées afin de pouvoir créer ces conditions indispensables à toute démarche de mise en valeur des *ksour* de la Tunisie.

Ce travail de recherche constitue une première approche nationale d'un phénomène patrimonial plus ou moins négligé et développe un modèle de valorisation du patrimoine, adapté à ce pays. Toutes les connaissances acquises pourront être exploitées dans le cadre d'un aménagement des sites ksouriens.

Les hypothèses sont des réponses anticipées formulées pour répondre aux questions qui sont posées dans la problématique. Ces hypothèses peuvent être confirmées ou infirmées par le biais d'informations supplémentaires qui seront obtenues grâce aux enquêtes de terrain de la zone.

Pour répondre au questionnement posé par la problématique de la recherche, nous avons retenu quatre hypothèses :

Hypothèse 1 : Au-delà des valeurs historiques, architecturales ou esthétiques attribuées au patrimoine local et qui en justifient la conservation, on peut admettre l'existence d'une valeur économique créée par sa valorisation, d'une retombée locale aussi bien économique que sociale. La mise en valeur du patrimoine local est créatrice d'une richesse locale.

Notre champ d'investigation s'est dirigé là vers la valorisation et l'économie du patrimoine.

Hypothèse 2 : La valorisation du patrimoine suit une logique de développement local, spécifiquement touristique. Le patrimoine local semble relever de démarches plus larges d'intégration globale, définissant des offres territoriales à vocation touristique. Le tourisme est désormais le secteur qui valorise ce patrimoine.

En Tunisie, ce secteur demeure un des vecteurs des politiques d'aménagement du territoire. Ainsi le gouvernement tunisien s'est fixé une orientation pour l'aménagement et le développement durable du territoire qui implique que le tourisme doit rechercher «une compétitivité économique à long terme associant justice sociale, qualité de vie et d'environnement, préservation des ressources et participation de l'ensemble des acteurs dans les processus décisionnels»¹. Ce tourisme est défini comme étant «Toute forme de développement, d'aménagement ou d'activité touristique qui respecte et préserve à long terme les ressources naturelles, culturelles et sociales et contribue de manière positive et équitable au développement et à l'épanouissement des individus qui vivent, travaillent et séjournent dans ces espaces »².

La littérature internationale souligne qu'à un niveau global on passerait d'un tourisme «de masse», standardisé, à des formes de tourisme alternatives, marquées par l'orientation de la demande vers une consommation plus «authentique» et porteuse de plus de «sens». Même si cette proposition peut faire débat, compte tenu notamment de l'émergence continue de nouvelles destinations de tourisme balnéaire de masse, elle est confortée notamment par le très fort développement du tourisme dans des zones sensibles restées jusqu'alors relativement protégées. Cependant la mise en marché à grande échelle de ce nouveau créneau commercial par l'ensemble de la filière touristique se fait principalement sur la base de considérations de rentabilité économique à court terme ce qui pose des questions très aiguës sur la durabilité

¹ Loi d'orientation pour l'aménagement et le développement durable du territoire. « Le tourisme peut-il être un élément de développement durable ? », écrit par Gilles Caire (GEDES, Université de Poitiers) et Monique Rouillet-Caire (Ecomusée du Montmorillonnais), le 3 avril 2001.

² Tourisme durable : www.tourisme-durable.net

globale de telles trajectoires de «mise en valeur» marchande d'aménités touristiques à caractère environnemental ou «patrimonial».

Notre champ d'investigation s'oriente vers l'analyse globale du phénomène du développement et son essor ; elle est appuyée sur les différents courants de la pensée économique jusqu'à l'essor du Développement Local et ses théories, le tourisme durable également.

Hypothèse 3 : On considère le patrimoine comme un enjeu d'actions et de mobilisations variées. L'approche se propose d'analyser la construction et la valorisation patrimoniale comme un processus organisationnel mettant en jeu des stratégies d'acteurs différenciées intégrant le passé dans le projet local et cherchant à produire des dispositifs d'action collective autour des ressources patrimoniales. Il s'agit de mettre en évidence le fait que les processus de valorisation de ce patrimoine sont le résultat direct des jeux des différents acteurs sur ce milieu (professionnels et touristes). C'est l'hypothèse de gouvernance territoriale et d'un dispositif institutionnel adéquat dans la mise en œuvre d'une valorisation touristique durable.

Le projet de développement du tourisme patrimonial en Tunisie passe par les objectifs stratégiques des différentes parties prenantes du secteur touristique. On peut admettre alors que le positionnement des acteurs par rapport aux objectifs stratégiques du projet de développement du tourisme culturel en Tunisie, notamment leurs convergences ou divergences, conditionne le succès ou l'échec du dit projet. Une coordination entre tous les acteurs (du secteur touristique, du secteur culturel mais également la population locale) contribue à la réussite de la valorisation durable du patrimoine de la région.

Notre champ d'investigation est varié allant du territoire et ses acteurs, à la théorie institutionnelle et au concept de gouvernance locale.

Hypothèse 4 : L'entretien d'un bien collectif suppose la participation de tous les acteurs qui en bénéficient. En effet, en terme économique, la valeur d'un patrimoine correspond à sa valeur d'attraction (Martin 1994), c'est-à-dire à son pouvoir d'inciter un consentement à payer des populations concernées. Les individus qui fréquentent le site patrimonial dans un but essentiellement de découverte et récréatif, tout comme les professionnels, sont considérés comme des usagers et des consommateurs de ce patrimoine. Ils présentant une certaine familiarité avec ce bien patrimonial. Une contribution monétaire de tous les usagers de ce patrimoine ne peut que contribuer à la durabilité du patrimoine lui-même et du système de sa valorisation. C'est la perception des droits et devoirs envers ce patrimoine.

Dans cette partie de la thèse on essayera de vérifier aussi quelques sous-hypothèses qu'on a pu formuler après notre investigation de terrain. Ceci pour une formulation d'une Contribution Monétaire moyenne (CM) par les usagers de ce patrimoine et ceux qui tirent profit de sa valorisation.

La première sous-hypothèse concerne le degré de **responsabilité** ressenti par la personne interrogée : plus l'individu se sent personnellement ou collectivement responsable de la

restauration et de faire revivre ce patrimoine, plus il consent à payer, ou à l'inverse, plus il est convaincu que son projet marche même sans valorisation du site et que les touristes viennent malgré tout, moins il consent à payer. La personne ayant un lien direct avec ces *Ksour* (personne de la région par exemple) consentira à payer plus qu'une personne étrangère venant installer son projet sur le site et ne cherchant que la rentabilité économique de son projet sans trop s'intéresser à la durabilité de ce patrimoine.

Une seconde sous-hypothèse concerne **l'implication** de la personne interrogée dans l'entreprise ou le projet : son statut au sein de l'entreprise, où un titulaire aura une contribution monétaire potentielle plus élevée qu'un employé par exemple.

Une autre sous-hypothèse en relation avec **les caractéristiques individuelles**. On peut s'attendre à une diminution de la contribution monétaire avec l'âge de la personne et à une augmentation avec le niveau d'instruction et les revenus de la personne interrogée.

Une autre sous-hypothèse en rapport avec **l'appréhension du risque** par l'individu ou l'entreprise. On peut en effet supposer que, plus il juge le risque de diminution de la fréquentation touristique élevé, plus il consentira à payer pour la mise en place d'un programme public de restauration annuelle du site.

A noter que les propositions stratégiques de ce travail doivent être conjuguées avec une réelle volonté politique de promouvoir une dynamique locale de développement, qui prenne en compte à la fois les impératifs immédiats des acteurs et les aspirations à long terme de la société. Est-ce que ces facteurs sont réunis au niveau du territoire sud-est tunisien ?

La réussite de l'organisation des acteurs locaux, en ce qui concerne l'émergence d'une dynamique locale, est étroitement liée à la construction d'un projet collectif qui mettra en évidence des intérêts communs à tous les acteurs. Ainsi, le projet collectif et l'organisation se construisent en référence au potentiel dont dispose la société locale (ressources patrimoniales et humaines, acquis techniques et économiques...), aux opportunités (financières, juridiques, institutionnelles...) offertes par l'environnement et dont les leaders ont connaissance, aux partenaires (techniques, économiques et financiers) qui peuvent être trouvés dans la société globale. Aussi, cette réussite est-elle tributaire de la réalisation de bons résultats et de la diversification des activités car l'association a une obligation de résultats pour renforcer sa crédibilité interne et acquérir une crédibilité externe. Cela va sans doute inciter la population locale à y adhérer. Enfin, cette réussite est liée aussi à la prise en considération de l'hétérogénéité des différents acteurs appartenant à cette organisation.

En Tunisie, les dynamiques d'organisation et association sont relativement récentes. Elles se sont intensifiées depuis une vingtaine d'années mais elles demeurent fragiles. Il nous semble que ces organisations sont, le plus souvent, dépendantes des organismes qui les ont initiées (l'Etat et les institutions le représentant), et rencontrent des difficultés diverses dans leur fonctionnement. Elles restent très dépendantes de l'appui technique et financier de l'administration.

1.4. Plan de la thèse

La présente thèse s'organise en cinq grands chapitres.

Ce **premier chapitre** introductif a explicité la problématique de ce travail, les hypothèses et les questions scientifiques. Il a donné une idée introductive sur le patrimoine ksourien de la région d'étude.

Le **deuxième chapitre** éclaire les concepts théoriques utilisés. Il pose le cadre théorique de la thèse en fournissant une analyse sur la problématique du **local et son émergence**, sur le **développement et aménagement** de cet espace local vers **une gouvernance territoriale**. Le **patrimoine** et la patrimonialisation sera au cœur de cette analyse conceptuelle : émergence du concept, dimension institutionnelle et économique du patrimoine.

Le **troisième chapitre** explicite les politiques de développement rural en Tunisie ainsi que les politiques de conservation et de mise en valeur du patrimoine.

Le **quatrième chapitre** explicite avec détail la méthodologie adoptée pour mener cette recherche. Ce chapitre se divise lui-même en deux sous-chapitres.

- Présentation de la région d'étude, les caractéristiques du milieu, diagnostic de ses atouts et de ses contraintes ;
- Les différentes méthodes et approches mobilisées pour mener cette étude.

Le **cinquième chapitre** présentera les résultats de nos investigations de terrain de façon à définir quels types de stratégies de valorisation du patrimoine du sud tunisien à adapter. Plusieurs points sont présentés dans ce chapitre, à savoir :

- le patrimoine ksourien analyse de la situation actuelle de restauration et valorisation.
- résultat des enquêtes sur l'état et la durabilité de la valorisation touristique du patrimoine : indicateurs de durabilité à l'échelle territoriale et à l'échelle de l'entreprise touristique (application de la grille RST02).
- structure de restauration et de valorisation du patrimoine, stratégies d'acteurs
- valorisation du patrimoine local sud-est tunisien : quelle intégration et quelles retombées économiques ? ;
- analyse de l'état de fréquentation des sites patrimoniaux du sud-est tunisien ;
- analyse de la contribution monétaire des différents acteurs (usagers et touristes) ;
- la valorisation touristique du patrimoine local, quelle démarche durable ?

La conclusion comportera une synthèse générale, les apports de notre recherche, les limites et débouchera sur d'autres perspectives de recherche.

CHAPITRE 2

Analyse conceptuelle : du territoire...au patrimoine

Dans un contexte de mondialisation, les zones rurales défavorisées ne sont pas outillées pour s'adapter d'une part aux changements rapides induits par la mondialisation et d'autre part, au modèle dominant de développement de l'agriculture imposé par les politiques mises en place dans les pays du Sud de la méditerranée après les indépendances. En réaction, les acteurs locaux partout dans le monde, et en adoptant les modèles réussis dans les pays du Nord, concentrent leurs initiatives sur la défense d'une identité plus forte, capable de redonner un sens à leur action et d'offrir une meilleure maîtrise de leur destin. On assiste donc depuis quelques années à une montée du « local », à un « retour au gout de la ressource locale » et donc à un essai d'organisation des territoires dans une tentative de constituer un contrepoids à l'incertitude générée par la compétition globalisée. Dans ce cadre les nouvelles approches du développement rural qui mettent en avant la globalité ou la multi-sectorialité, le partenariat ou la participation, la valorisation d'une ressource territoriale et enfin la territorialité du développement sont souvent avancées comme pouvant apporter des solutions à ces défis.

On verra dans ce qui suit et à travers une revue de la littérature que l'enjeu aujourd'hui pour le développement dit local, semble être sa capacité à résoudre, dans un territoire qui est le sien, les conséquences de la crise économique et dans la multiplicité des réalisations, démontrer qu'il est, non pas une alternative aux défaillances du système macro-économique, mais une solution parmi d'autres pour essayer de lutter contre les conséquences, souvent désastreuses, de la globalisation des économies. Ce processus repose sur la définition d'une identité qui va pouvoir découler à la fois d'un choix des personnes et d'un compromis à l'échelle d'un groupe. La perspective de valorisation pose par ailleurs la question de la reconnaissance de cette identité par l'autre, à travers une demande de caractéristique patrimoniale des biens et des actifs.

2.1. Le développement local et l'aménagement de l'espace rural

2.1.1. L'essor du développement

Etymologiquement, le développement est l'action de dérouler, de déployer, de donner sa pleine ampleur à quelque chose qui était jusqu'à présent, en stagnation. Il se définit comme un processus d'expansion de l'ensemble de l'économie entraînant une amélioration des conditions de vie de la population. C'est une notion relative qui ne prend sens que dans la comparaison par rapport à une situation initiale et par rapport à d'autres pays. Au-delà de sa dimension économique sociale, culturelle, spatiale et durable, le développement est souvent interprété comme un processus de transformation qui accompagne la croissance dans une évolution à long terme. Dans la vision occidentale et évolutionniste du développement, celui-ci apparaît essentiellement économique, c'est-à-dire qu'il est induit par des facteurs ou des actions à caractère économique et il a une finalité économique. Et même lorsque la finalité du développement n'apparaît pas uniquement économique, comme dans le discours prononcé aux Nations-Unies par le président Truman où les conditions du développement doivent conduire « *toute l'humanité au bonheur personnel* » (Rist, 1996), les moyens pour y arriver, pour atteindre l'idéal du développement sont essentiellement économiques et même le bonheur a une dimension économique. C'est d'ailleurs à partir de ces principes d'ordre économique qu'ont été façonnées les premières théories du développement.

Le concept de développement recouvre plusieurs dimensions à la fois théoriques et même idéologiques (Tremblay, 1999). Pour les uns, le concept de développement relève de la croyance (Rist, 1996), tandis que pour d'autres, il relève de l'idéologie (Latouche, 1990) ou encore de la théorie économique. Dans cette partie de la thèse, on essayera de chercher à mieux saisir les fondements de la notion de développement et tenter de comprendre les éléments qui sous-tendent ce concept ainsi que l'élaboration des théories qui ont contribué à l'essor du développement comme une notion centrale dans l'organisation des sociétés.

On peut s'interroger sur l'origine du concept de développement. Comment a-t-il été élaboré? Comment en est-il arrivé à être une notion si importante dans les sociétés contemporaines et pourquoi? Quelle est la filiation théorique de la notion de développement?

Un premier élément de réponse est que le développement est associé à la théorie de l'évolution naturelle. Selon G. Rist (1996), le développement est assimilé au processus qui induit le changement dans l'évolution naturelle. De l'évolution naturelle au changement social, la transposition semble assez simple à réaliser. L'évolution, le changement social deviennent le processus de développement. Comme dans la théorie naturaliste, les principes de directionnalité (la finalité), de continuité (le processus ininterrompu), de cumulativité (l'effet cumulatif) et d'irréversibilité (l'impossible retour à un stade antérieur) sont présents. En mettant tous ces principes ensemble, le développement apparaît comme un processus de changement ininterrompu, ayant des effets cumulatifs qui sont irréversibles et qui sont dirigés vers une finalité précise.

Selon G. Rist, « *le développement occupe au sein de l'idéologie naturaliste une place à part car il renvoie à une longue tradition qui s'étend sur la longue durée de l'histoire occidentale* ». Une histoire qui va d'Aristote jusqu'au XIX^{ème} siècle où l'on verra « *le triomphe de l'évolutionnisme social* » (Rist, 1996) où les progrès de la technique et de la science vont devenir les moteurs de la croissance et de sa représentation.

Le développement ne se résume pas à :

- La croissance quantitative d'activités de production (laitière, forestière, manufacturière, technologie...);
- l'amélioration et l'augmentation des infrastructures et des équipements ;
- l'accumulation de réussites économiques individuelles ;
- l'accroissement de la consommation de biens et des services par les individus ;
- l'accès à la modernisation technique et technologique.

L'idée de développement appelle la prise en compte d'autres valeurs que celles liées à l'économie. Elle suppose une vision différente de l'économie dans laquelle ce processus serait au service de l'être humain et non pas orienté prioritairement vers un système d'échange d'objets, de services et d'argent, sans égard à l'épuisement des ressources naturelles et aux déséquilibres des collectivités (Vachon, 1993). Ces exigences portent sur la possibilité pour les individus d'exercer leurs aptitudes, d'être autonomes dans la satisfaction de leurs besoins, d'entretenir des relations de qualité avec les autres, d'établir un équilibre entre les activités humaines et l'environnement physique et de mettre à profit la richesse de l'expression culturelle.

2.1.2. L'approche territoriale du développement

2.1.2.1. Introduction

Les théories du développement se basent sur des principes qui relèvent de la théorie économique. D'abord la circulation constante des échanges favorise l'accumulation, laquelle accumulation est un facteur de la production et de la croissance. D'autres principes se sont ajoutés comme la division du travail, qui est induite par l'accumulation, la production de masse qui est favorisée par la division du travail, le progrès et l'innovation sont aussi des moteurs du développement économique et de la croissance. Autant de principes de base sur lesquels reposent les théories économiques et les théories du développement (Tremblay, 1999).

Ainsi, pendant une longue période, les principes de l'économie élaborés par les premiers théoriciens de l'économie classique, soit Adam Smith (1723-1790), David Ricardo (1772-1823), ont servi de base aux théories du développement économique et du développement tout court, puisqu'à cette époque, le développement est assimilé au développement économique.

Les théoriciens du développement se sont aperçus que les territoires ne se développent pas tous de la même façon et que certains territoires demeurent en dehors du rayonnement du développement. L'approche territoriale du développement a fait son apparition peu à peu avec

la prise de conscience de cette inégalité de la diffusion du développement dans l'espace. Cette prise de conscience s'est élaborée d'abord au plan international, lorsqu'il est devenu évident qu'il y avait des déséquilibres de développement entre les pays du Nord et les pays du Sud. On s'est rendu compte que les déséquilibres se produisaient aussi à l'intérieur des territoires des pays dits développés.

L'émergence de l'approche territoriale du développement constitue pour certains auteurs (Aydalot, 1985 ; Proulx, 2008..) l'avènement d'un nouveau paradigme de développement que certains ont appelé le paradigme du développement par le bas, par opposition à celui du développement fonctionnel ou du développement par le haut (Aydalot, 1985). Dans les pays du Sud comme dans les pays du Nord, plusieurs auteurs (Amin, Friedmann, Perroux, etc.) ont élaboré des théories qui tentent d'expliquer les inégalités du développement dans l'espace et surtout de favoriser le développement des espaces marginalisés. On va essayer de présenter dans ce qui suit quelques-unes des théories qui forment ce corpus théorique du développement régional et qui ont en commun une approche territoriale du développement.

2.1.2.2. Emergence du territoire

Comme soulevé par nombre de chercheurs tels Storper (1997), Veltz (1996), Governa (2007), le territoire est devenu un niveau central dans le capitalisme contemporain. Le concept de territoire a dans un premier temps été utilisé pour définir un espace sur lequel s'exerçait une autorité ou une juridiction (Courlet et al, 1993). De nos jours, le vocable territoire est de plus en plus utilisé principalement pour désigner le local en référence aux systèmes de production localisée et en opposition avec les systèmes globaux de production (Booth et Jouve, 2005). Le territoire est à la fois :

- un espace économique de référence : ou territoire support : il n'est ici que le support des activités et n'a qu'un rôle passif (Crevoisier, 1996) ;
- un lien de coopération et d'apprentissage collectif (territoire construit) et de ce fait un ressort de la compétitivité des entreprises.

Le territoire est tout d'abord un « *champs de forces* » (Perroux, 1981). Explicitement, il correspond à un champ d'action et de gestion du local où se confrontent les forces en présence mais, dans ces analyses, Perroux n'endogénéise pas l'espace-territoire. Il faut attendre des travaux plus récents pour donner au territoire son rôle actif (Pecqueur, 1987, Thireau, 1993).

Pecqueur (1994) assimile le territoire à une entité économique, ainsi l'identité sociale et culturelle qu'il recèle souvent peut être utilisée comme une valeur économique. En revanche, V. Thireau (1993) considère qu'un territoire doté d'un développement propre naît de la confrontation des forces en présence au sein des sphères productive, sociale, spatiale et politique. Thireau met l'accent aussi sur la dimension historique du territoire.

Certain auteurs considèrent le territoire comme un « Dispositif Cognitif Collectif » qui permet de comprendre les processus de création de valeur et de coordination (Colletis et Pecqueur,

1996). Ces phénomènes d'apprentissage entre les acteurs mettent en exergue la notion de bien commun plutôt que l'aspect collectif du territoire.

Le territoire est également un espace de gestion de l'instabilité, de l'incertitude, des contradictions nationales et internationales. « *Au déclin des politiques nationales de régulation et en l'absence de mécanismes d'ajustement de niveaux d'intégration suffisants, répondent des régulations locales différenciées* » (Colletis et Pecqueur, 1993). Deux types de territoires apparaissent alors : certains territoires sont mis en concurrence sur la base d'une offre de facteurs à caractère quantitatif ; d'autres territoires s'appuient sur la valorisation du patrimoine et des ressources locales. Pour ces auteurs, le territoire est ainsi considéré comme une offre de conditions de stabilité par rapport aux fluctuations du marché mondial. Inséré dans une régulation locale, le territoire est producteur de normes et d'ordres implicites qui constituent un cadre. « *Un espace infranational peut générer une offre de spécificité. [...] le principal facteur de différenciation des espaces peut ne résulter ni du prix relatif des facteurs, ni des coûts de transaction, mais de l'offre potentielle d'actifs ou de ressources spécifiques non susceptibles d'être mis en concurrence* » (Colletis et Pecqueur, 1993).

Pour Julien et Marchesnay, « le « local » va s'apparenter au territoire. Celui-ci est un espace géographique dans lequel se dégage une relative homogénéité d'action, favorisé par un « milieu » (hommes, ressources, institutions) favorable à la logique d'action.. » (Julien et Marchesnay, 1997). Ainsi, à la notion de territoire, ensemble de ressources indifféremment mises à disposition des acteurs, certains économistes préfèrent le concept de territoire construit, où l'offre territoriale se différencie par des ressources spécifiques développées par les acteurs eux-mêmes (Zimmermann, 1998). Par ailleurs, selon Rallet et Torre (1995), le territoire ne peut être défini indépendamment de la manière dont il est organisé et « il faut donc traiter le territoire comme une organisation et non comme une entité invisible, [;;;], se pose alors la question de savoir quel est le type d'organisation et quels sont l'attachement et l'engagement de ses membres à son égard pour déterminer sa capacité concurrentielle ». en d'autres termes, on peut cependant observer une tendance générale qui consiste à privilégier une conception dématérialisée des territoires en mettant l'accent sur leur dimension relationnelle.

Le territoire est enfin l'espace politique où se gère la diversité et l'hétérogénéité, sans chercher à les réduire (Veltz, 1995).

En définitive, le territoire apparaît comme une référence socialement et historiquement construite qui donne un sens à l'action économique locale. C'est aussi un lieu de réduction d'incertitude, historiquement constitué de ressources humaines et d'activités économiques diverses qui sont coordonnées par des structures organisationnelles économiques, politiques et sociales (institutions publiques décentralisées ou déconcentrées, milieu associatif, promoteurs...). Cette définition permet de mettre l'accent sur la cohésion géographique, historique, sociale, économique à laquelle s'ajoute une dimension politique.

Le territoire est lié à la société à laquelle il fait référence. Le territoire résulte d'un besoin de stabilité, de cohérence et de référence pour l'action économique. A ce titre, il est institué (il résulte d'un besoin social) et instituant (dans le sens où il dynamise l'action collective et génère des structures de coordination). Le territoire est ainsi une forme d'institution qui participe à l'établissement d'un ordre pour stabiliser les situations et gérer les compromis économiques et politiques entre les diverses forces sociales.

La théorie institutionnelle met l'accent sur l'influence des règles en ce qui concerne le fonctionnement des structures sociales. On verra plus loin la relation étroite entre le territoire et les institutions qui le constituent.

Certaines approches s'éloignent de la conception « spatiale » du territoire, associent le territoire à la production de sens, à un espace symbolique (Di Meo, 1999) partagé, qui peut même, dans une version extrême, ne plus avoir de lien avec un espace géographique et physique, et qui correspond à des objets de tailles diverses renvoyant à des formes de développement enracinées dans le local (Veltz, 1996). Dans cette optique les auteurs se positionnent sur l'idée d'un territoire construit comme Maillat (1996) qui affirme que le territoire ne correspond pas à une unité géographique définie par les pouvoirs locaux, il est défini par l'ensemble des relations marchandes ou non-marchandes, des liens de coopération qui se nouent au niveau local et qui sont l'expression des diverses stratégies et de l'identité des acteurs. Dans la même veine, une lecture en termes de développement endogène (Lucas, 1988) propose que le développement et la diffusion rapide de savoir au sein des territoires ne découlent pas uniquement des synergies passives (aléatoires) et de l'atmosphère industrielle mais sont favorisés par la mise en réseau d'acteurs, entreprises privées et acteurs publics (Scott, 1994).

La géographie économique française pousse plus loin cette définition en estimant que « résultant d'un processus de construction sociale complexe et inscrit dans la longue période » (Pecqueur, 1995), le territoire est « une dimension qui se situe entre l'individu et les systèmes productifs nationaux. Le territoire est alors plus qu'un réseau, c'est la constitution d'un espace abstrait de coopération entre différents acteurs avec un ancrage géographique pour engendrer des ressources particulières et des solutions inédites » (Pecqueur, 1996).

2.1.2.3. Emergence du développement local

2.1.2.3.1. Le contexte économique et l'apparition du local

Le renouveau théorique actuel dédié au concept de territoire fut initié au cours des années 1970. Il se situe dans le contexte scientifique d'une rupture paradigmatique vis-à-vis de la doctrine keynésienne alors dominante en matière de développement (Kaldor, 1957), rupture largement causée par la déception générale à l'égard des retombées réelles générées par les interventions exogènes largement effectuées depuis le début des années 1950 pour lancer la croissance économique selon une finalité de convergence dans le niveau mesurable du développement à travers l'espace (Proulx, 2008).

Après quelques décennies d'expérimentation de cette politique partout dans le monde, il apparut évident que les divers territoires réagissaient de manière inégale aux investissements industriels, à la construction d'infrastructures et d'équipements, à l'exportation, à l'établissement de foyers économiques. Certains pays décollent, d'autres pas. Les pôles ciblés se dynamisent, mais à degrés très variables. Des zones s'industrialisent alors que d'autres demeurent en plan. Des corridors se densifient, des couronnes s'érodent. Et comble de déception, la croissance soutenue ici et là ne génère pas toujours le véritable développement économique, social et culturel. Se pose alors la question de la signification réelle de la politique à l'égard du développement (Seers, 1969).

On constata alors que les conditions endogènes typiquement territoriales jouaient un rôle important pour accueillir et valoriser les interventions de nature exogène au regard du développement. La dotation en ressources, la productivité, la qualité du capital humain, le jeu des acteurs deviennent des facteurs d'intérêt scientifique. Friedmann (1973) proposa de reprendre la bonne voie d'un développement plus égalitaire en misant sur l'interaction, l'apprentissage et l'appropriation collective des territoires. En s'affirmant telle une nouvelle doctrine du développement, sa stratégie relativement radicale de planification territoriale interactive fut dotée d'une philosophie humaniste particulièrement envoûtante (Friedmann, 1979). Cette perspective territoriale est devenue de plus en plus articulée au tournant des années 1980, principalement grâce à l'influence de deux ouvrages marquants, soit l'essai magistral de Friedmann et Weaver (1979) et le collectif édité par Stöhr et Taylor (1981) (cité dans Proulx, 2008).

Cela occasionna par la suite l'intégration de cette préoccupation par la science économique, sous l'angle des différentes théories relatives au développement dans l'espace et milieux innovateurs.

2.1.2.3.2. Le développement local : un nouveau regard sur le développement ***A/ Qu'est ce que le développement local ?***

Selon Bernard Vachon (1993), il y a eu beaucoup de visions et de définitions pour le concept de développement local :

« Ni mode, ni modèle, le développement local est une dynamique qui met en évidence l'efficacité des relations non exclusivement marchandes entre les hommes pour valoriser les richesses dont ils disposent » Bernard Pecqueur. (Vachon, 1993)

« Un processus de diversification et d'enrichissement des activités économiques et sociales sur un territoire à partir de la mobilisation et de la coordination de ses ressources et de ses énergies » Xavier Greffe. (Vachon, 1993)

« [...] le développement local vise à recréer un espace structuré par des pôles, relativement autonomes, capables de négocier avec l'extérieur. L'objectif du développement local est de créer, ou de faire exister à nouveau, un partenaire avec des atouts de négociation dans le jeu économique, social et culturel de la société globale » Jacqueline Mengin.

« [...] le développement local [...] une intervention structurée, organisée, à visée globale et continue, dans un processus de changement des sociétés locales en proie à des déstructurations et des restructurations » DATAR. (Vachon, 1993)

« Le défi le plus important du développement local, c'est sa capacité à changer les mentalités d'échecs et d'assistés à des mentalités d'acteurs sociaux et économiques, à des mentalités de créateurs » Pierre Nardin. (Vachon, 1993)

« Une volonté politique de certains acteurs de changer la situation du territoire sur lequel ils vivent, en entamant un processus et des actions en vue de construire, par leurs efforts conjoints avec le reste de la population, un projet d'avenir à ce territoire, en intégrant les différents composantes économique, sociale et culturelle, en articulation constante avec les autres niveaux de décision » (Centre Concept de Dakar et Djoliba de Bamakou) ».

Dans son livre intitulé « Le développement local : mode ou modèle ? » (1989), l'économiste Bernard Pecqueur pose la question : « le développement local n'est-il qu'un effet de mode provisoire, un transfert de charges sur les PME et les communes ou un repli sur soi ? »

Dans le Dictionnaire de l'urbanisme et de l'aménagement (1988), nous pouvons lire à l'article « développement local » la définition suivante :

Faire quoi ?	Processus de diffusion des effets de la croissance, des innovations et des acquis culturels.
Où ?	A l'échelon local.
Comment et par qui ?	A partir des potentialités locales.
Objectif ?	Accompagner une transformation des structures économiques, sociales et culturelles.
Quand ?	(Pour un concept largement utilisé) dans les années quatre-vingt.
Autrement dit ?	On parle parfois aussi d'auto-développement.

Source : Dictionnaire de l'urbanisme et de l'aménagement, 1988.

La notion du développement local a trois composantes clairement identifiées (Lasda, 2002):

- Une composante culturelle : « c'est la solidarité comme réponse à une agression extérieure. Face à une menace de déclin, de marginalisation, d'exploitation, d'expulsion, de disparition, la population locale s'organise pour réagir et par là elle invente même des modes originaux de communication et d'échanges interpersonnels » ;
- une composante économique : « c'est la reconquête de l'outil de travail, la réappropriation et l'exploitation des richesses locales. La population locale menacée d'appauvrissement se met à créer collectivement » ;

- une composante territoriale : « *c'est la référence à un espace consacré pour l'essentiel aux activités agricoles et non-agricoles, et à un mode particulier d'utilisation d'espace et de la vie sociale* ».

Après une recherche bibliographique nous sommes amenés à compléter les définitions du développement local. Le développement local, c'est avant tout une façon de penser, une manière d'aborder la question du développement social, humain, économique et technique en renonçant à ses préjugés. C'est en quelque sorte ouvrir l'éventail du possible. Le développement local, c'est un processus dynamique alimenté par des attitudes axées sur l'action, plutôt qu'un ensemble de procédures prédéterminées et organisées dans une structure fermée. Le développement local, c'est une stratégie dans laquelle les acteurs sont les bénéficiaires. Cette stratégie est mise en œuvre sur des territoires variés où les ressources humaines et physiques sont d'une grande diversité et où les aspirations et les priorités en matière de développement créent des problèmes particuliers (Vachon, 1993). On peut même appliquer des stratégies différentes à une même situation : Les moyens dont disposent les collectivités fournissent des réponses multiples. Ces stratégies sont des processus évolutifs qui demandent à être évalués et réajustés en cours de route.

B/ Origine du concept et étapes d'émergence

Le concept de développement local s'est imposé au lendemain de la seconde guerre mondiale lorsque les pays industrialisés d'Europe et d'Amérique du Nord après avoir pris conscience des écarts croissants qui les séparaient des pays d'Afrique, d'Asie et d'Amérique, ont cherché à expliquer ces écarts et à y remédier. Après les crises des années 1970, le terme fut plus largement utilisé et appliqué dans toute une série d'actions touchant des territoires des pays développés. Par rapport à d'autres termes, ce qui fait sans aucun doute l'originalité du concept, c'est le processus de changement qu'il sous-entend mais aussi sa globalité et sa complexité. L'adjectif local désigne bien entendu un territoire limité (une localité, un milieu, un système) ou interviennent de manière prioritaire des acteurs 'de la base' (Lasda, 2002).

Campagne (1987) distingue les trois courants suivants :

- Le premier attribue l'origine du concept à la notion de l'aménagement du territoire. Cette origine apparaît plus crédible si l'on se réfère à la définition de J. De Lanversin sur l'aménagement du territoire dans laquelle il met en interaction les activités humaines dans un espace régional ou national avec les intérêts individuels et ceux de la collectivité ;
- le deuxième stipule que l'origine du concept du développement local est concomitante aux revendications d'autonomie régionale et au besoin d'affirmation d'une identité culturelle. Ce n'est que plus tard que les dimensions économiques et sociales ont été intégrées ;
- le troisième et dernier courant lie la naissance du développement local à l'idée de corriger les défaillances induites par le modèle productiviste. Le développement

local a émergé pour contrecarrer cela, en s'affirmant comme le moyen conduisant à une maîtrise de l'environnement local d'une part, et une valorisation des ressources locales d'autre part.

C'est vers la fin des années 50 que prend forme la théorie du développement endogène, par John Friedmann et Walter Stöhr (Katalyn, 1997). C'est une approche volontariste, axée sur un territoire restreint, qui conçoit le développement comme une démarche partant du bas, privilégiant les ressources endogènes. Elle fait appel aux traditions industrielles locales et insiste particulièrement sur la prise en compte des valeurs culturelles et sur le recours à des modalités coopératives. Le développement local possède une référence politique et économique qui prend son essor avec les politiques de décentralisation des années 80.

La plupart des théories du développement économique avaient été dominées par le dogme de l'industrialisation. Le progrès économique s'identifiait à l'industrialisation alors que la contribution du secteur agricole au développement était considérée comme secondaire. Au cours des années 50 et 60, les théories qui s'intéressaient au rôle du secteur agricole dans le développement économique soutenaient l'idée selon laquelle le développement des secteurs agricole et industriel doit se faire en parallèle. On constate cependant, que la poursuite d'une telle politique a souvent induit un fort exode rural, notamment lorsque la politique agricole appliquée s'est orientée vers la réalisation de grands projets tels que les projets d'irrigation et la mise en place d'infrastructure (routes, barrages..) favorisant ainsi l'agriculture intensive et impliquant la création des pôles de croissance. L'impact étant une centralisation de l'activité agricole et un faible rôle du local.

Progressivement, il apparaît que chaque société, chaque collectivité locale est appelée à prendre son destin en main afin de mettre en œuvre son propre développement. Le but est d'arrêter le processus de sous développement. Le local apparaît comme une façon de faire gérer la crise par les acteurs locaux, en créant d'autres activités alternatives à celles qui ont été détruites par le jeu de la sélection et de la concurrence (Abdelhakim et Campagne, 1987).

Le passage d'un développement exogène (par le haut) à un développement endogène (par le bas) n'était pas une procédure simple, il s'est opéré progressivement. En France, le développement local est devenu une expression d'actualité, après la loi de décentralisation en 1983. En décentralisant le pouvoir, l'Etat a laissé le monde rural libre de prendre les meilleures décisions concernant l'avenir de ses exploitations. Naturellement, les changements institutionnels réalisés dans n'importe quel pays s'accompagnent d'un changement de la façon de penser des ruraux. Ces derniers ont compris qu'en transformant leur production, ils conserveront plus de valeur ajoutée.

Les Etats prennent des mesures en faveur du développement local et des régions défavorisées par le biais des projets se basant sur les aides financières et les nouvelles techniques. Les projets réalisés vont s'attacher à développer le secteur agricole (car les économies des régions

défavorisées se basent essentiellement sur ce secteur). Les espaces sur lesquels se sont réalisés ces projets de développement local sont des espaces vécus qui ont une identité culturelle et une originalité économique. L'agriculture n'est pas capable de tenir seule le territoire, son avenir est de plus en plus conditionné par la présence d'autres secteurs économiques. La reconstitution d'un tissu ne peut donc se faire en l'absence d'un projet mobilisant les ressources locales et s'appuyant sur des savoir-faire, des traditions et des expériences.

C/ Le territoire au cœur de la durabilité du processus de développement

« Le système territorial est formé par l'arrangement des relations entre les lieux et les acteurs de l'espace considéré, pris dans leur environnement. Il est explicable par une totalité qui l'organise » (Eckert, 1996).

Dans l'Encyclopédie de Géographie (1992), le concept de territoire défini comme étant *« tout groupe social (au sens le plus large qui soit, y compris un groupe économique ou politique) a pour objectif général d'assurer sa reproduction au cours des temps. Pour ce faire, il s'approprie et façonne une portion plus ou moins étendue de la surface terrestre. Le territoire peut être défini comme la portion de la surface terrestre appropriée par un groupe social pour assurer sa reproduction et la satisfaction de ses besoins vitaux. C'est une entité spatiale, le lieu de vie de groupe, indissociable de ce dernier... »*.

On retiendra que le territoire est un espace géographique, une 'entité spatiale', dont la délimitation est liée à des caractéristiques qui peuvent être variées : environnementales (relief, climat, biodiversité spécifique...); culturelles (histoire, traditions...); économiques (bassin d'emploi, système de production local...) ou encore administratives (espace de projet). Cette délimitation dépend de l'objectif visé par les acteurs qui construisent ou délimitent ce territoire : mise en valeur d'un espace particulier au sein d'un paysage ; l'amélioration des compétences des ressources humaines ; mise en commun de moyens de production ou encore d'infrastructures socioculturelles...

La durabilité du développement pose la question des actions à entreprendre par les acteurs et des processus à mettre en œuvre : quelles sont les mesures envisagées pour concilier simultanément des objectifs économiques, environnementales et sociaux ? Il s'agit d'une approche active, censée orienter les mutations qui conduisent un processus de développement. A l'échelle territoriale et pour les politiques d'aménagement de celui-ci, le développement durable consiste *« à insister sur la valorisation des ressources endogènes (physiques et humaines) dans une logique de gouvernance locale »* (Ayong-le-Kama – CGP, 2005 in Rey-Valette et al, 2006).

L'introduction de ce vocable « territoire » est au cœur de la problématique de développement durable et ouvre une augmentation de niveau de contrainte et à une difficulté accrue de réalisation de ce concept.

Selon G. Benko (1995), la réflexion sur le développement territorial ne peut faire l'impasse d'une réflexion en termes d'efficacité et d'équité. Le territoire est considéré comme le lieu

privilegié d'expérience de développement durable. C'est l'hypothèse sous-jacente du projet de loi sur l'aménagement et le développement durable des territoires « *La politique d'aménagement et de développement durable du territoire vise à permettre, au sein d'un ensemble européen cohérent et solidaire, un développement intégrant le progrès social, la protection de l'environnement et l'efficacité économique en créant des conditions favorables à l'emploi, en accroissant la justice sociale, en réduisant les inégalités territoriales, en préservant les ressources et les milieux et en renforçant la coopération entre l'Etat, les collectivités territoriales, les organismes publics et les acteurs économiques et sociaux du développement* » (Article 1, in Benhayoun et al., 1999).

Guy Di Méo (1998) a retenu, lors de son analyse du concept territoire et territorialité, deux éléments constitutifs majeurs de ce concept : sa composante espace social et sa composante espace vécu.

«...l'espace social qualifie des lieux de la biosphère tissés par l'entrelacs des rapports sociaux et spatiaux. Il s'agit donc de l'identification d'une nouvelle fibre, à la fois spatiale du social et sociale du spatial, décryptée par le moyen d'une démarche qui objective des rapports dûment répertoriés et analysés par le chercheur, géographe ou anthropologue ».

Le concept d'espace vécu exprime « *le rapport existentiel forcément subjectif que l'individu socialisé (donc informé et influencé par la sphère sociale) établit avec la terre. Il s'imprègne de valeurs culturelles reflétant, pour chacun, l'appartenance à un groupe localisé. Sa connaissance passe par l'écoute des acteurs, par la prise en compte de leurs pratiques, de leurs représentations et de leurs imaginaires spatiaux* » (Di Méo, 1998).

D/ En guise de conclusion

On peut dire que le développement local est une notion qui implique la présence d'un espace spécifique, d'une population qui habite dans cet espace (acteurs locaux) et de ressources locales. Cet espace est bien le territoire rural. Il doit satisfaire les conditions suivantes : être assez restreint pour que les phénomènes économiques et sociaux y soient maîtrisables, mais de dimension suffisante pour que des processus d'articulation entre les activités puissent y apparaître (Campagne, 1994).

On remarque que le contenu du concept du développement local renferme les idées de globalité, d'autonomie, d'indépendance, d'initiative territoriale, de valorisation des ressources locales, de participation de la population locale, de territorialisation de la production et des échanges. Ce développement est adapté à chaque territoire, il doit être « global et endogène », c'est-à-dire partir des potentialités, des moyens et des besoins locaux et tenir compte de ce qui définit le territoire, notamment son histoire, ses spécificités culturelles et économiques. On signale aussi l'importance de la négociation du territoire avec l'Etat et les autres institutions, ce qui nous mène à évoquer la gouvernance du développement local.

2.1.2.4. Vers une gouvernance du développement local : Le développement territorial

Le développement territorial est aujourd'hui un phénomène largement reconnu dans le monde aussi bien des scientifiques que des praticiens. Cette approche territoriale du développement a largement été appréhendée sous le nom du développement local. Les auteurs se situent l'émergence dans les années 1970, en réaction aux modèles d'analyse classiques, notamment au modèle fordiste, qui ont caractérisé la période des trente glorieuses (Brusco, 1996).

Il nous faut d'abord souligner que l'analyse du développement territorial est imbriquée à celle des tissus productifs constitués essentiellement de PME et selon les termes de Pecqueur (1989), il « *ne peut donc être le fait que de petites unités* ». En effet, la crise du fordisme et le « *retournement spatial* » qui s'en suit (Aydalot, 1986) ont attiré l'attention des chercheurs sur les petites entreprises. Comme souligné par Ferguene (2004), « *dans cette approche territorialisée du développement, fondée sur les acteurs et les réseaux, les PME se voient reconnaître un rôle essentiel* ». Progressivement le mode de développement territorial a été approprié et disséminé dans des contextes d'économies différents, dans les pays de l'Est comme ceux du Sud. Les analyses et les politiques d'action s'appuient alors sur l'exemple des régions dites gagnantes (la Troisième Italie, la Silicon Valley en Californie, mais aussi la Sinos Valley au Brésil) afin de promouvoir l'intérêt de systèmes de production s'inscrivant dans un espace géographiquement restreint, et en mettant en avant l'intérêt des interactions entre entreprises dans l'amélioration des situations économiques des régions et pays (Benkos et Lipietz, 1992). Pour Veltz (2002), cette analyse du développement peut s'aborder de deux façons : par les firmes ou par les territoires. Les firmes à partir de leur structure d'organisation et de leurs stratégies, ont un effet sur le développement du territoire. Abordé sous cet angle, le modèle de développement territorial réinterroge l'existence d'un modèle d'organisation optimal et met en avant l'idée d'une pluralité de trajectoires de développement, grâce à la prise en compte de l'organisation spatiale et de l'organisation industrielle des activités dans une même analyse (Fourcade et Torrès, 2003). Les auteurs s'accordent à dire que les fondements théoriques de cette pensée sont marqués par les idées de Marshall (Marshall, 1906), qui ont été redécouvertes par l'école italienne des districts industriels dans les années 1970 (Pecqueur, 1989 ; Benko et Lipietz, 1992).

C. Weaver, abordant les esquisses d'une doctrine du développement territorial, note que « *le développement territorial signifie simplement l'utilisation des ressources d'une région par ses résidents, pour satisfaire leurs propres besoins. Les composantes principales de ces besoins sont la culture régionale, le pouvoir politique et les ressources économiques* »¹. Suivant le même logique, J. Friedmann² ajoute que chaque collectivité localisée doit pouvoir choisir,

¹ Weaver C., Le développement par le bas : vers une doctrine de développement territorial, in Développement décentralisé : dynamique spatiale de l'économie et planification régionale, ouvrage coordonné par B. Planque, 1983, pp. 79-184.

² J. Friedmann et Weaver C. Territory and function, University of California Press, Berkeley, 1997, 197p.

compte tenu de ses propres ressources, de ses besoins et des objectifs qu'elle s'est fixés, un mode de développement intégrant dans une même logique, les aspects sociaux, culturels, techniques, industriels, agricoles, etc. L'espace culturel garantit l'existence de valeurs communes, susceptibles de dégager une sorte de consensus moral. L'espace politique permet l'égalité dans la participation de tous les membres de la communauté au pouvoir social et politique, à l'utilisation des richesses communes. L'espace économique doit autoriser une juste répartition des moyens de subsistance et ressemble donc des activités productives inter indépendantes.

Le territoire devient ainsi « un facteur privilégié du développement dans la mesure où il inclut les facteurs historiques, culturels et sociaux qui sont à la base de modèles spécifiques d'organisation de la production et de la continuelle interaction entre la sphère économique et la sphère sociale »¹

2.1.2.5. Conclusion

En conclusion, il ressort de cette revue de la littérature sur le développement local que ce concept met l'accent sur l'importance de la valorisation des richesses locales, de la diversification des activités et de l'innovation dans les pratiques. Le développement local s'appuie sur une force endogène, mais nécessite une symbiose entre l'endogène et l'exogène. Il fait appel à une volonté de concertation et la mise en place de mécanismes de partenariat et de réseaux. Le développement local est un projet global qui intègre des dimensions sociales et culturelles aussi bien qu'économiques. En fin le développement local comporte une dimension territoriale formes. Cette forme de développement territorialisée, dans lesquelles les acteurs locaux ou acteurs de base – institutions sociales, pouvoirs publics locaux, associations professionnelles et, surtout, PME – jouent un rôle essentiel (Ferguene, 2003).

Pour comprendre cette forme de développement, les différents auteurs se sont intéressés aux multiples formes d'organisation qui font le lien entre organisation industrielle et organisation territoriale, comme le district industriel, le système productif local, et le milieu innovateur, différents phénomènes faisant appel à des éléments importants en particulier la gouvernance. On verra dans ce qui suit l'importance de ce concept et l'apport des institutions dans l'organisation territoriale.

2.2. Vers une gouvernance territoriale

2.2.1. Notion de la gouvernance

La notion de gouvernance a émergé dans tout un ensemble de discours à partir des années 80 pour désigner des mécanismes, des processus et des instruments d'action permettant de créer une capacité d'action collective en opposition au gouvernement, elle décrit l'ensemble des institutions qui participent à la direction, l'orientation et l'intégration d'un espace politique

¹ Courlet C., Territoire et développement, in RERU n°3, 1999, p. 540.

donné. Au niveau macro-économique, la gouvernance fait son apparition dans le vocabulaire de la Banque Mondiale et trouve son fondement dans un dysfonctionnement croissant de l'action publique qui dicte l'émergence de nouveaux principes et de nouvelles modalités de régulations publiques. Celles-ci consistent à associer à la gestion des affaires publiques des acteurs de toute nature, membres de la société civile, professionnels, citoyens, syndicalistes, au travers des processus de participation et de négociation qui doivent permettre de déboucher sur des objectifs et des projets communs.

La gouvernance a été définie comme le remodelage ou la réinvention de la gestion publique, dans le sens large du terme, pour faire face aux nouveaux défis du développement à l'ère de la globalisation. La gouvernance aborde maintenant les questions reliées aux mécanismes nécessaires à la négociation des différents intérêts dans la société. Elle est de plus en plus perçue comme un concept englobant une série de mécanismes et de processus susceptibles de maintenir le système, de responsabiliser la population et de faire en sorte que la société s'approprie le processus.

Dans un rapport daté de 1995, la Commission sur la gouvernance mondiale définit la gouvernance comme *« la somme des différentes façons dont les individus et les institutions, publics ou privés, gèrent leurs affaires communes. C'est un processus continu de coopération et d'accommodement entre les intérêts divers et conflictuels »*.

Le sociologue anglais Paul Hirst (1997) distingue trois domaines dans lesquels cette notion de gouvernance est apparue : celui du développement économique théorisé notamment par les grandes institutions internationales (FMI, Banque mondiale), celui des relations internationales, dans le domaine de l'entreprise et enfin celui du management public autour de la question notamment du partenariat public/privé. La question de la gouvernance territoriale pose plus spécifiquement le problème de l'action publique dans un contexte de recomposition des territoires et de décloisonnement géographique de l'autorité publique. La gouvernance prend acte de la perte relative de souveraineté des gouvernements nationaux et locaux qui ne peuvent plus prétendre réguler l'ensemble des relations économiques et sociales au sein de leur territoire et ce en raison de l'émergence de nouveaux centres de décision et se veut une réponse à ce que l'on pourrait appeler l'ingouvernabilité des territoires. La gouvernance territoriale comme nouveau mode d'action se veut une réponse au bouleversement complet qui a affecté l'espace non seulement géographique mais aussi politico administratif français depuis une vingtaine d'années posant le problème de ce qu'on a pu appeler l'ingouvernabilité des territoires. Cette nouvelle donne peut s'analyser selon trois grandes dynamiques résultant de divers processus : une fragmentation croissante des territoires, une multiplication des acteurs allant de pair avec une dispersion des ressources et enfin une perte d'une vision commune de ce que doit être le territoire national.

La gouvernance se veut une réponse à une multiplication des acteurs. Au polycentrisme des territoires répond ainsi un polycentrisme des centres de décision. La décentralisation est

évidemment le fait majeur de ce processus puisque l'action publique autrefois dans les seules mains de l'État, grand architecte et visionnaire du territoire conçu comme une gigantesque manufacture se trouve aujourd'hui partagé en de multiples entités qui se trouvent bien souvent en concurrence les unes aux autres, avec on l'a vu des intérêts souvent divergents.

On signale aussi que l'évolution du concept de gouvernance s'est faite du domaine de l'entreprise privée vers la sphère politique (transformation des formes de l'action publique et de la relation entre l'état, le marché et la société civile). Dans la littérature et dans ses formes, l'intérêt de la gouvernance a augmenté simultanément avec la mondialisation et les préoccupations de développement durable.

2.2.2. La gouvernance un nouveau mode d'action publique

Ainsi le polycentrisme croissant des territoires et des centres de décision appelle un nouveau mode d'action publique où il s'agit de fédérer, de mobiliser et de territorialiser à travers la mise en œuvre de nouvelles pratiques fondées sur le partenariat, la mise en réseaux et le projet.

Ce polycentrisme tant géographique que politique (ce qu'on pourrait appeler le décloisonnement des niveaux spatiaux de l'autorité) semble en effet remettre en cause l'idée de gouvernement territorial, tant national que local, qui ne peut plus prétendre réguler l'ensemble des relations économiques et sociales au sein de leur propre territoire : à un territoire en réseau répond un réseau d'acteurs mus par des intérêts différents et donc des visions différentes, voire opposées du même territoire. Cette interaction des acteurs et des territoires est rendue nécessaire, on l'a vu, par le fait qu'aucun acteur ne dispose des moyens nécessaires pour s'attaquer aux problèmes d'un territoire et fournir une vision dominante du territoire qui servirait de référentiel à l'action publique. La gouvernance apparaît donc comme la mise en réseau des différents acteurs dans la perspective d'un projet selon des logiques de partenariat et ce, en vue d'un partage des ressources mais aussi et surtout de la définition d'un objectif commun, d'une vision commune du territoire qui permettra de fédérer, de mobiliser et de territorialiser l'action publique. La mise en réseau se veut ainsi la capacité de mobiliser différentes élites alors que les ressources sont dispersées et de fédérer des acteurs différents afin de partager une vision commune du territoire.

La gouvernance permet alors de rendre compte de l'articulation des régulations, de « *processus politiques et sociaux d'intégration, d'élaboration de projets collectifs, d'agrégation de différents intérêts recomposés et représentés sur une scène extérieure* » (Le Galès, 1995).

On signale aussi que la gouvernance locale n'est pas, comme elle est parfois comprise, le déplacement de quelques prérogatives du haut vers le bas, en donnant plus de liberté et de choix aux acteurs locaux. Il s'agit plutôt de comprendre les mécanismes sociaux et économiques, et de réaménager l'organisation de la chaîne des relations, et des décisions,

pour pouvoir agir avec plus d'efficacité et pouvoir mieux répondre aux attentes des populations locales (Mayoukou et al., 2003).

2.2.3. Les ambiguïtés de la gouvernance territoriale

La gouvernance territoriale pose en effet le problème de la place du gouvernement dans ce processus de recomposition de l'action publique : la légitimité démocratique mais aussi la transparence et la visibilité de l'action publique restent encore largement les points noirs de la gouvernance.

Des débats contradictoires sur ce concept sont apparus. Ils s'accordent sur un constat commun qui est que l'action publique est en crise et que les institutions comptent et ont leur rôle dans la détermination des performances économiques. Ce constat nécessite une transformation qui doit être un processus, une succession d'étapes à travers des acteurs confrontés à un même problème qui « *vont progressivement construire une représentation commune d'une réalité, lui donner un sens, se fixer des objectifs, adapter des solutions sans que rien ni cette représentation, ni ces objectifs, en ce sens- ne soient déterminés à l'avance* » (Calame, 1996). Aussi, les travaux de Balme, Faure et Mabileau (1999) ont mis en évidence que « *la gouvernance se caractérise par sa complexité, l'hétérogénéité et le manque de cohérence de l'action publique locale* » et qu'il est préférable de lui substituer la problématique de la gouvernabilité. En effet, cette dernière met l'accent sur le caractère plus ou moins gérable des situations, ou sur l'aptitude d'une communauté à gouverner. Cela concerne notamment la capacité de maîtrise sur le long terme des problèmes complexes sans pour autant recourir à des solutions simplificatrices ou illégitimes.

L'État français, autrefois grand aménageur, personnifiant à lui seul l'action publique, garant de l'intérêt national se confondant avec l'intérêt général, semble à première vue avoir perdu tout projet territorial en déléguant les questions de développement local aux différents nouveaux acteurs. Pourtant il reste un acteur incontournable des politiques publiques ne serait ce que par sa légitimité démocratique mais aussi par sa contribution indirecte au développement territorial à travers notamment les effets forts de redistribution de revenus et ses différentes politiques sociales qui continuent de jouer en faveur d'une certaine équité socio spatiale. Sa position est même relativement ambiguë puisque, d'un côté il encourage ces nouvelles pratiques de gouvernance qui passent outre les formes traditionnelles de gouvernement à travers l'officialisation des territoires de projet, la promotion de formes de compétition entre territoires avec le passage d'une politique de contractualisation à une politique d'appel à projets, tandis que d'un autre côté il s'efforce de rester présent à tous les étages et de rester le grand organisateur ou architecte du territoire, non plus en fixant les contenus des politiques publiques mais en fixant les règles du jeu et les conditions d'exercice des politiques publiques, contribuant par là même à alimenter les nouvelles formes de régulation.

2.2.4. Pour les pays en voie de développement

Dans ces pays, l'Etat s'est identifié longtemps à son administration. Les progrès de la démocratie font que la voie a été ouverte pour qu'il soit progressivement admis que le rôle de l'administration est d'être un instrument d'application des politiques décidées par les institutions représentatives de la population. Les administrations doivent alors réexaminer leurs rôles et leurs missions. Leurs politiques centralisatrices et sectorielles doivent être reconsidérées pour s'adapter aux nouveaux contextes créés par la décentralisation, par les exigences de la participation à la base.

En ce qui concerne le monde rural, les politiques de développement ne doivent pas être considérées comme un programme émanant uniquement de l'Etat. Cela doit être un phénomène de société et se fonder sur les initiatives des acteurs ainsi que sur la mise en cohérence des multiples projets qu'ils formulent. Une mobilisation effective des acteurs ne peut résulter que d'une appropriation collective des diverses politiques qui soutiendront le développement rural.

En Tunisie, par exemple, le désengagement de l'Etat, dans les années 80, s'est traduit, dans le milieu rural, par un changement institutionnel sous la forme d'émergence et de renforcement des organisations locales modernes pour la gestion des ressources naturelles. On assiste à une nouvelle gouvernance territoriale qui commence à s'installer. Ces organisations locales sont amenées à mettre en place un ensemble de règles adéquates pour la régulation de l'accès et de l'usage des ressources collectives. Il s'agit en réalité d'un nouveau cadre institutionnel qui devrait permettre la mise en place d'une action collective. Les acteurs agissant directement ou indirectement sur les ressources naturelles sont conduits à s'organiser et s'autogouverner pour aboutir à l'émergence d'un processus de développement géré par la communauté (Ostrom, 1990). Mais tout dépend de la relation de rupture ou de continuité entre le nouveau et l'ancien cadre institutionnel. D'autre part, la persistance des institutions informelles (les normes, les coutumes, les traditions) et la résistance des acteurs de l'ancien cadre institutionnel peuvent constituer une contrainte pour l'émergence d'un tel développement (North, 1990).

2.2.5. Quel rôle pour les institutions : L'apport de l'économie institutionnelle

2.2.5.1. Introduction

La définition des institutions rejoint celle de la délimitation du champ de l'économie, notamment quant à la frontière avec la sociologie, qui les considère comme des ensembles organisés qui s'imposent aux individus. Une fois admise la légitimité de l'objet institution pour l'économie, s'ouvre alors la question des méthodes d'approche, qui renvoie à la nature de l'économie des institutions et aux différents courants théoriques (Rey-Valette, 2005).

Les sciences économiques redécouvrent les institutions : vieil institutionnalisme (Veblen, Commons), néo-institutionnalisme (North, Coase, Williamson) et évolutionnisme (Nelson et

Winter). A cette liste s'ajoute les travaux de l'école autrichienne contemporaine qui s'inspirent des lumières écossaises (Hume, Ferguson, Smith) et de son explication des institutions par la main invisible, naissent à proprement parler avec les travaux de Menger, se développent avec la théorie de l'évolution culturelle de Hayek et s'étendent bien au-delà du label autrichien avec la théorie des jeux appliquée à l'explication des normes sociales (Sudgen, 1989)..

Toutes les approches et théories économiques (théorie des droits de propriété, théorie des jeux..) ont en commun de conserver les principales hypothèses du corpus néoclassique : rationalité parfaite et substantielle, raisonnement en terme d'équilibre, optimisation. Les seuls "relâchements" se situent au niveau de l'information qui est considérée comme incomplète et asymétrique et, de manière intimement liée, dans la prise en compte du caractère stratégique du comportement des agents économiques. Dans cette optique, les institutions sont appréhendées comme des dispositifs mis en place par les agents afin de permettre la coordination de leurs actions de la manière la plus optimale possible.

Et pour comprendre l'origine du concept d' « institutions » proposé par North (1991), on peut remonter jusqu'à Adam Smith et sa main invisible, image de l'existence d'un ordre spontané dans l'enchevêtrement des actions des agents économiques. Reprenant la même idée cent ans plus tard dans la théorie de l'équilibre général, Walras (1870)¹ focalisa l'attention sur le mécanisme des prix, et cette théorie attendit les années 50 pour être présentée de façon axiomatique par Arrow et Debreu (1951-1952)². Il existe toutefois des formes de relations entre agents économiques autres que le système des prix : les règles et les principes, les décisions politiques, les actions collectives en constituent quelques exemples, dont l'étude a pendant longtemps été ignorée par les économistes. De ce fait, l'étude de ces formes de relations est devenue l'apanage du droit, de la science politique et de la sociologie.

L'institutionnalisme s'intéresse principalement aux facteurs influençant l'évolution de la société et de l'économie. À ce titre, les analyses proposées par ce courant sont de types évolutionnistes, en ce qu'elles tentent de reconstituer le processus par lequel sont apparues les institutions sociales. Dans cette optique, les auteurs institutionnalistes et notamment Veblen, se sont largement appuyés sur les enseignements de la révolution darwinienne. Veblen applique ainsi la métaphore de la sélection naturelle aux institutions économiques et sociales. Il faut remarquer par ailleurs que l'institutionnalisme rejette catégoriquement les thèses du darwinisme social.

Les institutions sont considérées comme régulant les comportements, comme assurant la sécurité des anticipations, à défaut de laquelle la coopération nécessaire dans un monde de dépendance mutuelle et d'incertitude ne serait pas assurée. On se démarque de la vision

¹ Cité dans (Cot et Lallement, 2006).

² Cité dans (Cot et Lallement, 2006).

contraignante des institutions chez Durkheim et les sociologues. Au contraire l'apport est positif puisque les institutions facilitent les choix.

L'ordre social n'est considéré ni comme le corollaire de l'ordre économique du marché, ni comme spontané ou naturel mais comme le produit de l'action collective, des processus politiques et juridiques par lesquels des droits et des obligations réciproques entre individus sont créés et mis en œuvre. Dès lors l'objet de l'économie n'est plus l'allocation efficiente des ressources mais la réalisation de bons arrangements institutionnels. Ainsi les auteurs insistent sur l'analyse des conflits, notamment entre travail et capital, et surtout sur l'élaboration de compromis comme réponse à ces conflits (Rey Valette, 2005).

2.2.5.2. Institutions et organisations

Les institutions sont surtout faites de croyances collectives et constituent un cadre dans lequel l'action organisationnelle se déroule (Scott, 2001). Elles sont le produit historique des activités et des interactions des personnes et des organisations. Elles sont les repères grâce auxquels une communauté donne un sens à l'action de ses membres. Durkheim était l'un des premiers à insister sur le rôle important que jouaient les systèmes symboliques, les systèmes de croyances et de représentations collectives. Ces systèmes, disait-il, sont des faits sociaux, indépendants des personnes et soutenus par des sanctions. Weber (1924, 1968), de son côté, affirmait que l'action humaine est essentiellement sociale, en particulier « lorsque l'individu qui agit attache un sens subjectif à son action ». Plus récemment, Schutz (Scott, 2001) puis Berger et Luckmann (1967) décrivent le processus par lequel une expérience subjective devient un fait et est intériorisée par les acteurs.

C'est cependant à Selznick (1957) que l'on attribue la paternité de l'école institutionnelle des organisations. On a eu tendance au départ à nommer « ancien institutionnalisme » la démarche de Selznick qui mettait l'accent sur les valeurs, les croyances à l'intérieur de l'organisation et qui parfois institutionnalisent son comportement. Les néo-institutionnalistes étaient surtout représentés par des chercheurs qui allaient chercher dans la société extérieure à l'organisation les influences qui dominent son comportement. Les définitions des institutions comme des idées qui dominent le comportement des personnes et des organisations réconcilient les deux approches, comme l'a indiqué Selznick lui-même (1996). La théorie institutionnelle a alors fait florès. Elle est de plus en plus présente dans les travaux récents en sciences sociales. Les économistes Schmoller, Veblen, Commons et bien d'autres, dont plus récemment North (1991) ont révélé l'importance des institutions pour expliquer les comportements économiques, créant ainsi la nouvelle théorie institutionnelle en économie citée ci-dessus.

Cependant, les contributions les plus importantes à l'institutionnalisme ont surtout été le fait de sociologues, comme nous l'avons évoqué précédemment. Gomez (1996) a également montré comment l'institutionnalisme des organisations a inspiré la théorie des conventions en économie. Et aussi, les sciences politiques ont été fortement influencées par les courants

institutionnalistes en économie et en sociologie des organisations, donnant là encore de puissants cadres de recherche (Peters, 1999).

On constate une mobilisation croissante des approches et des théories institutionnelles en matière d'études organisationnelles, ce qui pour certains correspond à une certaine forme de revitalisation du structuralisme. Sous des formes diverses, ces approches défendent l'idée générale que les organisations sont des entités institutionnellement encadrées et que l'adoption des dispositifs structurels et des pratiques de gestion attendues de leur environnement institutionnel conditionne leur légitimité et leur survie.

2.2.5.3. Les effets de l'organisation institutionnelle

La législation autant que l'attitude des responsables politiques du territoire ont une influence sur le développement touristique territorial. Le sous-système des acteurs publics, en particulier, est constitué de collectivités ayant chacune des missions dans le tourisme. Une attention particulière est donc à porter aux influences du « politique » sur la gestion des destinations.

Comment les collectivités locales peuvent-elles influencer sur les comportements des acteurs privés et sur la croissance du tourisme valorisant le patrimoine ? Et d'autres interrogations découlent, entre autre, des rapports de force déséquilibrés entre les différentes parties prenantes du système destination.

Le concept d'institution que nous mobilisons fait référence aux institutionnalistes américains dont Veblen et Commons représentent les deux fondateurs de ce courant de pensée économique. Pour Commons, l'institution constitue l'action collective qui est plus que « *le rôle et la libéralisation de l'action individuelle, il s'agit de l'expansion de l'action individuelle bien au-delà de l'horizon limité qu'autorisent ces faibles actions* » (Commons, 1931). Ainsi, selon ce courant, les institutions désignent l'ensemble des règles, normes de valeurs qui définissent pour deux ou plusieurs individus le champ des possibles en termes d'action individuelle et d'action collective. Ces institutions sont construites par un processus continu d'interaction entre des comportements individuels et collectifs, d'une part, et le contexte socio-économique dans lequel ces comportements se développent, d'autre part.

L'analyse des institutions a connu un regain d'intérêt depuis les années 80 jusqu'à la moitié des années 90 aussi bien chez les politologues que chez les économistes tels que W.J. Samuels (1989), G.M. Hodgson (1988), E. Ostrom (1991), M. Storper (1995),...

Les institutionnalistes retiennent les dimensions sociales et culturelles, ce qui permet d'expliquer un problème économique en se référant aux secteurs non économiques de la société. Par ailleurs, ils s'intéressent au cadre institutionnel qui fonde le système économique, à ses conditions d'apparition, à ses effets sur le fonctionnement des marchés, à son devenir possible, en d'autres termes, aux règles du jeu. W.J. Samuels (1989) rappelle que le marché est structuré par, opère dans et influe sur les institutions qui l'organisent.

Outre une théorie des institutions, l'économie institutionnelle élabore également, selon W.J. Samuel (1989), une théorie du changement social qui est une approche des institutions sociales à travers l'étude de l'impact des institutions sur la performance économique et sur les processus de changement institutionnel, en traitant les institutions non en tant que données mais en tant qu'humainement conçues et modifiables, volontairement ou non volontairement. Le système économique est perçu comme un système de pouvoirs, comme le lieu d'expression de conflits d'intérêts, et par voie de conséquence, il doit être considéré dans une perspective dynamique et historique. Les institutions ne sont pas neutres dans l'évolution du système économique et elles participent, au contraire, à la vie socio-économique de différentes manières. Les principaux moyens mobilisés, selon S. Krasner (1995), étant :

- La diffusion des informations et les services de conseil et d'orientation économique ;
- la recherche de solutions consensuelles ;
- l'itération et la reproduction des processus, les institutions incarnent une certaine mémoire collective ;
- la mise en cohérence de problèmes d'ordre généraux et plurisectoriels et le lien entre ces problèmes.

Cet ensemble de caractéristiques peut être présenté de façon synthétique comme la capacité de ces institutions à concevoir, à mettre en œuvre et à gérer des programmes d'interventions, mais aussi des financements et des externalités positives pour les activités économiques.

Cependant, depuis le milieu de la décennie 70, émerge un courant dit « néo-institutionnalisme ». Ce nouveau courant envisage le développement et le changement institutionnel comme déterminés par une logique d'optimisation visant à utiliser efficacement des ressources rares. Dans ce cadre, O. Williamson (1994) considère les institutions comme des palliatifs aux insuffisances du marché, et non pas comme des entités économiques dotées d'une existence propre, résultant de confrontations entre forces sociales.

Notre conception des institutions renvoie davantage aux institutionnalistes américains des années 1920 qu'aux travaux de Williamson. Nous considérons que les institutions parviennent à organiser l'action collective par la mise en place de règles et la diffusion de normes (Commons, 1950). Elles interviennent directement dans les schémas explicatifs des phénomènes économiques et jouent un rôle de régulation et d'adaptation dans les périodes de mutations socio-économiques.

L'apport des institutionnalistes pour notre recherche est intéressant pour plusieurs raisons. Tout d'abord, un intérêt particulier est accordé à la confrontation avec la réalité. En effet, « l'étude des institutions et des organisations ne peut se faire que dans un environnement économique et social précis et en évolution, à partir de situations observées et non à partir d'états et d'individus totalement imaginaires, dégagés de tout contexte historique » (Guerrien, 1990). Ensuite, l'économie est définie par les relations qui se lient entre les acteurs économiques, politiques et sociaux et qui conditionnent leur comportement économique. La

coordination ne se limitant pas seulement à une question de prix (Hodgson, 1988 ; Storper, 1995), ou à des contrats entre deux acteurs, l'accent est alors mis sur les diverses formes de coordination (marchandes ou non-marchandes).

Afin d'appréhender la réalité, l'association d'une analyse territoriale à une démarche institutionnaliste, nous paraît indispensable.

2.2.5.4. Rôle des institutions dans le processus de développement

Le développement et la croissance des systèmes économiques sont reliés aux institutions. Ce sont les lois, les contrats, le pouvoir administratif et politique qui sont déterminants des coûts de transaction. North (in Barrère et al., 2005) part d'une observation empirique simple : l'Amérique du Sud et l'Amérique du Nord connaissaient avant la colonisation des niveaux de développement fort comparables alors qu'aujourd'hui l'écart entre les deux régions est considérable et continue à croître. Une explication en termes de dotations initiales en facteurs de production est impropre car toutes deux ont des ressources importantes et comparables. La différence proviendrait alors de l'effet incitatif des institutions sur le développement économique. Et celles-ci proviennent d'un transfert à partir des puissances colonisatrices. North montre alors comment peuvent se distinguer ce que nous appellerions deux patrimoines, celui transmis par l'Angleterre et celui transmis par l'Espagne et le Portugal. La première impose un modèle horizontal et décentralisé, le modèle marchand, un modèle qui multiplie les incitations à la recherche du profit par l'innovation et l'économie de coûts. Le second modèle, vertical et centralisé, est un modèle bureaucratique-impérial, un modèle de rente fondé sur le drainage des prélèvements sur le producteur final (Barrère, 2005). Il décourage l'effort productif, privilégie l'économie informelle, source de multiples coûts de transaction.

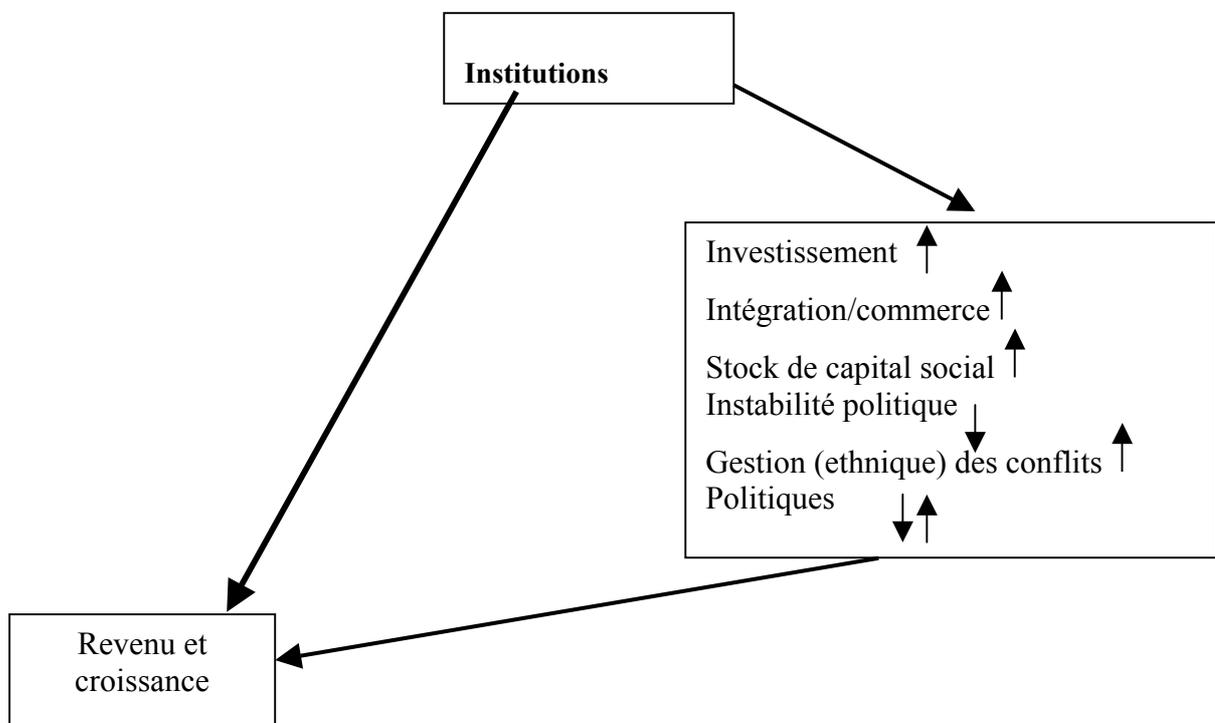
Depuis le milieu des années 80, les économistes ont fortement progressé dans leur compréhension des mécanismes de croissance. Les modèles de départ, qui étaient très théoriques et concernaient une croissance auto entretenue et un progrès technologique endogène, ont été remplacés par des tentatives d'expliquer la grande variété des expériences de croissance économique. Empiriquement, les études ont dépassé la seule recherche de corrélations entre variables économiques, telles que capital humain, capital physique et distorsions de prix, pour aborder les déterminants « profonds » de la croissance, tels que les institutions, la géographie et le commerce (Perset, 2004). Ce même auteur a montré que l'accumulation de capital et la croissance de la productivité (facteurs de croissance) étant endogènes, ne permettent pas d'analyser structurellement la croissance, car les relations de causalité sont incertaines et des relations de causalité inverse possibles. L'équation n'explique pas non plus pourquoi certaines sociétés parviennent à accumuler et à innover plus vite que d'autres. Les économistes ont donc recherché les causes fondamentales sous-jacentes: les déterminants "profonds" de la croissance.

Trois déterminants profonds de la croissance, sont identifiés en particulier (Perset, 2004) :

- La géographie : ressources naturelles et environnement, c'est à dire latitude, navigabilité des eaux, climat...
- le commerce : taille du marché, participation au commerce international ;
- les institutions et le contexte social: système juridique, institutions formelles, institutions informelles...

Les institutions de bonne qualité protègent les droits de propriété, gèrent les conflits, maintiennent la loi et l'ordre, alignent les incitations économiques avec les coûts et bénéfices sociaux et sont les clés de voûte d'une croissance à long terme.

Figure n°3: Comment les institutions affectent la croissance



Source: Jutting, J., in Perset, 2004

Les institutions non efficaces engendrent des coûts de transaction élevés tandis que celles efficaces constituent une stimulation pour la croissance, en créant un environnement favorable à l'accumulation de capital. Un meilleur cadre institutionnel abaisse les coûts de transaction, ce qui permet une allocation plus efficace du capital physique et humain, d'accroître la spécialisation de la production, de développer les marchés et les échanges et d'encourager l'investissement (Rey-Valette, 2005).

D'après Zouari (2006), l'introduction de variables institutionnelles dans l'explication du commerce ou de la croissance montre que les pays qui présentent une organisation plus libérale de leur économie favorisent un ajustement plus souple et plus rapide de leurs

ressources aux changements des conditions extérieures, et de ce fait bénéficient à la fois d'une croissance plus rapide et d'une ouverture au commerce plus forte (les deux effets se combinant d'ailleurs pour se renforcer). C'est ainsi que Anderson et Marcouiller (2002), Dollar et Kraay (2002), se basant sur le fait que de mauvaises institutions accroissent le coût et les risques du commerce extérieur, observent une relation positive entre la qualité des institutions et le commerce international. Sekkat et Méon (2004) montrent de façon similaire que la bonne qualité des institutions (principalement la lutte contre la corruption, l'efficacité du gouvernement et l'état de droit) favorise les exportations de produits manufacturés. D'autres études mettent en évidence une relation positive entre institutions et performances économiques globales (taux de croissance). Un tel raisonnement suppose d'une certaine manière que la liberté économique et le respect de l'état de droit sont des moteurs et des conditions permissives de la croissance et du développement économique (Zouari, 2006).

Zouari suppose que si on prend le cas d'un pays dans lequel il n'y a pas moyen de faire appliquer les contrats (pas de recours possible aux tribunaux en cas de différend) ni de créer facilement une entreprise, dans lequel la liberté de commercer internationalement ou de déplacer ses capitaux à l'étranger est entravée, dans lequel l'intervention de l'administration est systématique et les réglementations gênantes pour l'activité économique (jusqu'à laisser se développer une corruption généralisée), ou dans lequel l'accès au financement est limité du fait d'un système bancaire mal organisé ou trop protégé. Un tel pays se trouve alourdi dans ses réactions aux chocs exogènes, ses agents ne peuvent redéployer facilement leurs activités et les conséquences du choc risquent donc de se propager durablement et profondément, ce qui va aggraver l'instabilité économique.

Les variables institutionnelles économiques (droits de propriété, droits contractuels) ou politiques (qui définissent la structure de l'Etat et le processus politique qui façonne la création et l'exécution des institutions économiques), ainsi que l'indicateur de corruption ont bien un impact sur l'instabilité, et cet impact correspond à la philosophie des travaux déjà réalisés sur l'impact des institutions sur la croissance : de même qu'une meilleure qualité institutionnelle engendre plus de croissance, elle engendre aussi plus de stabilité. Pour résumer, un pays plus consensuel, ayant une meilleure gouvernance publique, faiblement corrompu, plus ouvert internationalement et ayant des institutions financières développées, sera, toutes choses égales d'ailleurs, un pays relativement à l'abri des crises financières ou de change.

2.3. Le patrimoine et la patrimonialisation

2.3.1. Emergence du concept

Emprunté au latin *patrimonium*, il désigne « *l'ensemble des biens et droits appartenant au pater familia. Au cours des siècles sa valeur s'est étendue à ce qui est transmis à une personne, une collectivité, par les ancêtres, les générations précédentes. Aujourd'hui, la notion de patrimoine s'est élargie pour s'étendre à l'architecture populaire, les objets et outils quotidiens, les connaissances et les savoir-faire, les paysages modelés par les activités humaines, et, également, à des éléments comme les biotopes, les ensembles floristiques et faunistiques, constituant ce que l'on appelle le patrimoine naturel* » (Sadorge, 1996).

Explicitons quelques définitions du patrimoine.. « *Le patrimoine est l'ensemble des éléments matériels et immatériels qui concourent à maintenir et à développer l'identité et l'autonomie de son titulaire dans le temps et dans l'espace par adaptation en milieu évolutif. [...] Il n'y a pas de patrimoine en soi, sans relation patrimoniale à un titulaire qui l'investit.* » (Ollagnon, 1984).

« *Le patrimoine, selon la définition la plus large et la plus fréquemment utilisée, regroupe l'ensemble des héritages matériels et immatériels reçu par une génération qui devra, à son tour, en assurer la transmission.* » (Ecole nationale du patrimoine, 1995).

« [...] *le patrimoine d'une collectivité est un ensemble 'd'objets et de produits' auxquels cette collectivité, ou une proportion suffisante de ses membres, attache de la valeur, parce qu'il s'agit de réalités qui témoignent de l'identité de cette collectivité en établissant un lien temporel entre le passé de cette collectivité et son présent (témoignage du passé), et/ou entre son présent et ce qu'elle imagine de son avenir (témoignage projeté).* » (Gadrey, 1994).
« *C'est ce qu'une génération conserve de sa vie pour le transmettre aux générations suivantes. C'est ce qui permet aux générations suivantes de comprendre ce que les générations précédentes ont vécu.* » (Granet-Abisset, 2005).

Selon une définition économique, « *un patrimoine est un bien susceptible, moyennant une gestion adéquate, de conserver dans le futur des potentialités d'adaptation à des usages non prévisibles dans le présent* » (Henry, 1990).

La notion de patrimoine appliquée à un objet naturel figure depuis longtemps dans les textes juridiques. En France, dès 1967, elle apparaît dans un décret relatif aux parcs naturels régionaux. Le contenu officiel de cette notion est donné en 1986 par la publication de l'ouvrage intitulé « les comptes du patrimoine naturel ». Mais au niveau international, c'est en 1982 que la notion de patrimoine de l'humanité a été officiellement adoptée. Inscrire un objet dans un « patrimoine » devient une des conditions préalables de sa conservation. Le patrimoine désigne « *non plus le bien dont on hérite mais le bien constitutif de la conscience collective d'un groupe* » (Nora, 1997).

La notion de patrimoine a connu un élargissement de sens au point de signifier « monument », « mémoire », « identité », et est appliquée à d'autres domaines que la nature. Ainsi la

dimension culturelle est reconnue à la nature et le paysage est considéré comme le produit complexe des interactions entre les sociétés et leur environnement. Trois critères d'identification sont retenus pour définir le vocable patrimoine (Chenane, 2001) :

- Les éléments doivent être hérités des générations précédentes ;
- transmissibles aux générations futures ;
- et constituer un enjeu pour la collectivité.

Chaque processus de patrimonialisation se traduit par la mise en place de règles d'accès, d'appropriation et de gestion des éléments concernés. Cette gestion se place dans le long terme puisqu'elle vise à la transmission entre générations et sous-tend une prise de conscience et une volonté collective d'usage pondéré des ressources (Chenane, 2001). La gestion patrimoniale rejoint ainsi les objectifs de la gestion durable de l'environnement.

L'intérêt du patrimoine, qu'il soit ethnographique, culturel, archéologique, architectural ou paysager et écologique, est d'être le dépositaire de la mémoire de l'humanité dans son processus d'évolution et d'artificialisation de la nature ; dans sa dimension pédagogique, il constitue le repère identitaire de l'être humain ; et enfin, il représente un facteur de relance économique lorsqu'il est valorisé comme matière première du secteur touristique.

En résumé le concept de 'patrimoine' apporte à l'environnement au moins deux notions. Tout d'abord, celle du long terme : il s'agit d'un héritage à transmettre aux générations futures. Cette option conduit à une appréciation différente des avantages escomptés d'activités de production éphémères si elles sont réductrices ou exclusives d'utilisation future. En second lieu, celle de la propriété collective gérée et prise en compte par l'ensemble des citoyens, plus judicieux que la notion d'externalité utilisée par les économistes pour qualifier les biens non appropriés.

D'après ces définitions on remarque bien que le patrimoine renvoie à :

- L'héritage, la transmission ;
- l'intérêt, la valeur accordée par le collectif à un objet, un lieu. Le patrimoine se définit par sa valeur d'exemplarité, d'identité ou de valeur de remémoration. Et comme le dit Greffe « *Un objet devient patrimoine parce qu'il est lourd de sens pour une collectivité et que son existence devient le moyen de symboliser une histoire ou de faire partager des valeurs* ». Par sa valeur historique ou artistique, il a un caractère irremplaçable. Enfin, « *un objet devient patrimoine parce qu'il représente une valeur économique et que sa disparition constitue une perte pour la collectivité locale* » (Greffe, 2003) ;
- la globalité.

Le patrimoine est communément défini comme un bien commun, reçu et à transmettre, auquel une société, un groupe accorde une valeur. C'est l'héritage qu'une société estime digne d'être transmis aux générations futures et c'est ce en quoi elle se reconnaît. Le concept de patrimoine est considéré comme l'émergence d'une construction identitaire de la Société lorsque celle-ci prend conscience de la nécessité de maintenir un élément de son

environnement (naturel, culturel, bâti) en lui attribuant une valeur qui implique la conservation et la transmission de cet élément. Le concept de patrimoine représente, un lien fort entre les sociétés et les lieux qui permet, à la fois, l'identification du territoire et l'identification au territoire.

On se demande ce qu'est le patrimoine collectif ? En effet, si l'on veut pouvoir fonder une approche économique ou socio-économique du patrimoine d'une collectivité, il faut tenter de définir ce patrimoine comme un concept. On commencera par la définition suivante : « *le patrimoine d'une collectivité est un ensemble 'd'objets et de produits' auxquels cette collectivité, ou une proportion suffisante de ses membres, attache de la valeur, parce qu'il s'agit de réalités qui témoignent de l'identité de cette collectivité en établissant un lien temporel entre le passé de cette collectivité et son présent (témoignage du passé), et/ou entre son présent et ce qu'elle imagine de son avenir (témoignage projeté)* » (Gadrey, 1994). Précisons les termes de cette définition :

- « Un ensemble 'd'objets et de produits'... » : cette formulation large englobe à la fois des objets et milieux naturels, des monuments et ensembles architecturaux, des œuvres d'art, des sites voire des paysages, ainsi que des informations pouvant exister sous diverses formes. On pourrait aller plus loin et considérer d'autres patrimoines encore plus 'immatériels' qui ne peuvent être stockés que dans les mémoires de certains membres de la collectivité (tradition orale, souvenir de faits marquants, façon de dire ou façon de faire.).

- « ...auxquels cette collectivité, ou une portion suffisante de ses membres, attache de la valeur... » :

a) ici paraît tout d'abord ('la valeur') le fait, essentiel, que le patrimoine n'est jamais une simple collection d'objets ou de produits, mais une sélection sociale d'objets et de produits, sélection effectuée sur la base d'une valorisation particulière de ces objets par les membres de la collectivité.

b) « cette collectivité, ou une portion suffisante de ses membres » mérite également deux précisions : D'une part la liaison particulière établie par cette définition entre une collectivité et son patrimoine peut s'appliquer à des communautés très réduites, une région, comme à l'humanité entière. La difficulté est dans la possibilité que des non membres attachent eux aussi de la valeur aux éléments en question comme si c'étaient leur propre patrimoine, au point de les conduire à souhaiter intervenir dans la préservation de ces éléments. D'autre part les membres de la collectivité peuvent différer quant à leur jugement sur la grandeur d'un élément ou d'un système patrimonial, de sorte que dans cette collectivité coexistent des agents patrimoniaux actifs et d'autres passifs ou hostiles à l'idéologie patrimoniale.

c)... « parce qu'il s'agit de réalités qui témoignent de l'identité de cette collectivité en établissant un lien temporel entre le passé de cette collectivité et son présent (témoignage du passé), et/ou entre son présent et ce qu'elle imagine de son avenir (témoignage projeté) » : il ne suffit pas que la collectivité valorise certains objets pour transformer ceux-ci en supports

patrimoniaux, tout dépend des justifications de cette valorisation, de cet attachement et de ces liens. On ne peut parler de patrimoine que lorsque les justifications mettent en avant une valeur symbolique par laquelle ces objets constituent des témoignages de l'identité de cette collectivité, que cette identité s'affirme par rapport à des racines historiques.

Le patrimoine constitue une notion complexe qui s'illustre à trois niveaux différents :

- Au niveau familial. Ce sont les biens que les parents cèdent à leurs enfants. Il s'agit du sens le plus banal de la notion et probablement le plus ancien qui introduit la solidarité entre les générations différentes au niveau de la famille ;
- au niveau d'un groupe. C'est l'héritage commun d'une collectivité. Il joue un rôle dans la définition d'une collectivité par rapport à son patrimoine hérité et au devoir de le protéger et de le transmettre ;
- au niveau de la société humaine. Le dernier niveau de la notion de patrimoine et le plus moderne est le patrimoine génétique. Il se définit comme un héritage naturel commun à toute l'espèce humaine.

On peut remarquer dans la définition la relation entre les différentes générations, soit au niveau de la famille, soit au niveau de collectivité, soit au niveau de la planète. La solidarité entre les générations différentes constitue un préalable pour nos sociétés et le rôle du patrimoine est fondateur.

Le patrimoine représente comme on le constate une notion complexe. On peut considérer que sa complexité s'analyse selon deux axes : premièrement, la notion de patrimoine recouvre des réalités différentes, perdues dans le temps et deuxièmement, constitue une notion dynamique en transformation. Dans plusieurs pays du monde occidental on peut dire qu'on est en train de réaliser une transition importante autour de la notion de patrimoine. On passe d'un patrimoine plutôt familial transmis de génération à génération à un patrimoine collectif, témoin d'une histoire et d'une culture d'une nation ou d'une ethnie ou d'une population : « ...la nation toute entière est responsable de son patrimoine » (Audrerie, 1998).

En outre, le patrimoine touche tous les aspects de la vie quotidienne, ce qui rend sa gestion un processus difficile et souvent il reproduit des conflits entre des groupes sociaux qui ont des intérêts économiques différents.

Quelles sont les critères du patrimoine ?

Le patrimoine peut être classé suivant plusieurs modes de classification. La classification qui peut englober tous les types de patrimoine en deux classes bien distincts est celle qui sera adoptée dans ce qui suit.

Le patrimoine matériel

L'analyse développée par Audrerie (1997) met l'accent sur six critères du patrimoine matériel (naturel ou bâti) :

- Le caractère artistique du site ou d'un monument : un patrimoine est caractérisé par sa valeur artistique.

- Le caractère pittoresque du lieu, du village et du vieux quartier. « *Dans ce critère on peut constater que la notion du patrimoine est limitée à une approche purement visuelle. Une approche qui prend en considération le patrimoine de caractère pittoresque dissocié de ses usages ou de ses fonctions. Le paysage est considéré comme un objet à protéger, déconnecté par les mécanismes socioéconomiques qui le produisent* » (Audrerie, 1997).
- La dimension historique du lieu : Ces lieux sont définis comme patrimoine local, national ou mondial grâce aux événements historiques, mises à par les autres caractéristiques du lieu et leurs valeurs pour la population locale.
- Le caractère légendaire du lieu : « *Les lieux 'légendaires' constituent des lieux particuliers auxquels se sont rattachées des vieilles traditions ou des souvenirs folkloriques. La protection de ce groupe d'espace joue un rôle important pour les sociétés locales qui sont liées avec ces traditions* » (Audrerie, 1997).
- Le caractère naturel : Cette caractéristique englobe les lieux d'une valeur de faune ou de flore ou d'une richesse minérale particulière.
- Le caractère architectural ou monumental intéressant.

Le patrimoine immatériel

La définition du patrimoine immatériel est apparue récemment, rendant le concept plus complexe. Le patrimoine immatériel est devenu le terme technique utilisé par l'UNESCO pour désigner le domaine du patrimoine culturel. Dans le cas du patrimoine immatériel on peut distinguer six types de patrimoine en adoptant les définitions de Blake (2001) :

- Le patrimoine populaire. Ce terme a l'avantage de souligner que la culture en question n'a pas un caractère élitiste. Il évoque plutôt une culture contemporaine et urbaine, ce qui exclurait à la fois les formes anciennes et rurales de la culture ;
- le patrimoine traditionnel. C'est une notion centrale pouvant évoquer une culture statique qui n'évolue pas et qui est privée de dynamisme, impliquant un attachement à un passé immuable. Il faut donc y apporter des nuances pour y incorporer l'idée de tradition culturelle vivante et évolutive ;
- le patrimoine vivant. Ce terme ne saurait, bien entendu, caractériser suffisamment le patrimoine considéré. C'est toutefois un élément sur lequel il est important d'insister, étant donné qu'une grande partie du patrimoine considéré est encore vivant et fait toujours l'objet de pratique dans les communautés culturelle qui le créent et le maintiennent et qu'un objectif central de la sauvegarde est d'assurer sa perpétuation. Il contribue aussi à dissiper les idées selon lesquelles le patrimoine traditionnel serait par définition un patrimoine « mort » ;
- le patrimoine oral. Une grande partie de la culture considérée fait l'objet d'une forme orale d'expression et de transmission. Toutefois, il ne rend pas compte de toute les formes culturelles traditionnelles et devrait par conséquent être utilisé concurremment avec d'autres termes qui, réunis, donneraient une idée complète du patrimoine culturel considéré ;

- le patrimoine de propriété culturelle et intellectuelle. Il est évident que ce terme est destiné à établir un lien entre la question de la protection et les aspects économiques relatifs au contrôle et à l'exploitation de cette propriété (et, par extension, à l'adaptation des droits de propriété intellectuelle pour sa protection). En conséquence, il n'y a pas lieu d'en recommander l'emploi dans un texte qui ne vise pas à créer une forme *sui generis* de protection inspirée par la réglementation de la propriété intellectuelle. Le terme de « propriété » soulève lui-même des problèmes intrinsèques quand on l'applique à un aspect quelconque du patrimoine culturel.

Les critères de la convention patrimoniale :

Un élément ou un objet devient patrimoine sous l'effet d'une convention. Comme l'écrit Léniaud (1992) un objet rentre dans le patrimoine dès qu'il perd sa valeur d'usage pour se voir affecter une valeur patrimoniale, au terme d'un processus d'adoption, qualifié par les uns d'appropriation et par les autres d'assomption des monuments. Ce mouvement d'entrée dans le patrimoine est effectué par des médiateurs, au premier rang desquels l'Etat, sur la base de plusieurs critères précis (Audrerie, 1997).

Trois critères peuvent être identifiés selon Greffe (2003) :

- Le premier sera celui de communication. Un objet devient patrimoine parce qu'il est lourd de sens pour une collectivité. Son existence devient le moyen de symboliser une histoire ou de faire partager des valeurs. Dans un cas comme dans l'autre, ces sens peuvent différer selon les époques ;

- le deuxième sera celui de scientificité. Un objet devient patrimoine parce qu'il se voit reconnaître au milieu d'autres objets une grande valeur historique ou artistique, un caractère irremplaçable. Ce critère est souvent utilisé, à l'encontre du précédent, pour maintenir le caractère patrimonial d'un objet ou d'un monument alors que plus personne ne voit sa valeur de communication ;

- le troisième sera économique. Un objet devient patrimoine parce qu'il présente une valeur économique et que sa disparition pourrait constituer une perte pour la collectivité. Ainsi des matériaux de valeur et rares, incorporés à un monument ancien, pourront-ils le sauver.

La valeur du patrimoine et ses usages :

Selon Xavier Greffe (2003), le patrimoine possède plusieurs valeurs : Valeurs historique, artistique, esthétique, cognitive, sociale, marchande.

Le patrimoine apparaît comme un enjeu pour l'avenir, à la fois enjeu économique et enjeu vital pour le bien de la communauté.

Le patrimoine, un enjeu économique : on considère souvent que l'économie porte davantage sur les flux de ressources que sur les réservoirs de richesses. Les biens reconnus comme éléments du patrimoine ne sont que la résultante de valeurs ajoutées et revenus antérieurs mis

en œuvre pour des usages particuliers. A la limite du culturel, ils génèrent des comportements de production, de consommation, d'investissement et de conservation au sens de stockage. Selon l'économiste Dominique Audrerie (1997), leur répartition agit sur le bien-être individuel et collectif.

Le patrimoine n'apparaît plus seulement comme le protecteur de valeurs personnelles ou collectives. Il est directement à l'origine de valeurs :

- Le patrimoine trouve une valeur d'usage du simple fait qu'il procure une certaine forme de satisfaction. La visite d'un monument ou d'un musée, la découverte d'un site naturel, une promenade dans un quartier ancien, autant d'éléments qui attribuent une valeur directe aux biens patrimoniaux ;

- il a été constaté que l'absence de patrimoine en tant que repère ou témoin est un facteur de malaise (Audrerie, 1997). La présence patrimoniale est réellement un facteur d'équilibre, son absence se fait directement sentir. L'absence de patrimoine a un coût social dont la société entière supporte la charge, accéder au patrimoine et vivre au contact d'éléments à caractère patrimonial sont des composantes normales de la vie ;

- à cela il faut ajouter une valeur indirecte liée aux biens et services qu'induit la fréquentation du patrimoine par un public : commerces, restaurants, hôtelleries, structures d'accueil et d'accompagnement.. Même s'il est difficile de quantifier avec exactitude l'importance de ces flux, ils sont à la fois très divers et source de revenus dans l'économie ;

- la propriété d'un bien patrimonial reconnu peut apporter un agrément fort. Les collectivités sont de plus en plus soucieuses de faire labelliser leur patrimoine. Cette forme de propriété est en quelque sorte une reconnaissance ou au contraire l'ancrage dans une longue tradition.

Le patrimoine, un enjeu mondial : l'avenir du monde est une préoccupation majeure en cette époque. L'attention portée au patrimoine est manifeste. Des rencontres, des colloques sont organisés pour définir des mesures et assurer la permanence de ce patrimoine. Le droit international a répondu par la notion de patrimoine commun de l'humanité. Cette notion renvoie à l'idée d'héritage à transmettre de génération en génération, cette richesse étant commune à l'ensemble des générations de la planète. L'importance de certains monuments ou de certaines œuvres. Leur conservation ne dépend pas de la seule volonté de ces états. La communauté internationale tout entière se sent concernée.

Nécessité de la gestion du patrimoine :

Selon Audrerie (1997), les mécanismes et la fonction du patrimoine au niveau moral se résument en quatre points essentiels :

- Le rôle du patrimoine comme protecteur des valeurs. Le patrimoine, principalement en période de crise, constitue un outil capable de garantir la cohérence et la cohésion de nos sociétés. On peut considérer qu'il apparaît aujourd'hui comme une réponse aux grandes attentes de notre époque. On s'adresse souvent à l'histoire pour chercher les réponses ou les

orientations aux dilemmes actuels. C'est pourquoi on a besoin du patrimoine pour un meilleur fonctionnement de notre société actuelle ;

- le patrimoine constitue une forme de solidarité entre les membres d'une collectivité. Les collectivités et les groupes sociaux sont mieux organisés pour assurer responsabilité commune de la sauvegarde du patrimoine. Ce patrimoine peut être matériel ou immatériel et sa protection constitue un rôle important. Il s'agit souvent du point de référence pour l'existence et les activités d'une collectivité ou d'un groupe social ;

- le patrimoine est une forme de solidarité entre les générations différentes. Le patrimoine engage le devoir d'une génération de le sauvegarder et de le transmettre à la suivante. La génération actuelle n'a pas la propriété du patrimoine, elle l'emprunte et elle a la responsabilité de le rendre, le moins dégradé possible, aux générations futures. Cette responsabilité assure la solidarité entre les générations différentes, qui apparaît comme un ingrédient fondamental pour une fonction cohérente des sociétés actuelles ;

- la limitation des droits de propriété individuelle au nom de l'intérêt public. L'Etat intervient de plus en plus dans la gestion du patrimoine. Le droit de propriété individuelle du patrimoine est mis de plus en plus en question. Les collectivités et les sociétés locales demandent un contrôle sur le patrimoine qui constitue pour eux un héritage commun et non pas un héritage seulement familial. De même, le patrimoine est de plus en plus considéré comme un héritage mondial et sa sauvegarde constitue un enjeu universel.

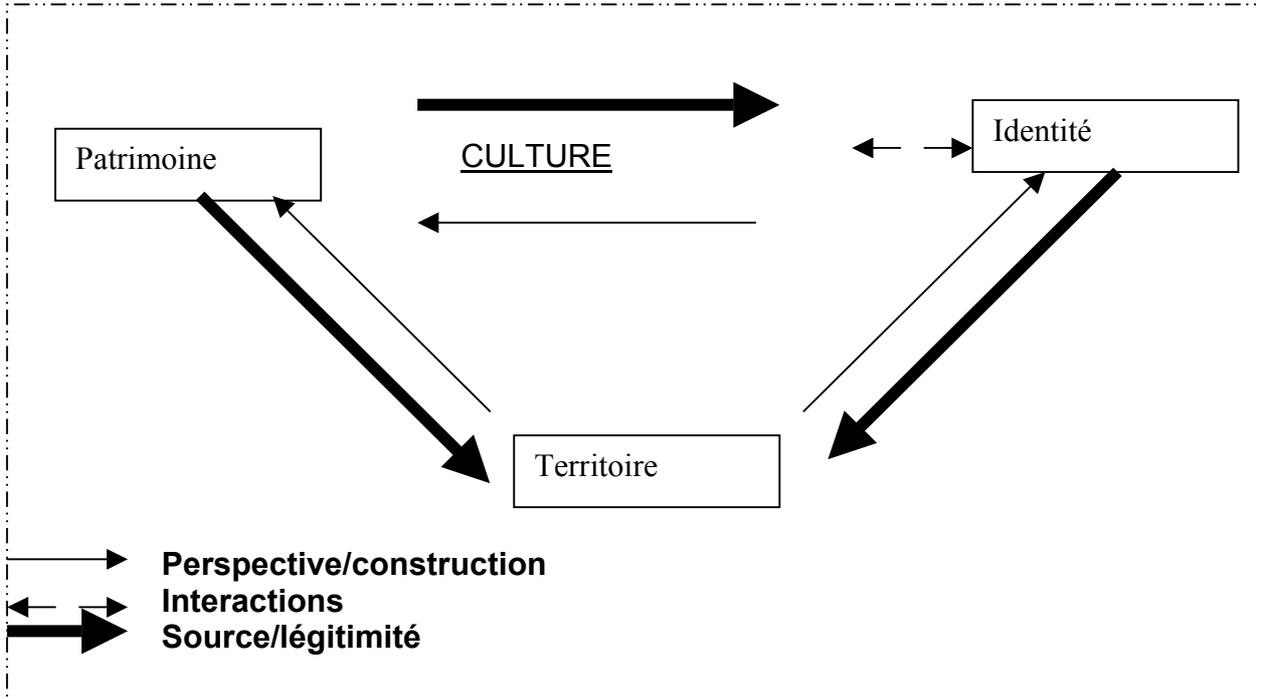
Les pays développés font des efforts importants pour la conservation du patrimoine tant matériel qu'immatériel. Traditionnellement la conservation, la protection et la restauration des monuments s'effectuent sur le terrain de sites, de monuments et œuvres d'arts et dans les réserves des parcs naturels. Actuellement on peut constater une nouvelle tendance importante pour la mise en valeur du patrimoine. Il est souvent proposé de développer des régions par la valorisation des petits patrimoines locaux qu'on peut considérer comme de nouvelles ressources en valorisation (Audrerie, 1998). La mise en valeur du patrimoine paraît la meilleure façon pour sa conservation et sa gestion durable.

2.3.2. Patrimoine et territoire

2.3.2.1. Le patrimoine, métonymie du territoire

L'émergence de la question des territoires en économie a vu le jour pendant les années 80. Les crises économiques et la remise en cause du modèle de développement post fordiste induisent la conception selon laquelle le développement n'est pas uniquement fondé sur la dimension économique. Il mobilise aussi des facteurs d'ordre culturel, social et environnemental, qui vont avoir des effets déterminants sur les acteurs de ce développement, leurs modes d'articulation, ainsi que les modes d'induction et d'utilisation du progrès technique.

Figure 4 : Interaction patrimoine/territoire



Source : Pecqueur B., 2003.

Si la culture peut être considérée comme produit, elle peut aussi l'être comme ressource. Elle s'inscrit dans des éléments immatériels et matériels que constituent de nombreux patrimoines. Permettant à un « *tout de désigner une partie* » ou à un « *contenant de désigner un contenu* », les patrimoines permettent d'identifier et de caractériser les ressources culturelles qui ont contribué à la construction d'un territoire. (Pecqueur, 2003)

Ces patrimoines peuvent être caractérisés par la mise en œuvre d'un double processus. Le premier est celui de la transmission qui permet le passage du patrimoine entre des générations, sur une longue durée. Il est systématiquement accompagné d'un travail de sélection sous l'influence des cultures actuelles, dans le cadre d'un jeu d'acteurs territorialisés. Selon Pecqueur (2003) les usages du patrimoine au regard du territoire se résument ainsi :

- Le patrimoine « *cumul* » (la territorialisation de la richesse) : le patrimoine est, dans sa première acception, un bien hérité du père. Il constitue donc une richesse, individuelle ou collective. Il doit être transmis aux générations futures. Le patrimoine est donc accumulé par une société afin transmettre sa richesse à ses enfants ;

- le patrimoine « *bouclier* » (la territorialisation de l'appropriation) : parce que l'on doit transmettre le patrimoine, celui-ci ne doit pas être altéré. La production patrimoniale est ainsi souvent défensive. On ne peut pas construire ici ou aménager là, car il existe un objet digne d'être conservé pour le futur ;

- le patrimoine « *étendard* » (la territorialisation de la revendication) : la construction patrimoniale s'inscrit délibérément dans des projets de revendication sociale : créer du

patrimoine pour exister, pour revendiquer non pas des retombées économiques, mais sa place dans la société ;

- le patrimoine « lien social » (la territorialisation du 'faire ensemble'). Comme le territoire, le patrimoine joue le rôle de ciment identitaire. « Si l'on veut concevoir un espace géographique signifiant pour l'individu et pour la société (véritable nature du territoire) l'on ne peut se dispenser de lui conférer une valeur patrimoniale » (Di Méo, 1995). Le projet patrimonial consiste donc à créer du discours et des pratiques permettant de fixer des populations dans un territoire par l'intermédiaire de la patrimonialisation.

Le patrimoine est une richesse pour le territoire et est devenu une ressource de son développement. Il est doté de facteurs classiques ou génériques telles que la capacité de travail, le capital mobilisable et les matières premières. Parmi celles ci, certaines peuvent être spécifiques au territoire, permettant d'expliquer la création d'activités nouvelles. Elles sont dédiées à un usage et à un lieu : leur valorisation dépend d'une stratégie de territoire impulsée par une combinaison d'acteurs d'origine très diverse. Du point de vue économique, ce produit n'existe pas ailleurs : on s'extrait de la concurrence, et cela devient constitutif d'une rente. Des processus de marquage des territoires, au sein desquels le patrimoine constitue des repères, délimitent des périmètres susceptibles de procurer des avantages par rapport au marché. Combinés à d'autres produits ou ressources, les éléments patrimoniaux sont susceptibles de s'intégrer dans des « *paniers de biens* » (B. Pecqueur), au sein duquel se forment des valeurs ajoutées issues de la combinaison entre ces différentes ressources.

Le processus de développement correspond dans ce cas à la recherche de spécificités au sein desquels le patrimoine joue un rôle moteur. La patrimonialisation permet l'inscription dans un territoire d'éléments de création d'activités potentielles. Elle va ainsi devenir l'un des facteurs essentiels de développement territorial et d'éventuelles recompositions. Combinée à la fonction de prospective, elle révèle des potentiels de développement. Cette analyse renvoie à un certain nombre de questions nécessitant des approches mobilisant des compétences scientifiques différentes : histoire, ethnologie, sociologie, sciences économiques (macroéconomie et microéconomie), droit, sciences politiques, biologie, géographie. Ces travaux peuvent recouvrir des objectifs situés à différents niveaux : recherche fondamentale, recherche appliquée, méthodes de formation, méthodes d'accompagnement des porteurs de projets.

Les liens qui existent entre patrimoines et territoires peuvent être formulés ainsi : la construction d'un territoire relève de la reconnaissance d'un espace et de sa délimitation. Souvent, dans l'histoire, le paysage, l'urbanisme, l'architecture traduisent dans l'espace certaines idéologies politiques, religieuses. Toute construction identitaire, soit-elle nationale, religieuse, culturelle ou ethnique, a besoin de retrouver des repères spatiaux auxquels se référer. Le patrimoine étant un objet identitaire, il existe des liens étroits entre le patrimoine et les territoires. Dans une perspective historique, l'évolution des processus de

patrimonialisation marque une évolution des rapports entre le patrimoine et le territoire (Chevallier 2000, cité dans Pecqueur, 2003).

Le début des années 80, en France, est fécond en production de nouvelles institutions patrimoniales (mission de patrimoine ethnologique, écomusées...). Ces institutions répondent à la nouvelle demande en patrimoine qui émerge dans les territoires. De nombreuses associations locales de préservation du patrimoine voient le jour. Elles répondent aussi au nouveau sens que prend le patrimoine. Celui-ci n'est plus seulement limité aux monuments dont la valeur historique ou esthétique est décrétée par l'Etat. Les acteurs locaux commencent eux aussi à accorder une valeur patrimoniale à des objets, oubliés par la conservation nationale. Du milieu des années 80 au milieu des années 90, le patrimoine devient un objet qui appartient à tous. Le patrimoine, considéré comme l'affaire de tous, entre dans le secteur marchand : il doit faire vivre les territoires. La volonté initiale de conserver le patrimoine marqueur d'une identité territoriale fait place à des objets de développement. Le patrimoine est considéré comme une ressource du territoire. Au milieu des années 90, la société française est marquée par une volonté de retour aux sources. Les sociétés doivent construire du local, de la tradition... et donc du territoire pour mieux s'inscrire dans une économie globale, mondialisée. (Pecqueur, 2003)

2.3.2.2. Le patrimoine, levier de développement et source de création de richesse locale

Comme on l'a déjà défini, 'le patrimoine' est la somme des éléments matériels et immatériels pour maintenir et développer l'identité et l'autonomie de son titulaire, dans le temps et l'espace, par adaptation en milieu évolutif.

Le patrimoine ne comprend pas donc seulement les éléments physiques (œuvres architecturales, paysages, biens mobiliers et immobiliers..) mais aussi des éléments immatériels (savoir faire artisanaux, traditions locales, image de territoire..). L'ensemble de ces ressources patrimoniales est aujourd'hui le support d'activités économiques importantes : le tourisme mais aussi l'artisanat et toutes les productions liées à l'exploitation des ressources locales spécifiques. Ces activités sont même devenues la source principale de revenu d'un certain nombre de zones menacées par la désertification agricole et/ou par l'effondrement de vieilles industries (Rallet, 2001). Dans tous les cas, elles représentent un facteur important du dynamisme local, en accroissant la valeur ajoutée dans la zone, en créant des emplois, en favorisant le maintien sur place de la population et en accroissant le degré de qualification quand elles impliquent le développement de services élaborés. La valorisation du patrimoine est un élément important de la différenciation des biens et des services pour toute une série d'activités : à tout le moins le tourisme, l'agro-alimentaire, l'artisanat. A côté du tourisme de masse, va se développer un tourisme de découverte et l'agro-alimentaire va se diversifier vers des produits dont la plus haute valeur ajoutée repose sur l'acquisition d'une qualité patrimoniale (labels régionaux..). La valorisation du patrimoine favorise par ailleurs une

diffusion spatiale plus équilibrée du développement. Ce patrimoine n'existe qu'au travers de sa valorisation, et tout territoire a un patrimoine à valoriser, même si ce qui est à valoriser n'a pas la même importance d'un territoire à l'autre. Et donc le développement local est davantage entre les mains des collectivités et des acteurs locaux. La diffusion plus large des ressources patrimoniales rend possible un développement plus équilibré du territoire.

Un autre point mérite d'être signalé, c'est qu'en fait la valorisation du patrimoine n'est pas seulement le support de création de richesse au travers d'activités économiques comme le tourisme.. Elle est aussi un moyen pour les territoires de s'identifier et de s'afficher dans le mouvement de concurrence qui les oppose pour attirer et retenir des activités (Rallet, 2001). D'un point de vue strictement économique, le patrimoine doit servir à construire une image territoriale forte à laquelle s'identifient les acteurs, de sorte que cette image les attire parce qu'elle les valorise tout en les fixant dans le territoire.

Cette démarche patrimoniale est inhérente au concept de développement durable. Dans la gestion des sociétés humaines et des milieux dans lesquelles elles vivent, il apparaît indispensable, si l'on respecte « le principe de responsabilité » ethnique (Passet, 2001) selon lequel chaque génération est responsable de la vie et du développement de l'humanité en devenir, de prendre en compte le *long terme* et l'existence de biens et services sans valeur marchande.

L'identité est au centre des définitions du patrimoine formé par l'ensemble d'éléments qui concourent à sauvegarder l'autonomie et l'identité de leur titulaire et son adaptation au cours du temps. Le savoir-faire d'une société constitue bien un patrimoine hérité d'une génération à une autre. Ce savoir-faire patrimonial tant qu'il se transmet d'une génération à l'autre c'est qu'il a toujours contribué à la résistance de sa communauté.

Le patrimoine est un concept du droit civil qui a été profondément remodelé par son usage dans le monde de l'environnement puis sa formulation dans le droit de l'environnement. Les modifications concernent le nombre et la nature des 'titulaires' de ce patrimoine (les patrimoines communs) et l'insistance mise sur le devoir de transmettre plus que sur les acteurs (générations antérieures).

Le patrimoine, c'est ce qu'on risque de perdre. Mais aussi ce qu'on risque de faire perdre à ses successeurs. La transmission joue beaucoup vers l'avenir, sur le plan éthique du devoir de transmettre.

Le patrimoine environnemental lui c'est un terme paradoxal car il n'est pas du passé mais du présent et surtout du futur. Ce qui caractérise l'environnement comme patrimoine c'est l'écart entre le présent et le futur et l'intense présence du risque et de l'incertitude.

Le patrimoine est une notion de richesse collective qu'on doit faire durer. Cette question de la durabilité et plus précisément de la coexistence des différents 'longs termes' a toujours fait l'objet de débats et d'analyse. En effet ce patrimoine qu'on risque de perdre, et particulièrement le patrimoine naturel, se définit aujourd'hui par les menaces qui pèsent sur lui. On le protège contre des processus ou contre des acteurs.

La gestion durable du patrimoine et sa valorisation sont l'une des composantes principales du développement local qui se base essentiellement sur la valorisation locale de la richesse d'un territoire donné par sa population locale.

Comme on l'a déjà cité auparavant, ce développement est adapté à chaque territoire, il doit être « *global et endogène* », c'est-à-dire qu'à partir des potentialités, des moyens et des besoins locaux, il doit tenir compte de ce qui définit le territoire, notamment son histoire, ses spécificités culturelles et économiques : C'est bien donc la valorisation du patrimoine.

2.3.2.3. Le patrimoine ressource de développement durable

Comment faire de la culture et de la valorisation du patrimoine, un facteur de vitalité et de développement durable du territoire?

Les ressources naturelles et patrimoniales dont dispose un pays sont considérées comme l'élément majeur pour assurer la croissance économique et sociale. Jusqu'à ces dernières décennies, le patrimoine a rarement été pris en compte en tant que ressource nationale tout aussi importante que fondamentale, pouvant jouer un rôle dans le développement. Pourtant, le patrimoine en plus du fait incontestable qu'il constitue une composante essentielle de la particularité des peuples et des communautés et la référence intangible de leur identité culturelle et civilisationnelle, constitue, de plus en plus, un domaine dont l'intérêt économique grandit à mesure que grandit la recherche de ressources économiques nouvelles. Le tourisme culturel, longtemps laissé pour compte par les professionnels et les inconditionnels d'un tourisme de masse tourné volontairement ou involontairement vers les loisirs, et d'un tourisme d'affaires lucratif, est en passe aujourd'hui de prendre une dimension à la mesure de son importance. Lorsqu'on entend parler des nouveaux piliers du développement -surtout dans les pays à faibles ressources naturelles mais au passé important- le tourisme est là pour figurer en bonne place surtout en direction du développement local, c'est-à-dire au bénéfice des populations locales et de leur cadre de vie et de travail. Apparaît alors et se renforce le concept de développement durable.

Le développement durable suppose la prise en compte des populations, de leur spécificité, et de leur savoir-faire, dans tout programme concernant l'amélioration de leurs conditions et la constitution de richesses profitables à eux et au pays.

Lorsque l'on parle de tourisme et qu'on le met en perspective avec le développement durable, c'est à cette interaction entre la population, ses richesses intrinsèques et environnementales et l'attrait qu'elles peuvent exercer qu'il faut penser.

Ce développement relève de la volonté d'apporter des réponses aux trois types de crises actuelles :

- la crise de la perte de sens de l'économie, notamment par sa "financiarisation" ;
- la crise due à la destruction du lien social ;
- la crise de survie à terme des ressources et du fonctionnement des écosystèmes.

Le Développement Durable n'est pas simplement l'addition des trois dimensions du triptyque constitué par la dimension économique, la dimension sociale et la dimension écologique, mais c'est la recherche des éléments qui, de manière transversale, apportent à ces trois crises des réponses qui se complètent les unes les autres dans chacun de ces trois champs. Le Développement durable n'est donc pas un concept fermé, forgé définitivement : c'est une stratégie en formation, notamment en rapport avec l'action.

Cette vision du développement durable a forcément des dimensions territoriales variées. Vu sous l'angle de l'aménagement du territoire, on peut redécliner les trois éléments clés du développement durable. Dans le concept même de l'Aménagement du Territoire, toute une problématique de valorisation de l'activité en fonction des ressources existantes doit être prise en compte, ce qui rejoint l'une des problématiques de Développement Durable.

Dans les pays sous développés, dont le patrimoine archéologique, culturel..., est une composante essentielle de la vie et de l'économie, au vu de sa qualité, de sa quantité, de sa variété, de son importance dans la vie quotidienne des populations, et de son attrait au plan international, la tentation d'en faire un élément moteur du développement durable est grande et justifiée. Mais elle n'est certainement pas exempte de difficultés et de dangers.

Comment en effet réussir préservation du patrimoine et développement durable ? Autrement dit, comment doit-on gérer, de manière économiquement rentable, le patrimoine, mieux le préserver et le promouvoir ? Comment concilier sauvegarde et utilisation économique du patrimoine ?

Les dangers à éviter peuvent être classés ainsi :

- Le premier de ces dangers est la planification hâtive des programmes et des actions. Le patrimoine est un domaine sensible et très fragile. C'est une ressource civilisationnelle et économique non renouvelable. Ne pas être imprégné de cette réalité mène à des issues insoupçonnées, dont la falsification, la perte d'authenticité, voire la perte tout court des spécificités et des caractéristiques ne sont pas les moindres ;

- le second de ces dangers est la falsification de l'histoire. Bien souvent la vérité historique est occultée par les guides ou même par les responsables des lieux. Ceci est principalement le fruit d'une imparfaite connaissance de cette histoire et d'une formation de mauvaise qualité. Ceci est malheureusement aussi le fait de personnes dont l'intérêt mercantile l'emporte sur l'honnêteté intellectuelle. Cet intérêt manifeste ses dangers sur l'économie d'un pays comme à sa notoriété et sa réputation dans le domaine du commerce des antiquités, notamment ;

- le troisième danger enfin est la célébration du modernisme sans frein et de la course au développement, élevé au rang de concept intangible, que les planificateurs de l'aménagement du territoire mettent beaucoup d'énergie à faire admettre. Des sites entiers, parfois de première importance, ont ainsi disparu pour laisser place à un tronçon d'autoroute, à un port de plaisance ou à une construction utilitaire. Des savoir-faire ancestraux, principalement dans les métiers du bâtiment, ont été sacrifiés sur l'autel de la domination du

béton armé et du préfabriqué. Des quartiers séculaires et typiques ont été éventrés pour les besoins d'ouverture d'artères carrossables, dans le but d'assurer un approvisionnement adéquat au-dit quartier et un confort « moderne » à ses habitants. Des lieux de mémoire ont disparu pour faire place à des projets touristiques de second ordre ou à des bâtiments entrant dans le cadre du dé densification des anciens quartiers ou dans celui de la lutte contre l'habitant insalubre.

Que faire donc ?

Selon Touri Abdelaziz¹(2003), trois conditions sont indispensables pour concilier valorisation du patrimoine et développement durable :

D'abord la mise en place d'une structure institutionnelle administrative et de gestion unique qui soit la seule responsable des questions de préservation, de restauration et d'habilitation, et de mise en valeur du patrimoine.

Deuxièmement, la mise en place d'une stratégie et d'une politique dynamique du patrimoine qui doit considérer ce dernier, dans les approches qui lui sont appliquées, comme un tout. Cette politique doit intégrer les dimensions scientifique, technique et économique.

La dimension scientifique et technique devra prendre en compte principalement la recherche, qu'elle soit archéologique, ethnologique, sociologique ou technique. Une parfaite prise en main du patrimoine ne peut se rendre effective sans une parfaite connaissance de celui-ci. Les actions de préservation ne peuvent donner de résultats sans une maîtrise des techniques et des procédés anciens et modernes de la restauration des objets, qu'ils soient mobiliers ou immobiliers. La pérennisation des traditions ne peut être envisagée sans un approfondissement de la connaissance de ces traditions, sans une quête presque permanente des moyens de lui assurer cette pérennité. Il ne faut pas oublier, en effet, que l'une de nos responsabilités majeures réside dans l'obligation morale de léguer aux générations futures le patrimoine que nous-mêmes avons hérité :

La dimension scientifique et technique devra également prendre en compte la formation d'un personnel qualifié, capable de mener à bien les opérations sur le terrain ; une connaissance la plus parfaite possible des diverses compositions du patrimoine, de leurs besoins, des attentes et des exigences pour mieux planifier les actions. Les opérations d'inventaire raisonné sont ici fondamentales ; une planification réfléchie, concertée et rigoureuse, des actions, des activités et des approches ; et enfin l'éducation des générations montantes, en même temps que la sensibilisation des citoyens et des responsables à l'importance du patrimoine et à l'obligation de le préserver.

La troisième condition est l'intégration intelligente de la dimension économique du patrimoine. Celle-ci est aujourd'hui prouvée. Cette dimension économique se décline de plusieurs façons :

¹ Secrétaire Général, Ministère de la Culture, Docteur d'Etat en Art et Archéologie Islamiques de l'Université Paris IV-Sorbonne.

- Sur le plan de la préservation, elle intègre tous les métiers et les savoir-faire de la restauration, que celle-ci intéresse les monuments ou les objets.
- sur le plan de la réhabilitation, le champ est large et très diversifié : les monuments peuvent être réhabilités en galeries d'art, en musées, en centres culturels... comme ils peuvent rester tels quels et être visités comme bâtisses historiques ;
- sur le plan de l'animation enfin, la dimension économique intègre bien tous les métiers de l'animation culturelle et touristique.

2.3.3. D'une conception du patrimoine comme stock susceptible de devenir capital à une conception institutionnaliste

Le néo-institutionnalisme considère les institutions comme un facteur « d'ordre » essentiel : elles définissent les cadres où se déploient les comportements individuels, l'action collective ou encore les politiques publiques (March et Olsen, 1989). Les institutions ne sont donc pas une donnée de recherche : les cadres qu'elles définissent sont évolutifs, leurs formes et modalités dépendent en effet des interactions des différents acteurs.

Les institutions sont caractérisées par deux importants éléments. Premièrement, leur impact sur les politiques ou les actions menées possède une double dimension. Elles distribuent du pouvoir entre les différents acteurs ce qui correspond à leur dimension politique. Elles influent sur les espaces de sens et permettent alors de percevoir et caractériser des problèmes et projets : c'est la dimension cognitive. Deuxièmement, les institutions sont réductrices d'incertitude et facteur déterminant de production et d'expression des préférences des acteurs sociaux.

Le patrimoine constitue un domaine d'action publique pour lequel les institutions peuvent être décrites selon les angles politique et cognitif. Les institutions sont « *des arènes pour des forces sociales en confrontation mais elles sont aussi des collections de procédures standards et de structures qui définissent et défendent des valeurs, des normes, des intérêts, des identités et des croyances* ». (March et Olsen, 1989).

Les institutions jouent un double rôle. Celui de médiation, tout d'abord, elles agissent, en effet, entre l'individuel et le collectif. Elles ont des effets structurants sur la vie politique : elles créent un contexte stratégique, dans la mesure où elles délimitent les actions possibles (elles encouragent certaines actions et en rendent d'autres impossibles). Elles élaborent également des espaces de sens commun : elles fournissent aux individus des procédures qui permettent de penser le monde et de se comporter face aux autres acteurs (elles seraient alors un filtre pour les idées nouvelles). Leur second rôle consiste en la structuration des relations entre acteurs par influence sur la distribution de pouvoir. Les règles formelles et informelles engendrent une répartition inégalitaire du pouvoir aux différentes organisations, attribuant ainsi à certains acteurs des marges de manœuvre plus importantes et plus favorables qu'à leurs voisins.

C'est dans le contexte stratégique déterminé par les institutions que va prendre place, par exemple, la procédure de candidature à l'inscription au patrimoine mondial. Confrontée à des institutions nationales et internationales, la « communauté politique », qui jusqu'alors maîtrisait les actions liées au patrimoine, s'ouvre à de nouveaux acteurs locaux. Les cadres d'action définis par les institutions ne peuvent suffire à expliquer les relations entre acteurs. Les procédures d'élaboration d'action publique mettent également en jeu des échanges non institutionnels. La notion de réseaux aborde différemment les relations Etat-société. Elle permet ainsi la prise en compte du nombre et de la diversité des participants, de la distribution des ressources, de la notion d'intégration aux actions mises en place. La notion de patrimoine, relativement récente, émerge tout juste comme « secteur d'action » au sein de la scène publique. Il mobilise un nombre important d'institutions, mais le contexte stratégique dans lequel il prend place ne lui est pas propre. Les influences extérieures aux institutions sont donc fondamentales. Un réseau est « un groupement ou un complexe d'organisations, liées les unes aux autres par des dépendances en terme de ressources, et qui se distingue des autres groupements et complexes par des différences dans la structure de cette dépendance ». Les réseaux autorisent la multiplication des échanges périphériques et la combinaison de ressources techniques (liées à l'expertise des acteurs) et de ressources politiques (liées à la position des acteurs dans le système politique) tout en assurant une certaine stabilité des relations. Le patrimoine à son tour mobilise plusieurs institutions (publiques et privées). Le nombre de ces institutions est très large, et la distinction entre emplois publics et emplois privés ou entre monuments et musées est importante. Cet exercice reste délicat car les institutions ne comptabilisent pas leurs emplois de la même manière, notamment en ce qui concerne le recours aux personnels temporaires ou saisonniers (Greffé, 2003). En outre, certaines institutions ou services sont à la frontière de plusieurs activités, ce qui complique sensiblement le classement de leurs emplois.

En ce qui concerne le secteur public, on peut trouver par exemple :

- Les monuments gérés par l'Etat ;
- les directions régionales ou territoriales ;
- les institutions de formation ou de conservation du patrimoine : instituts nationaux, centres de hautes études, instituts de formation des restaurateurs d'œuvres d'art, écoles supérieures.

Dans le secteur privé, les musées sont relativement peu nombreux, il n'en est pas de même pour les monuments. Fin 2000, les monuments classés en France s'élevaient à près de la moitié des monuments protégés recensés (Greffé, 2003). Ces derniers ne sont pas forcément visités et tous ne créent pas d'emploi. La visite est généralement assurée par le propriétaire qui ne se considère pas comme son propre employé et n'en retire pas la rémunération attendue. On peut trouver aussi des associations de propriétaires. On évoque aussi dans le domaine du patrimoine le cas des très nombreuses associations qui œuvrent ou militent pour sa conservation. Certaines sont connues du public, d'autres le sont relativement moins.

On signale également que le patrimoine résulte d'une convention qui attribue ou non une valeur culturelle à un objet, à un monument, à un site... parmi une multitude de productions humaines. Ces choix conventionnels sont eux-mêmes éminemment dépendants de l'histoire, des systèmes de valeurs, des systèmes politiques des pays où ils s'effectuent sous forme de ce qu'on appelle une politique culturelle ou patrimoniale.

Que le patrimoine soit objet de convention n'empêche cependant pas qu'il faille un garant de cette convention et c'est généralement l'Etat par le biais de ses institutions juridiques. Au-delà de principes généraux reposant sur la sélection d'objets, d'ensembles architecturaux, de sites, l'interdiction de démolir et le contrôle des travaux, le système de protection diffère selon la plus ou moins grande division des tâches à l'intérieur des ministères des Etats, leur degré de décentralisation et leur conception du territoire national.

En effet, ce qui joue à travers le phénomène de patrimonialisation c'est un certain rapport, culturellement orienté, au temps et à la mémoire. En conservant un patrimoine, il s'agit bien de soustraire quelque chose aux effets naturels du temps et en le transmettant, de le soustraire à l'oubli. Cependant ce n'est pas l'intégralité de la mémoire qui est conservée mais des morceaux choisis et ceci au terme d'un long processus de légitimation. Ainsi ce qui se transmettra sera une mémoire construite en fonction d'un faisceau de représentations (du beau, du bien, de l'identité...) liées à un lieu et une époque. A un lieu puisque toutes les sociétés n'entretiennent pas le même rapport au temps et à la mémoire, à une époque, car ce processus de sélection n'est pas insensible au temps et à l'histoire qui modifient les valeurs et les représentations.

2.3.3.1. L'assimilation du patrimoine au capital

Quand les économistes ont été confrontés aux réalités du patrimoine, ils ont commencé par assimiler le patrimoine au capital. Le patrimoine est représenté comme un ensemble de stocks à valeur économique, d'éléments conçus comme ressources économiques. Le patrimoine individuel marchand est géré selon des règles marchandes habituelles. Cela ne pose aucun problème et développe les techniques de gestion patrimoniale : on raisonne sur plusieurs périodes de temps, avec des taux d'actualisation... ce patrimoine, résultat des mouvements et accumulations passées, a une dimension temporelle mais entièrement tournée vers le futur. Le passé est condensé dans le volume de patrimoine présent et son histoire importe peu. Le patrimoine est traité comme stock de capital à valoriser. Le modèle du patrimoine individuel comme capital est ensuite étendu au patrimoine non financier et non marchand des individus, notamment au patrimoine culturel. Le patrimoine dont sont porteurs les individus apparaît comme une source de création de valeur et l'on peut jouer dessus en investissant. L'analyse s'étend encore au patrimoine non marchand public. Quand il s'agit de conserver et que cela a un coût de plus en plus élevé, on fait appel aux économistes. La gestion économique du patrimoine monumental se développe avec ses techniques et normes de calcul économique (des comptabilités, des évaluations, des analyses coût-avantage...). Enfin, le patrimoine naturel

lui aussi sera assimilé à un capital naturel, ensemble de ressources rares dont la reproduction et la valorisation à travers le temps doivent s'inspirer de critères de rendement économique.

Cette intervention des économistes a eu des effets positifs : elle a insisté sur la nécessité d'explicitier les choix publics, toute opération de patrimonialisation ayant un coût d'opportunité, se faisant au détriment d'un autre emploi des fonds publics ; elle a conduit à développer de nouveaux instruments d'analyse (valeur d'option, techniques dévaluation contingente...) (Barrère, 2005). Elle a suscité des débats, certains économistes ne faisant de la dimension économique des patrimoines, notamment naturels ou culturels, qu'une dimension parmi d'autres et appelant à des analyses multicritères alors que d'autres pensaient subsumer l'ensemble des caractéristiques des patrimoines sous leurs évaluations marchandes. Apparurent donc des modèles purement marchands de gestion patrimoniale privée et publique par aménagement des règles et des périmètres du marché pour y intégrer la gestion des patrimoines. A côté de ces marchés de biens patrimoniaux explicites existeraient des marchés implicites par ce que les comportements par rapport au patrimoine expriment des arbitrages coûts-avantages rationnels et des échanges implicites : ainsi les choix d'habitat, de localisation ou de déplacement des individus manifestent l'évaluation qu'ils font de l'utilité retirée de la consommation d'un patrimoine (Barrère, 2005).

2.3.3.2. Le dépassement de la conception de capital

Le de cette réduction du patrimoine au capital, est lié à la prise de conscience de l'existence de nouveaux problèmes. La question du patrimoine resurgit parce que la gestion marchande et privative des patrimoines individuels et la définition des patrimoines comme patrimoines individuels n'est plus suffisante (Barthélemy, 2005).

- La première question nouvelle est celle de la crise de la réduction de la gestion patrimoniale à la gestion individuelle. La théorie économique a depuis longtemps mis en évidence les contradictions possibles entre reproduction des patrimoines individuels, via l'analyse des crises économiques chez Ricardo et Marx, ou entre évolution des patrimoines individuels et dynamique collective (Barrère, 2005). Elle est confrontée aux contradictions entre reproduction des patrimoines individuels et reproduction des patrimoines collectifs, parce que celles-ci prennent une ampleur qui remet en cause la reproduction globale des systèmes économiques.

- La deuxième question nouvelle est celle de l'importance croissante d'objets patrimoniaux par nature collectifs, et donc de la définition des titulaires des patrimoines. Qui doit être désigné comme titulaire des patrimoines que constituent la terre, l'art, le paysage, voire les traditions ? Aussi le patrimoine que représente la terre dans toutes ses dimensions, de ressources économiques mais aussi de support du paysage, voire d'un mode de vie, de la ruralité, doit aussi rentrer dans la gestion sociale.

- La troisième question est celle de la crise de la réduction de la gestion patrimoniale à la gestion marchande. De nombreux patrimoines posent problème parce que leur gestion directement marchande est impossible ou insuffisante par rapport aux objectifs que se donnent des collectivités humaines. Le patrimoine échappe en partie au marché mais l'analyse économique doit le suivre, le poursuivre au-delà du marché et du capital.

- L'analyse du patrimoine s'élargit alors en direction des institutions. D'autant que, comme le montre Granovetter (2000), ce qui est le plus marchand, le marché, est lui-même une institution historique, construite et transmise. Et ce marché a des pré conditions, comme le confirment avec éclat les processus contemporains de construction sociale du marché dans les pays anciennement planifiés : règles juridiques, institutions de police et de justice, garantie des contrats, confiance, conventions.. On retrouve aussi les préoccupations de Marx Weber (1995) dans ce mouvement vers une conceptualisation du patrimoine donnant une place de choix aux institutions.

2.3.3.3. Une conception institutionnaliste du patrimoine

Cela conduit à ne pas limiter le patrimoine à sa dimension de capital et stock de ressources économiques, mais à ajouter la dimension patrimoine-institution. Le patrimoine est alors défini comme « *un ensemble, attaché à un titulaire (individu ou groupe) et exprimant sa spécificité, ensemble historiquement institué d'avoirs transmis par le passé, avoirs qui sont des actifs matériels, des actifs immatériels et des institutions* » (Barrère, 2005).

Le même auteur distingue de cette conception deux grands avantages :

- Elle intègre deux catégories hétérogènes, celle d'actifs matériels et celle d'institutions. Alors que traditionnellement l'analyse économique traite ces deux catégories comme relevant de deux champs différents, d'un côté la théorie du capital, de l'autre la théorie des institutions, ses développements récents expriment le besoin de lier les deux champs. Les performances en matière de croissance économique et développement, par exemple, ne peuvent être étudiées seulement comme la conséquence d'un niveau donné de capital, mais aussi d'institutions données ; inversement l'effet des institutions ne peut être séparé des conditions de l'accumulation matérielle. Quant aux actifs immatériels (les savoir-faire..) ils sont intermédiaires entre actifs matériels et institutions ;

- elle offre un point de vue plus général que celui que donne la catégorie de capital. Celle-ci se réfère en effet à une forme marchande du patrimoine, mais ce dernier n'a pas que des formes marchandes. L'analyse du patrimoine permet, là, d'intégrer les diverses formes du patrimoine, marchandes et non marchandes et donc de traiter des relations entre ces deux formes.

La notion de patrimoine, en ré-introduisant le poids de l'histoire, permet de comprendre les limites et les formes de l'adaptation dynamique des institutions et la diversité de leurs formes pour réguler des problèmes de nature analogue (Barrère, 2005). Plus largement enfin, le

changement de paradigme permet d'étudier la dynamique de la relation patrimoine-développement et ses effets sur les dynamiques sociales.

Cette dimension 'patrimoine institutionnel' a bien été explicité par Barrère et Barthélémy (2005) sur le patrimoine de la Haute couture et la mode de luxe française. Ce patrimoine est avant tout un patrimoine de savoir-faire, le savoir faire de l'artisanat de luxe fondé sur la connaissance des savoir-faire et la maîtrise d'opérations techniques complexes transmises par apprentissage. Mais c'est également :

- Un patrimoine institutionnel national, celui de la société française, société marquée par une faible part du marché par rapport à celle d'un Etat fort et centralisé, capable de définir les normes ou de les influencer, y compris en matière de mode ;

- le patrimoine institutionnel du secteur, un patrimoine mésoéconomique, qui inclut différents éléments. La Haute couture a tué la confection française de qualité pour ne pas avoir de rival sur le marché français et ne pas risquer de tenir son image. Elle a créé de puissantes institutions professionnelles. Elle a initié le mécanisme de licences qui permet de vendre le nom et d'étendre les productions avec un faible investissement ;

- un patrimoine d'organisation institutionnelle microéconomique. Jusqu'à Worth¹, le tailleur ou la couturière travaille en liaison directe avec la cliente, en particulier pour la définition du produit. A partir de Worth il y a rupture de la subordination aux désirs du client, le modéliste devient indépendant et est chargé de la conception du produit. On passe d'une relation de servuction avec domination du client à une relation d'indépendance avec domination de l'offre. La femme devient simple consommatrice. Le modéliste devient artiste souverain et non plus seulement artisan.

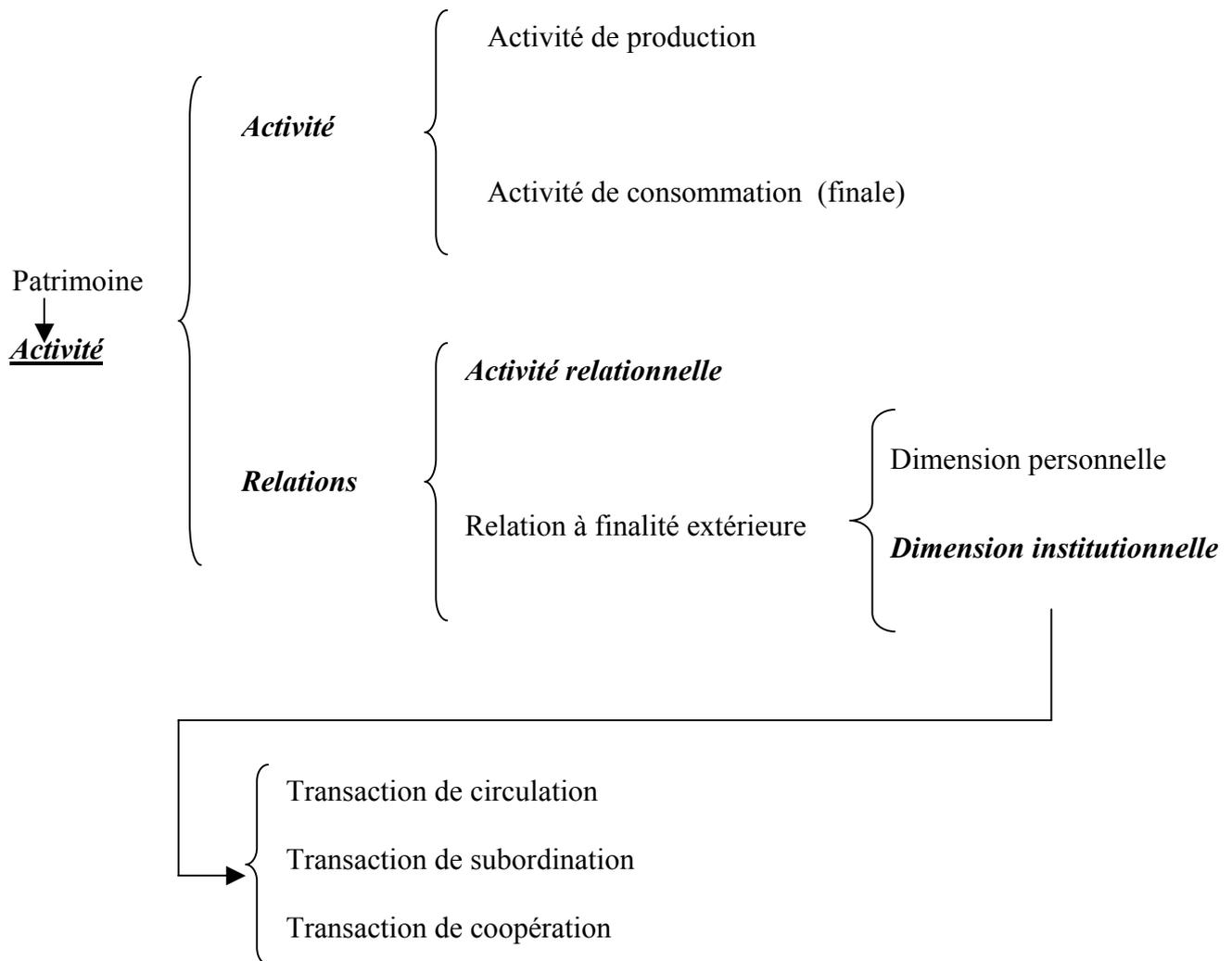
B. Billaudot (2004) a schématisé cette relation patrimoine-institutions comme suit : il part du fait que le patrimoine est générateur d'activités (externalités), génératrices :

- d'activité de production : Sa finalité est de mettre la ressource à la disposition d'une autre activité. Toute activité de production réalise un produit qui n'a ce statut que s'il est converti en ressource, cette conversion produit/ressource étant réciproque.

- d'activité de consommation

¹ : Charles Frédéric Worth : Un Anglais qui invente la Haute Couture Parisienne ou « couture-crédation ». Il a introduit la plupart des innovations qui ont caractérisé la haute couture : l'identification d'un créateur (souvent masculin) avec une marque, soigneusement protégée de la contrefaçon ; la présentation chaque année sur des mannequins vivants, d'un certain nombre de modèles exclusifs (confectionnés ensuite aux mesures de chaque cliente) vendus à un prix bien supérieur à leur prix de revient ; enfin, le recours à la publicité.

Figure 5: Interaction patrimoine-institution



Source : Billaudot, 2004.

Sur cette dimension institutionnelle du patrimoine, Barrère et al. (2004) évoquent la notion d'enjeux économiques. Par exemple, les questions de développement local ont été dominées durant la dernière décennie par la figure des districts industriels italiens et par la réussite un peu mystérieuse de ces entrelacs de petites et moyennes entreprises et de réseaux institutionnels et organisationnels spécifiques. Il y entre le partage d'un patrimoine commun, non marchand, formé de cultures, de savoir-faire transmis au sein de familles élargies, de conventions implicites de comportement portées par un groupe. Or cet enracinement s'inscrit dans l'histoire longue. Comme on ne peut remonter le cours du temps, ni imaginer en reconstituer l'ensemble des ingrédients, il faut bien reconnaître que celui-ci encadre et contraint le développement présent : le patrimoine est un des outils analytiques pour intégrer

de l'irréversibilité dans un temps que les économistes ont toujours du mal à penser (Barrère et al., 2004). La logique patrimoniale est donc une logique d'organisation des relations économiques de telle façon que le groupe social concerné organise sa perpétuation générationnelle et territoriale.

L'émergence d'associations de développement «local » dans la région méditerranéenne fait aussi preuve de cette alliance entre patrimoine et institutions et qui n'est d'ailleurs plus à démontrer. Le Réseau Maghrébin d'Associations de Développement local en milieu rural (REMADEL, 2009), récemment créé, annonce que, pour le moment, il a limité à 40, les associations participantes à ce réseau. Il entreprend par ailleurs un recensement systématique de ces associations, qui essayent de mettre en valeur la richesse de leurs territoires, de manière à avoir un état des lieux sérieux de ce type d'organisations, dans les pays du Maghreb. (Campagne et Pecqueur, 2009).

Il faudra sans doute attendre encore pour avoir des analyses qui présenteront les caractéristiques que nous avons abordées et qui soient beaucoup mieux étayées sur des faits. La gouvernance du développement territorial telle que nous l'avons définie est en effet très particulière puisque son objet – un territoire, géré par des acteurs locaux, et basé sur la valorisation locales des ressources territoriales – est très précis et spécifique.

2.3.4. Le patrimoine : valorisation économique, quels outils ?

2.3.4.1. Introduction

La question des relations entre économie et patrimoine est importante de nos jours surtout quand on sait que les nations déploient un budget considérable chaque année à la restauration et l'entretien du patrimoine et quand on connaît l'importance des retombées économiques du patrimoine sur l'emploi et l'industrie du bâtiment.

Un autre aspect des choses concerne les rapports entre patrimoine et tourisme, question à la charnière de l'économique et du déontologique et qui pose notamment le problème de ce qu'on appelle « l'usure du patrimoine » par la fréquentation touristique. Comment concilier la volonté de transmettre un héritage culturel avec la nécessité de rendre ce dernier rentable ?

Le patrimoine connaît un autre critère de valeur que ceux purement historique ou esthétique : le critère économique. Il présente une valeur économique et sa disparition peut constituer une perte pour la collectivité. La valeur que lui donnent les habitants et leurs activités est tout aussi importante. Cette dernière valeur détermine le plus souvent la place qu'il a au sein de la vie urbaine. Dans une réflexion sur la protection et le développement urbain, l'utilisation du patrimoine dans la ville, et on ne parle plus de monument isolé, est au cœur des débats. Si les habitants s'en servent, on rentre alors dans la sphère de l'économique « rentable ». Le patrimoine urbain se doit d'être fonctionnel pour qu'on puisse toujours en tirer un profit même si un changement de fonction s'opère. Le patrimoine constitue la richesse d'une collectivité par les revenus qu'il peut générer.

Ce patrimoine est-il susceptible de donner lieu à une analyse économique ? Et qui apporte à cette approche la compréhension. Selon Barrère (in Fayard, 2003) oui, en effet les économistes mettent en relation patrimoine d'un côté, production, circulation, répartition des richesses de l'autre. Les travaux d'Ollagnon sur les ressources environnementales et notamment ceux de « l'audit patrimonial » traduisent cette notion de la gestion patrimoniale par un processus d'action collective. Ses travaux sur un ensemble de concepts tels que le système d'action, le système qualité, les logiques économiques, écologiques et technico-administratives, les titulaires patrimoniaux et les principes de la négociation patrimoniale sont en parfaite cohérence avec les approches économiques et particulièrement de l'économie territoriale (Ollagnon, 1984).

Pour B. Pecqueur (2002), la ressource comporte une double dimension économique et morale. La première s'inscrit dans un système de valeurs d'usage ou d'échange alors que la seconde est relative à l'éthique, la culture, l'histoire collective (Landel et Senil, 2009).

L'assimilation du patrimoine à un capital, et donc un bien économique, suppose selon Requier-Desjardins (2009) que les caractéristiques patrimoniales puissent être effectivement recherchées non seulement par les titulaires du patrimoine, qui les construisent, mais également par des acteurs qui n'en sont pas titulaires, mais qui les demandent à travers la demande des actifs et des biens qui les portent, « *comme on peut le voir dans le cas de la consommation touristique ou de celle des produits du terroir. La caractéristique patrimoniale devient alors une caractéristique de qualité construite par un processus cognitif et assurant la coordination d'une offre et d'une demande sur un marché* » (Requier-Desjardins, 2009). Cette approche en termes d'offre et de demande de patrimoine renvoie automatiquement à la question de la valorisation de ce patrimoine et des conditions d'accès à celui-ci. Ce qui évoque la capacité des acteurs à mettre sur le marché cette ressource patrimoniale qui fait la force du territoire.

La conception du patrimoine est passée progressivement d'une conception étroite et formaliste à une conception large et substantive permettant d'étudier, avec les outils de l'analyse économique, la relation entre dynamiques des patrimoines et dynamiques sociales. Il s'est progressivement développé un nouveau type de conceptualisation, moins formaliste et plus substantiviste, insistant sur les caractères institutionnels des patrimoines, de leur constitution et de leur gestion. (Barrère et al., 2005)

On essayera dans cette partie de montrer comment l'analyse économique se saisit des effets du patrimoine pour en donner une valeur. L'étude de l'aspect économique du patrimoine rassemble cependant un ensemble de problèmes qui rendent l'analyse un peu ardue. Et ce n'est pas par hasard si la gestion et la décision en cette matière a si longtemps échappé au domaine de l'économie et de l'appréciation quantitative.

2.3.4.2. La notion de valeur économique des biens non marchands

La notion de valeur compte parmi celles appelant le plus grand nombre d'interprétations et intéressant le plus grand nombre de disciplines (morale, philosophie, économie, mathématiques, etc.). Entre autres définitions, mentionnons. « Organisation de croyances, d'options relatives à des référents abstraits ou des principes, à des normes comportementales ou des modèles, à des fins de la vie. Les valeurs expriment des jugements moraux, des impératifs, des préférences pour des normes et des modèles de comportements. Nous considérons comme valeur tout ce qui nous importe fondamentalement de réaliser, tout ce qui donne un sens à la vie. *Grosso modo*, les inventaires de valeurs portent sur cinq catégories : valeurs théoriques (désir de connaître objectivement, recherche du vrai), esthétiques, domination (recherche de puissance et d'influence), altruistes (recherche du bien-être et du soulagement d'autrui), pratiques (recherche de l'utile, des avantages matériels)» (Kerlinger in Landsheere, 1979)¹.

La notion de valeur est comprise comme un ensemble de caractéristiques ou qualités positives perçues dans des objets ou sites culturels par des individus ou groupes d'individus.

Les éléments d'environnement issus de la nature mais plus ou moins modifiés par l'homme deviennent des biens au fur et à mesure que leur raréfaction ou leur dégradation fait ressentir leur utilité. Ils sont alors des biens économiques, c'est-à-dire des biens utiles et rares. Mais ils n'en acquièrent pas pour autant un prix de marché qui, pour les biens habituellement traités par les économistes, constituent un indicateur facile de valeur. « *La gestion de ces ressources en vue de tendre vers une situation optimale pour la collectivité qui en est titulaire peut être améliorée par l'évaluation d'une partie de l'utilité qu'elles représentent* » (Thiébaud, 1992).

L'idée selon laquelle le patrimoine est une construction sociale, le résultat de processus sociaux spécifiques à un lieu et à un temps donnés est de plus en plus généralement admise (Pearce, 2000 ; Avrami et Mason, de la Torre, 2000). De fait, on reconnaît aujourd'hui que les différents sites dits « historiques » qui composent le corpus patrimonial ne sont pas donnés *a priori*, mais résultent au contraire d'une convention : ils ne peuvent légitimement acquérir leur qualité de sites patrimoniaux que comme suite à un processus conscient de sélection exclusive, processus fondé sur la base de jugements de valeurs particuliers à des groupes donnés (Mason 2002, Avrami et Mason, de la Torre 2000, Jensen 2000).

De ce point de vue, la valeur patrimoniale n'a pas d'existence autonome. Elle n'émane pas des sites hérités du passé et ne peut être « découverte ». En d'autres termes, les objets du patrimoine n'ont pas de valeur intrinsèque – c'est-à-dire indépendante du jugement de l'appréciation portée sur eux – mais plutôt la valeur ou les multiples valeurs que les communautés leur donnent. Dans une perspective patrimoniale, les valeurs peuvent être définies comme un ensemble de caractéristiques ou de qualités positivement perçues par certains individus.

¹ Tiré de : Landsheere Gilbert (1979). *Dictionnaire de l'évaluation et de la recherche en éducation avec lexique anglais-français*. Paris : Presses universitaires de France. p. 289.)

Certaines valeurs sont indiscutables. Par exemple, il ne viendrait à l'idée de personne de remettre en question la valeur d'ancienneté des pyramides égyptiennes. D'autres valeurs sont sans cesse réexaminées à la lumière de nouveaux paramètres et outils de mesure – les valeurs économiques notamment. Tandis que certaines sont complètement désincarnées, d'autres sont indissociables des individus qui les reconnaissent.

C'est donc dire qu'un même site peut simultanément porter plusieurs valeurs, autant qu'il y a de regards posés sur lui. Une vieille église par exemple peut à elle, seule, porter de multiples valeurs :

- Une valeur spirituelle en tant que lieu d'expression d'un culte ;
- une valeur communautaire en tant que lieu de rassemblement d'une population ;
- une valeur historique en raison d'évènements qui s'y seraient déroulés ;
- une valeur d'ancienneté en raison de son âge ;
- une valeur d'art en raison de la qualité de son architecture ;
- une valeur économique en raison de son évaluation marchande et des activités qu'elle génère ;
- une valeur touristique en raison de sa fréquentation ;
- une valeur sociale en raison de son statut de symbole d'un certain ordre établi.

Les sites patrimoniaux se définissent donc à travers les valeurs qui leur sont accordées.

Pour plusieurs des auteurs consultés, ce sont même elles qui en justifient la protection et qui en même temps motivent les formes d'aide publique ou privée. Fondamentalement, le fait de reconnaître une valeur patrimoniale à un site constitue en quelque sorte l'affirmation de l'intérêt que lui porte la collectivité, peu importe que ce site soit propriété de l'État ou non (Clark, 2001). Dans cette perspective, le but ultime de la conservation n'est pas de conserver la matérialité des sites pour elle-même, mais plutôt de conserver leur potentiel en tant qu'éléments culturels signifiants, de s'assurer qu'ils seront éventuellement en mesure de signifier quelque chose aux yeux de ceux pour qui ils sont conservés – c'est-à-dire les générations futures (Avrami et Mason, de la Torre 2000).

Le fait d'attribuer une valeur à un site est un acte éminemment subjectif. La « fabrication » du patrimoine est intimement liée à la manière dont les individus se souviennent, organisent leurs souvenirs, y réfléchissent et souhaitent les utiliser. Les valeurs dont sont investis les objets, les bâtiments, les sites et les paysages constituent en quelque sorte une monnaie par laquelle le patrimoine se transige. Le simple fait de qualifier un site de patrimonial lui procure immédiatement une plus-value et une signification additionnelle.

C'est ainsi que le processus de valorisation du patrimoine prend place, quand des personnes, des institutions ou des communautés décident, d'un commun accord, que tel site mérite d'être préservé pour lui-même ou pour ce qu'il représente. Ou encore quand ces personnes, institutions ou communautés estiment qu'une partie d'elles-mêmes ou de leur passé doit être transmis à la postérité.

La valorisation du patrimoine se réalise donc à travers un processus extrêmement dynamique : elle se crée et se recrée sans cesse au gré des ruptures et des réconciliations avec le passé.

2.3.4.3. Des logiques patrimoniales aux logiques économiques : quelles difficultés ?

X. Greffe (1999) signale qu'il existe certes des différences entre les deux démarches (patrimoniales et celles des économistes), mais insiste sur le fait que ces deux démarches procèdent à l'inverse l'une de l'autre, ce qui permet de mieux saisir les enjeux, étapes et limites d'une mise en perspective économique du patrimoine.

L'économiste pose d'emblée le problème d'utilisations possibles du patrimoine et des différentes sources de valeur qui peuvent être captées. Son point de départ est donc le point d'arrivée de la démarche patrimoniale. Selon Greffe, cette dernière démarche comprend 3 étapes :

Une première étape d'identification du patrimoine. « En matière de monuments, le principe de l'inventaire est de détacher parmi les très nombreux monuments ou meubles possibles ceux qui présentent une valeur particulière des points de vue artistique ou historique... » (Greffe, 1999)

La deuxième étape est celle de la conservation : Il s'agit là de maintenir certains monuments, meubles ou fouilles archéologiques en l'état, de transcrire des documents sur de nouveaux supports pour en maintenir la conservation et les adapter aux modes de communication les plus pertinents. Il s'agit aussi, dans d'autres cas, de permettre un accès aux patrimoines concernés en transmettant l'information et en organisant les modalités d'accès adéquates.

La valorisation du patrimoine est la dernière étape de cette démarche. Elle s'effectue normalement à partir de sa capacité à répondre aux missions génériques que l'on en attend : le développement de la connaissance et de la recherche, le développement des pratiques culturelles. « Rien n'interdit que le patrimoine puisse rendre d'autres services et élargir ainsi les différents champs possibles de sa valorisation : on sort des critères les plus stricts de mise en valeur du patrimoine, ceux inspirés de sa conservation, eux-mêmes liés au rôle qu'on entend lui faire jouer du point de vue administratif, cognitif et culturel. »

L'économiste donc, en remontant cette démarche, essaye de poser tous les problèmes de la diffusion, de la conservation et de l'inventaire à partir des types de services et de marchés sur lesquels peut déboucher le patrimoine. Face à une lecture par l'amont de la « filière patrimoniale », l'économiste propose donc une lecture par l'aval. Cette lecture économique du patrimoine diffère de la lecture « patrimoniale » car pour l'économiste c'est moins le patrimoine en soi qui importe que l'ensemble des services que l'on peut en retirer et qui deviendront autant de sources possibles de marchés (Lemaire et al, 1993).

Le patrimoine est assimilé à un stock susceptible de porter des revenus.

Mais analyser ou évaluer économiquement un patrimoine est une tâche particulièrement ardue. Toute analyse économique suppose l'existence limitée de ressources et s'interroge sur l'allocation et la multiplicité des affectations possibles de ces ressources. La science économique a pour objet de rechercher l'efficacité dans l'allocation des ressources. L'analyse économique se base aussi sur l'existence d'un marché –un lieu où se rencontrent l'offre et la demande pour un bien ou un service- et la façon dont ce marché est structuré et fonctionne renseigne l'économiste sur le caractère efficient des échanges et de l'affectation de ressources destinées à ces échanges. Parmi les structures possibles d'un marché de biens et de services, la théorie économique mentionne la structure concurrentielle parfaite ou plus exactement une situation théorique où les échanges, se faisant d'une manière rationnelle, aboutissent à des équilibres sans rationnement ni pour les acheteurs ni pour les vendeurs. Deux conditions sont nécessaires pour la constitution d'un tel marché :

Le produit ou service échangé doit être homogène (qui ne se transforme pas d'un temps à un autre...). Mais lorsqu'on analyse la nature du patrimoine, on se rend compte que celui-ci ne remplit pas cette condition : on observe une hétérogénéité presque totale des biens, le patrimoine réunit un ensemble de biens très différenciés pour lesquels il n'existe pas de véritables substituts.

Les offreurs et demandeurs doivent être nombreux et de taille comparable pour pouvoir agir chacun indépendamment de l'action des autres. Or dans le cas du patrimoine ces deux intervenants sont de nature fort différente et la structure de l'offre et de la demande sur le marché explique en grande partie la difficulté d'une analyse économique. Le marché du patrimoine n'est pas assimilable aux marchés les plus courants de l'analyse économique.

2.3.4.4. Justification et avantages de l'analyse économique du patrimoine

Pour les économistes, il est traditionnel de distinguer le revenu et le capital. Le capital est un bien susceptible de donner naissance à des flux successifs de revenus. Si je possède « un monument » à visiter moyennant le versement d'un prix, je possède un capital car je peux en retirer des revenus (Lemaire et al, 1993). On est en présence d'un capital dès lors que l'on contrôle des ressources dont on peut retirer des flux de revenus successifs dans le temps, même s'ils ne sont pas réguliers ou égaux les uns aux autres. Les patrimoines sont donc des « capitaux » dès lors qu'ils vont rendre des services ou satisfaire des besoins, que ceux-ci soient payés par l'utilisateur direct (le visiteur payant), l'utilisateur indirect (l'école qui envoie ses élèves apprendre) ou un tuteur (l'État ou les collectivités territoriales, à travers les subventions).

Le patrimoine rentre donc dans le champ de l'analyse et de l'activité économique en tant que capital. Il est capital parce qu'il constitue une source possible de services, de flux économiques et donc de création de richesse. Néanmoins, ce capital nécessite un coût et des dépenses aussi bien dans sa conservation que dans sa mise en valeur pour le public.

2.3.4.4.1. Valeur culturelle et dimension économique

Il a été affirmé qu'en fait ni la valeur vénale, ni le rapport économique justifie la sauvegarde du patrimoine mais c'est plutôt sa valeur culturelle et sociale et la prise en compte de cette valeur doit déterminer le choix éventuel. C'est sur la base de sa valeur culturelle, prise au sens le plus large, qu'un édifice ou un ensemble est reconnu comme appartenant au patrimoine monumental et ce n'est ni l'usage qu'on en fait, ni son attractivité touristique, qui constituent en la matière la référence de valeur. En ce qui concerne le tourisme, ce grand promoteur de la valeur économique du patrimoine, c'est le contraire qui est vrai : la valeur culturelle reconnue à un bien du patrimoine suscite généralement son attractivité touristique.

Une étude faite par le Conseil International des Monuments et des Sites (ICOMOS) a montré que les charges qui résultent de la conservation et la sauvegarde du patrimoine pour les pouvoirs publics ont crû. Dans tous les pays de la communauté européenne, l'Etat apporte une aide à la sauvegarde du bien qu'il a pris sous sa protection. Mais la différence entre les besoins de la sauvegarde et les moyens dont le pouvoir dispose, l'oblige à des choix basés sans doute en priorité sur des critères culturels, mais dont la dimension économique est telle qu'il est impossible qu'elle échappe à son attention. Le pouvoir public essaye de regarder de plus près l'ensemble des retombées de ses interventions financières, et parmi elles plus particulièrement les retombées économiques qui génèrent de nouveaux circuits bénéficiaires à la prospérité du pays. En donc si le patrimoine coûte de l'argent, il en rapporte aussi, et parfois considérablement. Il faut donc modifier la vision traditionnelle selon laquelle la sauvegarde des monuments est une « dépense » et la remplacer par la conception selon laquelle les sommes dépensées en leur faveur constituent des « investissements » qui peuvent rapporter une rente considérable, montrer qu'ils sont le moteur de flux économiques importants. (ICOMOS, 1993)

S'il apparaît que les biens patrimoniaux n'ont pas de prix, ce n'est pas pour autant qu'ils ne possèdent pas une valeur économique. La détermination de cette valeur économique doit permettre à la puissance publique d'élargir son rôle de régulateur au-delà de la détermination réglementaire de seuils critiques, en intégrant des valeurs de non-usage (Point, 1998). La polémique qui entoure les questions d'évaluation des actifs environnementaux résulte de la confusion faite entre la valeur économique et toutes autres formes de valeur, éthique ou morale par exemple.

2.3.4.4.2. Difficulté de quantifier le non quantifiable

La vision économique consiste à appréhender l'objet de manière quantitative et à comparer le poids de cet objet à celui d'objets semblables. Estimer la valeur économique du patrimoine revient aussi à comparer une partie ou la totalité du patrimoine à d'autres composantes de l'économie. La vision économique du patrimoine requiert donc de pouvoir quantifier certains aspects des objets analysés où une analyse qualitative n'apporte pas un degré de précision

suffisante. Certes, la science économique se contente parfois d'une imprécision et recourt à une classification ordinale des choses, mais lorsque la quantification est possible, il faut tenter de l'établir et l'utiliser au meilleur profit.

La quantification économique du patrimoine suppose qu'on puisse lui attribuer une valeur économique, ce qui ne signifie pas nécessairement une valeur monétaire. Il est en effet possible de quantifier un objet économique de multiples façons : par son prix d'échange ou sa valeur monétaire mais aussi par d'autres variables économiques significatives : le nombre d'heures de travail nécessaire pour son élaboration, les transactions et les échanges que le bien provoque, l'apport net de richesse du bien. (ICOMOS, 1993)

L'intérêt de quantifier le patrimoine et de lui attribuer une valeur économique n'est pas gratuit, puisqu'elle lui ouvre un nouveau champ d'analyse. Mais il faut dire aussi que cette valeur du patrimoine n'est pas exacte. La science économique est et reste d'ailleurs une science humaine, et à ce titre ne peut tenir compte de toutes les variables avec la même précision. Il subsistera toujours un degré d'imprécision et d'incertitude dans la tentative d'identifier et de quantifier le comportement des acteurs économiques.

Donc tout ça signifie que, s'il est nécessaire de donner une valeur économique au patrimoine, il ne faut pas se méprendre sur la signification de cette valeur. Elle ne peut pas être considérée comme une vérité absolue mais reste complémentaire aux autres visions du patrimoine, pour juger de la valeur totale. Cette valeur économique est devenue la clé de nombreuses décisions. Il devient normal d'évaluer économiquement dans le domaine du patrimoine au même titre que pour les autres, dépenses ou investissements, tant publics que privés. L'analyse économique du patrimoine, en dépit de sa difficulté, ne se révèle plus seulement comme une nécessité mais aussi comme une opportunité à promouvoir une politique de sauvegarde. (ICOMOS, 1993).

2.3.4.4.3. La valeur touristique du patrimoine

La croissance gigantesque du tourisme durant le dernier quart de siècle est certainement l'un des phénomènes sociaux les plus typiques de notre temps. Elle a contribué de manière magistrale au rôle économique de ce secteur plutôt marginal autrefois, mais devenu aujourd'hui dans de nombreux pays une industrie majeure.

Le patrimoine constitue une part considérable dans le mouvement touristique. Dans certains pays comme l'Égypte, la Jordanie, la Grèce... le patrimoine monumental est l'attrait exclusif des touristes. Si le patrimoine monumental de ces villes disparaissait, c'est tout un secteur essentiel de l'économie locale ou régionale qui s'effondrerait et les conséquences économiques et sociales en seraient plus graves sans doute que celles d'une faillite de l'un ou l'autre grand secteur industriel. En effet, le tourisme a la caractéristique de créer des flux économiques importants mais très diffus et un impact important sur l'emploi par le montant des sommes investies ou dépensées. Le tourisme est souvent considéré comme une nouvelle forme de pèlerinage (Audrerie, 1997) : des millions de personnes prennent la route pour accéder à des

lieux à caractère patrimonial ; la rencontre avec le monument ou l'objet dépasse la simple curiosité. Le patrimoine devient source de découvertes, occasion de « recentrage » dans une vie trop souvent désordonnée, retour à une certaine forme de l'essentiel.

2.3.4.4.4. Les effets induits du patrimoine

Parmi tous les incitants au tourisme, le patrimoine est l'un de ceux qui génèrent une très grande diversité de flux économiques situés tant en amont qu'en aval de l'activité touristique elle-même. Il constitue en fait une "locomotive" qui tire ou contribue à tirer un nombre impressionnant de "wagons"(Lemaire et al, 1993).

En amont de l'"acte touristique": toutes les activités nécessaires à l'entretien, à la restauration, à l'adaptation et à la mise en valeur du patrimoine monumental. Vu la nature du patrimoine ces activités sont très variées et impliquent, en général, beaucoup de main-d'œuvre, souvent fort spécialisée. Ces activités ont la particularité et aussi l'avantage de favoriser les économies locales. D'une part, elles utilisent une main-d'œuvre qui est plus fréquente en province traditionnelle que dans les centres industriels. D'autre part, les matériaux employés pour la construction de la plupart des monuments sont d'origine régionale ou locale et les mêmes matériaux s'imposent en général pour la restauration, c'est à l'économie locale ou régionale que profitent pour une part non négligeable les investissements faits au bénéfice du patrimoine monumental. Ils permettent en outre de préserver ou de créer de petites ou de moyennes entreprises situées nécessairement dans la région et y maintiennent ou créent l'emploi au bénéfice de la population

En aval, la situation est plus complexe et le champ d'action du flux économique généré par le patrimoine beaucoup plus vaste. Le patrimoine n'y est plus, si ce n'est exceptionnellement, le seul incitant, et son influence sur la création des flux est très variée. Elle dépend à la fois de l'importance du monument ou du site concerné, de sa localisation et de la nature de son environnement naturel, social et commercial. Le patrimoine occupe dans la vie sociale et économique de la nation une place importante sur tous les plans.

2.3.4.4.5. La dimension publique du patrimoine

Le patrimoine monumental est une richesse pour la nation, pour sa culture, pour la qualité de son environnement, mais aussi pour son économie. C'est une richesse irremplaçable, non renouvelable: une église romane détruite l'est pour toujours, un quartier ancien également. Son caractère d'unicité lui donne une valeur exceptionnelle et justifie les efforts consentis pour sa sauvegarde. Les ressources qu'on consacre à cette fin, toujours insuffisantes comme on sait, demandent une gestion rigoureuse.

Il est évident que l'attribution de ces ressources doit aller en priorité aux édifices ou aux ensembles de grande valeur culturelle et dont l'état de conservation requiert des travaux urgents. Cependant il serait erroné de croire que seul cet aspect du problème doit intervenir dans la prise de décision. Constatons d'ailleurs que l'un des facteurs prioritaires de cette

décision, est une dimension politique qui n'a rien de commun ni avec la valeur intrinsèque du patrimoine, ni avec le service qu'il rend à la communauté.

Intégrer la dimension économique, celle du coût-bénéfice, dans la décision est logique, il est toujours souhaitable de savoir ce que coûte réellement une décision et de connaître le bénéfice ou le sacrifice exact d'une dépense. Mais lorsque l'action envisagée ou entreprise produit d'une manière ou d'une autre des avantages, identifier ceux-ci est essentiel car cela permet de mesurer le coût économique réel de l'intervention. Lorsque les pouvoirs publics financent en tout ou en partie, ou lorsqu'ils interviennent par voie de subsides dans la sauvegarde d'un bien privé les flux économiques générés provoquent des retombées multiples à durée variable au bénéfice du budget de l'Etat et des pouvoirs régionaux ou locaux. Ces avantages prennent principalement la forme de taxes et d'impôts payés sur les travaux exécutés, sur les salaires payés, sur les bénéfices réalisés (ICOMOS, 1993). L'avantage de l'Etat peut aussi prendre la forme d'économies réalisées sur son budget par le fait des travaux et des activités développées ou nouvellement créées grâce à eux. Ceci est surtout vrai en période de malaise économique et de sous-emploi qui pèse lourdement sur les dépenses publiques. Tout emploi créé grâce aux travaux réalisés, ou par le fait de l'attractivité touristique, constitue une économie nette pour le budget public. Il convient de signaler que pour les pouvoirs publics le coût réel des travaux de sauvegarde ne correspond pas à la somme investie. En fait il est égal à cette somme moins les avantages financiers acquis immédiatement ou à terme grâce aux travaux. Certains de ces avantages sont liés directement aux travaux réalisés et ne sont perçus qu'une fois, d'autres, et principalement ceux qui sont provoqués par le tourisme, sont à durée variable et généralement fort longue. De ce fait, ils constituent davantage un rendement de capital investi qu'une économie au sens propre du terme, bien qu'ils puissent être formés pour une part par des économies réalisées sur le budget public, par l'augmentation de l'emploi et donc par l'allègement du coût du chômage.

(Grefte, 2003). Il y a donc, en général, pour les pouvoirs publics une différence considérable entre le coût apparent de la sauvegarde et son coût effectif. En outre, les sommes concernées constituent davantage des investissements productifs que des dépenses. Pour cette raison, il est plus rationnel de les inscrire dans les budgets au titre d'investissements qu'au titre de dépenses (ICOMOS, 1993).

2.3.4.5. La valeur économique du patrimoine : Les méthodes d'estimation

Dans ce qui suit nous passerons en revue les méthodes (présentées de façon plus approfondie par Desaignes et Point, 1990 et par Bonnioux et Rainelli, 1991) applicables dans certains cas d'évaluation des biens non marchands.

2.3.4.5.1. L'évaluation des valeurs d'usage

La valeur d'usage d'un patrimoine résulte de l'évaluation explicite par les consommateurs des bénéfices qu'ils en retirent. Normalement les prix d'entrée perçus à la billetterie en constituent

une première approximation. Outre le fait que ces prix ne sont pas toujours fixés de manière cohérente, voire même qu'ils existent, il est difficile d'en déduire la valeur d'usage sinon quelques limites quant au domaine où elle se situe. (Grefte, 1999).

De nombreuses méthodes ont été développées ces dernières années dont nous allons considérer les avantages et limites respectives.

L'objectif des méthodes d'évaluation n'est pas de déterminer une valeur universelle indiscutable pour chaque bien, mais d'attribuer une valeur monétaire à ces actifs de manière à pouvoir les comparer à ceux faisant déjà l'objet d'un échange, et les prendre en compte dans la décision publique (Green and Tunstall, 1991). Néanmoins, la valeur économique exprimée par un montant monétaire ne s'impose pas aux agents comme valeur absolue en dehors de leurs rapports économiques. Ainsi, affirmer que la valeur économique moyenne attribuée par une population à la sauvegarde d'un paysage est de N francs ne fournit aucune information sur la valeur totale (valeurs fondamentales ou valeurs propres selon Rescher (1969)) que cette population lui accorde. La seule information révélée concerne l'importance relative allouée par la population à ce paysage, compte tenu de sa contrainte budgétaire, de ses préférences et des différents biens qu'elle consomme.

Il existe des méthodes traditionnelles d'évaluation monétaire pouvant être utilisées dans le cas d'un bien naturel : la méthode des coûts de transport, la méthode des prix hédonistes, la méthode d'évaluation contingente et la méthode 'Value for Money'.

La méthode des coûts de transport s'appuie sur le constat selon lequel toute consommation d'un service environnemental entraîne des coûts indirects, même lorsqu'il est disponible gratuitement. La valeur économique du paysage considéré est obtenue par l'estimation des coûts engendrés pour se rendre sur le site et pratiquer l'activité désirée (baignade, promenade...) : coût de transport, frais d'hébergement, et surcoût en nourriture sont en général les principaux postes de dépenses intégrés dans la valeur économique totale du paysage. Il s'agit alors d'établir la relation existant entre le niveau de dépenses à engager pour pouvoir consommer le service environnemental, les aménités paysagères d'un site par exemple, et la décision de visiter le site. La demande de paysage est alors estimée à partir de ces variations. D'autres éléments que les coûts de transport peuvent être pris en compte de manière à isoler l'impact réel du coût de déplacement sur le niveau de fréquentation, indépendamment de l'influence d'autres variables explicatives comme certaines variables socio-économiques. Cette technique, qui consiste à remédier à l'impossible observation des comportements liés à l'absence de marché pour les ressources naturelles par l'observation de marchés considérés comme complémentaires, n'est pas la seule.

L'approche hédoniste, la plus fréquemment employée, consiste à observer les comportements des agents sur le marché immobilier et à isoler les variations des prix associées à différents attributs du bien. La valeur économique d'un paysage d'un site est alors déterminée par la variation de prix observables sur le marché immobilier, après avoir isolé les variations liées aux caractéristiques propres à l'habitat.

La méthode d'évaluation contingente a l'avantage d'être la seule à pouvoir évaluer directement la variation de bien-être, sans passer par l'observation de marchés, et à pouvoir ainsi déterminer les valeurs de non-usage. Elle présente certaines caractéristiques qui rendent son usage opportun. Le premier avantage concerne sa mise en œuvre d'une apparente facilité dans la mesure où elle revêt la forme d'une enquête individuelle auprès des individus concernés. En outre, cette méthode permet une estimation directe de l'intensité des préférences associées par exemple à la sauvegarde d'un élément de l'environnement. Ainsi, elle est supposée couvrir l'ensemble des motivations à l'origine de la valeur économique totale. Enfin, le procédé lui-même peut être considéré comme un mécanisme de participation directe de la population concernée dans le processus de décision (Bonnieux et Rainelli, 1999). La méthode d'évaluation contingente apparaît donc comme une forme de consultation ponctuelle devant permettre de déterminer le niveau d'intérêt attribué à un actif naturel hors-marché donné. Cette particularité justifie que certains auteurs l'assimilent à une technique de mise en œuvre d'une « démocratie qualitative » (O'Neill, 1996). Ce qui signifie que l'usage renforcé de cette méthode aurait pour effet de favoriser la mise en œuvre d'un schéma participatif de gestion de la qualité d'actifs environnementaux. La méthode d'évaluation contingente repose sur la création de marchés hypothétiques. Par le biais de sondages, on demande à des répondants d'opérer des choix tous aussi hypothétiques, lesquels seront par la suite analysés puis traduits en jugements de valeur. Cette méthode mesure la valeur monétaire attribuée par un individu à un site patrimonial dans sa globalité en lui posant, par exemple, le dilemme suivant : telle ressource patrimoniale va disparaître à moins que l'État ne finance sa sauvegarde en augmentant l'impôt sur le revenu des particuliers. Accepteriez-vous que l'État augmente vos impôts de x dollars par année ?

En France les premières études utilisant cette méthode datent de 1990 (Desaigues et Lesgards, 1992). Depuis, de nombreuses expérimentations notamment sur les paysages agricoles ont été réalisées. Cette évolution témoigne probablement de la volonté simultanée des décideurs publics de s'ouvrir aux enseignements de l'économie publique et des économistes de contribuer au même titre que d'autres disciplines au processus de décision.

En Tunisie, jusqu'à présent, rares sont les applications qui ont été tentées par cette méthode. Dans un contexte de pays en voie de développement et pour que la méthode d'évaluation contingente ait un impact réel sur le processus décisionnel, il convient de s'assurer que la fiabilité et la validité des résultats et de la méthode soient perfectionnées. En effet, la méthode présente un certain nombre de biais qui en limite la pertinence. Dans ces conditions, est-il légitime de fonder une décision sur des résultats aléatoires ?

On signale également que l'évaluation contingente consiste à interroger les individus de manière directe sur leur disposition à payer (DAP) pour un bien donnée. Elle ne permet pas de déterminer les attributs de l'activité sur lesquels les individus ont fondé leur DAP. L'analyse conjointe consiste, quant à elle, à recueillir les préférences des individus en leur présentant plusieurs options (appelées également « scénarios ») dont les niveaux d'attributs varient. Les

individus sont invités à hiérarchiser ces options (*ranking*), à les noter (*rating*) ou à indiquer celle qu'ils préfèrent (*Discrete Choice Experiment, DCE* ou *Méthode des choix discrets*). Fondée sur la théorie de Lancaster (1966), selon laquelle les individus dérivent une utilité, non pas de la quantité consommée du bien, mais des attributs et niveaux d'attributs qui le caractérisent, l'analyse conjointe permet d'obtenir une décomposition de la DAP totale des individus pour le bien en DAP marginales pour chacun de ses attributs. La méthode des choix discrets est une des méthodes de révélation des préférences. Il s'agit en effet d'une méthode qui trouve ses fondements dans la théorie de l'utilité aléatoire de Mc Fadden (1974) et qui reflète le type de décision que les individus prennent dans la vie courante. La méthode des choix discrets (DCE) consiste à présenter aux individus des scénarios dans lesquels les niveaux des attributs qui caractérisent le bien à évaluer varient, et à leur demander d'indiquer leur scénario favori. Cette méthode permet d'observer les arbitrages réalisés par les individus entre les différents attributs du bien, notamment entre son coût et ses autres attributs (Nguyen et al., 2007).

La Méthode 'Value for Money', dans la logique de la démarche d'évaluation contingente, de plus en plus d'enquêtes s'efforcent de savoir si les visiteurs retirent de la visite du site patrimonial une satisfaction au moins équivalente aux dépenses qu'ils ont supportées (Greffé, 1999). La démarche est différente de celle de la contingente puisque l'on n'interroge pas les visiteurs sur la valeur qu'ils prêtent à un bien ou service mais sur le fait de savoir si la satisfaction retirée de la visite vaut ou non les sommes qu'ils ont dépensées ou qu'ils devront dépenser. S'ils répondent par la positive, la valeur contingente est supérieure au « prix » et leur surplus est positif, et inversement.

Cette démarche soulève deux questions différentes de celles envisagées par la méthode des évaluations contingentes :

- Que doit-on considérer comme paiement effectif du visiteur : le prix d'entrée ou l'ensemble des dépenses supportées en amont (transport, restauration) ?

- doit-on poser la question ex ante ou ex post ? Le problème n'est pas du tout le même puisque ex post, il existe une expérience effective de satisfaction. On peut même dire qu'ex post on dispose d'une information dont on était privé ex ante.

Ce type d'étude est peu utile pour savoir ce que le visiteur retire effectivement comme satisfaction mais il aide considérablement les gestionnaires pour savoir comment organiser le site patrimonial et sa visite. Ces dernières années, les méthodes destinées à mesurer les valeurs économiques du patrimoine ont gagné en popularité et en crédibilité (Mason, 2002). Dans l'état actuel des connaissances, les méthodes économiques permettent d'appuyer les prises de décisions relatives à la gestion du patrimoine (identification des interventions susceptibles d'augmenter son potentiel d'attraction) ; à sa gestion économique (analyse des montants que les individus sont prêts à déboursier en fonction des groupes socioéconomiques auxquels ils appartiennent) ; à son financement par l'État (partage des ressources disponibles entre les différents ministères) (Mourato et Mazzanti 2002). Plusieurs des méthodes

économiques, en particulier celles s'appuyant sur des marchés hypothétiques et permettant des enquêtes de grande envergure, ouvrent par ailleurs aux économistes des voies de collaboration extrêmement prometteuses avec les professionnels des disciplines issues des sciences sociales (Mason 2002).

2.3.4.5.2. L'évaluation des valeurs de non usage

Les valeurs de non usage ou valeurs intrinsèques sont relatives à la satisfaction de savoir qu'un actif ou un état de fait désirable existe. Ces valeurs sont souvent liées aux notions de justice, de droit des générations futures ou de respect de la nature et permettent de justifier la protection d'espèces ou de sites connus. On parle de valeur de leg lorsqu'elle est liée au fait de transmettre un patrimoine aux générations futures et de *valeur d'existence* lorsqu'elle est simplement liée au fait d'exister.

Ces valeurs sont prêtées au musée par ceux qui ne le visitent pas directement. Deux méthodes sont présentées par X. Greffe (2003). La première consiste à voir dans le montant des impôts reçus par le monument ou le musée, notamment sous forme de subventions, une estimation de la valeur qui lui est prêtée aux titres des valeurs d'option, d'existence ou de legs. Mais on risque fort alors de prêter au résultat de transactions budgétaires une logique qu'elles n'ont probablement pas. La deuxième consiste à recourir aux méthodes d'évaluation contingentes mais en interrogeant d'autres personnes que les utilisateurs directs. Il s'agit d'envoyer un questionnaire aux citoyens en leur demandant par exemple s'ils considèrent que la somme versée par l'Etat au musée concerné est trop, assez ou insuffisamment importante.

2.3.4.5.3. L'évaluation des effets ou des retombées

A/ Les méthodes classiques d'analyse d'effets

L'analyse des effets externes peut conduire à intégrer dans l'analyse de nombreuses valeurs, des retombées économiques aux retombées éducatives, en passant par la consolidation de l'image de marque d'un territoire et ainsi de suite, ce qui peut conduire à des estimations délicates. L'évaluation économique recourt à une mesure commune, de nature monétaire, pour produire des résultats comparables. De nombreux avantages sont attribuables aux établissements du patrimoine; or, tous ces avantages ne peuvent être exprimés en argent; il est donc important que ceux qui ne peuvent pas l'être soient tout de même pris en compte dans une description d'ensemble des avantages. Les avantages se répartissent en trois catégories selon qu'ils sont personnels, commerciaux ou sociétaux. Les avantages personnels sont ceux qui échoient aux particuliers ou personnes physiques du fait de l'usage ou du non-usage de l'établissement. Les avantages commerciaux sont la valeur ajoutée nette dont bénéficient les entreprises par suite des dépenses attribuables à l'établissement. Quant aux avantages sociétaux, ce sont ceux qui, au delà des avantages dont jouissent les particuliers ou les entreprises, présentent les caractéristiques de « biens collectifs ».

Le principal effet économique indirect du patrimoine réside dans les flux de revenu engendrés par la fréquentation du site. X. Greffe (2003) distingue trois types de bénéfices : directs, indirects, induits. Les bénéfices directs correspondent aux effets engendrés directement par les dépenses des utilisateurs dans un milieu donné. Les bénéfices indirects correspondent aux effets engendrés indirectement par les dépenses des utilisateurs dans ce même milieu, en amont comme en aval : les recettes laissées au monument se transformeront en revenus, et ceux-ci donneront lieu à d'autres dépenses et ainsi de suite. Avec ce passage aux bénéfices indirects intervient une difficulté : quel est le pourcentage de ces dépenses indirectes qui peut être ramené à l'existence du service en question, d'autres demandes pouvant intervenir de manière conjointe ?

Les bénéfices induits ou retombées sont les effets susceptibles d'intervenir du fait du projet et non comptabilisés au titre de l'une ou l'autre des catégories précédentes. Mais ici le lien de causalité est de moins en moins fort et la difficulté est de savoir si les effets présumés sont bien liés au fait générateur concerné ou non.

L'objet de l'analyse, ici, est alors de savoir comment, à partir de bénéfices directs connus, estimer la somme des bénéfices réalisés. Comme elle est par définition supérieure au bénéfice direct on parlera d'effet multiplicateur, cet effet multiplicateur indiquant pour une unité monétaire dépensée à l'entrée du monument le montant global qui restera en fait dans le territoire considéré. Ce recours au multiplicateur est devenu courant, et il en existe de plusieurs types: multiplicateur d'emploi, multiplicateur de revenu ou multiplicateur keynésien. Le multiplicateur d'emploi repose sur une stricte liaison entre variations de revenus et variations d'emploi sur la période considérée. Toute variation de revenu implique un mouvement proportionnel d'emploi, et réciproquement. L'injection initiale de revenu qui soutient une partie de l'emploi local sera à l'origine d'ondes successives « revenus-dépenses-revenus » ou encore « activités-emplois-activités ». Cette méthode privilégie les grands projets, ceux qui ont par définition les plus grands impacts sur l'environnement. Le fait de ne pas ramener les coûts du projet au cœur de l'analyse hypertrophie l'effet de la taille et surestime les bénéfices des grands projets (Greffe, 1999).

Il existe également la "méthode des effets" qui a été élaborée au début des années soixante par une équipe de la coopération française qui participait à l'élaboration de plans nationaux de développement (Chervel, 1997). Elle consiste en une procédure d'analyse et de calcul économique qui vise à mesurer l'intérêt d'un projet du point de vue d'un ensemble national ; dans le ou les calculs, les avantages relatifs au projet sont rapprochés des coûts. Elle constituait une méthode alternative aux méthodes prix de référence, proposées par les grandes organisations internationales (OCDE, ONU, Banque mondiale...).

B/ La démarche dite ADEP (Analyse de la Dimension Economique du Patrimoine)

D'ordinaire, le patrimoine monumental ne fait pas l'objet d'une évaluation économique, pour sa gestion, sa conservation, sa restauration et son entretien. En effet la conservation et la

pérennité du bien en question sont souvent considérées comme nécessaires sans donner lieu à des évaluations spécifiques. Ces actions s'inscrivent alors dans des politiques publiques de conservation culturelle ou environnementale. Néanmoins l'évaluation de la valeur économique de ces biens permet et d'orienter les actions de sauvegarde et plus généralement de rationaliser les interventions. Cette rationalisation est d'autant nécessaire que le nombre de sites potentiels à réhabiliter est important et qu'il s'agit d'effectuer des choix et des hiérarchies entre les sites. L'évaluation doit permettre d'analyser la valeur économique de tout élément du patrimoine, c'est à dire à prendre en considération le maximum d'effets induits par la mise en valeur de ce patrimoine.

Les analyses économiques du patrimoine existant se limitent généralement aux effets monétaires directement comptabilisables, au détriment d'un large ensemble d'effets non monétaires positifs ou négatifs dont il convient de tenir compte. Pendant longtemps l'analyse économique du patrimoine n'a été abordée que d'un point de vue microéconomique (Lemaire, 1993) pour l'entrepreneur effectuant les investissements de réhabilitation. En effet l'amélioration d'un site historique a des effets positifs sur la fréquentation et donc sur les recettes directes perçues et les effets induits générés (moyens de transport utilisés par les visiteurs, hôtellerie, restauration, commerce, création d'emploi...). On est alors dans le registre de l'évaluation financière. Par contre l'évaluation économique permet de dépasser ce raisonnement et d'intégrer l'ensemble des effets pour la société.

Comportant une succession très précise d'étapes d'analyse allant de la description initiale de l'objet à l'interprétation finale des résultats, la démarche ADEP comporte trois phases qui seront détaillées dans le chapitre consacré à la méthodologie :

- la détermination précise du projet : le rassemblement de données qui serviront au fondement du calcul économique. Il s'agit là de préciser les questions essentielles qui concerneront le bien analysé, le contexte économique de ce bien et le problème posé, c-a-d la raison pour laquelle on désire cerner la dimension économique du bien ;

- la formulation explicite des données ou la collecte de l'information, partie centrale de l'analyse est qui est grandement facilitée par un outil particulier appelé 'grille d'évaluation du patrimoine monumental' ;

- l'interprétation des résultats, en faisant le calcul des données collectives, en appliquant les critères comptables de rendement et les critères économiques de l'investissement.

Cette démarche prend place dans un courant récent d'analyse économique et culturelle. Ce courant applique la théorie économique aux domaines variés de l'art et de la culture dans l'objectif de le faire profiter d'outils de gestion privée ou publique plus adaptés.

2.3.4.5.4. Les évaluations non monétaires : indicateurs, dénombrement..

Un autre degré de l'évaluation consiste à caractériser et à identifier. Ainsi, beaucoup de données de l'INSEE par exemple portant sur l'environnement, se limitaient à indiquer la présence ou l'absence d'un élément ou d'un problème.

Pour des éléments plus hétérogènes, les travaux sur les indicateurs d'environnement (Bernard-Becharies, 1981) et plus généralement les indicateurs sociaux (Lebart, 1987) sont contemporains de l'intérêt porté à la qualité de la vie. Ils en intègrent les ambiguïtés et en particulier supposent réglés les conflits sur l'usage des milieux (Bonnieux et Rainelli, 1976) et connus la définition des besoins sociaux correspondants (Greffé, 1985).

D'une manière générale, un indicateur est un outil d'évaluation et d'aide à la décision grâce auquel on va pouvoir mesurer une situation, une activité ou une tendance, de façon relativement objective, à un instant donné, ou dans le temps et/ou l'espace. Un indicateur se veut être une sorte de résumé d'une information complexe offrant la possibilité à des acteurs différents (scientifiques, gestionnaires, politiques et citoyens) de dialoguer entre eux.

En guise de résumé de cette revue de littérature sur les différents concepts clés de l'économie territoriale, on peut remarquer, que toutes ces notions sont polysémiques et très proches. Elles soulignent toutes la nécessité pour un territoire de s'organiser pour réussir son développement (créer de l'emploi, relancer l'activité, mettre en avant ses ressources, ...).

La dynamique territoriale et le développement local retiennent actuellement l'attention de nombreux chercheurs. Ce mode de développement est conçu comme le résultat, dans un contexte institutionnel donné, de l'interaction entre l'accumulation du capital et les mouvements des acteurs en référence à un territoire donné. Ce concept qui paraît, selon B. Pecqueur comme une configuration organisationnelle arrangeant à la fois des firmes et des institutions.

Pour synthétiser cette revue de la littérature on peut dire aussi que l'évolution du regard mémoriel et les changements sociaux, économiques, techniques et paysagers des dernières années ont progressivement modifié la prise en compte et élargi les champs du patrimoine. Le patrimoine, partout dans le monde devient un produit d'une démarche de construction de ressources dans une perspective de valorisation. Le développement local devient le processus de valorisation de cette ressource locale. La valorisation de l'activité économique par les dynamiques territoriales implique en amont ces inputs patrimoniaux, que Pecqueur (2007) définit comme les « *actifs qui entrent dans la réalisation des produits* » et qu'il nomme ressources territoriales employées généralement dans la théorie économique au sens de richesses, de facteurs, de capital, d'actifs... Le territoire support de cette ressource s'auto-organise à partir des processus d'apprentissage institutionnel. Il se crée par la construction d'un cadre commun de représentation et d'appréhension des choix et de comportement par la proximité institutionnelle. La construction d'un territoire résulte de l'interaction de processus cognitifs individuels et de jeux institutionnels. On assiste également à un nouveau type de conceptualisation qui insiste sur le caractère institutionnel du patrimoine, de sa constitution et de son utilisation. Cette conceptualisation insiste sur le fait que la production provient avant tout de la capacité créative des hommes, à inventer et à renouveler les ressources productives. Les développements des théories de la croissance (la croissance endogène notamment) ont déjà mis en évidence le rôle de facteurs patrimoniaux, analysés en termes de capital humain puis de capital social, dans la croissance des nations, des territoires et des secteurs.

Le débat sur l'économie des proximités a fait émerger la notion « d'ancrage territorial », qui consiste à considérer la relation au territoire comme une caractéristique des actifs et des biens. Détenir un patrimoine constitue à la fois un référent social et financier et une preuve matérielle de son ancrage territorial. C'est par ce patrimoine que les acteurs se positionnent les uns par rapport aux autres. Pouvoir prouver son ancrage historique et se poser en détenteur du savoir-faire ancestral permet de conforter sa position au plus haut de la hiérarchie locale. Affirmer la détention d'un patrimoine, c'est affirmer sa place dans la hiérarchie sociale. C'est afficher son pouvoir et justifier de l'importance du rôle qu'on joue dans la vie locale. Ainsi la

coordination entre les acteurs parait comme un résultat de ce sentiment d'avoir une mémoire du passé à valoriser et transmettre tout en ayant une relation de confiance mutuelle. Ces valeurs héritées, partagées et transmises constituent non seulement un code de conduite mais aussi un guide de connaissance et de reconnaissance entre individus. Elles sont les valeurs de référence permettant ou non de situer les acteurs sous le signe de coordination et de confiance mutuelle, de différence avec les personnes extérieurs au territoire. (Pecqueur, 1996)

Au centre d'enjeux économiques et sociaux puissants qui dépassent parfois le cadre régional, l'activité ksourienne et le territoire sud-est tunisien qui en est le support, sont les objets d'une patrimonialisation active qui vise à pérenniser la ressource qu'ils représentent.

Les résultats de cette recherche permettront de confirmer ou de mettre en évidence quelques unes des fonctionnalités du patrimoine en tant que réflecteur d'une identité territoriale et en tant qu'atout de développement local. On verra également que ce patrimoine sert également de support à l'élaboration des politiques de mise en valeur du territoire lorsqu'il s'agit de redynamiser un espace défavorisé et de renforcer son pouvoir d'attraction dans une compétition interrégionale et internationale en train de se jouer.

CHAPITRE 3

Politiques de développement rural et politiques patrimoniales en Tunisie

3.1. Evolution des politiques de développement rural en Tunisie

En Tunisie, les efforts déployés en termes de développement sont majeurs. Les différentes orientations politiques visent essentiellement l'intégration de toute la population dans la sphère économique afin de relever les nouveaux enjeux mondiaux tels que la mondialisation et la concurrence internationale. Toutefois, les premiers pas de développement ne datent pas d'hier ; ils ont pris naissance avec l'indépendance et ont profité principalement à l'industrie et au tourisme. Le secteur agricole n'a pas bénéficié d'une grande importance vu son caractère marginal et morcelé ; la situation foncière entravait l'augmentation de la production. Avec la prise de conscience du rôle du secteur agricole dans la fixation et la sédentarisation de la population, plusieurs mesures ont été mises en œuvre pour son développement qui s'est répercuté sur les zones rurales. C'est ainsi que le développement rural a pris de plus en plus d'importance et plusieurs programmes lui ont été consacrés.

Des simples actions de correction des effets négatifs de la politique de restructuration du secteur agricole adoptée dans les années 1960, le concept de développement rural a pris une dimension de plus en plus intégrée, voire multidimensionnelle, basée sur une approche territorialisée et participative. En effet, le développement rural est passé en Tunisie par plusieurs phases, qui sont dans l'ensemble assez proches de celles que l'on rencontre ailleurs, mais inscrites dans le contexte tunisien. Les politiques de développement entreprises en Tunisie sont passées progressivement d'une politique de développement rural administré, caractérisée par une approche descendante, visant dans un premier temps à assurer un minimum de revenus aux agriculteurs puis à développer les infrastructures et la recherche. La déconcentration accrue du cadre institutionnel a vu le jour depuis les années 1990, s'enrichissant de nouvelles formes (Groupement de Développement Agricole par exemple).

L'évaluation du PDR¹ au début des années 1980, a permis de pointer les insuffisances d'une telle approche. Les principales recommandations ont porté d'une part sur le manque d'intégration des actions et sur l'absence de participation des populations cibles. C'est afin de dépasser les limites de cette politique que le programme de développement rural intégré a été mis en place à partir des années 1980. La première génération du projet (1988-1993) a introduit la notion d'intégration au niveau des actions, tant au niveau de la zone du projet entre actions productives et infrastructure, qu'au niveau de l'exploitation agricole entre les différentes spéculations introduites. Pour cette génération de PDRI, la seconde innovation concerne la participation des bénéficiaires à l'élaboration des projets, à leur financement et à leur exécution. Toutefois cette participation est restée relativement limitée et c'est qu'avec la seconde génération de projets du PDRI (1994-2004) que le concept de participation a réellement été mis en application.

¹ Projet de Développement Rural.

Les différents concepts de base de la politique de développement rural intégré sont :

L'intégration : il s'agit principalement de la recherche de complémentarité entre les différentes actions, directement ou indirectement productives. Mais l'intégration est aussi conçue au niveau de l'espace d'intervention avec la recherche d'un minimum de complémentarité entre les différents compartiments de l'espace bénéficiaire de l'action de développement. Cette complémentarité intègre les aspects institutionnels et organisationnels à travers la mobilisation des différents acteurs et la mise en place de mode d'action et d'accès aux ressources qui permettent une meilleure valorisation de celles-ci.

La territorialité : les actions des différents projets se sont concentrées sur des espaces géographiquement et socialement homogènes. Mais la territorialité est aussi conçue dans certains projets comme étant le meilleur moyen de réunir une population attachée à un territoire autour d'un projet (valorisation des ressources naturelles, d'un patrimoine archéologique ou artisanal, etc.). Cette approche s'est traduite dans le cadre de certains projets par l'identification des unités socio-territoriales dont la dimension comporte dans certains cas un risque de fragmentation du territoire.

La participation et le partenariat : c'est le concept le plus connu de l'évolution des politiques et dont l'application est de plus communément admise en Tunisie. Il s'agit de donner aux bénéficiaires la possibilité d'être les acteurs de leur propre développement. Dans ce cadre les différents projets et action de développement se muent en instrument de planification et d'exécution d'un plan de développement du territoire en question. Cette participation a été rendu possible, voire nécessaire, à la fois suite au désengagement de l'Etat dans le cadre du Programme d'Ajustement Structurel et de l'émergence d'un ensemble de structures représentatives des populations locales, qui servent de cadre de négociation et de concertation entre celles-ci et l'administration en charge des programmes de développement.

Développement rural et gestion des ressources naturelles : dans le cadre de la mise en œuvre de la politique de libéralisation de l'économie, l'intervention de l'Etat se concentre de plus en plus sur la gestion des ressources naturelles et sur l'amélioration de l'environnement de la production. Ceci s'est fait à travers la prise en compte de la problématique de gestion durable des ressources dans les projets de développement et de leur valorisation dans les stratégies de conservation. Il en est ainsi de la stratégie de mobilisation des ressources en eau, de celle de la conservation des eaux et du sol ou encore de l'amélioration des ressources forestières et pastorales.

Le programme d'Ajustement Structurel Agricole comprend aussi une politique de désengagement de l'Etat et un changement profond dans la politique d'encadrement des producteurs avec un rôle accru des organisations professionnelles et paysannes.

La politique de prix, mise en œuvre dans le cadre du programme d'Ajustement Structurel Agricole, visait en premier lieu la suppression des subventions aux intrants et à la

consommation et en second lieu l'alignement des prix à la production sur les prix du marché international avec une protection maximale ne dépassant 15% (Elloumi, 2006).

Le programme de développement rural a été mis en place en 1973 et avait pour objectif principal "la correction des distorsions induites par l'ancien modèle de développement" (Abaab et al, 2001). Cette période a connu l'élaboration des programmes de développement rural et rural intégré qui visent en première partie la fixation de la population par la création des emplois, la diminution de l'exode rural et l'atténuation du déséquilibre régional.

Les actions des programmes de développement rural sont soit des actions directement productives, et dans ce cas elles sont attribuées à titre individuel, soit des actions collectives et dans ce cas elles se répercutent sur toute la région considérée. Les actions productives sont à dominance agricole vu l'importance de ce secteur dans les zones rurales. En plus, il y'a réalisation de quelques actions non agricoles qui représentent des unités complémentaires à l'agriculture. Les actions productives agricoles sont attribuées suivant les potentialités de l'exploitation et les besoins des bénéficiaires. Les actions collectives sont destinées essentiellement à l'amélioration des conditions de vie et à la création de nouvelles opportunités de travail et répondent à l'aspiration de la population cible.

Les orientations stratégiques et spécifiques des projets de développement rural sont :

- Gagner le pari de l'emploi à travers la réhabilitation des ressources humaines tout en assurant la diminution du taux de chômage ;
- améliorer l'efficacité du secteur privé dans l'effort de développement en encourageant les entreprises privées et en incitant sur le rôle dynamique de ces institutions dans la société ;
- continuer la mise à niveau des secteurs productifs pour développer leur capacité compétitive ;
- rationaliser l'exploitation des ressources naturelles et maîtriser l'aménagement territorial et urbain.

Cette stratégie est mise en œuvre à travers l'apport de plusieurs projets et programmes de développement dont les objectifs spécifiques se répartissent autour des points suivants :

- le stockage et l'utilisation rationnelle des ressources en eau pour assurer la continuité des activités socio-économiques qui en dépendent ;
- la conservation des eaux et du sol et la protection des forêts afin d'assurer une meilleure valorisation des ressources naturelles ;
- la lutte contre la désertification afin de protéger les périmètres irrigués, les oasis, les habitats et les infrastructures de bases de l'ensablement;
- l'aménagement des oasis et des périmètres irrigués par des systèmes de gestion des eaux d'irrigation ainsi que la promotion des activités géothermales;
- la sauvegarde et l'amélioration des parcours privés et collectifs pouvant assurer la viabilité du système d'élevage.

Le développement dans les zones arides s'intéresse en particulier à l'harmonisation du tissu économique en assurant une gestion adéquate des ressources disponibles par toute la population locale et en favorisant une meilleure absorption de la main d'œuvre abondante. Cette orientation permet de fixer la population sur place et de valoriser les acquis et les richesses locales.

Suivant Ben Hafsia (1989), le programme de développement rural avait un double objectif :

- objectifs socio-économiques, à savoir la promotion de l'emploi et l'amélioration des conditions de vie dans les zones rurales ;

- objectifs politico-administratifs : établissement d'une planification régionale.

Le programme de développement rural était mis en œuvre pour désamorcer les situations locales graves et potentiellement explosives notamment la taille réduite du marché du travail, l'importance du chômage et la poursuite de l'exode rural (Sethom, 1992). Il s'orientait, en premier lieu, vers les populations rurales déshéritées de l'intérieur et du sud du pays et finançait des actions individuelles de type agricole spécifiquement. De 1973 à 1983, ce programme a profité à environ 30% de la population rurale. Dimassi (1993) a signalé que l'absence d'un montage institutionnel et des expériences techniques et économiques permettant la préparation des projets de développement rural fiables ont largement réduit l'efficacité de ce programme. Il est de loin resté un programme d'assistance qui aide à gérer le dualisme rural plutôt qu'à le neutraliser. Néanmoins, il a encouragé le travail de la femme et surtout des jeunes filles rurales par la construction des centres d'apprentissage à travers tout le pays (Declain, 1985).

L'enveloppe budgétaire de la première stratégie de CES s'élève à 562 millions de dinars pour toute la Tunisie alors que celle du gouvernorat de Médenine est de 47 millions de dinars.

La stratégie nationale prévoit pour tout le pays les actions d'aménagement de bassins versants, d'aménagements agropastoraux, d'entretien et de sauvegarde des ouvrages, des techniques douces et des actions de mobilisation des eaux de surface dont les lacs collinaires. Elle porte sur une superficie de 977 500 ha d'actions d'aménagement, 858 000 ha d'entretien et de sauvegarde et la création de 5 290 ouvrages de mobilisation des eaux dont 1 000 lacs collinaires. Pour la deuxième stratégie, l'enveloppe budgétaire pour toute la Tunisie s'élève à 545 millions de dinars alors que celle du gouvernorat de Médenine est de 25,2 millions de dinars.

La deuxième stratégie prévoit la même gamme d'actions que celle de la première stratégie : des actions d'aménagement de bassins versants, d'aménagements agropastoraux, d'entretien et de sauvegarde des ouvrages, des techniques douces et des actions de mobilisation des eaux de surface dont les lacs collinaires. Elle porte sur une superficie de 600 milles ha de création, 550 milles ha d'entretien et de sauvegarde et la création de 3 500 ouvrages de mobilisation des eaux dont 500 lacs collinaires.

Impact de la politique de développement rural en Tunisie sur le développement durable :

L'importance de l'agriculture dans l'économie rurale a fait que les premières politiques de développement de l'espace rural ont été essentiellement basées sur le développement du secteur agricole qui doit générer des revenus suffisants pour permettre aux ruraux des conditions de vie décentes (Elloumi, 2006).

Les actions de développement peuvent être concentrées, à un moment donné, au sein de zones continues pour constituer des plans de développement de microrégions considérées comme des « poches de pauvreté » ou des « zones d'ombre ». D'autre part, simultanément, des actions de développement à plus grande échelle sont mises en place au niveau d'une région administrative entière mais concernent uniquement les zones marginales.

Le Projet de développement rural intégré constitue la principale forme d'intervention dans le monde rural tout au long de la décennie allant de 1984 à 1994. Ces projets, au nombre de 190, qui couvrent chacun, un à deux secteurs territoriaux, permettent une prise en charge des différentes composantes de développement de la zone, allant du désenclavement de celle-ci aux actions de promotion de l'agriculture, de l'artisanat, voire des petits métiers de services. Ils sont de ce fait l'élément intégrateur de l'ensemble de la politique de développement et permettent de canaliser les moyens financiers et de créer une certaine synergie entre les différents intervenants (Elloumi, 2006).

Le tableau ci-contre résume l'évolution des politiques de développement rural en Tunisie.

Tableau 1 : Evolution des politiques de développement rural en Tunisie

Période	Type	Intitulé de la politique	Evolution institutionnelle
1957-1962	Période libérale mais reste administrée	Favoriser le développement agricole afin d'augmenter la production	
1962-1969	Période collectiviste	L'industrialisation du pays : créer des pôles régionaux	Coopératives agricoles
En 1972	Toujours administrée	Lancement du programme de développement régional et d'animation rurale (PDRAR) élaboré et exécuté par les régions qui s'est avéré avec des limites : inégale répartition des infrastructures.	Création des différents CRDA à partir des années 70.
Depuis 1979		Les régions les plus déshéritées ont été l'objet de programmes de développement spécifiques où tous les aspects du développement rural ont été pris en compte.	
Dès 1984	Au niveau régional mais liaison centrale toujours	Dans de nombreuses zones du pays a vu le jour le PDRI sous la responsabilité des gouverneurs au niveau régional contribuant à renforcer le rôle des régions dans	

		l'élaboration et l'exécution des projets.	
Jusqu'à 1992		Le PDRI favorise une certaine dynamique ; ce programme a permis de financer 190 projets qui couvrent chacun 1 à 2 secteurs territoriaux, mais n'a pas permis de combler le fossé entre le monde rural et le monde urbain comme l'ont montré certains indicateurs.	
De 1986 à nos jours		Mise en place du PAS, la libéralisation économique du pays et l'adhésion à l'OMC et la signature de l'accord d'association avec l'UE.  Améliorer la compétitivité agricole, l'environnement des producteurs et leur insertion dans les filières.	
En 1990		Commencer à <u>appliquer l'approche participative</u> dans certains projets de D.R. Lancement du PDRI 2 ^{ème} génération de 1994 à 2002.	Création de l'ODS ¹ , de l'OD de Régim Maatoug, de la BTS ² et du Fond National pour l'emploi. - Restructuration de l'administration régionale destinée à accorder des pouvoirs accrus aux régions et aux institutions locales dans l'élaboration et la mise en œuvre des programmes de développement : mise en place d'un ensemble d'institutions locales qui ont pour objectif de représenter la population locale.
En 2002		La réforme des départements ministériels conduite en 2002 a chargé le ministère de l'intérieur du développement régional et local.	Création de groupement de Développement Agricole (GDA) à vocation plus large et les réformes des institutions feront référence au Développement Local.

Source : Notre recherche bibliographique

¹ Office de Développement du Sud.

² Banque Tunisienne de Solidarité

3.2. Politiques de conservation et valorisation du patrimoine en Tunisie

3.2.1. Aperçu général

Le droit du patrimoine n'est pas constitué que des seuls textes spécifiques au patrimoine. Etant composé juridiquement de biens meubles et immeubles, il est à la croisée de plusieurs disciplines de l'espace et des biens principalement, le droit de l'environnement, de l'urbanisme, de la domanialité publique, du tourisme, du développement économique, etc. Cette complexité impose de rechercher le juste équilibre entre les impératifs de la conservation du patrimoine comme témoin unique du passé à transmettre aux générations futures et les impératifs du développement économique et culturel d'une société.

Le droit du patrimoine en Tunisie se caractérise par la stratification de ses textes. Tout en se substituant les uns aux autres, en se succédant les uns aux autres, ils ont marqué de leur sceau les différentes catégories du patrimoine. C'est ce qui explique la diversité des figurations juridiques des objets de protection : antiquités, objets d'art, collections archéologiques, monuments historiques, sites, biens culturels, ensembles historiques et traditionnels, etc. Loin d'être niée, cette diversité s'exprime aujourd'hui à travers le concept générique de « patrimoine ». Car en effet le patrimoine est ce lieu qui configure à la fois, passé, présent et avenir. Ainsi si les sites de Dougga, Mactar, Bulla Régia, Thuburbo Majus, Carthage, font aujourd'hui la fierté de la Tunisie, c'est grâce à ce minimum de mesures de classement et d'inventaire qui en ont permis leur sauvegarde. Si aujourd'hui ces mêmes sites sont intégrés dans une dynamique sociale et culturelle, c'est grâce à ces nouveaux circuits touristiques et culturels.

Le droit tunisien du patrimoine archéologique historique et traditionnel dont les premiers textes remontent à la fin du 19^{ème} siècle, s'est formé par couches successives, imprimant au système sa complexité. Plusieurs étapes en marquent l'histoire. Droit des monuments historiques et des biens archéologiques (1886), il s'est progressivement étendu aux sites (1953), pour, enfin, englober toutes sortes d'objets de culture (1994).

Ce vaste dispositif rend compte de l'importance des vestiges archéologiques et de la volonté des acteurs de sauvegarder un patrimoine qui, par sa diversité, sa qualité, participe de l'universel. Cette extension du champ s'est accompagnée d'une diversification des moyens et des mécanismes juridiques et institutionnels de sa protection. Sous la poussée des événements politiques, sociaux, économiques et culturels qui ont caractérisé le siècle, le patrimoine tend à devenir une composante essentielle du développement des nations. Aux instruments classiques et si indispensables à sa connaissance et à sa préservation - tel l'inventaire et le classement - se sont progressivement ajoutés des instruments plus adaptés à sa mise en valeur culturelle (sites culturels).

3.2.2. Le patrimoine tunisien : diversité des acteurs

Le patrimoine se caractérise par la diversité de ses acteurs. L'Etat, représentant de la collectivité nationale, en est le principal garant ; il représente l'institution centrale qui agit sur ce patrimoine. C'est à lui qu'incombent en premier la sauvegarde et la protection du patrimoine, rôle qu'assument les institutions nationales spécialisées telles, l'Institut National du Patrimoine et l'Agence de Promotion culturelle.

Les municipalités, dont les compétences sont de plus en plus affirmées dans la gestion des intérêts locaux, jouent un rôle actif pour sa promotion, en l'intégrant dans leur politique de développement local et régional. Comme l'Etat, ces collectivités locales jouent un rôle prépondérant dans la mise en valeur touristique du patrimoine. En tant que propriétaires de la majorité du patrimoine, les collectivités locales ont un rôle premier dans sa valorisation touristique. Elles aident aussi bien la restauration que l'animation, ou les gèrent. Les villes, les gouvernorats possèdent des services spécialisés dans la gestion et l'animation des musées ou du patrimoine monumental. Ces collectivités mènent, plus largement des politiques de développement touristique avec parfois, un accent mis sur le tourisme culturel. Récemment les gouvernorats sont davantage associés à la protection du patrimoine, ils peuvent même créer des journées « portes ouvertes du Patrimoine ».

Le patrimoine n'est pas l'affaire que des seules institutions publiques. Les citoyens se regroupent dans des associations culturelles pour sa sauvegarde et sa mise en valeur. Ce mouvement participe d'une prise de conscience, observée partout, de l'importance physique et symbolique du patrimoine. Dans le domaine du patrimoine, comme dans beaucoup d'autres domaines, rien ne pourrait se faire sans la présence, sur le terrain, de nombreuses associations. Il y a les associations parapubliques, chargées de mettre en place la politique de la collectivité en la matière ou de gérer des sites culturels pour le compte de la collectivité. Il y a les associations des propriétaires privés du patrimoine qui ont pour leurs membres un rôle de conseil et qui sont les interlocuteurs des pouvoirs publics. Enfin, il y a les associations, constituées de bénévoles, créées pour défendre et faire connaître qui, le patrimoine d'une petite commune, qui un château ou un moulin, bref le petit patrimoine de proximité. Ces dernières sont des véritables vecteurs de lien social. Par leurs actions, elles font vivre et revivre des lieux faisant souvent partie de l'identité d'une ville ou d'un village. Même si les résultats ne sont pas toujours importants en termes de fréquentation touristique, ces associations, composées de membres passionnés, participent, par les animations qu'elles organisent, au maintien d'une activité culturelle et festive autour du patrimoine.

Les propriétaires des sites culturels doivent assurer l'entretien, la restauration et la mise en valeur du patrimoine qui leur appartient. Cela engendre des besoins de financement importants. Ainsi, certains propriétaires ont vu dans la valorisation touristique du patrimoine une source de revenu supplémentaire, bien que cela ne soit pas toujours très rémunérateur. Les gestionnaires privés des sites culturels assurent des tâches d'animation culturelle, de

gestion financière, comptable et commerciale. Ils ont le statut d'association ou de société d'économie mixte (donc, adossés à une collectivité) et plus rarement de société anonyme. Ils ont une obligation de résultat, même si la notion de rentabilité en matière culturelle est difficile à appréhender. En conséquence, ces gestionnaires du patrimoine privé utilisent toutes les techniques muséographiques, commerciales et de communication (marketing) susceptibles d'augmenter le nombre de visiteurs et de répondre à leurs attentes. Pour parvenir à un bon fonctionnement, il faut une répartition des tâches entre le conservateur, garant de la qualité scientifique et artistique et le gestionnaire capable d'attirer le public. Ils doivent travailler de concert tout comme le tourisme et la culture avec un respect mutuel des valeurs des uns et des autres (Vergneau, 1998).

Cette sous-partie va être consacrée aux « institutions et compétences », elle est divisée en trois points rendant compte successivement des institutions centrales, des institutions territoriales et des associations. Cette division a été adoptée pour hiérarchiser les niveaux d'intervention en mettant l'accent sur le rôle primordial des institutions centrales et nationales, et à l'intérieur de cet ensemble, d'identifier le rôle moteur des institutions chargées de la culture quelles soient de structure ministérielle ou des établissements autonomes. Car en Tunisie, le patrimoine relève en propre de l'autorité de l'Etat, du pouvoir central en tant que représentant de la collectivité nationale. Il n'en demeure pas moins que le patrimoine est aussi de la compétence d'autres acteurs, publics ou privés tels les municipalités ou les associations.

Quels sont les organismes et les autorités chargés de la protection et de la mise en valeur du patrimoine ? Quelles sont leurs attributions ? Plusieurs organismes interviennent, à des titres différents, en vue de la conservation, de la protection et de la mise en valeur du patrimoine tunisien. Les uns ont un caractère public, comme les administrations publiques centrales ou territoriales, les autres ont un caractère de droit privé, comme les associations de sauvegarde. Dans le champ des institutions publiques, certains organismes ont des compétences générales, d'autres des compétences spéciales. En tout état de cause, les plus directement concernées sont les administrations de la culture. Toutefois, les administrations chargées de l'environnement, de l'aménagement du territoire, de l'urbanisme et du tourisme jouent un rôle important.

Les différentes institutions ainsi que leurs compétences sont explicités dans le tableau qui suit :

Tableau 2 : Les différentes institutions en charge du patrimoine tunisien

<i>Dimensions</i>	<i>Institutions</i>	<i>Missions</i>
-------------------	---------------------	-----------------

ADMINISTRATIONS CENTRALES ET INSTITUTIONS NATIONALES	<i>Le Ministère de la Culture et de la Sauvegarde du Patrimoine</i>	C'est au ministre de la culture que revient l'essentiel de la compétence dans le domaine du patrimoine en sa qualité d'autorité supérieure en matière culturelle, « responsable de la sauvegarde du patrimoine national ». C'est à lui que revient le pouvoir de prendre les mesures de police administrative spéciale en ce domaine (autorisation des travaux, arrêté de protection, de délimitation, arrêté préventif, autorisation de commerce, autorisation d'exportation temporaires, proposition de classement, nomination, etc). Depuis 1996, le ministère s'est doté d'un organisme technique, une direction interne : « La direction des musées et du patrimoine ». Ses compétences sont d'ordre technique et consistent essentiellement à faire le suivi et à assurer la coordination avec les divers services spécialisés.
	<i>La Commission Nationale du Patrimoine</i>	Elle est instituée par l'article 6 du code du patrimoine. Ses compétences sont d'ordre consultatif. Elle émet des avis obligatoires (mais non conformes) sur les mesures de protection et de sauvegarde des sites culturels, des ensembles historiques et traditionnels, des monuments historiques et des objets archéologiques. Les avis sont pris à la majorité des membres présents. Elle est placée sous la présidence d'un représentant du ministre de la culture. Son secrétariat est assuré par le directeur Général de l'INP.
	<i>L'Institut National du Patrimoine</i>	Au plan juridique, l'INP est établissement public à caractère administratif, bénéficiant de la personnalité juridique et de l'autonomie administrative. Il est placé sous la tutelle du ministère de la culture. C'est à lui que revient la connaissance et la garde du patrimoine national. Rentrent dans les attributions de l'INP : la recherche scientifique, l'établissement d'inventaires, les fouilles, la gestion des sites, des monuments historiques, des ensembles traditionnels, (restauration, mise en valeur et présentation), la création de musées, la gestion des collections, la promotion du patrimoine, les actions de sensibilisation, la formation des cadres, etc.
	<i>L'Agence Nationale pour la Promotion de la Culture et la Mise en Valeur du Patrimoine.</i>	Au plan juridique, l'Agence est un établissement public à caractère industriel et commercial. Chargée au départ de la mise en valeur et de l'exploitation du patrimoine archéologique, historique et traditionnel, l'agence connaît en 1997 une extension de son champ d'intervention à l'ensemble du domaine culturel. Sa nouvelle mission est « d'exécuter la politique de l'Etat dans les divers domaines culturels et notamment, ceux liés à la mise en valeur du patrimoine archéologique et historique et à sa gestion et de promouvoir la créativité intellectuelle, littéraire et artistique ». A cet effet, elle est chargée, entre autres missions : « d'organiser les programmes de mise en valeur du patrimoine archéologique, historique et muséographique et de les gérer à des fins culturelles, touristiques et commerciales ». Les recettes de l'Agence proviennent des produits des manifestations culturelles et des droits d'entrée dans les sites, les musées et les monuments , les revenus de l'exploitation du patrimoine et des biens qui lui sont affectés et des produits des biens archéologiques, des monuments, des sites et musées, des produits de la publicité et de la sponsoring, des impôts, taxes et redevances créés à son profit, de la subvention de l'Etat, des subventions et participations publiques et privées, des dons, legs et aides.

	<i>Le Ministère de l'Environnement et de l'Aménagement du Territoire</i>	Créé en 1993, le MEAT a hérité des attributions environnementales des autres ministères. Il est doté de deux structures techniques spécifiques (la direction générale de l'environnement et de la qualité de la vie et la direction générale de l'Aménagement du territoire) et de deux structures d'administration générale. Le rôle du ministère et de ses services extérieurs se situe au plan de la détermination des besoins environnementaux du pays et de la conception éventuelle de nouveaux moyens de protection juridique du milieu. Parmi les moyens dont dispose le ministère, les Schémas Directeurs d'aménagement (du territoire national, des zones sensibles, des grandes agglomérations urbaines, des régions).
	<i>L'Agence Nationale pour l'Environnement</i>	Elle agit sous la tutelle du MEAT. Elle est compétente en matière de protection de l'environnement avec une attention particulière aux pollutions et nuisances.
	<i>Le Ministère de l'Équipement et de l'Habitat</i>	Le ministère de l'équipement est celui qui partage le plus d'attributions avec le ministère de la culture, particulièrement pour les biens immeubles. Chargé de l'urbanisme et de l'équipement, le ministre de l'équipement participe à la prise de décision pour les plans de protection des sites culturels et pour les plans.
	<i>L'Agence Nationale de Réhabilitation et de Rénovation Urbaine.</i>	Opérateur public dans le domaine de la réhabilitation et de la rénovation en milieu urbain, l'ARRU agit pour le compte de l'Etat et des collectivités publiques locales par voie de maîtrise d'ouvrage déléguée. Elle est placée sous la tutelle du ministère de l'équipement et de l'habitat. Sa mission principale est d'améliorer les conditions d'habitabilité et d'intervenir sur le bâti existant.
	<i>Le Ministère des Domaines de l'Etat et des Affaires Foncières</i>	Plusieurs attributions du ministère intéressent le patrimoine. Il est chargé de la conception et de la mise en valeur de la politique de l'Etat concernant son domaine public et privé. A cet effet, il procède à l'étude de toutes les questions relatives aux domaines dans les différents secteurs en collaboration avec les organismes concernés. Il est chargé du recensement des domaines publics et privés et d'en établir un inventaire exhaustif. Il contrôle la gestion des biens mobiliers appartenant à l'Etat. Il procède à l'acquisition et à l'expropriation des biens au profit de l'Etat.
	<i>L'Office National du Tourisme Tunisien</i>	Compte tenu de l'importance des sites culturels pour la promotion de la politique touristique, l'ONTT s'est doté d'un service de protection des sites. Il assure, à travers la gestion du Fonds de protection des zones touristiques, le financement des opérations de protection et de mise en valeur des sites.
	<i>Le Secrétariat d'Etat aux Affaires Religieuses</i>	
<i>LES ADMINISTRATIONS TERRITORIALES</i>	<i>Les Collectivités Locales et Conseils Municipaux</i>	Les collectivités locales (les communes) tirent leur compétence en ce domaine de leurs attributions pour la gestion des intérêts locaux. Les règlements municipaux dont l'objet est le maintien de l'ordre public, de la sécurité, de la santé, du cadre de vie sain et de l'esthétique ont une incidence directe sur le patrimoine. Les autorisations de bâtir relève de leurs compétences. Des commissions du permis de bâtir sont instituées à l'échelle des communes. L'avis du ministère de la culture ou de ses représentants est requis à chaque fois que l'immeuble présente des caractéristiques architecturales et historiques. De même il existe des commissions communales des permis de lotir. Un représentant du ministère chargé du patrimoine y siège. Elles participent à l'élaboration des plans de protection et de mise en valeur des sites culturels dont les sites archéologiques ainsi qu'au plan de sauvegarde des ensembles historiques et traditionnels.

	Les Conseils Régionaux	Accédant au statut de collectivité publique dotée de la personnalité juridique, le gouvernorat dispose d'une structure de représentation : le Conseil régional. Le conseil qui est l'organe délibérant du gouvernorat « examine toutes les questions intéressant le gouvernorat dans les domaines économiques, sociaux et culturels ». A cet effet, il a pour attributions l'élaboration du plan régional de développement, des plans d'aménagement du territoire hors des périmètres communaux et l'examen du plan directeur d'urbanisme, la définition des différents programmes régionaux de développement et leur réalisation, la coordination entre les programmes régionaux, nationaux et communaux, le développement de la coopération entre les communes, l'émission d'avis sur les projets et programmes de l'Etat dans la région.
LES ASSOCIATIONS CULTURELLES	Les Associations de Sauvegarde du Patrimoine	Les associations de sauvegarde du patrimoine, en tant qu'associations culturelles à but non lucratif, sont régies par les dispositions de la loi sur les associations qui considère l'association comme « la convention par laquelle deux ou plusieurs personnes mettent en commun, d'une façon permanente, leurs connaissances ou leur activité dans un but autre que de partager des bénéfices ». Les associations de sauvegarde ont pris modèle sur l'association de sauvegarde de la médina de Tunis, née en 1967.

Source : Notre recherche bibliographique, 2007.

On remarque que les pouvoirs de protection du patrimoine des centres anciens restent de la compétence de l'Etat qui conserve encore une forte présence à travers les politiques de restauration, protection et valorisation. Les collectivités locales ne possèdent pas jusqu'à maintenant de compétences élargies en la matière ni de financements conséquents.

Cependant il existe une forte osmose entre les compétences de l'Etat et les compétences des collectivités locales concernant la protection du patrimoine et les politiques de préservation. Actuellement les habitants tendent à être associés à ces projets mais c'est encore bien rare. Le rôle des associations de défense du patrimoine tend cependant à augmenter.

3.2.3. Le patrimoine dans la politique tunisienne

Dans ce qui suit, on s'est principalement appuyé sur les textes juridiques pour rendre compte de la place qu'occupe le patrimoine dans le champ des politiques publiques. Partant du constat que les instruments juridiques les plus anciens continuent à produire leurs effets dans le présent, on a jugé bon d'établir, un inventaire exhaustif des différents textes qui en composent le dispositif. En effet, certains monuments, sites, objets d'art et d'archéologie et collections trouvent leurs régimes juridiques dans des textes législatifs anciens. Cette législation ancienne, quoique aujourd'hui abrogée par une législation nouvelle, continue à survivre à travers les mesures de classement et de protection prises alors sur sa base. C'est d'ailleurs ce principe fondamental du droit, de l'application des lois dans le temps, qui est repris par le législateur tunisien à travers la dernière disposition du code du patrimoine affirmant que « demeurent en vigueur et jusqu'à dispositions contraires, les décrets antérieurs au présent code et relatifs au classement des monuments historiques, des zones protégées, des sites archéologiques. » (Art. 97).

Une autre contrainte de méthode pour présenter la complexité du droit applicable au patrimoine, se trouve dans la diversité des composantes du patrimoine, au centre de plusieurs

logiques normatives et à la croisée de plusieurs droits. C'est ce qui explique la sous-partie réservée aux sources du droit du patrimoine. Ainsi qu'il apparaît le patrimoine est diversement saisi par le droit de l'urbanisme, le droit de l'environnement, le droit de la domanialité publique, etc.

Dans la troisième partie intitulée « régime juridique de la protection et de la mise en valeur », on s'est limité à présenter dans leur diversité les différents mécanismes prévus par la législation en vigueur.

3.2.3.1. Catégories et composantes du patrimoine tunisien

L'étude du corpus législatif édicté en Tunisie depuis 1882 à nos jours sur l'art, l'architecture et les biens culturels en général, permet d'identifier une pluralité de concepts, témoins de la diversité des objets de protection et révélateurs du processus de construction juridique du fait et du sens patrimonial :

- objets d'art et d'antiquité ;
- monuments historiques ;
- collections archéologiques ;
- antiquités ;
- zone protégée d'agglomération urbaine ;
- les Sites ;
- biens archéologiques ;
- sites naturels ;
- sites urbains ;
- les biens culturels d'utilité publique ;
- le patrimoine archéologique, historique et traditionnel ;
- les sites culturels ;
- les ensembles historiques et traditionnels ;
- les monuments historiques ;
- les objets mobiliers.

3.2.3.2. Les sources du droit du patrimoine

Quels sont les textes législatifs et réglementaires applicables au patrimoine ?

Le droit du patrimoine trouve son origine dans deux catégories de sources :

- des sources législatives et réglementaires spécifiques au patrimoine. Il s'agit de l'ensemble des textes pris en application du nouveau code du patrimoine archéologique, historique et traditionnel qui abroge les dispositions antérieures ;
- des sources législatives et réglementaires touchant l'Aménagement du territoire et l'Urbanisme. Il s'agit de l'ensemble des textes dont l'objet est de réglementer l'occupation et l'utilisation des espaces naturels et urbains et qui ont de ce fait une incidence directe sur le régime des biens immobiliers, dont les biens patrimoniaux ;

- des sources législatives et réglementaires touchant le domaine public : Il s'agit des textes qui définissent le régime des biens propriété de l'Etat et des collectivités publiques locales. Ce régime est particulièrement protecteur des biens incorporés au domaine public. Le domaine public est inaliénable, imprescriptible et insaisissable ;

- des sources législatives et réglementaires sur la propriété : Il s'agit de l'ensemble des textes qui organisent la propriété privée ainsi que les modes de transfert vers une propriété publique.

3.2.3.3. Le régime juridique de la protection

Les différents mécanismes juridiques de protection, de conservation et de mise en valeur sont listés ci-dessous :

- l'enregistrement en inventaire des biens archéologiques immeubles ;
- la carte archéologique ;
- l'enregistrement en inventaire des biens archéologiques meubles ;
- contrôle et autorisation des fouilles terrestres ;
- les découvertes maritimes ;
- les plans de protection et de mise en valeur des sites culturels ;
- les plans de sauvegarde des ensembles historiques et traditionnels ;
- l'arrêté de protection des monuments historiques traditionnels ;
- l'arrêté de protection des abords des monuments historiques ;
- le décret de classement des monuments en péril ;
- l'arrêté préventif en cas de danger menaçant le monument et nécessitant une intervention urgente ;
- l'arrêté de protection des biens meubles ;
- aliénation et commercialisation des objets archéologiques.

3.2.3.4. Le financement

Le financement est réservé d'une part aux fonds publics, d'autre part aux incitations et encouragements des privés. On signale ici la nécessité pour l'Agence Nationale du patrimoine, qui finance les programmes et les interventions sur le patrimoine, de trouver plus sa place parmi les institutions et compétences. En effet, elle apparaît à plus d'un titre comme le partenaire naturel des institutions de la culture, d'autant que son rôle, qui était limité à la mise en valeur du patrimoine archéologique et historique, s'est élargi à l'ensemble des secteurs de la culture.

Quelles sont les ressources du patrimoine ? Qu'est-ce qui permet d'alimenter les projets ? De quelles incitations et encouragements peuvent bénéficier les acteurs privés ?

Il n'existe pas en Tunisie de fonds spéciaux pour le patrimoine ou comme en France de caisse des monuments historiques. Cependant pour la réalisation de projets, les intervenants publics

peuvent bénéficier de l'appui de l'agence du patrimoine culturel et des fonds existants pour la promotion de certains secteurs :

- L'agence nationale pour la promotion culturelle,
- Le fond national pour les sites touristiques,
- L'incitation aux investissements dans le secteur culturel : Le code d'incitations aux investissements fixe le régime de création des projets et d'incitations aux investissements réalisés par des promoteurs tunisiens ou étrangers dans les activités relevant des secteurs que l'Etat compte promouvoir. Le code fait bénéficier du régime d'incitation les promoteurs culturels. Dans le domaine du patrimoine, bénéficient des avantages et des incitations du code, les projets dont l'objectif est notamment la restauration et l'animation des monuments archéologiques et historiques, la création de musées, de galerie d'expositions culturelles ou de centres culturels.

- L'aide aux propriétaires des monuments classés : L'Etat prend à sa charge à concurrence de 50 % du coût, les travaux de restauration ordonnés après classement d'un monument. Cette somme est prélevée sur le Fonds National pour l'amélioration de l'Habitat. Cette disposition n'est pas encore mise en pratique

On signale également qu'il existe des diplômés spécialisés dans le domaine du patrimoine. Institué depuis 1994, un diplôme d'Etudes Supérieures Spécialisés (DESS) est destiné à la formation des architectes du patrimoine ; les cours sont ouverts aux diplômés maghrébins en architecture. Organisés à l'INP, les cours ont bénéficié du soutien de l'UNESCO et de l'ICCROM¹. A noter également une autre formation, « DESS Histoire et Patrimoine », Placée sous la tutelle de l'INP et de la Faculté des Lettres et des Sciences Humaines.

3.2.4. Tourisme patrimonial en Tunisie, évolution du secteur

3.2.4.1. Les définitions

Les études relatives à la durabilité dans le tourisme se sont multipliées ces quinze dernières années, faisant apparaître des concepts différents selon les pays.

En Europe, les termes 'durable', 'responsable', 'environnemental' et même 'éthique' sont souvent utilisés de façon interdépendante. Pour Weeden (2002) notamment, le tourisme éthique est proche du tourisme durable parce qu'il se fonde sur les principes d'équité sociale, économique et environnementale. Une part des bénéfices engendrés par l'industrie touristique est également réservée pour des actions de développement durable.

Dans la conception nord américaine, c'est la notion d'écotourisme qui est principalement usitée. Celles-ci font référence aux déplacements touristiques dans une région naturelle. Ce type de tourisme possède une forte composante culturelle. Il est parfois appelé tourisme vert (Juric et al, 2002).

¹ Centre International d'Etudes pour la Conservation et la Restauration des biens culturels

La définition la plus communément admise du ‘développement durable’ (‘sustainable development’) est cependant celle de la Commission mondiale sur l’environnement et le développement. Cette dernière l’envisage comme un « processus de changement dans lequel l’exploitation des ressources, l’orientation des investissements, des changements techniques et institutionnels se trouvent en harmonie et renforcent le potentiel actuel et futur de satisfactions des besoins des hommes » (Marette et al, 2001).

Cette interprétation du concept de durabilité prend en considération les notions de solidarité et d’équité intergénérationnelles. Le tourisme dans ce cadre est envisagé comme « une activité génératrice de politiques, mais aussi de moyens de transformations sociales, de rééquilibres des régions et de protection de l’environnement » (Cazes et Lanquar, 2000). Il essaie de prendre en compte les variables locales (la culture, les structures..) et étrangères (les caractéristiques de la demande, des investisseurs..) et s’appuie sur des facteurs clés de succès (tels que l’expertise, l’adaptabilité..).

Un des axes du développement durable réside alors dans la participation plus importante des communautés locales. La durabilité dans le tourisme vise également, à rendre les produits compatibles aux sociétés locales et à leur faire bénéficier des impacts économiques. L’entrepreneuriat, la formation et l’éducation des autochtones pour se faire, sont des domaines d’intervention privilégiés des pouvoirs publics. De nombreuses formes de tourisme durable peuvent en ce sens être identifiées comme le tourisme vert, le tourisme de nature..

3.2.4.2. Les dimensions du tourisme durable

A partir d’une revue de la littérature, il est possible d’identifier des dimensions moins restrictives du tourisme durable. Certaines destinations sont considérées comme durables parce qu’elles attirent des touristes continuellement. L’attractivité n’est pas alors forcément basée sur ces traits naturels mais sur des éléments créés. C’est le cas de Las Vegas, destination pourtant assez éloignée de ce que l’on peut imaginer en matière de protection de l’environnement.

Le marketing sociétal a également des implications sur le concept de durabilité. Il a pour objet de promouvoir et de prendre en compte dans les stratégies marketing, les considérations portant une attention particulière aux impacts sur la société (El Ansary, 1974). Celles-ci varient en fonction des préoccupations des individus. Le marketing sociétal s’applique au développement durable parce que l’environnement prend de plus en plus d’importance dans la conception des produits ou services.

Il est utile en conséquence d’insister sur les trois piliers du « développement durable » :

- le volet économique : croissance et efficacité économique.
- Le volet social : a pour but de satisfaire les besoins et de répondre à des objectifs d’équité et de cohésion sociale.
- Le volet environnemental enfin, cherche à préserver, à améliorer, à valoriser l’environnement et les ressources naturelles pour le long terme.

La problématique de durabilité en tourisme est étroitement liée au soutien des acteurs locaux, c'est-à-dire à la population résidente et des pouvoirs public. Les premiers participes à la défense des ressources, fournit la main d'œuvre le savoir faire et partagent les ressources avec les individus extérieurs (Amalou et al, 2001). Les seconds ont un rôle essentiel dans l'application des lois et des règlements (McIntyre, 1997) à travers les différentes institutions mais aussi dans l'aménagement territorial.

Middleton (1998) ajoute que l'énergie de l'action se trouve au niveau local, où les problèmes et solutions sont envisagés. La durabilité induit alors une façon spécifique de concevoir le développement touristique. Elle est possible à partir de la concertation entre acteurs, d'une réflexion commune sur des enjeux partagés, mais aussi de rapports gagnant-gagnant dans l'élaboration et la mise en œuvre des projets.

3.2.4.3. Le cas du sud-est tunisien

Le tourisme demeure un des outils favoris des politiques d'aménagement du territoire sud tunisien. Ainsi le gouvernement tunisien doit chercher une orientation pour l'aménagement et le développement durable du territoire qui indique que le tourisme doit rechercher « une compétitivité économique à long terme associant justice sociale, qualité de vie et d'environnement, préservation des ressources et participation de l'ensemble des acteurs dans les processus décisionnels ».

Les différents acteurs qui tirent profit de l'existence de ce patrimoine local du territoire sud-est tunisien sont les suivants :

- les commerçants (artisanat local essentiellement) ayant leur fond de commerce dans le *ksar*.
- les hôtels-restaurants (hors zones balnéaires de Djerba et Zarzis)
- les agences de voyage qui incluent dans leurs prestations les excursions ksouiennes (tourisme saharien),
- Les entrepreneurs (essentiellement des chambres d'hôte ou musé ksourien),

L'économie tunisienne s'est engagée dans un processus de restructuration et de mise à niveau de son tissu productif. Le tourisme, branche clé du pays, constitue un support privilégié de cet ajustement. C'est une activité en pleine expansion en Tunisie. Les tendances du tourisme international s'orientent vers l'expansion de l'offre, la diversification des produits et l'exacerbation de la concurrence entre régions et types d'attraction. Ce secteur est porteur de dynamiques susceptibles de se diffuser à l'ensemble de l'économie et peut être considéré comme un point d'ancrage favorable au développement durable.

Le développement du tourisme balnéaire, dans les années 50, fait de la Tunisie une destination pionnière des vacanciers européens. Le pays a profité alors de sa popularité sur les principaux marchés émetteurs de l'Ouest pour acquérir une position dominante. Dans les années 80/90, la Tunisie draine toujours d'importants flux touristiques en provenance d'Europe de l'Ouest, mais une part conséquente de son marché est absorbée par l'émergence

de nouveaux produits et notamment le tourisme saharien. Ce secteur devient une opportunité pour ce territoire et un produit à haute valeur économique territoriale. Raison pour la quelle, et depuis, précisément 2005, quatre ministères ont mis en communs leur efforts afin d'atteindre cet objectif. Depuis quelques années, les deux autorités de tutelle, du tourisme et de la culture ont tenté de mettre en commun leurs efforts pour une meilleure promotion de ce créneau largement porteur. Mais, jusque-là, le tourisme culturel dépend en grande partie, sinon totalement du tourisme balnéaire, qui lui constitue la colonne vertébrale du tourisme tunisien. Des voyages exclusivement culturels, sont encore rares, voire absents. Et pourtant, la Tunisie, dont la civilisation et l'histoire remonte à 3 milles ans a bien des choses à mettre en avant et en première ligne. Dans le cadre d'une politique visant l'amélioration des circuits, et surtout d'accès aux sites Parallèlement des dispositions incitatives, en faveur du secteur privé ont été mis en place. L'objectif est d'encourager les professionnels du tourisme à s'engager dans des projets à portée culturelle et touristique dont les centres d'animation, les services de proximité des sites, l'insertion des circuits du tourisme culturel dans les programmes de visite des hôtels...ainsi que l'investissement dans les zones de priorités, qui regorgent de sites archéologiques. L'enjeu pour l'ensemble des acteurs est d'améliorer la qualité des services et des produits en vue d'une plus grande rentabilité et une meilleure compétitivité. C'est dans ce cadre que s'inscrit le regain d'intérêt pour le patrimoine dans une perspective de développement touristique durable.

L'intérêt pour le patrimoine et sa valorisation touristique est grandissant un peu partout dans le monde et particulièrement dans les pays du Nord. Il s'agit à la fois de créer de nouveaux produits touristiques susceptibles d'attirer une nouvelle clientèle et d'accroître la rentabilité économique du secteur. L'intérêt porté au patrimoine et à l'environnement s'inscrit également dans le souci d'améliorer la qualité de la vie et du travail à l'échelle locale et régionale favorisant ainsi l'attractivité des espaces concernés pour les investissements.

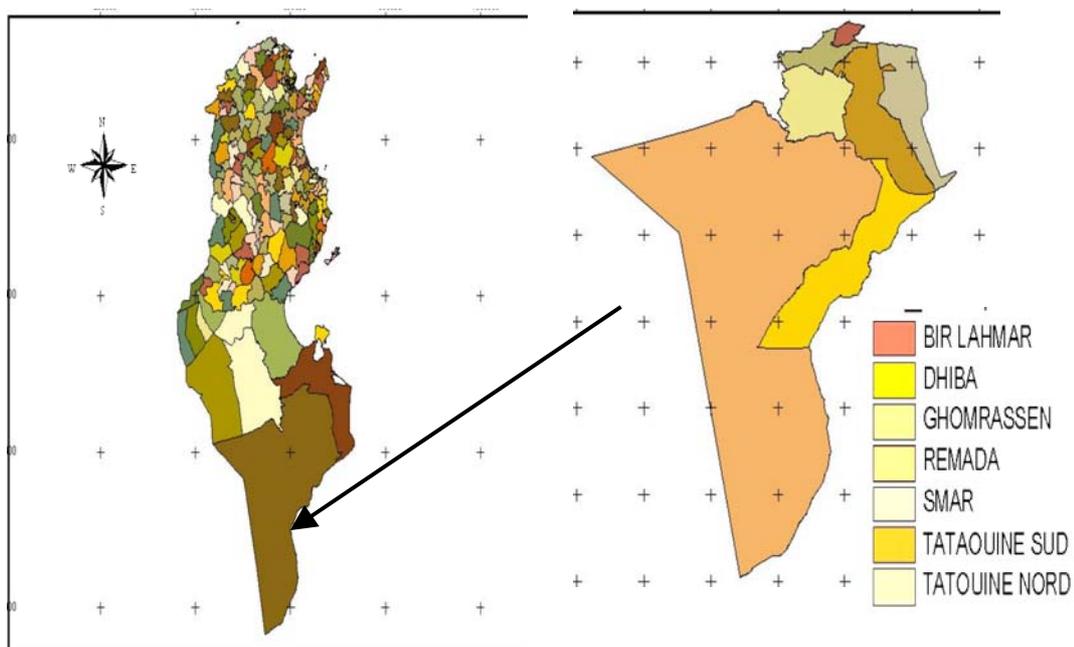
La valorisation touristique du patrimoine est confrontée toutefois à de nombreuses contraintes relevant aussi bien du volume des investissements à consentir que du statut juridique des sites et monuments. De même, la gestion du patrimoine naturel et humain s'avère souvent délicate quand il s'agit de concilier la rentabilité économique avec la préservation de l'environnement, des sites et des monuments. La restauration est insuffisante quand elle n'est pas suivie d'une valorisation convenable. Depuis quelques années des formations spécialisées "tourisme et patrimoine" ont vu le jour dans certaines institutions universitaires tunisiennes.

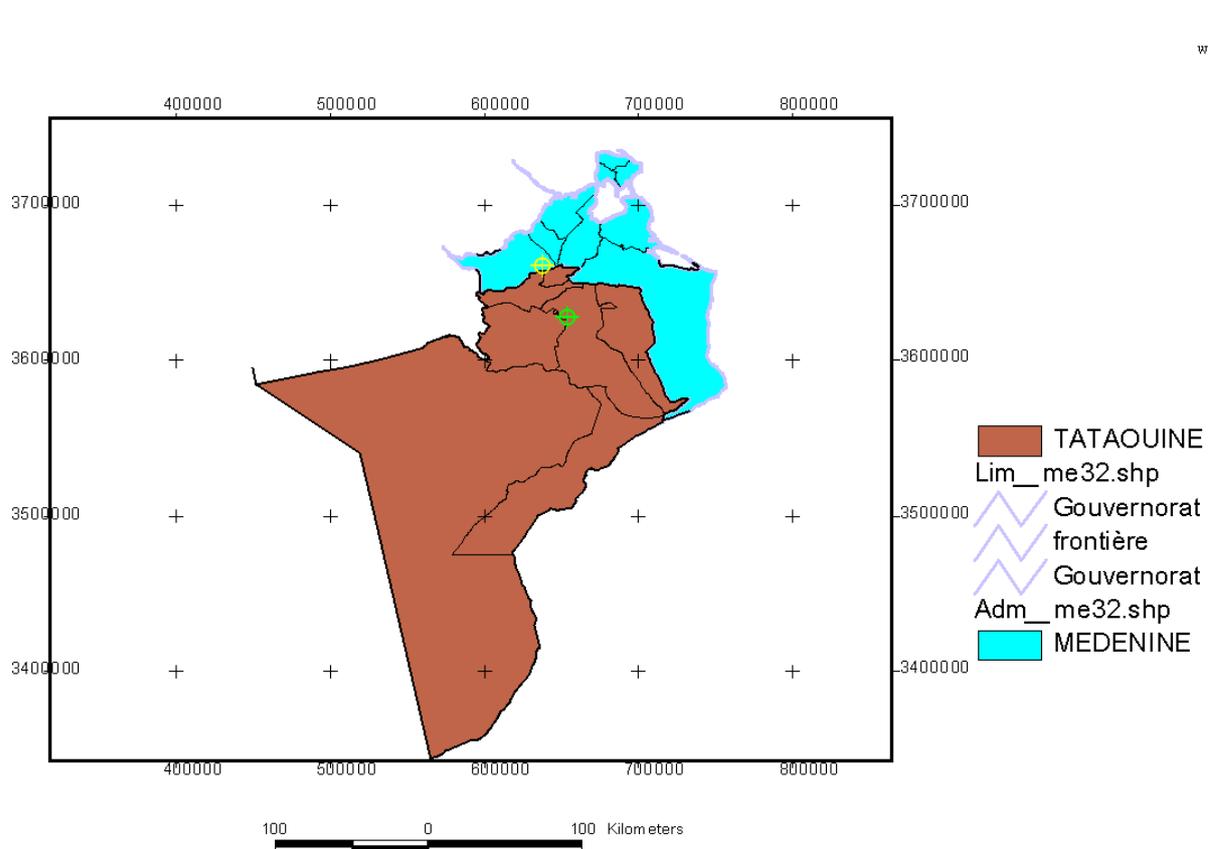
CHAPITRE 4

Présentation de la zone d'étude et de la méthodologie adoptée

4.1. Présentation de la zone d'étude

Figure 6: Localisation de la zone d'étude : Gouvernorats de Médenine et Tataouine





La région sud-est tunisienne et spécialement les deux gouvernorats Médenine-Tataouine constituent notre zone d'étude (cf. carte). Le sud-est concerne un espace immense qui représente le tiers de la superficie de la Tunisie et qui est géré par deux gouvernorats : celui de Tataouine et celui de Médenine. Il comprend trois ensembles de relief :

- le *Dahar* est une région désertique, les habitants du *Jebel* en font un arrière-pays bien vaste où ils s'adonnent à l'élevage et à l'agriculture céréalière.
- le *Jebel* constitue la bordure orientale de la plateforme saharienne. A ses hauteurs dentellées et difficilement accessibles s'attachent les destinées des villages berbères et plusieurs *Ksour* objet de cette étude.
- la plaine de la *Djeffara* s'insère entre le *Jebel* et la côte qui est « largement échancrée et bordée de lagunes » (Sethom et Kassab, 1981). Les romains ont fait de cette plaine un couloir qui permet d'accéder en Tripolitaine.

4.1.1. Présentation géographique du Sud-Est tunisien

Le climat qui caractérise cette région est un climat désertique marqué par l'aridité et une forte amplitude thermique diurne, saisonnière et interannuelle. Le littoral et le *Jebel* échappent pour partie à ce régime grâce à l'influence adoucissante de la mer et de l'altitude. La région est caractérisée par une pluviométrie faible et irrégulière, parfois torrentielle. La saison pluvieuse s'étale sur la période de Décembre à Mars. Par contre, les mois de Juin, Juillet et Août sont presque secs. Les moyennes pluviométriques atteignent 200 mm sur la côte et 106 mm dans

les régions intérieures. L'irrégularité du climat est telle que la région peut connaître des années pluvieuses pendant lesquelles la quantité de pluie peut dépasser la moyenne annuelle en quelques jours. Et quelquefois, elle connaît une succession d'années de sécheresse. La moyenne thermique annuelle au niveau du gouvernorat de Médenine est de 20°C.

Le couvert végétal du Sud-Est tunisien résulte de la faiblesse et de l'irrégularité des précipitations et de la pauvreté des sols. Les vallonnements du *Jebel* constituent une exception. On y observe une végétation plus riche du fait de l'existence de meilleures caractéristiques des sols et des efforts ingénieux de ses habitants qui ont pu maîtriser le ruissellement des eaux en aménageant des terrasses. Une arboriculture formée essentiellement de figuiers, d'oliviers et de palmiers dattiers occupe les terrasses ou *Jessours*. La plaine de *Djeffara* est caractérisée par la maigreur de ses pâturages et son immense étendue. L'économie est fondée sur l'élevage extensif et une agriculture très aléatoire.

Le relief de la zone d'étude est dominé par la chaîne montagneuse de *Matmata* qui s'étend vers le Sud dans le gouvernorat de Tataouine et même en Libye. Cette chaîne sépare les deux régions naturelles de *Djeffara* vers l'Est et le bassin du grand Erg oriental à l'Ouest. Les principaux vents affectant la plaine de la *Djeffara* sont :

- En hiver les vents froids et humides de direction Est et Nord-Est.
- En été les vents chauds et secs de direction Sud-Est appelés Chihili ou Guebli.

Ces vents accélèrent le phénomène de l'évapotranspiration et l'érosion du sol. Ainsi la région de Médenine est caractérisée par une évapotranspiration potentielle forte, comme en témoigne la série des valeurs disponibles pour la station de Médenine.

4.1.2. Milieu socio-économique

4.1.2.1. La population

Tableau n°3 : Données générales relatives aux deux gouvernorats.

	Gouvernorat de Médenine	Gouvernorat de Tataouine
Superficie	9.167 km ² (5,9 % de la superficie de la Tunisie et 10 % de la superficie de la région Sud).	38.889 km ² (25 % de la superficie de la Tunisie et 43,2 % de la superficie de la région Sud).
Nombre de délégations	9	7
Nombre de communes	7	5
Nombre de secteurs	94 (48 ruraux et 46 communaux).	64 (44 ruraux et 20 communaux).
Nombre de conseils ruraux	7	5

Source : Office du Développement du Sud, 2007

La population a connu une croissance remarquable, ainsi qu'en témoigne le tableau ci après.

Tableau n°4 : Données démographiques relatives à la zone

	Gouvernorat de Médenine	Gouvernorat de Tataouine
Population	386.185 habitants en 1994 et 432.503 habitants en 2004.	135.703 habitants en 1994 et 143.524 habitants en 2004.
Taux d'accroissement annuel moyen (94-2004) (%)¹	0,56.	1,14.
Taux d'urbanisation	77 % en 2004.	Taux d'urbanisation : 61,1 % en 2004.
Population active occupée	110.562 personnes en 2004.	28.980 personnes en 2004.
Densité démographique	47,2 habitants/km ² .	3,7 habitants/km ² .

Source : Institut National de la Statistique, 2006.

4.1.2.2. Les activités économiques de la région

L'activité économique de la région est basée sur des activités d'agriculture pratiquée dans des conditions difficiles, d'une activité d'élevage aussi très influencée par ces conditions du milieu et d'un secteur de tourisme en expansion. La faiblesse des revenus tirés des deux premières activités a toujours été partiellement compensée par les revenus d'une émigration vers les pays du Nord. Le tableau suivant synthétise les principales caractéristiques socio-économiques des deux gouvernorats :

Tableau n°5 : Caractéristiques socio-économiques des gouvernorats :

Gouvernorat de Médenine	Gouvernorat de Tataouine
<ul style="list-style-type: none"> - Une situation géographique privilégiée au milieu du bassin méditerranéen, - Une infrastructure adéquate et moderne (8 ports de pêche, 1 port commercial, une zone franche et un aéroport international). - Un potentiel humain important. - Une économie diversifiée composée notamment des activités agricoles, de pêche et d'aquaculture, d'un pôle touristique de renommée, d'un tissu industriel naissant, des activités artisanales et divers petits métiers. 	<ul style="list-style-type: none"> - Caractéristiques naturelles et géographiques : une superficie assez vaste, des ressources naturelles diversifiées (pétrole, gaz et eaux souterraines). - Caractéristiques économiques : l'économie de la région se base essentiellement sur l'activité agricole notamment l'élevage et l'arboriculture. L'exploitation des ressources hydrauliques souterraines a ouvert de larges perspectives pour l'agriculture irriguée. - Le tourisme est un secteur en croissance, avec des perspectives assez prometteuses. La région dispose actuellement de 4 unités d'hébergement et quelques relais et stations touristiques.

Source : Office du Développement du Sud, 2007

4.1.2.2.1. Occupation du sol

En se basant sur l'occupation du sol (cf. tableau n°6), les deux gouvernorats de Médenine et Tataouine appartiennent à une région arboriculture-élevage à côté de la plupart des régions arides de la Tunisie.

¹ 0,85 % pour le sud tunisien et 1,21 % pour la Tunisie.

Tableau n°6 : Occupation de la superficie totale (Ha)

	<i>Superficie agricole utile</i>				<i>Terres incultes</i>	<i>Total</i>
	<i>Terres cultivables</i>	<i>parcours</i>	<i>forêts</i>	<i>total</i>		
<i>Médenine</i>	229 720	600 740	4 340	834 800	81 900	916 700
<i>Tataouine</i>	200 000	1 500 000	6 455	1 706 455	2 182 460	3 888 915

Source : CRDA, 2006.

La répartition des terres cultivables selon les cultures permet de montrer l'importance des céréales et de l'arboriculture dans les deux gouvernorats (tableau 7).

Tableau n°7 : Répartition des terres cultivables (Ha)

	<i>Céréales</i>	<i>Légumes</i>	<i>Légumineuses</i>	<i>Arboriculture</i>
<i>Médenine</i>	33 350	1 545	2 674	17 696
<i>Tataouine</i>	40 060	750	92	47 650

Source : CRDA, 2006.

4.1.2.2.2. L'élevage

Dans un contexte de fragilité des ressources naturelles renouvelables la population locale a procédé à un changement radical de mode de vie sur une trentaine d'années. Les transformations du système agraire induites posent la question de la pérennité des activités humaines, notamment de l'élevage de petits ruminants, qui reposent encore en partie sur des ressources naturelles rares (Cialdella, 2005). La formulation de stratégies d'élevage met en exergue les éléments qui structurent ou influencent la diversification du fonctionnement de l'élevage dans la région d'étude. La privatisation foncière est un facteur essentiel de diversification de cette activité. Elle a en effet permis le passage d'un élevage mobile et pastoral à des formes sédentaires et productives. Ces transformations résultent aussi de la diminution de la main d'œuvre masculine jeune sur l'exploitation, qui a conditionné les transformations de l'élevage et de l'utilisation du territoire. Ainsi, les formes d'élevage les plus intensives sont-elles soutenues par des ressources extra agricoles alors que l'élevage pastoral représente encore un moyen de vivre de l'agriculture en condition d'incertitude climatique.

Le tableau ci-contre présente l'effectif du cheptel de la région Médenine-Tataouine.

Tableau n°8 : Effectif du cheptel

	<i>Bovin (tête)</i>	<i>Ovin (tête)</i>	<i>Caprin (tête)</i>	<i>Camelin (tête)</i>	<i>Ruches</i>	<i>Poulets pondeuses (unités)</i>	<i>de chair (unités)</i>
<i>Médenine</i>	2 400	310 000	200 000	18 800	2 000	167 000	333 860

<i>Tataouine</i>	377	300 000	250 000	25 000	200	30 000	145 000
------------------	-----	---------	---------	--------	-----	--------	---------

Source : CRDA,

2006.

4.1.2.2.3. *Le secteur touristique*

La Tunisie est quasiment le seul pays à pouvoir offrir au touriste, non loin des belles plages, des montagnes boisées, des centres urbains au rythme trépidant et les étendues calmes et grandioses du Sahara. On y trouve les villages de montagne, des oasis, des espèces de flore et de faune sauvage protégées par la loi, des sites naturels et culturels très anciens, des modes d'agriculture spécifiques aux oasis, des systèmes ingénieux de partage et de gestion de l'eau, une architecture spécifique, des ksars de montagne qui sont des citadelles refuges perchées sur des pitons rocheux, des *ghorfas* ou greniers fortifiés, des centres urbains avec leur cachet architectural spécial, l'habitat troglodyte sous forme de maisons creusés dans le sol au flanc des falaises.

Soucieux de valoriser les ressources du pays, les pouvoirs publics tunisiens¹ ont consacré une stratégie avant-gardiste au tourisme patrimonial, lequel répond à des objectifs stratégiques de développement : étalement de la saison touristique, diversification de l'offre et de la clientèle, amélioration de la qualité du produit. En fait, d'importantes mesures ont été prises au profit du développement du tourisme saharien : nombreux encouragements dont, surtout, l'octroi d'avantages incitatifs à l'investissement dans les zones sahariennes; de grands travaux d'infrastructures dans le cadre de l'aménagement des zones touristiques; instauration, en 1995, d'une Journée du Tourisme saharien (le 12 novembre) ; construction d'hôtels de différentes catégories ; travaux d'infrastructures concernant les routes, l'eau potable, l'électricité et les stations d'assainissement, construction de grands centres d'animation sportive et touristique ; ouverture d'une école hôtelière...

Le nombre de lits dans le sud-est tunisien est passé de 3 000 en 1987 à 10 000 aujourd'hui. Il ne s'agit plus de petits relais destinés principalement à accueillir des touristes de passage mais d'hôtels de haut standing offrant tout le confort pour des séjours prolongés. Cette politique a permis un développement important de la fréquentation avec un nombre de visiteurs qui a dépassé les 800 000 en 1998. Cependant malgré les efforts consentis par les pouvoirs publics tunisiens pour le développement du tourisme saharien, le secteur souffre encore de plusieurs insuffisances. La région du Sud tunisien est devenue un territoire agréable et accueillant, plein de ressources : des hôtels et des restaurants de différentes catégories, des agences de voyages avec beaucoup d'imagination et d'initiatives, des loueurs de véhicules 4 x 4. Dans ce contexte le gouvernement tunisien a choisi d'encourager le développement du tourisme patrimonial saharien, pour permettre à ces régions défavorisées de trouver, dans le tourisme, une solution

¹Le Président Ben Ali a consacré le premier conseil ministériel, tenu le 12 novembre 1987 au développement du tourisme saharien

à leurs problèmes économiques, tout en préservant leur patrimoine culturel et naturel. Ainsi le tourisme patrimonial représente une opportunité pour la région. Cette activité est considérée comme un secteur prometteur en termes de croissance, offrant d'importantes possibilités de diversification économique.

Le potentiel touristique de la région du Sud-Est tunisien est important et on note une croissance continue des unités touristiques. La région de Tataouine dispose à elle seule de 5 grands hôtels d'une capacité de 416 lits. Selon le recensement 2006, 25.550 touristes ont visité la région et y ont passé 36.550 nuits (tableau 9 et 10). Le nombre de passagers a été estimé à environ 600 mille touristes d'après le recensement de l'office national du tourisme pour l'année 2006.

Neuf projets touristiques valorisant le patrimoine de la région sont mis en œuvre, ce qui a créé environ 87 postes d'emploi dans la région. La planification nationale a également envisagé 11 projets touristiques dans la région de Tataouine qui était une zone presque désertique et qui vont permettre de créer plus de 96 postes d'emploi permanents.

Tableau n°9 : Situation des investissements touristiques dans la région (DT)

<i>Région</i>	<i>Capacité d'hébergement</i>		<i>Hébergement</i>		<i>Animation</i>	
			<i>Investissement¹</i>		<i>Investissement</i>	
	<i>Mise en exploitation 2005</i>	<i>Mise en exploitation 2006</i>	<i>2005</i>	<i>2006</i>	<i>2005</i>	<i>2006</i>
Tataouine	22	40	480.000	531.600	332.500	568.400
Médenine	237	734	71.298.764	71.473.700	6.135.900	6.250.650

Source : ONT 2006

Ce potentiel s'explique par la proximité des deux régions très touristiques Djerba et Zarzis dont le développement touristique est continu depuis 2003. Comme le montre le tableau ci-dessus, le Sud-Est tunisien, par ses deux pôles touristiques, Djerba-Zarzis, occupe le premier rang à l'échelle nationale dans le développement de l'activité touristique (tableau 11). La dynamique de ce secteur dans le territoire Sud-est tunisien résulte de la nouvelle stratégie de développement adoptée par l'Etat tunisien axée sur la voie de la diversification de l'offre, de l'amélioration de l'image de la destination, et d'une meilleure visibilité des produits et des régions touristiques. L'objectif est d'atteindre une qualité totale.

Tableau n°10 : Evolution de la capacité hôtelière (en lit)

Région	Année	2003		2004		2005	
		<i>Etablissement</i>	<i>Capacité</i>	<i>Etabl.</i>	<i>Capacité</i>	<i>Etabl.</i>	<i>Capacité</i>

¹ En Dinars tunisien

Tunis-Zaghouan	111	22.475	113	22.601	116	23.536
%	14	10	14	10	15	10
Nabeul-Hammamet	137	44.550	137	44.830	137	45.292
%	18	21	17	20	17	20
Sousse-Kairouan	107	38.252	109	39.347	109	38.987
%	14	18	14	17	14	17
Yasmine-Hamamet	35	13.377	37	14.075	39	15.129
%	4	6	5	6	5	7
Monastir	48	23.535	49	24.783	49	24.721
%	6	10	6	11	6	11
Mahdia-Sfax	68	11.657	68	11.657	69	11.968
%	8	5	9	5	9	5
Djerba-Zarzis	151	49.317	152	49.662	156	49.742
%	19	22	19	22	20	22
Gafsa-Tozeur	75	10.395	75	10.486	77	10.950
%	10	5	9	5	10	5
Sbeitla-Kasserine	11	541	12	569	12	569
%	1	0	2	0	2	0
Bizerte-Beja	15	2.699	16	2.865	16	2.865
%	2	1	2	1	2	1
Tabarka-Ain Drahm	32	5.220	32	5.278	36	6.078
%	4	2	4	2	5	3
	790	222.018	800	226.153	816	229.837

Source : ONT, 2006

Tableau 11 : Nombre de touristes territoire sud-est tunisien par mois

Mois Région	Janv	Fév	Mars	Avr	Mai	Juin	Juill	Août	Sept	Oct	Nov	Déc
Djerba-Zarzis	45.176	58.067	83.977	113.894	127.385	128.432	149.749	158.012	116.996	130.677	57.361	41.975
% par rapport au total Pays	22.8	24.2	22.8	26.8	25.9	23.1	20.7	18.8	18.5	26.5	22.4	19.1

Source : ONT, 2006

Ces évolutions ont permis au territoire sud-est tunisien d'être classé en tête de la demande touristique avec 22.3% de la fréquentation touristique nationale (tableau 12), la région de Sousse arrivant en seconde position avec 17.3%. Même pendant la moyenne et la basse saison (de Novembre à Mars), la région est caractérisée par un flux touristique significatif occupant le premier rang en Tunisie. C'est la période de tourisme culturel et de découverte du patrimoine de la région.

Tableau 12 : Performance du secteur touristique pour l'année 2005

Gouvernorat	Arrivées globales	Nuitées globales	Taux d'occupation	Durée moyenne de séjour	Emplois directs
Médenine	1.237.531	8.760.888	62.7%	7.1	19.333
Tataouine	23.589	32.579	33.3%	1.4	174
Total Pays	6.666.693	36.309.734	51.5	5.3	91.935

Source : ONT, 2006.

4.1.2.3. Organisation institutionnelle

Les principales institutions participant au développement à l'échelle régionale sont listées ci après.

- *Le Ministère de l'Agriculture par le biais des CRDA de Médenine et Tataouine (Commissariat régional pour le Développement Agricole)* : Le CRDA est une institution publique régionale relevant du domaine agricole. Il est chargé essentiellement de promouvoir les projets agricoles ainsi que leurs études au niveau régional, de mettre en œuvre les politiques étatiques au niveau régional et d'aider les porteurs des projets. Il assure la faisabilité technique des actions à entreprendre par les projets de développement, la mise en œuvre des différents aménagements ainsi que leur suivi. Il est également chargé de préparer le «paquet technologique» pour toutes les cultures qui peuvent s'adapter au climat de la région. Depuis quelques années le CRDA de Tataouine est impliqué de plus en plus dans les projets de sauvegarde et de valorisation du patrimoine de la région. Il travaille en collaboration avec le commissariat de la culture et celui du tourisme. Les institutions de développement agricole et leur nombre sont donnés par le tableau suivant :

Tableau 13 : Institutions de développement agricole

	<i>Coopératives de service</i>		<i>Groupement de développement agricole</i>	<i>Cellule de vulgarisation agricole</i>	<i>Centre de rayonnement agricole</i>	<i>AIC eau</i>	<i>huileries</i>	
	<i>Nbre</i>	<i>adhérents</i>	<i>Nbre</i>				<i>Nbre</i>	<i>Capacité T/Jour</i>
<i>Médenine</i>	7	2119	11	6	22	119	139	2 100
<i>Tataouine</i>	4	376	46	5	11	48	17	130

Source : CRDA, 2006.

- *Le Ministère de la culture par le biais des Commissariats Régional de Culture*. Cette institution prend en charge en collaboration avec l'Institut National du Patrimoine, l'identification des sites à restaurer et ceux à potentiel touristique important qui méritent d'être valorisés.

- *L'Institut National du Patrimoine (INP)* placé sous la tutelle du Ministère de la Culture et de la Sauvegarde du Patrimoine. Il s'agit d'une institution scientifique et technique chargée d'établir l'inventaire du patrimoine culturel, archéologique, historique et artistique, d'effectuer les études visant sa sauvegarde et sa mise en valeur. Ses missions sont de préserver, sauvegarder et restaurer les sites archéologiques, les monuments historiques et les ensembles urbains traditionnels. Cela suppose d'inventorier le patrimoine traditionnel et les arts populaires, de montrer leur valeur historique et culturelle et d'étudier les modes de

valorisation, notamment en créant des musées et en sauvegardant leurs collections, de façon à participer à la valorisation du patrimoine et à sa promotion à l'échelle nationale et internationale. Ainsi quelques 21 *ksour* sahariens ont été restaurés et aménagés dans le gouvernorat de Tataouine, dans le cadre d'un programme global de préservation de près de 50 *Ksour*, sachant que le coût de restauration et d'aménagement d'un *Ksar* en unité hôtelière varie entre 100 et 4001¹ mille dinars.

- *le Ministère de tourisme par le biais des Commissariats régional de tourisme.* Le secteur touristique en Tunisie est renforcé, au plan institutionnel, par la création dans chaque gouvernorat d'un commissariat régional au tourisme. Cette structure d'appui a pour objectif de promouvoir l'investissement touristique et de valoriser, à cette fin, vestiges archéologiques, sites naturels et autres produits touristiques dont recèle cette région de l'extrême Sud tunisien.

- *Les Organisation Non Gouvernementales :* Les premiers projets de développement rural intégré en Tunisie ont été initiés par une O.N.G. tunisienne de développement, *l'Association pour la Promotion de l'Emploi et du Logement (A.P.E.L.)* (Oueslati, 1996). L'appui financier de l'Etat (40%) intervient par le cofinancement des projets et par la mise à sa disposition d'agents expérimentés du Ministère de l'Agriculture. Par ailleurs, l'A.P.E.L. bénéficie de la collaboration des services de l'Etat au niveau régional (C.R.D.A., équipement, santé, éducation, affaires sociales, formation professionnelle..). Ainsi, l'originalité d'une telle démarche réside dans le fait que les actions de l'A.P.E.L. se font en étroite collaboration avec l'Etat, sans lequel la bonne marche de l'O.N.G. ne pourrait être assurée. La volonté de mener des projets intégrés comportant des actions relevant habituellement de la compétence de l'Etat (infrastructures) nécessite en effet, une concertation des instances publiques. Les objectifs poursuivis à long terme par l'A.P.E.L. sont l'atténuation du phénomène d'exode rural, l'amélioration du niveau de vie des populations cibles et l'institution d'une pratique participative pour développer un esprit communautaire et associatif.

- *L'IRA : l'Institut des Régions Arides de Médenine :* Créé en vertu de la loi n°76/6 du 7 Janvier 1976, l'I.R.A. de Médenine a pour principales missions :

- la réalisation des recherches nécessaires au développement agricole, à la protection des ressources naturelles et à la lutte contre la désertification dans les régions arides et désertiques,
- la réalisation d'études de projets de développement intégré à l'échelle nationale, sous-régionale, régionale et internationale.
- l'animation et la coordination des activités et travaux de divers organismes intervenant dans les régions arides.

Ainsi cette institution apporte l'encadrement scientifique et technique pour les projets de développement qui interviennent dans la région.

¹ Taux de change est de 1,80

- *L'ODS : Office de Développement du Sud* : Créé par la loi n°83-94 du 18 Juillet 1994, l'O.D.S. est un établissement public à caractère industriel et commercial, doté de l'autonomie financière. Placé sous tutelle du Ministère du Développement Economique, son siège est à Médenine. L'O.D.S. est chargé des tâches suivantes :

- Réunir toutes les informations utiles, procéder aux études nécessaires, proposer toutes mesures pouvant être entreprises en vue d'aider à la définition des politiques en matière de développement, de choix des programmes d'investissement publics, d'impulsion de l'investissement privé dans la zone de son intervention, assurer le suivi et évaluer les résultats de ces politiques.
- Veiller à réaliser l'harmonisation des plans et des programmes de développement
- Elaborer, en collaboration avec les structures nationales et régionales spécialisées, des plans et des programmes d'actions complémentaires dans le but de promouvoir et de développer les zones ayant des problématiques spécifiques ou connaissant des difficultés de développement et veiller sur l'exécution des plans et programmes précités
- Participer à l'élaboration des plans et des programmes d'actions visant à promouvoir et à dynamiser l'investissement privé dans les zones concernées ainsi que dans le suivi des étapes de leur exécution et ce, en étroite collaboration avec les structures techniques, les services régionaux spécialisés et les collectivités publiques locales.
- Soutenir l'action des structures régionales spécialisées et des collectivités publiques locales en matière de promotion des investissements privés dans les zones d'intervention

La stratégie et la méthodologie adoptées par l'O.D.S. en matière de développement des zones défavorisées, comporte principalement les étapes suivantes :

- L'identification des idées de projets
 - L'identification des promoteurs
 - L'élaboration des études technico-économiques des projets
 - Le suivi de financement
 - L'assistance juridique
 - L'encadrement des promoteurs dans la phase de réalisation et de mise en marché de leurs projets
 - La promotion du partenariat
- *Le Commissariat de l'artisanat* : Cette institution est chargée de la prospection et du choix des artisans qualifiés de la région ainsi que leur formation. Elle est également chargée de faire connaître et de vulgariser le produit de l'artisanat de la région et ceci en faisant participer ces artisans aux foires régionales, nationales et internationales.

- *Les associations* : Au niveau méso-social la région de Médenine et Tataouine est caractérisé par le nombre très important des associations locales actives qui participent à animer la région, à sauvegarder et à valoriser le patrimoine local. Ces associations ont toujours participé à l'organisation des événements festifs ainsi qu'aux rencontres scientifiques (colloques, séminaires et ateliers d'envergure locale, nationale et internationale) en vue d'ancrer d'une manière durable, de bonnes habitudes de respect de l'environnement, de bonne gestion et de conservation des ressources naturelles.

L'histoire du mouvement associatif tunisien fait partie de l'évolution sociale du pays depuis des siècles. Ce mouvement a pris des formes et a suivi des modes de fonctionnement différents selon les périodes et les acteurs. Il a toujours essayé de s'adapter aux conditions sociales du pays. Néanmoins, le contexte politique a été déterminant dans sa forme d'expression, son statut juridique et sa marge d'intervention. On peut ainsi distinguer trois périodes :

- La première s'étend jusqu'en 1957 et couvre toute la période coloniale pendant laquelle deux types de mouvement associatif coexistaient en s'ignorant totalement : d'une part le mouvement associatif traditionnel basé sur le principe de l'entraide et soumis à des usages non codifiés, d'autre part le mouvement associatif tel qu'il est régi en France par la fameuse loi de 1901 et basé sur le principe de la communauté d'intérêts.

- La seconde s'étend sur un peu plus de trente ans (de 1957 à 1986) et est marquée par la volonté politique d'indépendance de la part de l'Etat.

- La troisième a commencé en 1988, date à laquelle le mouvement associatif s'est vu doté d'une loi spécifique pour être reconnu comme partenaire dans le processus du développement du pays.

La région de Médenine-Tataouine est caractérisée par le nombre très important de ses associations locales. L'objectif de ces associations ne se limite pas à la protection des ressources naturelles mais il intègre aussi la dimension sociale en mettant l'accent sur l'amélioration des conditions de la femme, la création de sources de revenus en milieu rural et la participation de la population locale.

On présentera ici brièvement les associations jugées intéressantes en matière de sauvegarde et valorisation du patrimoine de la région.

- *L'association du Développement Durable de Béni Khédache* : de création récente (Février 2000), l'activité de cette association s'articule autour de sa participation à des manifestations nationales et internationales, l'organisation de rencontres de formation et de sensibilisation et à l'élaboration de projets de développement.

- *L'Association des Jeunes de Zammour AJZ* (Zammour est le nom d'une région de Béni Khédache connue par son patrimoine bâti) a été créée en 1991. A l'origine cette association avait pour mission l'animation de la région surtout pendant la période estivale étant donné que la majorité de la population de Zammour vive à l'étranger et a gardé l'habitude de se réunir pendant la période estivale. A partir de 1996 l'Association a initié des

relations de travail avec des institutions de recherche et de développement afin d'aborder le volet développement par la valorisation du patrimoine de la région et la promotion de l'activité agricole. Les principaux objectifs de cette association sont les suivants :

- Améliorer le niveau de vie de la population par la mise en place d'un plan de développement local intégré et d'exécution de projets,
- Améliorer le niveau social et culturel de la population par l'organisation d'au moins deux évènements par an (festivals, journées culturelles, journées d'information..),
- Sensibiliser la population de Zammour à son environnement naturel,
- Renforcer en équipement et en gestion les capacités de l'association pour atteindre un niveau fonctionnel et professionnel,
- Promouvoir le patrimoine social, culturel et environnemental pour favoriser la croissance de Zammour.

➤ *L'Association de la Protection des Ksour et de la Conservation du Patrimoine de Béni Khédache APKCPBK* : Il s'agit d'une association culturelle créée en 2001 à la maison de culture de Béni Khédache. Elle fait partie des associations culturelles et artistiques officiellement reconnues. Ses objectifs sont les suivants:

- Conserver le patrimoine culturel de la région.
- Revivifier le patrimoine et le faire connaître à l'échelle locale, régionale et nationale.
- Investir dans le patrimoine riche et diversifié de la région pour encourager le tourisme dans les régions montagneuses.
- Contribuer au programme de restauration et de protection des monuments.
- Former des groupes de recherche faisant connaître le patrimoine de *Béni Khédache* et étudiant les possibilités de son investissement pour la promotion continue.
- Préparer une carte locale des monuments, concourant, ce faisant, aux efforts fournis par l'état dans ce cadre.
- Etablir des relations de mutualité et d'amitié avec les associations identiques dans les gouvernorats voisins et dans tout le pays afin d'échanger l'information.
- Créer un site Internet faisant découvrir la région avec ses spécificités patrimoniales et zones touristiques, pour encourager le tourisme intérieur et celui des montagnes.

➤ *Association de la Mémoire de la Terre de Tataouine* : C'est une organisation non gouvernementale créée en avril 2000. L'AMTT est une association culturelle et scientifique rassemblant une équipe multinationale et multiculturelle. Cette association par les différentes actions qu'elle réalise, elle vise la sauvegarde et la protection du patrimoine, d'autre part sa valorisation et son exploitation.

➤ *Association de Sauvegarde de la Nature et de la Protection du Patrimoine de Douirette* : créée par des originaux du village berbère « Douirette », cette association très active a su transformer en Hôtel le ksar du village et l'exploiter acquérir une clientèle bien choisie de touristes fidèles.

La région est caractérisée par le nombre important de ses petites associations. Cependant ces associations n'arrivent pas à réussir et à jouer un rôle important pour le développement local comme c'est d'ailleurs le cas des deux associations « *Association du Patrimoine de Jektiss* » et « *l'Association de Sauvegarde de la Ville de Médenine* ». Leur rôle se limite plutôt aux quelques événements et affaires locales pour certaines périodes.

4.1.3. Le niveau de développement de la région

Le tableau ci-contre résume les différents indicateurs rendant compte du niveau de développement de la région Sud-Est tunisien.

Tableau 14: Principaux indicateurs de développement (l'année 2006) :

<i>Indicateurs</i>	<i>Médenine</i>	<i>Tataouine</i>	<i>Sud</i>	<i>Tunisie</i>
<i>Superficie totale Km²</i>	9 167	38 889	91 076	163 610
<i>Nombre d'habitants</i>	443 200	144 800	1 514 300	10 190 400
<i>Densité démographique (H./Km²)</i>	48	4	17	62
<i>Taux d'accroissement annuel moyen (94-2004)((%)</i>	1,14	0,56	0,85	1,21
<i>Taux d'urbanisation (%)</i>	77,5	67,8	70,3	65,5
<i>Taux global d'électrification (%)</i>	99,3	98,9	99,2	99,4
<i>Taux d'électrification milieu communal (%)</i>	99,4	99,0	99,6	99,8
<i>Taux d'électrification milieu non communal (%)</i>	98,8	98,9	98,5	98,7
<i>Taux global de desserte en eau potable (%)</i>	99,8	99,7	99,3	97,1
<i>Taux de desserte en eau en milieu communal (%)</i>	99,9	99,2	97,7	91,6

<i>Taux de branchement à l'ONAS milieu communal (%)</i>	23,5	51,8	52,9	80,9
<i>Densité téléphonique pour 100 habitants Lignes</i>	17,3	13,2	14,0	14,2
<i>Nbre d'habitants par bureau de poste.</i>	6 800	3 800	6 100	10 000
<i>Nbre d'habitants par médecin.</i>	1 403	1 881	1 657	1 118(*)
<i>Nbre d'habitants par CSB</i>	4 262	2 454	3 580	4 805(*)
<i>Nbre de lits d'hôpitaux pour 1000 habitants</i>	1,6	1,6	1,7	1,8 (*)
<i>Taux des accouchements assistés (%)</i>	82,1	87,9	-	87,5 (*)
<i>Nbre d'habitants/maison de jeune et de culture</i>	15 829	12 067	14 422	20 504
<i>Nbre d'habitants par bibliothèque.</i>	26 071	13 164	18 695	26 332

Source : Office du Développement du Sud, 2007

(*) : Année 2004.

4.1.4. Diagnostic intégré des atouts et contraintes de la région sud-est tunisienne

La revue bibliographique des études et travaux relatif à la dynamique et au développement de la zone permet d'établir un bilan des atouts et contraintes de la zone et contribuer ainsi à un diagnostic intégré selon les quatre piliers (social, économique, environnemental et institutionnel).

Tableau 15 : Synthèse des atouts et des contraintes de la région sud-est tunisien

	Thème	Atouts	Contraintes
Environnement	Climat	Température élevée, ensoleillement fort.	Climat aride et déficit hydrique permanent
	Ressources hydriques	Ressources en eau souterraines intéressantes, aménagements pour la collecte d'eau de ruissellement	Réseau d'irrigation traditionnel peu efficient, surexploitation de la nappe
	Relief	Beauté du paysage montagnard	Région montagnaise difficile
	Sols	Sols favorables à l'olivier et au figuier	Érosion hydrique frappant les terrains calcaires à forte charge caillouteuse
	Parcours	Superficie très importante et qualité de végétation intéressante	Surpâturage surtout pendant la période estivale
	température	Hiver court et doux	Évapotranspiration élevée toute l'année
	Erosion	Plantation d'olivier pour la conservation du sol et la lutte contre l'érosion	Érosion par les eaux de crue
	Flore	Diversité biologique naturelle intéressante : plantes aromatiques et médicinales,	Certaines plantes sont menacées par la surexploitation et la sécheresse

Social	Habitat	Habitat groupé (par famille), savoir-faire de construction à partir de matériaux locaux (pierre, terre) <ul style="list-style-type: none"> Alimentation en eau potable : 99,8% Electrification : 99,3% 	Plusieurs maisons en zones rurales sont abandonnées et n'ont ni électricité ni adduction en eau potable,
	Attache rurale	Forte tradition rurale, attachement marqué au village	-
	Main d'œuvre	Disponibilité locale importante	Manque de main d'œuvre qualifiée
	Formation	Savoir-faire traditionnel (agriculture, élevage, artisanat)	Analphabétisme plus ou moins important, faible niveau d'encadrement,
	Infrastructures et services de base	Urbanisation de la majorité du territoire allant de Médenine ville à Tataouine Djerba et Zarzis.	Réseau routier desservant peu le milieu rural, manque d'infrastructures sanitaires et sociales en milieu rural
	Culture communautaire	Identité collective, tradition de travail en commun pour la récolte agricole et la construction d'infrastructures collectives, tradition de gestion d'exploitation du parcours collectif (récolte du Gùeddim rationnée),	-
	Patrimoine	Matériel (Bâti et naturel) très abondant : Ksour, techniques de stockage d'eau pluviale, maison troglodytes, huileries traditionnelles, Immatériel : culturel (tradition de confiance et de solidarité, tradition orale, fêtes traditionnelles..) et savoir faire intéressant aussi bien en agriculture qu'en artisanat et gestion des différents risques,	Délaissement et dégradation des éléments de bâti, Dégradation de certaines techniques spécifiques en matière de savoir faire local
	Qualité de vie	Environnement calme, non pollué, région connue par sa propreté, Alimentation saine, agriculture biologique équilibrée Entraide et solidarité	La concurrence du cadre de vie urbain et l'absence d'opportunité de travail ont beaucoup renforcé l'exode rural,
Attachement à la terre	Fort attachement de la population à leur propriété, Fort taux de retour des émigrés, la majorité laisse leur famille au village,	-	
Migration démographique	Retour des émigrés de l'étranger (Europe principalement), investissements sur place.	Exode rural (surtout les jeunes) vers les grandes villes, surtout pour le gouvernorat de Tataouine.	
	Soins	Existence de 10 hôpitaux, 166 centres de santé de base et 14 laboratoires d'analyse.	Quelques zones rurales marginalisées : problème de transport pour accéder aux centres de soin.
	Education, instruction	339 écoles primaires, 77 collèges 24 lycées secondaires étatiques et 18 privés.	Pas de contraintes.
	Sports	Projet d'installation d'autres terrains de sport	Manque d'infrastructure
	Activités culturelles et de jeunesse	Région très riche en centres culturels de jeunesse. 40 Maisons de jeunes et 45 Clubs. 26 Bibliothèques, 2 Cinémas, 9 Théâtres, 11 maisons de culture et 6 musées.	Centralisation des différents centres et clubs de jeunesse dans les centres des villes.
	Communications et transport	Un réseau téléphonique et GSM dense couvrant toute la région.	Mauvais état du réseau routier : - Routes régionales bitumées : 55.400 Km, et non bitumées 47.400 Km, - Routes locales 22.398 bitumées et 144.080 non bitumées - Les pistes agricoles totalisent 414 Km dont 52.00 uniquement sont bitumées. Etat du relief très accidenté et difficile pour l'aménagement des routes
Services de la poste	99 bureaux de postes à Médenine. Le nombre de guichets est de 153.		

Services sociaux	Les prêts et les aides	La région a été l'objet de plusieurs aides étatiques : - La banque tunisienne de Solidarité BTS a mis en œuvre plusieurs projets de développement. Le nombre est passé de 94 à 102 de 2004 à 2006. Le total de ses investissements a été évalué à 989000DT pour 2006. - L'Association régionale pour le développement et les micros projets/ le nombre total des bénéficiaires est de 253 personnes et les investissements ont été évalués à 208 500 DT.	
	Projets de développement de la zone	<u>Des projets agricoles de développement</u> : - 317 projets. - Les investissements sont évalués à 26262 (1000DT). <u>Fonds National de Promotion de l'Artisanat et des Petits Métiers (FO.NA.PR.AM)</u> : Nombre total des projets a régressé (de 105 à 88). Les investissements ont été évalués à 228100DT. Avec création de 242 postes d'emploi. <u>Programme Régional de Développement</u> : essentiellement agricole	- Faible retombées sociales des projets, - Emplois précaires,
	Programme national d'éducation des alphabètes	32 centres d'éducation des alphabètes sont ouverts à Béni Khédache. Le total des inscrits est de 1080 personnes dont 819 sont des femmes.	Régression de la demande surtout pendant les périodes critiques (activités agricoles, événements divers), Régression remarquable surtout pour les femmes,
	promotion sociale	Régression des familles nécessiteuses et des familles bénéficiaires d'une allocation.	
	Activités dans le domaine artisanal	2 principales usines de tissage typique de la région sont fonctionnelles à Béni Khédache. Ces usines font travailler environ 40 filles. Des perspectives pour l'installation de projets qui visent surtout le travail de la femme, dans le domaine de l'artisanat.	
Structure des revenus		Manque de diversification des activités génératrices de revenu,	
Revenus non agricoles	Tissage féminin : Tapis fait de laine, tissu recyclé.. Début de valorisation du patrimoine bâti par promotion du tourisme rural : conscience de la richesse locale par la population.	Manque de soutien pour les petits projets de valorisation de l'architectural, Absence de l'esprit commercial des produits de l'artisanat local,	
Agriculture	Agriculture biologique, Produits qualifiés de terroir, Savoir-faire intéressant en matière de conservation des produits agricoles,	Agriculture pluviale avec contrainte eau de pluie très frappante, Produit non valorisé, Revenus familiaux fortement liés à la productivité agricole, Problèmes des techniques traditionnelles de maîtrise de l'eau de ruissellement 'Jessours'	
Production végétale	Espèces typiques et adaptées au climat de la région, Richesse remarquable en diversité biologique valorisable (plantes médicinales et aromatiques), Produit agricole biologique et sain (absence d'intrants chimiques), Autosuffisance familiale	Forte dépendance de la production à l'eau pluviale, Produit destiné essentiellement à l'autoconsommation (faible commercialisation du produit), Rendement faible du produit agricole,	
Production animale	Qualité de viande ovine et caprine très bonne et biologique : produit qualifié de terroir, Source de revenu essentiel pour les ménages, Evolution de la production de la viande depuis 2002. Ainsi que la pêche depuis 1995.	Périodes de sécheresse : mort d'un grand nombre du cheptel comme c'était le cas les 5 dernières années, Conduite traditionnelle de l'élevage,	

Economique	Parcours	Superficie importante des parcours, pâturage extensif (ovins et caprins), Qualité appréciée du pâturage,	Surexploitation de ces parcours surtout pendant la période estivale,
	Conservation des produits agricoles	Climat sec, Savoir faire traditionnel de stockage des différents produits agricoles, Bonne conservation des produits,	Nécessité d'un contrôle de qualité pour une commercialisation du produit
	Transformation des produits agricoles	Savoir-faire et techniques traditionnelles (huile d'olive, les conserves...)	Absence d'usines de transformation de la Figue, produit qualifiée de terroir,
	commercialisation	Territoire en majorité urbanisé, Circuit touristique en cours de développement, Projet en cours de développement pour la valorisation des produits locaux,	Faible écoulement des produits de l'artisanat, Absence de valorisation des différents produits de la région : faible stratégie de valorisation collective des produits locaux et l'aide étatique, Manque de conscience et sensibilisation des producteurs locaux à l'avantage de leurs produits naturels,
	Potentiel touristique	Position géographique stratégique, Régions touristiques connus : Djerba, Zarzis, Tataouine, Circuits touristiques en cours de développement, Début de valorisation du patrimoine bâti par la population locale (les Ksour, hôtels-restaurants traditionnels, chambres d'hôte...) Evolution de l'infrastructure touristique (73 agences de voyages, 140hôtels, 18centres d'animation et 27restaurants touristiques). Les indicateurs touristiques évoluent positivement depuis 2003.	Manque d'infrastructures de base : routes, électricité dans les Ksour valorisables, Relief très difficile pour la promotion de cette activité,
	Artisanat	Evolution du nombre d'entreprises en artisanat local : 330 (Personnes physiques) et 16 (Personnes morales). 107 centres professionnels.	Difficulté dans l'écoulement du produit,
Institutionnel	Tissu associatif	Famille (forte solidarité), Associations : nées de l'intérêt et de l'attachement de la population pour leur région. 25 associations sociales et 9 centres locaux de travail social.	Peu de projets favorisant l'investissement individuel Tissu associatif peu solide, Dépendance totale à l'Etat et ses administrations,
	Tourisme	Présence d'associations de conservation et de valorisation des Ksour de la région	
	Formation	- Présence d'organisations de formation pour la femme rurale, - 22 de centres de formation secteur public. - 30 centres privés de formation professionnelle.	Manque de fréquentation des femmes, La demande est toujours inférieure. à la capacité.
	Appuis extérieurs internationaux	Coopération des associations de la région avec des associations internationales, Projet international 'Innovations Rurales dans les Zones Difficiles-Ksour et Jessour de Béni Khédache pour la valorisation de la richesse locale,	Des actions peu durables.
	Appuis à la recherche scientifique	Existence d'instituts de recherche et de développement notamment l'Institut des Ragions Arides de Médenine, l'IRD : multiplication de projets qui portent sur l'environnement et les sociétés locales.	Limite des résultats visibles.

Source : Nos recherches bibliographiques, 2007.

4.2. Présentation de la démarche méthodologique

4.2.1. Sélection des *Ksour* étudiés

Les sites patrimoniaux retenus dans notre recherche sont les «*ksour*», situés au sud-est tunisien. Ce choix est justifié par les qualités particulières de ces sites et l'existence d'un programme de restauration et de valorisation. Soulignons que ce patrimoine est d'intérêt local, régional et national. Souvent abandonnés et très délabrés, ces *ksour* doivent faire l'objet d'importantes actions de réaménagement et de valorisation collective. Le financement est assuré en partie par l'Etat, la coopération internationale et les collectivités locales, mais le solde doit être à la charge des visiteurs et des entrepreneurs du secteur touristique. En effet le plan de financement fait implicitement l'hypothèse que le public accepte de payer la visite de ces sites. Il convient donc dans le cadre de cette recherche de vérifier à travers des enquêtes quelle est la proportion de visiteurs qui sont effectivement prêts à payer ces visites et quel montant pourrait être proposé.

Ce patrimoine est actuellement en cours de valorisation. Des initiatives locales privées (issues de citoyens et d'entrepreneurs locaux) mettent en valeur ces sites afin d'en tirer profit et de le sauvegarder. Ces investisseurs devenus propriétaires de ces sites culturels ont créé des structures d'accueil, de visites et d'animation assez innovantes. Soulignons par ailleurs qu'il existe également de nombreuses structures associatives qui gèrent ces sites, pour les collectivités.

La valorisation et l'exploitation touristique de ces *ksour* est intéressante et elle participe au savoir-faire de la région en matière de conservation et de valorisation du patrimoine. Ces initiatives de gestion innovante sont un atout à promouvoir.

La recherche relative à ces *ksour* nécessitait en premier lieu d'établir un inventaire et une typologie des *ksour* de façon à définir un échantillon pertinente pour effectuer les enquêtes de

terrains. Une recherche bibliographique approfondie sur les *ksour* de la région du sud-est tunisien nous a permis de caractériser environ 110 ksour parmi 150 (cf Annexe 2), sachant que certains de ces *ksour* se dégradent au point de devenir des ruines. A partir de cette base de données nous avons sélectionné quelques *ksour* jugés importants. Cette importance a été appréciée en fonction des retombées économiques qu'ils génèrent pour la région, de leur histoire et de leur caractère stratégique pour les programmes publics de restauration. Il s'agit des *Ksour* suivants : *Ksar Médenine*, *Ksar Ouled Debbab*, *Ksar Ouled Soltane*, *Ksar Hdadda*, *kalâa* de Chénini et Douirette dont les caractéristiques sont présentées dans le tableau suivant.

Tableau n°16 : Inventaire des *ksour* les plus importants de la région

Nom du Ksar	Localisation	Nature du Ksar	Date de construction	Descriptif	Ethnie	Etat Actuel		
						restauré	valorisé	Inscrit dans un circuit touristique
Gouvernorat de Tataouine								
Ksar Ghilane	Sur la limite est du Grand Erg Oriental, sur la route Chénini-Douirette, virage à droite (62Km)	Ksar de montagne	parmi les Ksour les +anciens	Difficile d'accès, 1 hôtel de luxe comprenant une soixantaine de tentes climatisées permet au touriste d'y passer la nuit.	Mrazigue	Oui	Oui	Oui
Ksar Ezzahra	A 20Km de Tataouine	Ksar de plaine	3 siècles d'âge	415 ghorfas dont 30 en ruine, 2étages	Œuvre des tribus arabes Krachwa et Ztarna	Bon état, restauré	Oui	Oui
Kalâa de Chenini	A 20 Km à l'Ouest Tataouine	Ksar citadelle	immense et très ancienne	A été doublé d'un Ksar d'ensilage venu s'installer sur une de ses parties.	Berbère	Non	Oui	Oui
Ksar Ouled Debbab	A 7Km de Sud de Tataouine sur la route de Remada	Ksar de plaine	1900	510ghorfas dont 80 en ruine	Ouled Debbab (Ouderna)	Oui	Oui	Oui, transformé en relais touristique

Ksar Ouled Soltane	A 20Km au Sud Est de Tataouine	Ksar de montagne	Construit ya 400 ans,	400ghorfes réparties sur deux cours, avec troglodytes	Ouled Soltane fraction d'Ouled Chéhida	Oui par l'Institut du Patrimoine de Tunis	Oui, 2magasins de vente de produits artisanaux+café	Oui
Délégation de Ghomrassen								
Ksar El Ferch	En retrait sur la route de Tataouine à 8Km de Ghomrassen	Ksar de plaine,	Relativement ancien (1911),	Grand, 280 ghorfas au milieu d'une petite oasis.		Oui	Oui, boutique d'objets artisanaux	Oui, un relais touristique car bien desservi
Ksar Haddada	A 6Km au nord de Ghomrassen en sur la route de Béni Khédache à 7Km.	Sur colline	date de 1840	Ksar géant de 380 cellules relativement ancien, beau sur colline.	Appartient aux Haddada fondateurs de Ghomrassen avec Berbères	Oui, bien conservé, actuellement sous la tutelle de l'Institut national du Patrimoine.	Oui, il a été converti depuis 1968 en gîtes et hôtel très original.	Oui, très intéressant.
Médenine								
Ksars Médenine	Médenine centre sur la route de Jerba	Ksar de plaine	Sa construction remonte au début du XVI ème siècle.	En bon état,	Ouerghemma	Oui	Oui, réhabilité et occupé par des marchands d'antiquités et de produits artisanaux de la région, au cœur du grand « Souk » de la ville.	Oui, c'est une escale touristique privilégiée de la ville de Médenine.

Source : Notre inventaire, 2007

A l'issue de cet inventaire il était nécessaire aussi d'analyser la situation du tourisme dans la région du sud-est tunisien, de façon notamment à évaluer le potentiel touristique de la région. Pour ce faire des enquêtes ont été réalisées dans la région de Tataouine et Médenine pendant 4 semaines (Janvier2007). Des entretiens ont été menés auprès des responsables locaux de la région de Tataouine et Médenine ainsi que des visites des *Ksour* (les *Ksour* visités sont notés en couleur dans l'inventaire des *Ksour* présenté en annexe 2). La sélection de ces *Ksour visités* s'est faite au regard des critères suivants :

- Site restauré ou pas,
- si le site est restauré, est-il valorisé ou non,
- type de valorisation,
- si le site est valorisé, est-il inscrit ou pas dans un circuit touristique,
- poids dans l'économie locale et l'histoire de la région.

La visite de ces sites a permis de les positionner (points GPS) et de retranscrire leurs principales caractéristiques à partir d'une fiche d'identification (*fiche Ksar* (cf. Annexe 3) de façon à constituer une base de données spatialisée de l'ensemble de ces *ksour* (voir Annexe 1)

qui ont ainsi pu être positionnés sur une carte topographique de la région en utilisant le logiciel de modélisation cartographique ArcView GIS 3.2.

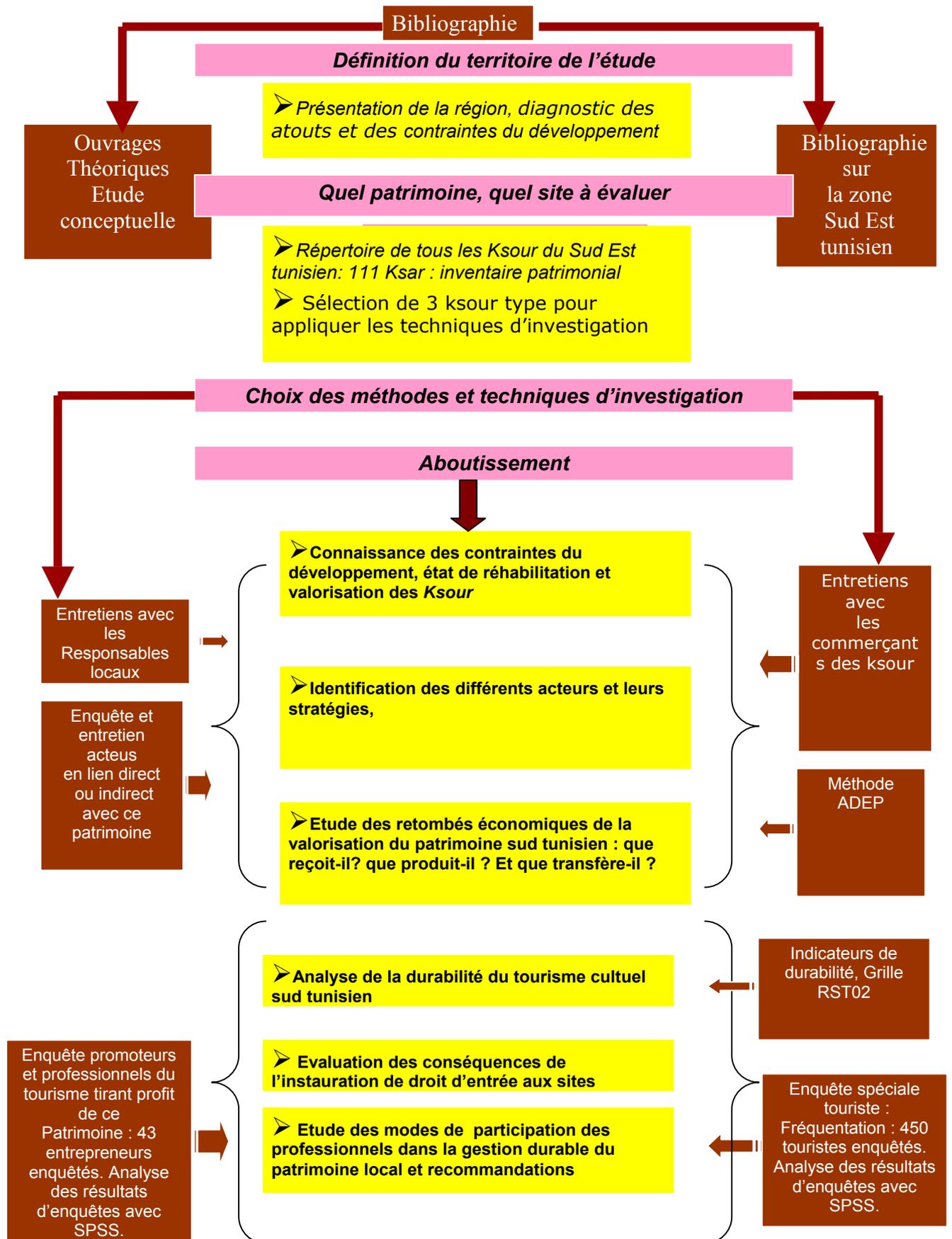
Comme on l'a déjà signalé une sélection de trois de ces *ksour* les plus importants de la région, feront ensuite l'objet d'une étude approfondie à partir d'enquêtes de terrain. Il s'agit des *Ksour* suivants :

- *Ksar* et *Kalâa* de *Chenini* : Il s'agit d'un site isolé mais à valeur touristique très importante. *Chenini* est un village troglodytique qui présente plusieurs lignes d'habitations ceinturant le piton d'un triple anneau ; l'ensemble est dominé par une énorme citadelle abandonnée qui sert de lieu d'habitation et de refuge. C'est un site classé patrimoine national et dont l'Etat s'est chargé de son restauration et sa mise en valeur.
- *Ksar* Médenine : il est situé en plein centre ville et constitue un patrimoine public.
- *Ksar* Ouled Debbab : ce site constitue un exemple d'initiative privée de restauration et de valorisation du patrimoine de la région.

4.2.2. Présentation des principales étapes méthodologiques

La figure suivante permet de résumer la démarche méthodologique.

Figure 7: Schématisation de la démarche adoptée



4.2.3. Méthode d'analyse des effets induits par la valorisation du patrimoine : application de la démarche ADEP

Il convient de définir de quelle façon il est possible d'effectuer une évaluation économique du patrimoine. L'analyse bibliographique des méthodes d'analyse des retombées économiques de la valorisation de patrimoine culturel a permis d'identifier une méthode adaptée au contexte et à la problématique de l'étude des *Ksour*. Il s'agit de l'Analyse de la Dimension Economique du Patrimoine ADEP (Lemaire et al., 1993). C'est une méthode inductive qui s'appuie sur des observations de terrain.

L'approche est basée ici sur l'hypothèse que le patrimoine ksourien occupe une place mineure dans les politiques et les prises de décision en comparaison de celle occupée par les autres patrimoines de la Tunisie. Pourtant ce patrimoine constitue la base de l'histoire du sud tunisien, une source de revenu pour la population locale et un vecteur de développement du secteur touristique de la région. La faible reconnaissance de cette ressource provient essentiellement d'un déficit d'information sur la valeur non seulement sociale mais également économique de ce patrimoine. Ainsi l'objectif de notre recherche est d'évaluer l'importance de ce patrimoine pour l'économie locale, du point de vue de la création de valeur ajoutée, et d'emplois, par rapport à sa contribution à la lutte contre la pauvreté mais aussi son apport en termes de recettes publiques supplémentaires. Cette analyse entend ainsi donner des arguments et des outils de négociation pour assurer la pérennité de ce patrimoine et aider à une meilleure prise en compte des politiques de conservation dans la politique nationale de développement (et vice-versa) par les décideurs et les partenaires au développement. Elle entend aussi renforcer la prise en compte, par des acteurs régionaux et nationaux mieux informés, des préoccupations des populations locales et faciliter un consensus sur l'existence et la gestion des ksour afin de définir des champs d'action. Dans le cadre d'un développement durable, elle devrait ainsi aider à la prise de décision au niveau de la gestion directe de chaque site, par les décideurs politiques, les populations, les investisseurs privés, les autres secteurs et la communauté internationale.

Cette approche nous semble intéressante à appliquer afin d'analyser la valeur économique des sites archéologiques étudiés. Elle permet de mesurer les retombées économiques d'une valorisation (privée ou étatique) de ces sites en identifiant les coûts et les avantages (directs et indirects) d'un investissement dans le domaine du patrimoine. Cette évaluation s'appuie sur une grille spécifique pour chaque type de patrimoine qui permet un inventaire détaillé de chaque type d'effets. Cette méthode comprend plusieurs phases qui sont détaillées ci après.

Phase 1 : Détermination précise du projet

A) Description de l'objet à analyser

Définition monumentale : Cette partie consiste à décrire l'objet selon la typologie du patrimoine monumental, y compris ses caractéristiques et sa localisation précise. Cette

définition insiste plus particulièrement sur le caractère de monument isolé, d'ensemble architectural ou de site, ainsi que de son état de conservation.

La définition architecturale établit donc le lien entre l'inventaire scientifique et la dimension économique du patrimoine monumental.

Définition économique : Il s'agit de décrire la fonction de l'objet ou l'usage que l'on en fait, c'est-à-dire les services qu'il fournit.

L'objet analysé peut remplir diverses fonctions : servir de musée, héberger des fonctions administratives, servir d'habitat, être affecté au culte ou n'être tout simplement destiné qu'à la visite, ce qui représente aussi une fonction économique. Des combinaisons entre ces diverses fonctions sont fréquentes.

La définition doit également rendre compte des ressources économiques qui sont consacrées à l'usage de l'édifice : moyens matériels, humains et financiers. Elle peut aussi donner la valeur vénale du bien si elle existe (contrepartie économique de l'inventaire scientifique du patrimoine). L'interprétation des résultats (phase 3) montrera comment cette valeur intervient dans le calcul économique.

Définition juridique : Cette étape consiste à décrire le statut juridique du bien : est-ce une propriété privée, une propriété des pouvoirs publics (centraux, locaux) ou la propriété d'une association de conservation du patrimoine, elle-même de statut privée, public ou semi-public ? Il convient aussi d'étudier si le bien jouit d'un statut juridique privilégié au sens où il peut être protégé (classé, inscrit dans des inventaires de référence...). La définition juridique est importante car elle est déterminante de certains effets tant économiques que fiscaux. Du point de vue économique, il est essentiel de distinguer le statut privé ou public dès lors que les sommes sont affectées à l'entretien ou à la conservation du bien car les « retombées » financières seront différentes. La volonté de ne pas limiter l'évaluation à une dimension financière implique de tenir compte de ces aspects juridiques.

Définition fiscale : Il s'agit de préciser le statut fiscal du bien. Ce dernier dépend le plus souvent de sa nature juridique mais également de sa définition architecturale. Un monument peut jouir d'un statut fiscal privilégié ou être soumis au contraire à des prélèvements donnant lieu à des recettes fiscales. Une fois de plus cet aspect important sera développé dans la collecte et mise en ordre de l'information pour laquelle une définition exhaustive est une étape indispensable.

B) La description du contexte : Tout élément du patrimoine monumental a une place précise dans un contexte géographique et économique. Il n'existe que peu de monument ou site totalement isolé puisqu'ils sont tous reliés d'une manière ou d'une autre à un centre d'activité économique, une ville, un village, un site. Ils sont donc tous créateurs potentiels d'un réseau de ressources économiques.

La description du contexte monumental. Il s'agit d'effectuer le relevé des centres d'attractivité culturelle, historique et touristique dans l'environnement de l'objet analysé. Cette définition tente de dresser une « carte du patrimoine monumental » centrée sur l'objet d'analyse. On voit ici l'intérêt de disposer d'un inventaire scientifique monumental performant.

La description du contexte économique. Elle consiste ensuite à faire le relevé des activités économiques qui entourent l'objet de l'analyse. Cette étape permet d'analyser comme l'objet étudié est intégré dans le circuit économique.

Une nomenclature des activités économiques est particulièrement utile et peut guider le relevé de ces activités : restauration, hôtellerie, commerce, activités de services, transports, édition... Cette définition ne doit pas être vue dans un sens géographique strict, puisqu'elle peut intégrer des activités éloignées de l'objet d'analyse.

Il s'agit notamment de déterminer quels types d'activités seront influencés par l'existence du patrimoine monumental. Cette description, n'implique pas forcément d'évaluer le poids économique des secteurs concernés, mais d'identifier les sources d'information et d'analyser leur intervention éventuelle dans le flux économique généré par le monument ou par le site. Cette description doit surtout aider à définir davantage l'objet analysé : est-il adéquat de prendre le monument isolé ? Faut-il plutôt tenir compte d'un ensemble monumental ? Sera-il possible d'évaluer les effets et retombées économiques ?

C) La description du problème

Après avoir correctement défini l'objet de l'analyse et le contexte du patrimoine analysé, on se doit de définir avec précision le problème qui suscite le recours à la méthode d'analyse de la dimension économique du patrimoine monumental. A cet effet la méthode ADEP répond à quatre types de problèmes :

La valeur d'inventaire du patrimoine existant : Il s'agit d'évaluer économiquement un stock immobilier. Le plus souvent, cette estimation est obtenue par la valeur vénale ou valeur de réalisation du bien. Lorsque les biens ne font pas l'objet de transaction ou d'un marché d'échange, ces valeurs deviennent sans intérêt. Que vaut le Colisée de Rome, que vaut l'Acropole d'Athènes ? Quelle seraient leur valeur (ou leur prix) s'ils étaient échangés ? On perçoit l'ambiguïté d'une telle évaluation.

La valeur d'inventaire garde néanmoins un intérêt pour une part importante du patrimoine, c'est-à-dire celui qui peut faire l'objet d'échange. Le prix des transactions d'immeubles anciens appartenant au patrimoine constitue une estimation valable de la valeur d'inventaire.

La dimension économique du patrimoine existant : Cette approche s'apparente à un calcul de rentabilité. On privilégiera cette approche dans l'utilisation de la méthode ADEP en évaluant les coûts et les recettes et effets générés. Il s'agit davantage d'une notion de flux

(ressources circulant dans l'économie pendant une période) qu'une notion de stock (valeur à un moment précis du temps).

La dimension économique future du patrimoine existant. Cette étape constitue un prolongement des précédentes qu'elle transpose dans le temps en évaluant les gains et coûts futurs d'un point de vue prospectif.

La dimension économique du patrimoine amélioré. La méthode ADEP peut également être utile pour évaluer ex ante la valeur d'un patrimoine que l'on envisage de restaurer. A l'heure actuelle, dans la plupart des cas, en effet, des budgets importants sont dégagés sans évaluation économique de la rentabilité des actions de réhabilitation. Il convient donc de préciser le coût social de ces travaux compte tenu de leurs effets économique, notamment lorsqu'il s'agit de budget publics. La valeur potentielle ou future d'un bien est en effet fonction des usages qu'il est possible d'en faire et des services qu'on peut en attendre. Dès lors il est indispensable d'étudier préalablement les affectations possibles et les réutilisations potentielles. L'analyse du patrimoine amélioré peut s'imposer dans les cas suivants : démolition, entretien lourd, restauration, adaptation à une fonction usuelle ou nouvelle, mise en valeur.

L'utilisation de la méthode ADEP constitue alors une aide essentielle à la décision publique. C'est important de ne pas considérer le patrimoine monumental uniquement comme un héritage du passé mais aussi comme un potentiel de ressources pour l'avenir.

Phase 2 : Formulation des données sur une grille

Les résultats des analyses décrites ci-dessus sont reportés dans une grille spécifique d'évaluation qui se présente de la manière suivante (Schéma 1). On a appliqué cette démarche pour les 3 sites retenus afin de caractériser les flux économiques. Trois grilles ont été élaborées spécifique pour chaque site.

Tableau n°17 : La grille d'évaluation du patrimoine amélioré sera formulée ainsi (que reçoit-il ? que produit-il ? que transfère-il ?)

	<i>Travaux</i>	<i>Flux touristiques</i>				<i>Flux d'usage</i>			<i>Flux indirects</i>		<i>Résultat</i>
	0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
Recettes		(7)			(10)				(13)	(16)	
Charges	(1)	(8)			(11)				(14)	(17)	
Transferts	(2)	(9)			(12)				(15)	(18)	
	(3)										
	(4)										
	(5)										
	(6)										
Résultats											

Source : ICOMOS, 1993.

Légende :

(1) : montant des travaux

(2) à (6) : recettes fiscales issues de l'exécution des travaux, y compris l'économie des indemnités de chômage (6).

(7), (10), (13), (16) : recettes nouvelles attendues, à la suite des travaux.

(8), (11), (14), (17) : charges nouvelles attendues, à la suite des travaux.

(9), (12), (15), (18) : transferts nouveaux attendus, à la suite des travaux.

Au titre des recettes :

(7) : entrées payantes

(10) vente de souvenirs, de brochures, cartes postales....

Si les pouvoirs publics sont propriétaires du site, ils encaissent donc le revenu de ces activités.

Au titre de charges :

(1) : montant des travaux

(8) : charges des visites

(11) charges de la vente de souvenirs, brochures....

Les charges (8) et (11) viennent en déduction des recettes (7) et (10) ; le montant des travaux est la dépense engagée par les pouvoirs publics.

Au titre de transferts, on recense les recettes suivantes :

(3) : cotisation à la sécurité sociale

(4) : impôt grevant le revenu et/ou la fortune

(5) : impôt grevant le chiffre d'affaires

(6) : économie d'indemnités de chômage.

Ces recettes fiscales sont, pour les pouvoirs publics, une récupération partielle de leur dépense initiale, la rubrique (2) : TVA n'est pas reprise car on suppose que le montant des travaux est inscrit hors TVA.

Phase 3 : L'interprétation des résultats

Une fois les grilles renseignées à partir d'enquêtes de terrain détaillées, il est possible d'évaluer les résultats des investissements (public ou privé) réalisés pour l'amélioration du site et de juger s'il est rentable ou pas d'améliorer ce site. Dans le cas d'une comparaison entre plusieurs sites, il est alors possible de hiérarchiser l'intérêt de ces sites et définir une stratégie de valorisation. Ainsi on pourra comparer les effets des trois types ksour sélectionnés.

4.2.4. Analyse de la fréquentation touristique des sites retenus

L'objectif de ces enquêtes était de définir les profils des touristes qui fréquentent les trois *Ksour* étudiés et de connaître leur perception de ce patrimoine, des risques auxquels ils sont exposés et de leurs attentes concernant les voies de valorisation souhaitables. Pour ce faire un questionnaire fréquentation du site (Annexe 4) a été élaboré, qui vise essentiellement à

questionner les perceptions, les types de comportement et à révéler les préférences des individus.

Les enquêtes se sont déroulées durant la période de Janvier à Mars 2007. La durée moyenne d'une enquête était de 15mn par touriste. On a effectué 450 enquêtes, mais seulement 362 ont pu être exploitées. Le questionnaire a été structuré en quatre parties. En premier lieu en introduction nous effectuons une brève présentation de l'objectif de l'étude en spécifiant le caractère universitaire du travail ainsi que la durée du questionnaire.

La première partie du questionnaire portait sur les caractéristiques des touristes enquêtés (état civil, âge, niveau d'étude, profession...). La deuxième partie était consacrée à l'origine des touristes et aux type de visite avec des informations sur leur lieu de provenance : nationalité, lieu d'hébergement, mode de transport utilisé pour se rendre au site ainsi que les dépenses engagés pour venir jusqu'au site, la durée de visite sur le site et les appréciations personnelles (et notamment si le touriste compte y retourner une autre fois ou pas).

La troisième partie permettait d'identifier les activités pratiquées durant le séjour dans le sud-est tunisien de façon à évaluer la place accordée à la visite des *Ksour*, le nombre de visite et les motifs de choix de la région (et la place éventuelle des *Ksour* dans les motivations) et les différents sites substitués fréquentés (soit en Tunisie soit à l'échelle internationale). Cette partie permettait notamment de savoir si les *ksour* étaient le but principal du déplacement ou une simple étape d'un itinéraire plus large.

Enfin la dernière partie du questionnaire visait à évaluer la contribution possible des touristes dans le cas de la mise ne place d'une politique de visite payante des sites. En effet comme nous l'avons souligné, la principale cause de dégradation de ces sites qui se caractérise par une gratuité d'accès, provient de l'insuffisance des budgets publics attribués pour leur restauration. Il est donc nécessaire de tester l'hypothèse de la mise en place d'une contribution privée sous forme d'un droit d'entrée à ces *ksour*. La somme ainsi collectée par la mairie de la région serait réinvestie pour entretenir et restaurer aussi bien le site même que les autres *ksour* de la zone. On pourrait aussi envisager un autre mode de financement à travers l'adhésion à des associations de sauvegarde de ce patrimoine archéologique ou la participation volontaire à l'entretien de ce patrimoine. Dans le cas où le touriste est favorable au paiement de la visite, une carte de paiement lui était proposée de façon à évaluer le montant maximal qu'il serait prêt à payer. Dans le cas où il est pour le maintien d'une gratuité d'accès, on lui demandait les raisons de son refus.

Les données d'enquêtes sont ensuite analysées en utilisant le logiciel d'analyse statistique SPSS. Les résultats sont donnés sous forme de tableaux et graphiques. On a essayé également moyennant ce logiciel d'analyser les relations entre quelques variables.

4.2.5. Enquête sur l'état et la durabilité de la valorisation du patrimoine

Les fondements du tourisme durable ont été clairement exposés depuis la conférence de Rio de 1992. La durabilité a pour principes de permettre le développement économique des territoires, tout en respectant la qualité de vie des populations et de l'environnement (Murphy, 1985 ; Middleton, 1998 ; Moscardo, 1999). L'aspect social est un des aspects à privilégier dans cette optique, notamment la question de la participation des acteurs qui est une condition associée à la mise en œuvre des politiques de développement durable. C'est l'adhésion de l'ensemble des acteurs locaux (les élus, associations, représentants des catégories socioprofessionnelles..) qu'il faut rechercher. Il s'agit également de communiquer vers la population pour expliquer le projet et ses conséquences (Sharpley, 2000). Face aux enjeux considérable du développement du tourisme pour le sud est tunisien et à la vulnérabilité des territoires concernés, il est important d'évoluer vers un tourisme durable. Il apparaît en effet qu'à l'heure actuelle en Tunisie le tourisme au Sahara s'effectue principalement sur la base de prestations génériques identiques à celles du modèle balnéaire qui ne peuvent qu'accroître la pression sur le Sahara et dont les retombées profitent principalement aux acteurs privés (hôtels, agences de voyages...). La durabilité sociale, éthique et environnementale n'est pas facile à concevoir sur ce territoire fragile et il convient d'étudier les modalités d'un tourisme patrimonial durable dans la région du sud-est tunisien. Ainsi on a effectué des enquêtes spécifiques auprès des acteurs locaux pour caractériser la durabilité de leurs activités, leur attachement à ce patrimoine et leur volonté de participer à son entretien. Les professionnels ont été enquêtés directement sur leur lieu de travail. Ces acteurs ont été contactés dans un premier temps par les responsables régionaux afin de nous faciliter la tâche. Ils ont été contactés par téléphone pour fixer un rendez-vous à leur convenance. Les personnes qui n'avaient pas pu se rendre au rendez-vous étaient systématiquement relancées par téléphone pour obtenir un autre entretien. Pour ceux qui étaient injoignables par téléphone, on s'est rendu directement sur leur lieu de travail. Il convient de signaler ici qu'il a parfois été très difficile de rencontrer certains de ces professionnels. La durée de l'entretien a été variable d'un individu à un autre suivant la disponibilité de chacun. Mis à part certaines questions très sensibles sur le chiffre d'affaires et le revenu des enquêtés, les enquêtés ont pris notre enquête très au sérieux.

En collaboration avec l'office du tourisme et la mairie une liste des professionnels du tourisme (agences de voyages, entrepreneurs, commerçants dans les *ksour*..) a été établie. Cette liste comprenait 73 agences de voyage dans la région de Tataouine et Médenine. Nous n'avons retenu pour l'enquête que celles proposant aux touristes le circuit ksourien, soit un nombre de 52 agences. Puis nous avons tiré au hasard suivant la liste alphabétique, tous les trois noms pour obtenir une liste de 18 agences, dont 10 ont pu être contactées et six seulement ont accepté d'être enquêtées. Il convient de signaler que ce sont les agences de voyage qui ont été la catégorie d'acteur la plus difficile à contacter et la plus réticente à être enquêtés.

Concernant les entrepreneurs, sur un total de 5 on a pu en enquêter quatre.

La catégorie des petits commerçants dans les *ksour* comprend 71 commerçants répartis sur tous les *ksour* de la région, dont 63 qui occupent le *ksar* Médenine. Cette catégorie d'acteur a été la plus accueillante et la plus disponible. Au total 28 commerçants ont été enquêtés. Une partie des commerçants ayant une activité saisonnière, n'a pu être contactée durant la période tandis que certains avaient arrêté leur activité.

Pour la dernière catégorie (hôtel-restaurants), bien qu'elle se soit aussi révélée difficile à contacter, la quasi-totalité des acteurs concernés (5 sur un total de 6) a pu être enquêtée.

Au final 43 professionnels sur secteur touristiques ont pu être enquêtés (cf. tableau¹⁸) ce qui correspond à un d'échantillonnage moyen de 29% qui recouvre selon les secteurs des taux d'échantillonnage compris entre 11% et 83%.

Tableau 18 : Structure de l'échantillon des professionnels

<i>Catégorie professionnelle</i>	<i>Population totale</i>	<i>Echantillon enquêté</i>	<i>Pourcentage par rapport à la population totale</i>	<i>Pourcentage de chaque catégorie</i>
<i>Restaurateur hôtelier</i>	6	5	83,33 %	3,73%
<i>Agence de voyage</i>	52 ¹	6	11,53%	4,47%
<i>Entrepreneur de tourisme</i>	5	4	80%	2,98%
<i>Commerçants</i>	71	28	39,43%	20,89%
Total	155	43	32,08%	32,08%

Source : Nos enquêtes, 2007.

Le questionnaire pour cette enquête était aussi structuré en quatre parties :

- la première partie correspond aux caractéristiques structurelles du chef d'exploitation et de était son activité (statut professionnel, juridique, ancienneté..).
- la deuxième partie est relative aux relations avec le patrimoine ksourien (importance de ce patrimoine par rapport à son activité, les problèmes qui menacent ce patrimoine).
- la troisième partie vise à évaluer les impacts possibles de la valorisation de ce patrimoine sur l'activité du professionnel enquêté.

La dernière partie du questionnaire porte sur la contribution des professionnels à la mise en place de programmes de restauration et valorisation du patrimoine. Il s'agit de sensibiliser ces acteurs à l'importance de ces programmes et d'évaluer les contributions qu'ils seraient

¹ Le nombre total des agences de voyages est de 73, mais on n'a retenu que celles proposant dans leurs prestations le circuit ksourien aux touristes, soit un nombre de 52 agences. Puis nous avons tiré au hasard suivant la liste alphabétique, tous les trois noms pour obtenir une liste de 18 agences. 10 ont pu être contactées par téléphone pour une prise de rendez-vous. Nous avons enregistré une forte proportion de refus par manque de temps ou désintérêt pour ce sujet, pour aboutir enfin à 6 Rendez-vous effectifs. On signale que cette catégorie été de loin la plus difficile à contacter et la plus réticente à la prise de rendez-vous.

susceptibles de payer dès lors qu'ils auraient l'assurance que la somme collectée ne servira exclusivement qu'au financement de ces investissements. Enfin cette partie du questionnaire comportait aussi une évaluation de la durabilité des entreprises liées au tourisme de façon à évaluer leur capacité à évoluer vers une politique de tourisme durable.

Cette évaluation de la durabilité des entreprises touristiques suppose des indicateurs adaptés qui permettent de tenir compte des trois dimensions traditionnelles du développement durable définies par les 180 pays signataires de la Déclaration de Rio de Janeiro en 1992 (social, économique et environnement) ainsi qu'une dimension gouvernance, considérée de plus en plus aujourd'hui comme le 4^o pilier du développement durable (Murphy, 1985 ; Middleton, 1998 ; Moscardo, 1999).

Plusieurs étapes ont été nécessaires pour élaborer cette partie du questionnaire :

Etape 1 : La détermination des critères

Chaque dimension du développement durable fait l'objet d'une évaluation à l'aide de 4 critères pour le volet social, 4 critères pour le volet économique, 3 pour le volet environnemental et 3 pour le volet gouvernance. Le choix des critères s'est effectué en référence au rapport de la Commission Française du Développement Durable (1996). Au total 14 critères permettent donc d'évaluer le caractère durable du secteur touristique.

Etape 2 : Formulation de la grille de critères

Etape 3 : Définition de l'échelle de notation pour chacun des critères, cette notation pouvant être qualitative ou quantitative.

Etape 4 : Formulation des résultats.

Le tableau ci-après présente les indicateurs de tourisme durable retenus dans notre cas d'étude.

Tableau n°19 : Présentation des critères et indicateurs d'évaluation du tourisme durable.

Dimension environnementale :

<p>Critère 1 : Renouveau des ressources : l'entreprise est-elle sensible au renouvellement des ressources environnementales nécessaires au tourisme et au territoire dans son ensemble</p> <ul style="list-style-type: none"> - Sensibilité aux paysages : Intégration paysagère du bâti - Consommation d'eau : existence ou non de mesures d'économie - Consommation d'énergie : Mode de chauffage - Qualité architecturale : Matériaux de construction utilisés, type d'architecture
<p>Critère 2 : Valorisation : l'entreprise met-elle en valeur le patrimoine environnemental et culturel ?</p> <ul style="list-style-type: none"> - Fournitures et matières premières : Choix des matériaux et des produits locaux typiques (pour l'habitat, l'équipement hôtelier), - Informations diffusées : Existence de documentation sur la culture locale, interprétation et expression des potentialités du site et du territoire, - Vie associative : Participation à des festivités, à des actions collectives d'amélioration

de l'environnement, à la vie culturelle permanente etc....

Critère 3 : Cadre de vie : l'entreprise est-elle conviviale ? Facilite-t-elle les multi usages de l'espace ?

- Relations de voisinage : Existence ou non existence de problèmes
- Intérêt commun : Respect des décisions collectives pour l'utilisation des biens collectifs
- Multi usage des sites touristiques : Qualité de concertation et d'arrangement avec les autres (existence de conflit)

Dimension économique :

Critère 1 : Rentabilité : l'entreprise permet-elle de vivre décemment ?

- Rémunération du responsable : Revenu annuel et/ou degré de satisfaction
- Stabilité du personnel : Nombre d'employés permanents ou de saisonniers réguliers

Critère 2 : Intégration territoriale: l'entreprise participe-t-elle au circuit économique local ? A-t-elle un impact favorable sur le développement local ?

- Fournitures : Importance des achats de produits locaux
- Création d'emplois : Nombre d'employés habitant sur place
- Attractivité touristique : flux de clientèle en période touristique
- Image : Qualité, originalité, convivialité,

Critère 3 : Souplesse : l'entreprise est-elle diversifiée pour s'adapter aux aléas ?

- Diversité commerciale : Nombre d'activités ou de produits,
- Etalement du tourisme : Nombre de saisons ou de mois d'activité
- Spécialisation économique : Pluriactivité, autres revenus à l'échelle familiale

Critère 4 : Pérennité : l'entreprise maîtrise-t-elle son avenir ? Est-elle menacée par son environnement ?

- Maîtrise des moyens de production : Statut de l'entreprise, statut du fonds de commerce,
- Veille sur le marché : Réseaux d'information, participation à des manifestations professionnelles
- Renouvellement : Présence d'un successeur
- Concurrence : Importance de l'offre régionale dans le même type d'activité

Dimension sociale :

Critère 1 : Reconnaissance : l'entreprise répond-elle aux attentes de l'ensemble des actifs ?

- Degré de satisfaction personnelle,
- Conditions de travail : nombre d'embauches déclarées,
- Fidélité du personnel : Nombre de salariés réguliers,
- Rémunération : Salaire moyen d'un employé qualifié,

Critère 2 Insertion : L'entreprise favorise-t-elle la promotion des employés ?

- Participation à la formation : autorisations d'absence pour formation,
- Accueil de stagiaires

Critère 3 : Partenariat : L'entrepreneur participe-t-il à la vie locale ?

- Vie locale : adhésion à une activité bénévole, culturelle, sportive, municipale, ...
- Entraide : diffusion d'informations, envois de clientèle, travaux en commun

Critère 4 : Accessibilité : L'entreprise est-elle accessible au plus grand nombre ?

- Diversité de la clientèle : Importance relative des scolaires et des clients à faible revenu,
- Tarification : Existence de réduction pour clients à faible revenu ou sans revenu

Dimension gouvernance et éthique :

Critère 1 : La démocratie participative ou gouvernance : L'entreprise cherche-t-elle à développer, entre les acteurs, des relations de confiance et de respect mutuels ?

- Modalités de prise de décision : Existence d'habitudes de travail collectif entre les acteurs, Pratique de la consultation du personnel.
- Intéressement des acteurs au résultat : Existence d'un dispositif d'intéressement des salariés au résultat.

Critère 2 : Transparence : Les modalités de fonctionnement de l'entreprise sont elles lisibles et compréhensibles par tous.

- Contrat de travail : Informations sur les contrats de travail.
- Résultats : Informations sur les résultats de l'entreprise

Critère 3 : Solidarité et intégration du temps : l'entreprise contribue-t-elle à favoriser l'attractivité territoriale à court et moyen terme ?

- Efforts de solidarité : Aide de l'entreprise aux salariés (adaptation des horaires, aide au logement, aide à la formation...)
- Planification : Existence d'un plan d'amélioration de l'environnement,
- Responsabilité : Respect des réglementations,

Le développement durable est devenu une composante importante des politiques publiques et de la stratégie des organisations. Mais ce concept abstrait présente un périmètre incertain et un contenu imprécis qui nécessite de lui donner une forme concrète et opérationnelle. Le processus d'évaluation permet de contextualiser et de définir des objectifs opérationnels pour les acteurs concernés. Le besoin d'évaluer la situation d'un projet ou d'une activité vis-à-vis du développement durable implique de disposer d'un instrument de mesure des progrès accomplis. Pour ce faire de multiples référentiels ou méthodes ont été proposés. Par exemple la grille RST02 (CERTU, 2007) est un outil de questionnement et d'analyse vis-à-vis des critères du développement durable, au service des décideurs. Elle offre à la fois un canevas de travail, une check-list de critères et d'indicateurs qui permettent d'examiner collectivement les performances d'un projet par rapport développement durable. Cette méthode permet de réaliser des diagnostics partagés et de contribuer à une démarche stratégique de développement d'un territoire. En effet elle permet de mettre en lumière les points faibles et les points forts d'une activité ou d'un projet pour les trois piliers du développement durable ainsi que pour la gouvernance qui est considérée comme le 4^o pilier du développement durable. On formulera donc pour chaque projet enquêté une grille d'évaluation (en utilisant

les mêmes critères sélectionnés ci-dessus) qui nous permettra de voir le degré d'application des quatre dimensions du développement durable.

4.2.6. Enquête des jeux d'acteurs et modalités de participation au programme de valorisation

Il s'agit à partir d'outils de l'analyse prospective d'étudier les jeux d'acteurs du « système-touristique » en Tunisie. L'analyse des acteurs en fonction de leurs finalités, de leurs projets et de leurs moyens d'actions, permet de révéler un certain nombre d'enjeux stratégiques sur lesquels les acteurs ont des objectifs convergents ou divergents. Il s'agit de chercher à estimer les rapports de force entre acteurs et à étudier leurs convergences et divergences vis-à-vis d'un certain nombre d'enjeux et d'objectifs associés au projet de développement du tourisme patrimonial sud tunisien. L'objectif à travers ce travail est de proposer des éléments de compréhension des comportements des acteurs de façon à éclairer leurs objectifs stratégiques et évaluer les atouts ou les risques d'échec du projet de développement du tourisme patrimonial en Tunisie.

La problématique de la thèse vise ici à répondre aux questions fondamentales suivantes:

Alors que le tourisme patrimonial s'affirme de plus en plus comme un choix nécessaire, répondant aux motivations d'une clientèle de plus en plus exigeante, il s'agit de comprendre comment interagissent les acteurs de ce secteur en Tunisie ? Comment ils concilient leurs objectifs individuels et les objectifs collectifs des projets de développement du tourisme patrimonial ? L'intérêt de cette étude prospective sur l'analyse du jeu d'acteurs est ainsi de favoriser une vision renouvelée du projet de développement du tourisme patrimonial en Tunisie. Cette démarche prospective suppose plusieurs étapes de travail. Il convient en premier lieu d'identifier la nature de tous les acteurs du système touristique et les partenaires du tourisme patrimonial et de caractériser leurs enjeux stratégiques et leurs objectifs. Il est nécessaire aussi de préciser les objectifs du projet de développement du tourisme patrimonial de façon à les confronter aux finalités de chaque acteur, ses objectifs, ses contraintes et moyens d'action.

Pour mener à bien cette étude nous nous sommes basés sur les deux postulats suivants :

- le projet de développement du tourisme patrimonial sud-est tunisien doit intégrer les objectifs stratégiques des différentes parties prenantes du secteur touristique.
- le positionnement des acteurs par rapport aux objectifs stratégiques du projet de développement du tourisme patrimonial en Tunisie, notamment leurs convergences ou divergences, conditionne le succès ou l'échec dudit projet.

Pour évaluer la prise en compte de ces postulats auprès des acteurs, nous avons utilisé les techniques de l'observation participante à savoir: l'observation quotidienne accompagnée de

prise de notes, de recueil d'archives et de recherches documentaires. Lors de nos entretiens nous pris soin :

- de prendre des notes lors de l'entretien: Les analyses faites au long de l'entretien permettent de ramener revenir sur l'objet de l'entretien, à savoir faire émerger les objectifs des acteurs.
- de ne pas poser de questions précises, et d'essayer d'orienter l'entretien autour de thèmes liés à notre question de façon à positionner les acteurs par rapport aux objectifs des autres partenaires du secteur touristique et culturel. En particulier du point de vue de la prise en compte des logiques du développement durable, on cherchera à caractériser les acteurs selon la logique à court terme (exploitation) ou à long terme (conservation) de leurs stratégies et finalités.

Du point de vue méthodologique cette approche, inspirée de l'analyse proposée par la méthode d'analyse des jeux d'acteurs, MACTOR, comprend les phases suivantes :

Phase 1 : Construire le tableau des acteurs

La construction de ce tableau concerne les acteurs qui relèvent aussi bien du secteur touristique que culturel.

Phase 2 : Identifier le tableau stratégies et objectifs associés en les classant

La confrontation des acteurs en fonction de leurs finalités, de leurs projets et moyens d'actions, permet de révéler un certain nombre d'enjeux stratégiques sur lesquels les acteurs ont des priorités. Il s'agit d'hierarchiser pour chaque acteur ses priorités d'objectifs.

Phase 3 : Positionner les acteurs selon que leurs objectifs relèvent plutôt du court terme (rentabilité économique) ou du long terme (conservation)

Il s'agit dans cette étape de décrire dans une matrice associant "acteurs" et « objectifs" la position actuelle de chaque acteur par rapport à la partition entre les logiques court terme et long terme de leurs objectifs.

Phase 4 : formuler les questions clés de l'avenir et les recommandations stratégiques:

Il s'agit d'étudier les jeux d'alliances et de conflits potentiels entre acteurs en précisant le nombre et les objectifs sur lesquels les acteurs sont en convergence ou en divergence. Cette démarche permet de visualiser des groupes d'acteurs en convergence d'intérêt, d'évaluer leur degré de liberté apparent, de repérer les acteurs les plus menacés potentiellement et d'analyser la stabilité du système. Cette méthodologie nous aidera à s'interroger sur les possibilités d'évolution des relations entre acteurs, l'émergence et la disparition d'acteurs, les changements de rôles...

À partir des entretiens de la première phase, nous avons finalisé une liste de dix-sept acteurs considérés comme jouant un rôle central sur l'avenir du développement du tourisme patrimonial sur le territoire sud-est tunisien. L'identification et la différenciation des acteurs s'effectuent notamment sur le fait qu'ils ont des positions convergentes ou divergentes sur les grands domaines d'enjeux du projet. Ainsi, nous avons pu finaliser la liste d'acteurs suivante :

Tableau n°20 : Liste des acteurs majeurs pour le développement du tourisme patrimonial.

<i>Acteurs</i>	<i>Abréviation</i>
L'Office National du Tourisme Tunisien.	(ONTT)
Le Ministère de la Culture.	(Min.Cultur)
Les tour-operators.	(Tour-operators)
Les agences de voyage.	(Agence-Voyage)
Les responsables Régionaux.	(Resp.Régx)
Les créateurs et organisateurs des événements culturels.	(Org-év-cul)
Les guides touristiques.	(Guide-Tour)
Les promoteurs de tourisme raisonné (chambres d'hôtes).	(Promo.Raisonn)
Les entreprises de tourisme saharien.	(Entreprise.Tourisme)
L'Office National de l'Artisanat.	(ONA)
Prestataires de service saharien.	(Prst.Service Saharien)
Les médias.	(Médias)
Les commerçants (population locale)	(Commçants)
Les associations locales.	(ASS)
Responsables des sites et des Monuments Historiques.	(Res.Sites)
Le Commissariat Régional Développement Agricole	CRDA
Les institutions de recherche et développement	Ins. Rech.
L'Office de Développement du Sud	ODS
Institut National du Patrimoine	INP

Source : Nos investigations, 2007.

Il convient de souligner que cette liste des acteurs - comme la liste des objectifs qui sera explicitée dans la partie suivante - a été élaborée, sur la base des entretiens réalisés. L'identification des objectifs a été menée en collectant auprès des acteurs leurs objectifs dans différents domaines liés au tourisme. Sur la base de ce premier matériau (plusieurs objectifs ont été ainsi identifiés), nous avons finalisé une liste de 22 objectifs qui sont considérés comme les objectifs poursuivis par les acteurs identifiés (voir tableau n°48) dans les grands domaines qui commandent l'avenir du produit touristique patrimonial en Tunisie. Ces objectifs ont fait l'objet d'une formalisation de leurs expressions assez précise. En effet, puisque dans la méthode il s'agit de positionner les acteurs sur chacun des objectifs selon qu'ils sont vis-à-vis d'eux très favorables, favorables, indifférents, peu favorables ou très défavorables, la formalisation précise de chaque objectif est très importante pour permettre cette évaluation de la position de chaque acteur.

4.2.7. Evaluation de la Contribution potentielle des acteurs : contribution monétaire collective et tarification de l'accès

De façon à préciser le type de programme de valorisation qui peut être envisagé, il est nécessaire d'évaluer dans quelle mesure les acteurs pourraient contribuer à ce programme. Il s'agit d'évaluer dans quelle mesure ce programme pourraient bénéficier de contribution privée des acteurs, une des options de la politique étant en effet de faire participer les usagers de ce patrimoine à sa sauvegarde.

Le défi consiste à permettre un changement dans le statut du patrimoine sud est tunisien, à influencer les politiques de manière effective dans la réalisation de ce changement. La planification participative et la mise en œuvre des plans de gestion participatifs, le renforcement des capacités de financement locales, l'analyse institutionnelle et des politiques, la politique participative et la promotion de l'investissement profitable sont les moyens d'arriver à un changement durable. Le succès de ce type de programme nécessite que les propositions d'intervention affectant la gestion durable du patrimoine ksourien soient adaptées et bien conçues, qu'elles soient largement consensuelles et que des modifications puissent être apportées aux responsabilités institutionnelles. Enfin il est l'évaluation des investissements offre des perspectives favorables pour attirer des financements et favoriser le soutien des décideurs clés et du grand public à la réforme sur le statut du patrimoine sud tunisien.

Cette analyse devrait permettre de dégager des pistes de réflexion, notamment au sujet de nouvelles stratégies de sauvegarde et de valorisation du patrimoine local. Il s'agit notamment d'identifier des mesures pour accroître les bénéfices nets qui pourraient être issus d'une réforme des modes de gestion, notamment par l'apport d'une contribution monétaire des professionnels et d'une tarification de l'accès aux sites. En effet l'existence de ce patrimoine intéresse les acteurs par sa capacité de développement local et il convient de connaître quel montant les professionnels seraient prêts à payer pour contribuer à la rénovation et à l'entretien de ce patrimoine. Enfin, il faut souligner l'originalité de cette approche dans le contexte sud tunisien au sens où elle permettra d'aborder la dimension participative et notamment la contribution du secteur privé à la gestion durable du patrimoine. Les acteurs publics affichent souvent leur volonté de favoriser le développement de la valeur générée par ce patrimoine, mais sans toujours disposer des moyens financiers pour y parvenir. Dès lors il convient de réfléchir à l'articulation entre les divers acteurs qui tirent profit de ce patrimoine et notamment entre le secteur public et privé, de façon à faire participer tous les acteurs (touristes et professionnels) à la valorisation et à la restauration de ce patrimoine.

On fait l'hypothèse que les individus qui fréquentent le site patrimonial dans un but essentiellement de découverte et récréatif ainsi que les professionnels qui exploitent directement ou indirectement ces sites peuvent être considérés comme des usagers. On fait aussi l'hypothèse que les acteurs locaux présentent une certaine familiarité avec le patrimoine sud-est tunisien. C'est donc auprès de ces deux types d'usagers qu'il convient d'effectuer une enquête pour connaître leur contribution monétaire potentielle. Cette démarche est par certains points semblable à l'évaluation contingente, mais vu le faible effectif des entreprises (professionnels), ce type de démarche ne pouvait être appliquée dans notre cas. On a donc opté pour le calcul du niveau de contribution potentielle des deux types d'usagers à partir d'une enquête adaptée, s'inspirant des questionnaires utilisés pour les évaluations contingentes. Deux questionnaires ont été établis en fonction des catégories d'usagers à enquêter :

Un questionnaire professionnel du tourisme a été adressé aux personnes qui tirent profit de ce patrimoine : agences de voyages et guides, personnes privées, sociétés de tourisme, commerçants, hôtels-restaurants. Comme pour l'évaluation contingente de façon à fiabiliser les résultats on a évalué leur volonté de contribuer au financement du patrimoine en choisissant un support de paiement adapté. Ainsi, après de multiples questions qui permettaient de les sensibiliser et d'évaluer leur intérêt pour le patrimoine des *Ksour*, on a demandé aux professionnels quel était le montant maximum qu'ils seraient disposés à payer en supplément sur leur facture d'imposition pour l'application du programme de la sauvegarde des *Ksour* de la région. Dans le cas des touristes, il s'agissait d'évaluer la possibilité d'une tarification pour l'accès au site et la question posée était la suivante : Etes-vous disposés à payer un droit d'entrée pour visiter ce monument sachant que le budget récolté sera injecté dans un programme de restauration et d'amélioration des autres *Ksour* de la région ? Dans le cas où la réponse était positive une carte de paiement est proposée aux sondés afin qu'ils choisissent un prix. Lorsque la réponse était négative les touristes étaient interrogés sur les motifs de leur refus. Par ailleurs les touristes étaient aussi questionnés sur leurs motifs d'intérêt pour les *Ksour* (s'ils s'intéressent à la visite d'autres *Ksour* plus anciens ou presque en ruine nécessitant des programmes de restauration importants).

CHAPITRE 5

Résultats et discussions

5.1. Présentation du patrimoine ksourien : situation du programme de réhabilitation et valorisation touristique

Cette partie étudie l'état du patrimoine ksourien de la région sud-tunisienne à partir des investigations de terrain visant à caractériser l'état de réhabilitation et la valorisation des *ksour* de la région. On observe que :

- chaque *ksar* possède une particularité (historique, économique..), comme le montre l'inventaire des *ksour* (Annexe 2),
- la majorité des *ksour* de la région ne sont ni réhabilités ni mis en valeur,
- la réhabilitation de ces *ksour* est l'affaire du ministère de la culture et les institutions sous sa tutelle,
- la mise en valeur de ce patrimoine implique aussi bien les institutions culturelles que les collectivités régionales,
- le secteur privé et le ministère de tourisme (et ses acteurs) bénéficient de l'existence de ce patrimoine sans y contribuer directement.

5.1.1. Indicateurs de valorisation des actifs patrimoniaux sud tunisien

Le sud tunisien compte presque 150 *ksour*. Une partie de ce patrimoine a été détruite avec le temps, et on ne recense à présent plus que 110 *ksour* répartis sur les deux gouvernorats de Médenine et Tataouine (cf. figure n°8).

Figure n° 8: Localisation des ksour visités de la région du sud-est tunisien

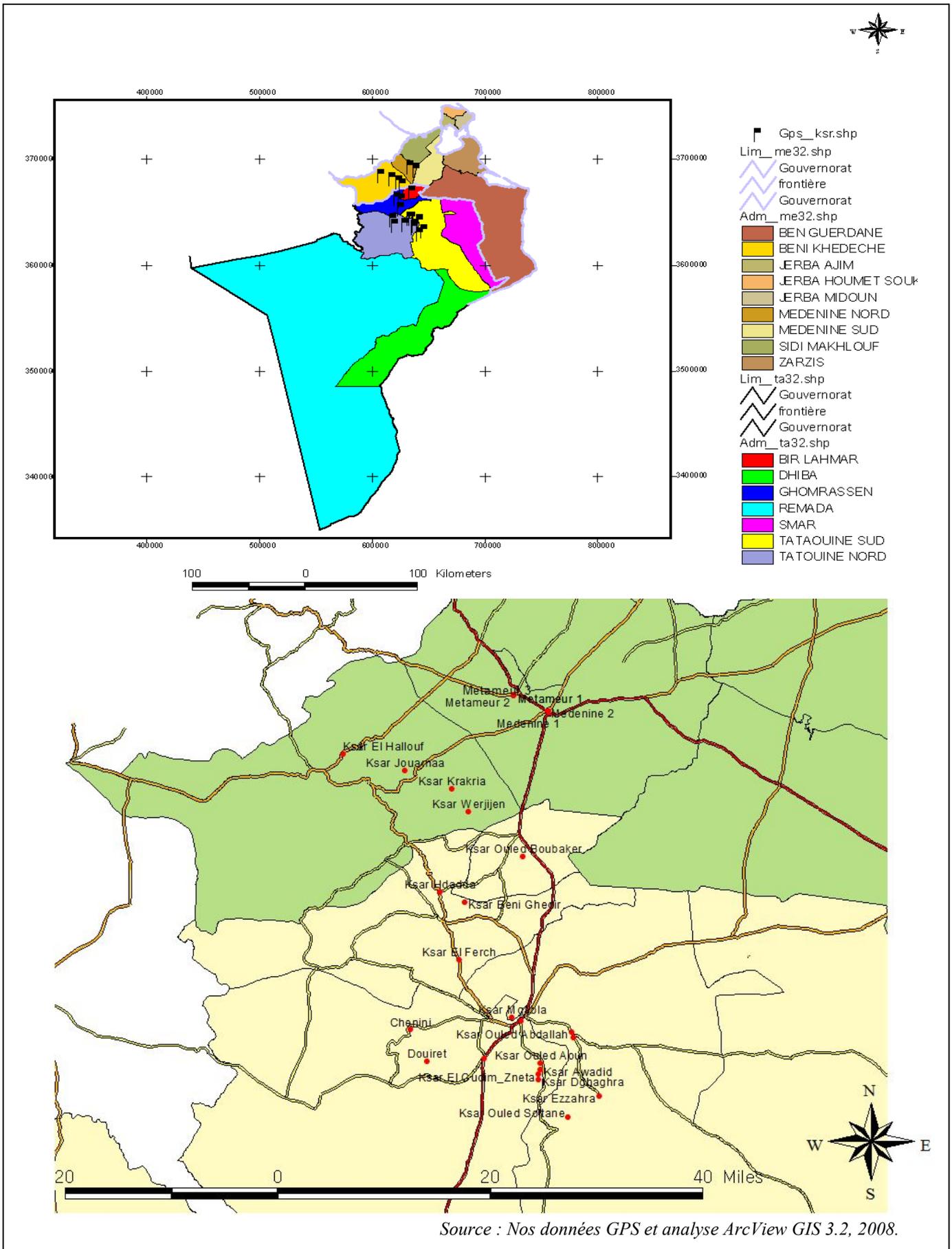


Tableau n°21 : Caractéristiques de l'état des ksour sud-est tunisien

Classement		Nombre	Pourcentage
Ksour Restaurés ou en programme de réhabilitation	OUI	33	30,0
	NON	46	41,8
	Classé pour réhabilitation □	31	28,2
	Total	110	100,0
Ksour Valorisés	OUI	13	11,8
	NON	93	88,2
	Total	110	100,0
Intégrés dans un circuit touristique	OUI	15	13,6
	NON	96	86,4
	Total	110	100,0

Sources : Nos enquêtes 2007

A la lecture de cet inventaire on peut noter que la restauration des ksour du sud-est tunisiens n'est pas importante avec un taux de restauration qui peut être estimé à 30% seulement.

Figure n°9: Ksour non valorisés et non inscrits dans les circuits touristiques

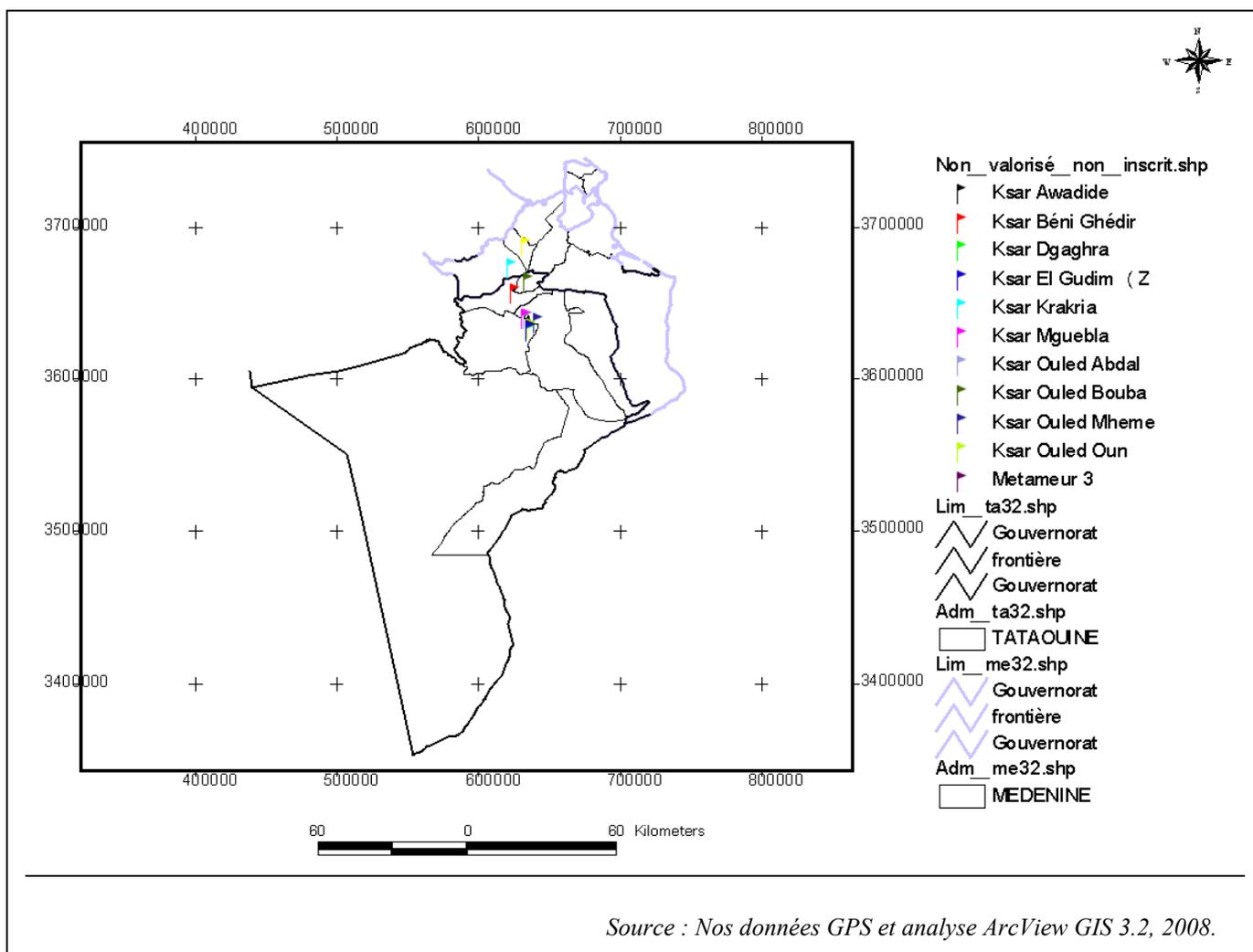
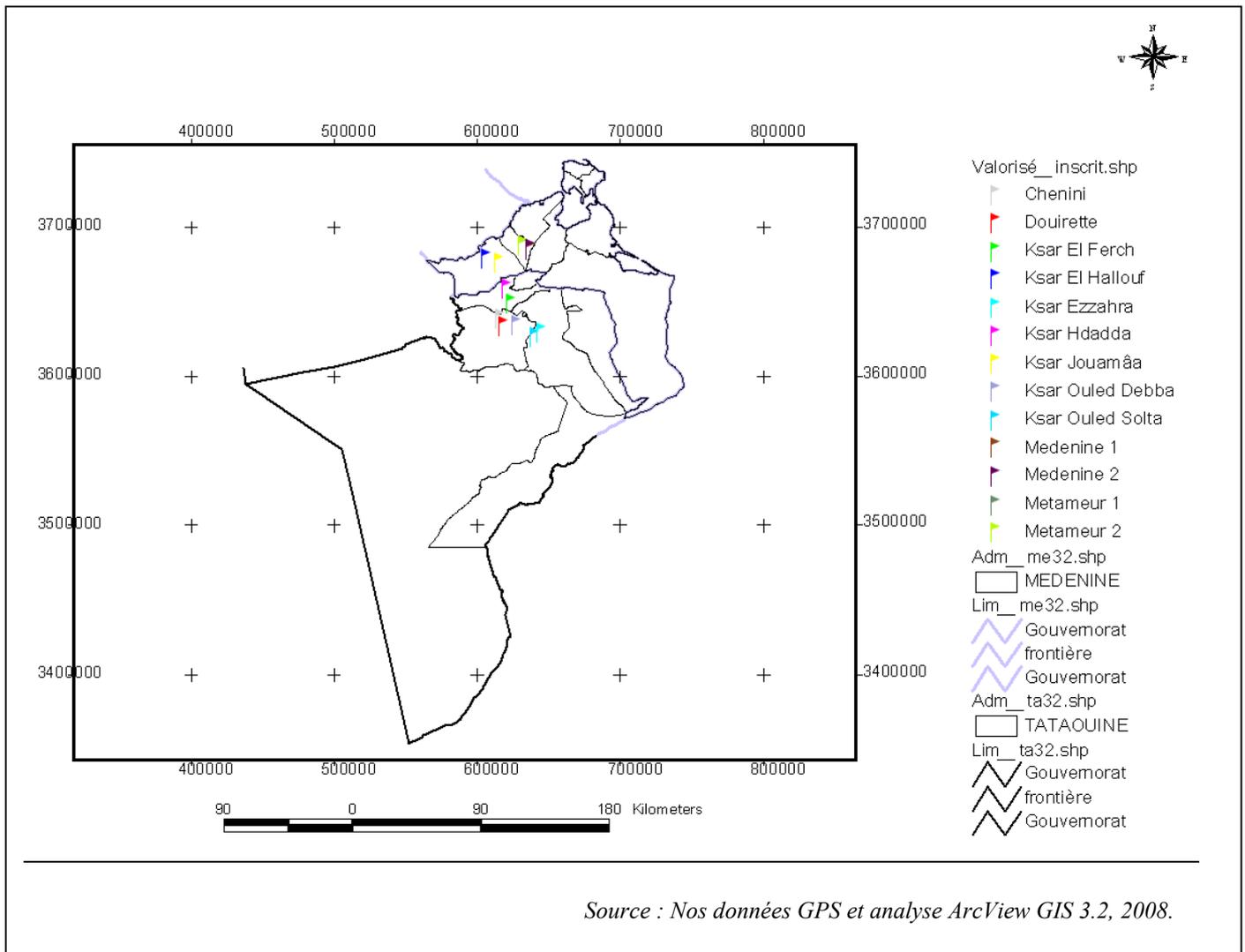
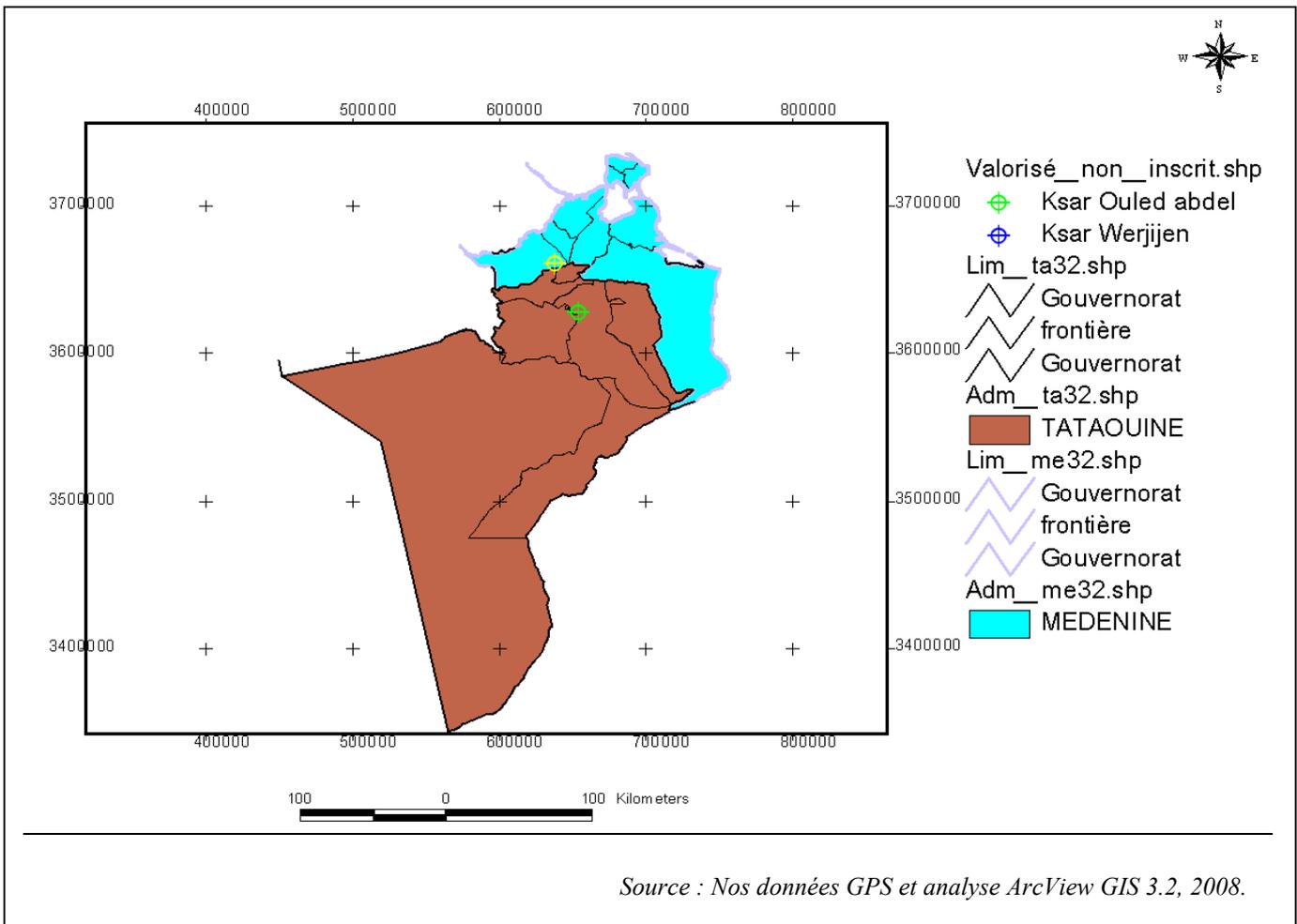


Figure n°10: Ksour valorisés et inscrits dans les circuits touristiques



Source : Nos données GPS et analyse ArcView GIS 3.2, 2008.

Figure n°11: Ksour valorisés mais pas encore inscrits dans les circuits touristiques



Environ 31 *ksour* de la région de Tataouine sont identifiés pour un programme de restauration par l'INP¹ et le PCRD². Ces *ksour* ont été cédés par leurs propriétaires (population locale) aux pouvoirs publics afin de les réhabiliter. Selon les acteurs locaux, 26 *ksour* sont dans un état alarmant et il s'avère presque difficile voire impossible d'intervenir pour les réhabiliter malgré le fait qu'ils soient accessibles et qu'ils marquent l'histoire de la région. En effet par manque de moyens financiers, ces *ksour* n'ont pas été sélectionnés par le programme de restauration des *ksour* saharien de la Tunisie.

Le tableau ci-dessous (tableau n°22) présente les institutions qui prennent actuellement en charge la restauration des *ksour*. On remarquera le rôle majeur que joue l'INP (institution centralisée) dans le domaine du patrimoine. Ainsi cette institution reste l'acteur principal sur qui comptent les populations pour la restauration de leur patrimoine. Les *ksour* encore détenus

¹ Institut National du Patrimoine.

² Programme de Chantiers Régional pour le Développement animé par le gouvernorat.

par la population locale (propriété privée) sont en mauvais état et nécessitent une intervention sérieuse.

Tableau n°22 : Institutions prenant en charge la sauvegarde des *Ksour*

<i>Institution</i>	<i>Nombre de Ksour</i>	<i>Pourcentage</i>
<i>INP</i>	8	7,3
<i>PRODSUD</i> ¹	6	5,5
<i>Population locale</i>	49	44,5
<i>Promoteur privé</i>	3	2,7
<i>INP+PCRD</i>	42	38,2
<i>CRDA</i> ²	1	0,9
<i>INP+PRODSUD</i>	1	0,9
<i>Total</i>	110	100,0

Source : Nos investigations, 2007.

Depuis 1994, la Tunisie accorde une importance croissante à la réhabilitation de ce patrimoine typique de la région, ainsi qu'en témoigne le tableau 21 qui présente l'évolution depuis 1994 des investissements consacrés à la réhabilitation des *ksour* de la région.

Tableau n°23 : Evolution des investissements et acteurs concernés entre 1994 et 2008.

<i>Année</i>	<i>Volume d'investissement (en milliers de dinars)</i>	<i>Acteur concerné par la restauration</i>	<i>Nombre de ksour concerné</i>	<i>Total cumulé</i>
<i>1994</i>	55 miles Dinars	AMVPPC ³ et l'INP	4 <i>ksour</i>	4
	21 miles dinars	AMVPPC et PCRD		
<i>1995</i>	50 miles dinars	AMVPPC	2 nouveaux <i>ksour</i>	6
	6 miles dinars	PCRD		
<i>1996</i>	50 miles dinars	AMVPPC	1 en plus	7
<i>1997</i>	50 miles dinars	AMVPPC	2 en plus	9
	5 miles dinars	INP		
<i>1998</i>	50 miles dinars	AMVPPC	Sans	9
	7 miles dinars	PCRD		
<i>1999</i>	50 miles dinars	AMVPPC	Sans	9
	10 miles dinars	INP		

¹ Programme de Développement Agropastoral et Promotion des Initiatives Locales du Sud-Est.

² Commissariat Régional de Développement Agricole.

³ L'Agence de Mise en Valeur du Patrimoine et de Promotion Culturelle, placée sous la tutelle du ministère de culture.

2000	50 miles dinars	AMVPPC	3 en plus	12
2001	30 miles dinars	AMVPPC	11 en plus	23
	10 miles dinars	PCRD TATAOUINE		
	20 miles dinars	PCRD MEDENINE		
2002	55 miles dinars	INP	3 en plus	26
	20 miles dinars	AMVPPC		
	10 miles dinars	PCRD TATAOUINE		
	10 miles dinars	PCRD MEDENINE		
2003	20 miles dinars	AGENCE	1 en plus	27
	10 miles dinars	PCRD TATAOUINE		
	10 miles dinars	PCRD MEDENINE		
2004	50 miles dinars	INP	2 en plus	29
	7 miles dinars	PCRD MEDENINE		
2005				29
2006	63,154 miles dinars	PRODESUD	1 en plus	30
2007	24,371 miles dinars	INP	3 en plus	33
	12 miles dinars	PRODESUD		
2008	136 miles dinars	INP	5 en plus	38
	78 miles dinars	PRODESUD		
	5 miles dinars	PCRD TATAOUINE		
	88 miles dinars	CRDA		

Source : Nos investigations de terrain, 2007¹.

Malgré une diversification des intervenants dans la restauration de ce patrimoine, on note que ce sont toujours des acteurs centralisés appartenant presque tous à la sphère du gouvernement qui interviennent. Les orientations nouvelles en matière de gouvernance qui suppose de diversifier les parties prenantes, notamment en intégrant les institutions décentralisées et en associant des acteurs publics et privés. La gouvernance doit être « *un processus institutionnel et organisationnel de construction d'une mise en compatibilité des différents modes de coordination entre acteurs géographiquement proches, en vue de résoudre les problèmes productifs inédits posés aux territoires* ». (Pecqueur, 2000). Ce type d'organisation paraît difficile à appliquer dans ce contexte sud tunisien. Le patrimoine de la région ne fait pas intervenir des réseaux d'acteurs autonomes et les structures associatives sont peu développées et n'ont pas les compétences appropriées pour intervenir sur ce patrimoine. L'INP quant à lui ne possède pas de relais institutionnels régionaux et locaux. Il est obligé d'envoyer des

¹ D'après les données du commissariat régional à la culture et à la sauvegarde du patrimoine.

experts pour évaluer les besoins d'intervention en matière de restauration et de sauvegarde du patrimoine.

5.1.2. Indicateurs régionaux de développement touristique durable à l'échelle territoriale

Le tourisme est un secteur essentiel pour le développement de la région. C'est un secteur en pleine expansion. Il contribue à promouvoir l'emploi et les revenus. Il convient dès lors d'évaluer quelques indicateurs pour rendre compte de l'état de ce secteur sur le territoire sud-est tunisien. Traditionnellement les indicateurs courants concernent l'évolution de la capacité d'accueil et le taux d'occupation. Il est aussi intéressant de suivre la quantité et qualité des institutions qui s'intéressent à ce secteur et d'élaborer des indicateurs de sécurité publique, variable qui constitue une condition essentielle pour le développement du secteur. Notre approche du secteur touristique mobilise divers indicateurs permettant d'appréhender non seulement le développement de ce secteur mais aussi son intégration économique.

❖ *Intégration économique :*

L'intégration économique de l'activité touristique en milieu aride suppose que celle-ci cohabite avec les secteurs traditionnels pour les promouvoir. Elle est supposée profiter à une majorité de la population locale de façon à créer plus d'emplois et pouvoir maintenir la population sur le territoire dans un équilibre harmonieux. En effet les revenus agricoles dans les zones arides tunisiennes sont aléatoires et dépendent des conditions climatiques. Par contre les revenus induits par le secteur touristique qui sont relativement importants ne profitent qu'à une minorité d'acteurs. Il convient donc d'étudier la complémentarité possible entre les deux activités du point de vue de la chronologie des phases de travail (cf. figure n° 12).

La confrontation des périodes d'activité dans les deux secteurs montre que les activités agricoles et touristiques se concentrent sur la même période de l'année. Néanmoins notons que l'activité touristique tend à se prolonger de plus en plus et à s'étaler sur l'ensemble de l'année¹.

¹ D'après nos observations de terrains, l'activité touristique de la région sud-est tunisienne a tendance à s'étaler sur plusieurs mois depuis quelques années.

Figure n°12: Calendrier agricole comparé aux saisons touristiques dans le sud-est tunisien

Activité / Mois	Jan.	Fév.	Mar	Avr	Mai	Jui	Juill	Août	Sep	Oct	Nov	Déc
Agriculture et élevage												
Tourisme												

Source : Nos investigations de terrain, 2007.

	Haute saison
	Moyenne saison
	Extension de l'activité
	Faible saison

Cette confrontation des temps d'occupation montre que désormais l'activité touristique a tendance à devenir l'activité principale de la région, constat qu'il convient de tempérer car il existe des relations de pluriactivité entre agriculture et tourisme du fait de l'implication des agriculteurs et des paysans dans l'activité touristique. Toutefois si nous analysons les apports économiques de l'activité touristique dans les espaces arides, il apparaît que seulement 4,5% du prix global payé par un touriste pour un voyage dans le sud-est tunisien (pour un séjour de référence d'une semaine de 8 jours) est distribué aux acteurs des espaces culturels visités (guides ksouriens ou sahariens, commerçants artisanat local, tournée dromadaire...). La plus grande partie des budgets touristiques reste donc hors de la zone ksourienne alors que 70% e la durée du séjour s'effectue dans cette zone (ONTT, 2007).

Le classement des bénéficiaires de ces budgets (cf. tableau n° 24) par ordre croissant montre que ce sont les compagnies aériennes qui sont les principaux bénéficiaires avec environ 31,8% du coût du voyage. Viennent ensuite le voyageur étranger (tour opérateur) qui encaisse 16% en contrepartie d'un service de réservation, l'agent de voyages local dont la commission représente environ 10% du prix global du billet¹.

¹ Selon les services de l'Office du tourisme le tarif moyen d'une réservation en haute saison hors excursions et dépenses sur places s'élève à 530 euro (année 2007).

Tableau n°24 : Répartition des dépenses nettes d'un touriste étranger pour une semaine au sud-est tunisien (euro)

<i>Zone</i>	<i>Agent</i>	<i>Coût monétaire (euros)</i>	<i>Pourcentage (%)</i>	<i>Nature</i>
<i>Etranger</i>	<i>Tour Opérateur</i>	106	16	Commission
	<i>Transport aérien</i>	210	31,8	Transport
<i>En Tunisie</i>	<i>Transfert local</i>	53	8	Organisation du voyage
	<i>Hôtel tout compris</i>	161	24,4	Transport, repas, nuitées
	<i>Prestataires de services + hôtel</i>	100	15,2	Excursions (ksour, Sahara...)
<i>Zone ksourienne</i>	<i>Guides locaux, commerçants</i>	30	4,5	Découverte, achats divers
Total		660	100	

Source : Nos investigations, ONT 2007.

Cette décomposition des budgets touristiques en fonction de la zone témoigne d'un écart important entre les flux monétaires restés à l'étranger ainsi que ceux destinés aux hôtels par rapport aux flux qui bénéficient à la zone ksourienne, lesquels ne représentent que 4,54% seulement du montant total.

❖ Indicateurs économiques : Poids de l'emploi des activités : nombre moyen d'emplois générés, capital investi.

Le tourisme patrimonial représente une opportunité pour la région. Cette activité est considérée comme un secteur prometteur en termes de croissance, offrant d'importantes possibilités de diversification économique. Ainsi le nombre d'unités touristiques ne cesse d'augmenter. La région de Tataouine dispose à elle seule de 5 grands hôtels d'une capacité de 416 lits. Selon le recensement 2006, 25.550 touristes ont visité directement la région de Tataouine, et y ont passé 36.550 nuits. Le nombre de touristes passagers¹ a été estimé à environ 600.000 touristes d'après le recensement de l'Office national du tourisme pour l'année 2006. Neuf projets touristiques valorisant le patrimoine de la région de Tataouine sont mis en œuvre. Le coût total de ces projets est estimé à environ 5.614.000.000 DT pour environ 87 emplois créés dans la région. La planification nationale a également envisagé 11 projets touristiques dans la région de Tataouine qui était une zone presque désertique. Le coût total de ces projets dépasse les 6.710.000.000 DT. Ces projets devraient permettre de créer plus de 96 postes d'emploi permanents. De même nos enquêtes de terrain ont révélé le rôle

¹ Touristes ayant pris leur hébergement dans les zones côtières.

important que joue le ksar de Médenine dans la création de revenus locaux. Cette dynamique touristique est bien évidemment liée à la proximité des deux grandes régions touristiques qui sont Djerba et Zarzis (gouvernorat de Médenine) qui ont connu depuis 2003 un fort accroissement du secteur touristique. Cette est due à la nouvelle stratégie de développement adoptée par l'Etat tunisien. Celui-ci en effet engage le tourisme tunisien dans la voie de la diversification de l'offre, de l'amélioration de l'image de la destination, et d'une meilleure visibilité des produits et des régions touristiques. L'objectif est de se situer dans une logique de qualité totale.

Le tableau suivant qui présente l'évolution de la capacité hôtelière dans l'ensemble des régions tunisiennes, montre que la région Djerba-Zarzis occupe le premier rang quant au développement du tourisme.

Tableau n°25 : Evolution de la capacité hôtelière en lit de 2003 à 2005

Région	Année		2003		2004		2005	
	Etablissement	Capacité	Etabl.	Capacité	Etabl.	Capacité		
Tunis-Zaghouan	111	22.475	113	22.601	116	23.536		
%	14	10	14	10	15	10		
Nabeul-Hammamet	137	44.550	137	44.830	137	45.292		
%	18	21	17	20	17	20		
Sousse-Kairouan	107	38.252	109	39.347	109	38.987		
%	14	18	14	17	14	17		
Yasmine-Hamamet	35	13.377	37	14.075	39	15.129		
%	4	6	5	6	5	7		
Monastir	48	23.535	49	24.783	49	24.721		
%	6	10	6	11	6	11		
Mahdia-Sfax	68	11.657	68	11.657	69	11.968		
%	8	5	9	5	9	5		
Djerba-Zarzis	151	49.317	152	49.662	156	49.742		
%	19	22	19	22	20	22		
Gafsa-Tozeur	75	10.395	75	10.486	77	10.950		
%	10	5	9	5	10	5		
Sbeitla-Kasserine	11	541	12	569	12	569		
%	1	0	2	0	2	0		
Bizerte-Beja	15	2.699	16	2.865	16	2.865		
%	2	1	2	1	2	1		
Tabarka-Ain Drahm	32	5.220	32	5.278	36	6.078		
%	4	2	4	2	5	3		
	790	222.018	800	226.153	816	229.837		

Source : ONT, 2006.

Entré en vigueur en Janvier 1994, le code des incitations aux investissements a facilité l'investissement avec les avantages qu'il propos pour les régions classées difficiles, et ceci

sous forme d'exonération fiscales, de primes à l'investissement et de la prise en charge de frais d'infrastructure et cotisation patronales. Ce qui explique l'évolution de la situation d'investissement des régions de Tataouine et Médenine (tableau 26).

Tableau n°26 : Situation des investissements touristiques dans la région

Région	Capacité d'hébergement		Hébergement		Animation	
	Mise en exploitation 2005	Mise en exploitation 2006	Investissements¹		Investissements	
			2005	2006	2005	2006
Tataouine	22	40	480.000	531.600	332.500	568.400
Médenine	237	734	71.298.764	71.473.700	6.135.900	6.250.650

Source : ONT, 2006.

Tableau n°27 : Nombre mensuel de touristes fréquentant le territoire du Sud-Est tunisien (année 2005)

Mois Région	Janv	Fév	Mars	Avr	Mai	Juin	Juill	Août	Sept	Oct	Nov	Déc
Djerba-Zarzis	45.176	58.067	83.977	113.894	127.385	128.432	149.749	158.012	116.996	130.677	57.361	41.975
% par rapport au total Pays	22.8	24.2	22.8	26.8	25.9	23.1	20.7	18.8	18.5	26.5	22.4	19.1

Source : ONT, 2006.

Il convient de signaler que les touristes qui séjournent à Djerba et Zarzis font obligatoirement le circuit ksourien mais ce tourisme reste un tourisme de transit. Avec un total de 22.3% de la fréquentation touristique nationale, le territoire sud-est tunisien arrive en tête de la demande touristique, devant la région de Sousse qui occupe la deuxième place avec 17.3%.

Même pendant la moyenne et la basse saison (de Novembre à Mars), la région bénéficie d'un flux touristique significatif qui occupe le premier rang en Tunisie : C'est la période du tourisme culturel et de découverte du patrimoine de la région. Le tableau ci après synthétise les principales caractéristiques de la fréquentation et de l'importance du tourisme.

¹ En Dinars tunisien

Tableau n°28 : Performance du secteur touristique pour l'année 2005

Gouvernorat	Arrivées globales	Nuitées globales	Taux d'occupation	Durée moyenne de séjour (en jour)	Emplois directs
Médénine	1.237.531	8.760.888	62.7%	7.1	19.333
Tataouine	23.589	32.579	33.3%	1.4	174
Total Pays	6.666.693	36.309.734	51.5	5.3	91.935

Source : ONT, 2006.

Compte tenu de la diversité de ses espaces naturels (désert, montagne...) et de ses sites archéologiques (ksour, villages montagneux..) la région sud-est tunisien pourrait offrir de nouveaux produits pour développer le secteur touristique notamment par les activités suivantes :

- Création de stations et de relais sur le parcours des circuits touristiques sahariens et du nouveau circuit culturel.
- Création d'agences de voyages et de transport touristique dans le gouvernorat de Tataouine.
- Organisation d'excursions ciblant la chasse ou la découverte des villages montagneux.
- Production et commercialisation des produits artisanaux de la région.

Le tableau ci-dessous présente l'évolution de quelques indicateurs touristiques pour le gouvernorat de Tataouine pendant la décennie 1987-2007. Il permet de montrer l'importance progression de la fréquentation parallèlement au développement des capacités d'accueil et des produits proposés.

Tableau n°29 : Indicateurs touristiques entre 1987-2007 pour le gouvernorat de Tataouine.

Indicateur	1987	2007	% de croissance
Nombre d'unités touristiques	2	5	
Capacité d'hébergement	118	414	+250%
Nombre de touristes gouvernorat	120000	600000	+500%
Nombre de touristes dans les hôtels	9000	28500	+216%
Nombre de jours restés	1.2	1.4	0.2 Jours
Nombre d'emplois directs	35	166	+375%
Nombre d'emplois indirects	120	580	+350%
Volume d'investissement	0.4 MD	20MD	1.6 M Dinars
Restaurants touristiques	0	3	
Relais touristiques	0	5	
Centres d'animations	0	3	
Nombre d'autorisation touristique	0	5000	
Nombre de nuits passées en plein désert	0	30000	

Source : ODS, 2006.

Néanmoins ce développement doit intégrer les objectifs du développement durable, ce qui conduit à orienter les stratégies en fonction de l'intégration des différentes dimensions du développement durable.

❖ *Intégration environnementale*

L'approche environnementale doit être prise en compte dans le processus de développement socioéconomique des régions arides difficiles en général et du développement touristique de celles-ci en particulier. L'approche environnementale permet de protéger le contexte écologique et le paysage qui ont des interactions très fortes avec le patrimoine culturel de la région (telle que l'architecture paysagère des monuments et les matériaux utilisés). L'intégration ou la prise en compte environnementale englobe la création architecturale, la qualité des constructions, leur insertion harmonieuse dans le milieu, l'environnement, le respect des paysages naturels ainsi que du patrimoine local. Les entrepreneurs touristiques de la région essaient de tout faire pour que l'intégration environnementale et architecturale de la région soit respectée. Le respect de ces notions a un impact sur le développement harmonieux et durable du territoire. La prise en compte de ces impératifs doit conduire les autorités compétentes à refuser des projets touristiques qui présentent des difficultés d'intégration dans leur environnement architectural. Il est donc important de connaître les réglementations en vigueur et les démarches nécessaires.

Les écosystèmes des régions arides sahariennes et les richesses culturelles se caractérisent par leur fragilité et leur vulnérabilité et sont donc menacés par le tourisme. Le patrimoine paysager est encore dans l'ensemble intact et la « pollution visuelle » reste relativement faible, malgré l'urbanisation croissante des villes de Tataouine et Médenine. Ainsi certains sites qui méritent une restauration sont défigurés par des constructions anarchiques et on note aussi la pollution de certains espaces par les déchets solides telles que les boîtes de conserves, bouteilles en plastiques, cartons et papiers non recyclables dans certains circuits touristiques.

❖ *Indicateurs sociaux et institutionnels*

En ce qui concerne les valeurs socioculturelles, le tourisme dans la région a induit certains changements profonds au sein de la famille rurale de la région de Tataouine, notamment le village de Chenini. Dans certaines familles d'accompagnateurs et de guides locaux, les nombreux nouveaux métiers (particulièrement chez les guides locaux) tendent à se substituer à pluri-activité agricole qui est dès lors délaissée. L'activité touristique induit donc une sorte de mutation du poids des activités chez certaines catégories notamment d'agriculteurs. Certains des travaux agricoles, comme la moisson et cueillette des olives, sont ainsi faits par d'autres personnes du village en contrepartie d'une rémunération financière. De point de vue institutionnel l'installation récente d'un Office du Tourisme dans la région de Tataouine témoigne du changement d'orientation des activités de cette zone et des efforts réalisées pour valoriser les atouts touristiques et développer le tourisme. La coordination entre les acteurs dans les projets de développement montre également l'intérêt pour ce secteur. Néanmoins on

constate que les acteurs du secteur touristique sont peu impliqués dans la sauvegarde du patrimoine de la région.

5.1.3. Indicateurs de développement touristique durable à l'échelle de l'entreprise

Le tourisme demeure un des facteurs favoris des politiques d'aménagement du territoire sud tunisien. Ainsi le gouvernement tunisien propose d'orienter l'aménagement et le développement durable du territoire à partir d'un tourisme qui recherche «une compétitivité économique à long terme associant justice sociale, qualité de vie et d'environnement, préservation des ressources et participation de l'ensemble des acteurs dans les processus décisionnels». L'objectif de cette partie est de mesurer la durabilité du des entreprises liées au tourisme patrimonial local de la région du sud-est tunisien afin de rendre compte de la durabilité de ce tourisme patrimonial. Afin d'évaluer l'efficacité et le niveau d'implantation du tourisme durable, différents indicateurs ont été mis en place par les instances internationales. Ces indicateurs concernent plusieurs domaines et branches (entreprises, politiques économiques et fonctionnement de l'Etat, activités et consommations du ménage...). Cependant il s'agit de choisir des indicateurs qui puissent rendre compte de la durabilité du tourisme patrimonial en tenant compte du contexte territorial et des différentes dimensions du tourisme durable (environnemental, économique, social et éthique). Le tableau 28 présente l'ensemble des critères sélectionnés. Pour chacune des entreprises les critères d'évaluation sont proposés assorties des indicateurs et des indications de mesure (valeur quantitative ou qualitative de l'indicateur). Compte nous l'avons présenté dans la partie méthodologique, l'échantillon des entreprises enquêtées représente la quasi totalité des entreprises concernées (hôtels, musés, chambres d'hôtes), soit un effectif de 9 sur un total de 11.

Tableau n°30 : Les critères sélectionnés

	<i>Economie</i>	<i>Environnement</i>	<i>Social</i>	<i>Ethique</i>
Différent critères	- Rentabilité - Intégration territoriale - Pérennité de l'entreprise	-Renouvellement de la ressource - Valorisation - Cadre de vie	- Reconnaissance - Insertion - Partenariat - Accessibilité	- Gouvernance - Transparence - Solidarité-temps

5.1.3.1. Dimension environnementale

Sur le plan environnemental les entreprises enquêtées essayent d'intégrer l'aspect paysager dans leur architecture. L'intégration paysagère du bâti est respectée par tous les entrepreneurs de la région. On peut parler d'un tourisme culturel raisonné spécifique de la région sud-est tunisien.

Presque toutes les entreprises enquêtées n'utilisent pas un vrai plan d'économie d'énergie et seulement deux entreprises utilisent l'énergie solaire. De même pour la consommation d'eau avec presque 80% des entreprises qui n'ont pas véritablement de mesure d'économie en matière de consommation d'eau. Seulement trois d'entre elles disposent d'un système d'épuration pour le traitement des eaux usées qui est utilisée pour irrigation.

Le tableau ci-dessous présente la situation des entreprises par rapport à l'intégration architecturale de leur bâti.

Tableau n°31 : Paysage et Type d'architecture

<i>Indicateur</i>	<i>Nombre d'entreprise</i>
<i>Architecture patrimoine local uniquement</i>	4
<i>Mélange, modernité qui l'emporte</i>	4
<i>Mélange, architecture locale qui l'emporte</i>	1
<i>Total</i>	9

Source : Nos enquêtes 2007.

Concernant les matériaux utilisés, seulement trois entreprises sont conformes et respectent les règles de construction de la région. Les autres ont tendance à construire avec du béton. Etant donnée que les initiatives privées de valorisation du patrimoine sont encore timides sur le territoire sud est tunisien, il n'y a pas vraiment de concurrence entre les entrepreneurs. Néanmoins 22% d'entre elles ont mentionné l'existence de conflits divers ; mais qui ne concernent pas l'usage des sites touristiques collectifs. En effet 90% des entrepreneurs enquêtés n'évoquent pas de conflits à ce niveau et mentionnent au contraire l'existence d'un respect dans l'utilisation de ces biens collectifs. Concernant la valorisation du patrimoine local, le tableau ci-dessous présente les résultats obtenus par l'enquête :

Tableau 32 : Utilisation des produits locaux

<i>Indicateurs</i>	<i>Nombre d'entreprise</i>	
<i>Fourniture matière première (bâti)</i>	<i>Local</i>	7
	<i>En dehors du territoire</i>	2
	<i>Total</i>	9
<i>Fourniture matière 1ère : produits alimentaires</i>	<i>Local</i>	9
<i>Information diffusée : documentation sur culture locale et potentialités du site et territoire</i>	<i>Oui</i>	7
	<i>Non</i>	2
	<i>Total</i>	9
<i>Vie associative: participation aux festivités locales, actions collectives d'amélioration de l'environnement</i>	<i>Oui</i>	7
	<i>Non</i>	2
	<i>Total</i>	9

Source : Nos enquêtes 2007.

Concerne l'image et la représentation que ces entrepreneurs ont du territoire et de son patrimoine, plusieurs indicateurs ont été mesurés dont les résultats sont présentés par le tableau ci après. On note qu'un très grand nombre d'entreprises (77,8%) utilise différentes actions de communication. D'autres indicateurs peuvent aussi être élaborés à partir de l'importance de la médiatisation (documentation touristique sur le territoire) et l'intégration à des événements culturels organisés à l'échelle du territoire. La lecture des médias, des instruments de communication sur le territoire, permet d'observer l'évolution de la notion de patrimoine, et la construction progressive par ces vecteurs de communication d'un imaginaire collectif autour de ce patrimoine (publicités touristiques, guides, presse spécialisée sur le tourisme, manifestations locales, fêtes, événements, festivals...). Dans ces communications, les images clés et les mots emblématiques imaginés permettent de générer de nouvelles représentations des espaces aménagés et de nouveaux comportements.

Tableau n°33 : Utilisation des produits locaux

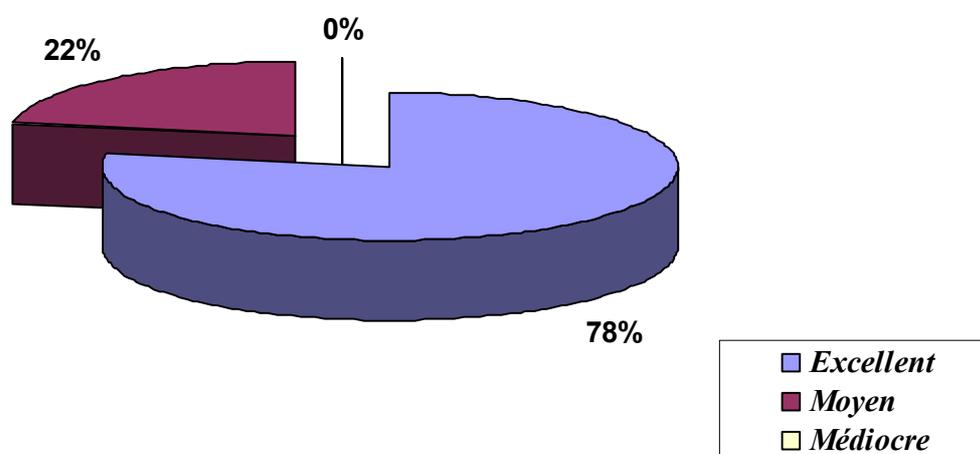
<i>Indicateurs</i>		<i>Nombre d'entreprise</i>
<i>Existence d'Information diffusée : documentation sur culture locale et potentialités du site et territoire</i>	<i>Oui</i>	7
	<i>Non</i>	2
	<i>Total</i>	9
<i>Vie associative : participation aux festivités locales, actions collectives d'amélioration de l'environnement</i>	<i>Oui</i>	7
	<i>Non</i>	2
	<i>Total</i>	9

Source : Nos enquêtes 2007.

5.1.3.2. Dimension économique

D'un point de vue économique le degré de satisfaction des responsables des différentes entreprises est donné par les diagrammes suivants :

Figure n°13: Degré de satisfaction des responsables des entreprises touristiques



Source : Nos enquêtes 2007.

L'analyse de la stabilité du personnel au sein de l'entreprise montre que le nombre d'employés permanents varie de 2 à 45 selon la taille de l'entreprise, ce personnel permanent représentant la majorité des effectifs des entreprises. Cette stabilité s'accompagne d'une certaine confiance mutuelle entre les personnels et les entrepreneurs. Par ailleurs il apparaît que les entreprises sont assez bien intégrées territorialement avec un impact positif sur le développement local. En effet, le personnel permanent ou saisonnier (mais régulier) est en majorité constitué d'habitant locaux et les fournitures sont aussi produites localement.

Tableau n°34 : Origine des fournitures des entreprises touristiques

<i>Indicateur</i>		<i>Nombre d'entreprise</i>
<i>Fourniture matière première : produits alimentaires</i>	<i>Local</i>	9
	<i>En dehors du territoire</i>	2
<i>Fourniture et matière première : bâti</i>	<i>Local</i>	7
	<i>Total</i>	9

Source : Nos enquêtes 2007.

Concernant la fréquentation de la clientèle en période touristique, 55,5% des entrepreneurs sont satisfaits, 33,3% sont moyennement satisfaits et 11,1% ne le sont pas du tout. Enfin toujours dans le registre économique, il est important d'étudier le degré d'adaptation des entreprises aux aléas à travers leur flexibilité et la diversification des activités. A ce niveau on observe que l'ensemble des entreprises relève seulement de deux secteurs : la restauration et l'hôtellerie et qu'il s'agit d'entreprises ayant un nombre de mois d'activité important (cf. tableau 35).

Tableau n°35 : Etagement des activités touristiques (nombre de mois d'activité)

<i>Nombre de mois d'activité</i>	<i>Nombre d'entreprises</i>
<i>7 mois</i>	3
<i>9 mois</i>	1
<i>12 mois</i>	5
<i>Total</i>	9

Source : Nos enquêtes, 2007.

Les entrepreneurs de la région essaient de diversifier leurs activités économiques à travers l'apport d'autres sources de revenu en dehors de l'entreprise. On note notamment l'importance des investissements des émigrés revenant d'Europe qui constitue un phénomène nouveau sur le territoire sud-est tunisien. Ils investissent surtout dans le secteur agricole irrigué mais également les commerces. Ainsi un tiers des entrepreneurs enquêtés ont bénéficié de ces apports. Concernant la pérennité de l'entreprise il apparaît que 5 entrepreneurs sont propriétaires de leur entreprises et que 6 possèdent un successeur. Les avis sur la concurrence et l'importance de l'offre régionale dans le même type d'activité sont donnés par le tableau suivant :

Tableau n°36 : Concurrence territoriale

<i>Concurrence : importance de l'offre régionale dans le même type d'activité.</i>	<i>Nombre d'entreprise</i>
<i>Existe, mais pas très importante</i>	1
<i>Importante mais pas gênante</i>	4
<i>Importante et gênante</i>	2
<i>Pas de concurrence</i>	2
<i>Total</i>	9

Source : Nos enquêtes, 2007.

Enfin la majorité des entrepreneurs participent à des manifestations professionnelles et sont soucieux de la pérennité et de la rentabilité économique à long-terme de leur entreprise.

5.1.3.3. Dimension sociale

Sur le plan social et les conditions de travail au sein de l'entreprise, le tableau ci après présente l'effectif du personnel déclaré et leur stabilité dans l'entreprise.

Tableau n°37 : Critères sociaux

<i>Critères sociaux</i>		<i>Nombre d'entreprise</i>
<i>Embauches déclarées</i>	Ensemble du personnel	6
	50% du personnel	2
	25% du personnel	1
<i>Nombre salariés réguliers</i>	Ensemble du personnel	5
	50%	3
	25%	1
	Total	9

Source : Nos enquêtes, 2007.

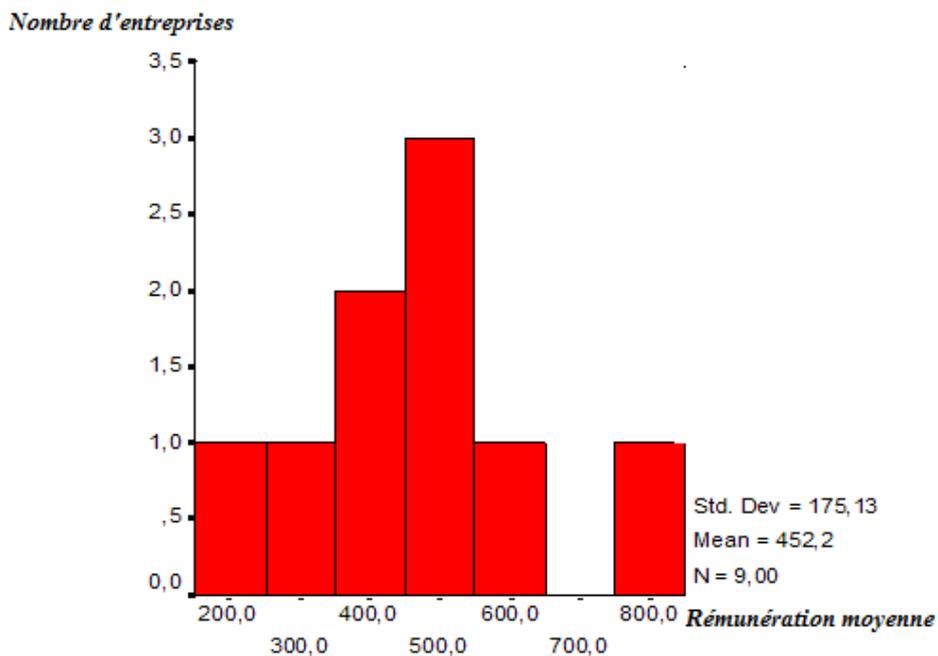
Il apparaît ainsi que la majorité des entreprises déclarent respecter les conditions sociales de travail de leurs salariés. La rémunération moyenne d'un employé qualifié est donnée ci-après.

Tableau n°38 : Rémunération, salaire moyen d'un employé qualifié.

	<i>Minimum</i>	<i>Maximum</i>	<i>Moyenne</i>
<i>Salaire moyen (DT)</i>	220	800	452,22

Source : Nos enquêtes, 2007.

Figure n°14: distribution des entreprises selon la rémunération moyenne des employés qualifiés (DT)



Pour compléter cette analyse sociale concernant les conditions de promotion des employés par les entreprises on a pris en compte les autorisations d'absence pour formation ainsi que sur l'accueil des stagiaires au sein de l'entreprise. Les résultats sont donnés sur le tableau ci-dessous :

Tableau n°39 : Quelques critères sociaux

<i>Indicateur</i>		<i>Nombre d'entreprise</i>
<i>Autorisation d'absence pour formation</i>	<i>Oui</i>	2
	<i>Non</i>	7
	<i>Total</i>	9
<i>Accueil de stagiaires</i>	<i>Oui</i>	5
	<i>Non</i>	4
	<i>Total</i>	9

Source : Nos enquêtes, 2007

Enfin au niveau de l'implication sociale des entreprises on note que 4 entreprises sont liées au bénévolat et la vie culturelle et sportive locale. Plus que la moitié des entreprises enquêtées n'effectuent aucune réduction pour les scolaires ou les clients à faible revenu (tableau 40).

Tableau n°40 : Existence de tarification spéciale faible revenu

<i>Tarification: existence de réduction pour personnes à faible revenu, étudiants</i>	<i>Nombre d'entreprise</i>
Oui	4
Non	5
Total	9

Source : Nos enquêtes, 2007

On ne remarque pas une diversité de la clientèle. Les pourcentages des scolaires et clients à faible revenu sont donnés par ce tableau.

Tableau n°41 : Pourcentage de réduction pour les clients à faible revenu

<i>Pourcentage de réduction appliqué</i>	<i>Nombre d'entreprise</i>
<i>0</i>	3
<i>5</i>	1
<i>10</i>	1
<i>20</i>	1
<i>30</i>	1
<i>40</i>	2
<i>Total</i>	9

Source : Nos enquêtes, 2007.

On remarque bien que la réduction 40% et plus n'est appliquée que par 2 entrepreneurs de la région.

5.1.3.4. Dimension éthique

Pour cette dimension éthique on a étudié les interactions des entreprises avec les acteurs locaux pour identifier si elles cherchent à développer des relations de confiance et de respect mutuel. Cette analyse est basée sur deux indicateurs dont les résultats sont présentés dans le tableau 39.

Tableau n°42 : Indicateurs éthiques

<i>Indicateur</i>		<i>Nombre d'entreprise</i>
<i>Existence d'habitudes de collaboration avec les acteurs</i>	<i>Oui</i>	3
	<i>Non</i>	6
	<i>Total</i>	9
<i>Existence d'un dispositif d'intéressement des salariés au résultat</i>	<i>Oui</i>	2
	<i>Non</i>	7
	<i>Total</i>	9

Source : Nos enquêtes, 2007.

On a aussi évalué le niveau de transparence dans l'entreprise, c'est-à-dire si les modalités de fonctionnement de l'entreprise étaient lisibles et compréhensibles par tous les employés (cf. tableau 43).

Tableau n°43 : Lisibilité des modalités de l'entreprise

<i>Indicateur</i>		<i>Nombre d'entreprise</i>
<i>Contrats de travail : informations sur les contrats de travail</i>	<i>Oui</i>	4
	<i>Non</i>	5
	<i>Total</i>	9
<i>Résultats : informations sur les résultats de l'entreprise</i>	<i>Oui</i>	2
	<i>Non</i>	7
	<i>Total</i>	9

Source : Nos enquêtes, 2007.

La contribution de l'entreprise à favoriser l'attractivité territoriale à court et moyen terme a été appréhendée à partir des aides octroyées par l'entreprise aux salariés et par l'intégration de la protection de l'environnement dans leur stratégie (cf. tableau 44).

Tableau n°44 : attractivité territoriale

<i>Indicateur</i>		<i>Nombre d'entreprise</i>
<i>Aide de l'entreprise aux salariés : primes fêtes, aides financières..</i>	<i>Bien développé</i>	7
	<i>Peu développé</i>	1
	<i>N'existe pas</i>	1
	<i>Total</i>	9
<i>Existence d'un plan d'amélioration de l'environnement</i>	<i>Oui</i>	1
	<i>Non</i>	8
	<i>Total</i>	9

Source : Nos enquêtes, 2007.

5.1.3.5. Expression des résultats sous forme de grille d'évaluation

De façon à pour voir comparer l'ensemble de ces indicateurs dans une grille globale d'évaluation de la durabilité, on a, selon le principe de la grille RST02¹, réalisé une évaluation de ces critères selon les classes de durabilité qualitatives suivantes (CERTU, 2006) :

0 : critère n'est pas pris en compte

1 : critère faiblement pris en compte

2 : critère bien pris en compte

3 : critère très bien pris en compte

Une grille d'évaluation globale est ainsi élaborée. Des couleurs sont attribuées à chaque dimension du développement durable pour favoriser une meilleure visibilité des résultats. Cette grille permet ainsi de visualiser le degré d'application des dimensions du tourisme durable par les entreprises. Elle permet également de sensibiliser les agents de l'Etat et des collectivités territoriales aux méthodes et pratiques de "développeur et d'apporteur de développement durable".

On présentera en premier lieu les résultats moyens à l'échelle de l'ensemble des entreprises du secteur, puis dans un deuxième temps les résultats seront individualisés par entreprises. Les grilles d'évaluation spécifique aux entreprises sont fournies en annexe n°1.

Tableau n°45 : Grille d'évaluation de l'ensemble des entreprises.

¹ « Prendre en compte le développement durable dans un projet, Guide d'utilisation de la Grille RST02 » (2006) : http://www.certu.fr/IMG/pdf/Guide_utilisation_grille_RST02.pdf.

Cette approche intégrée permet de montrer que les critères du développement durable sont majoritairement pris en compte avec un pourcentage de 36,58% pour catégorie 2 (*critère bien pris en compte*) et de 26,82 pour la catégorie 3 correspondant aux critères très bien pris en compte. Conformément à la logique de la méthode RST02, à partir de ce tableau de synthèse il est possible d'extraire une "courbe de fièvre" en réalisant un classement ordonné suivi d'un tri des cellules. On obtient ainsi une hiérarchisation des activités selon la position graphique des critères des quatre dimensions du développement durable (sociale, économique, environnementale et éthique).

Tableau n°46 : Hiérarchisation des résultats de l'évaluation en fonction des classes de durabilité

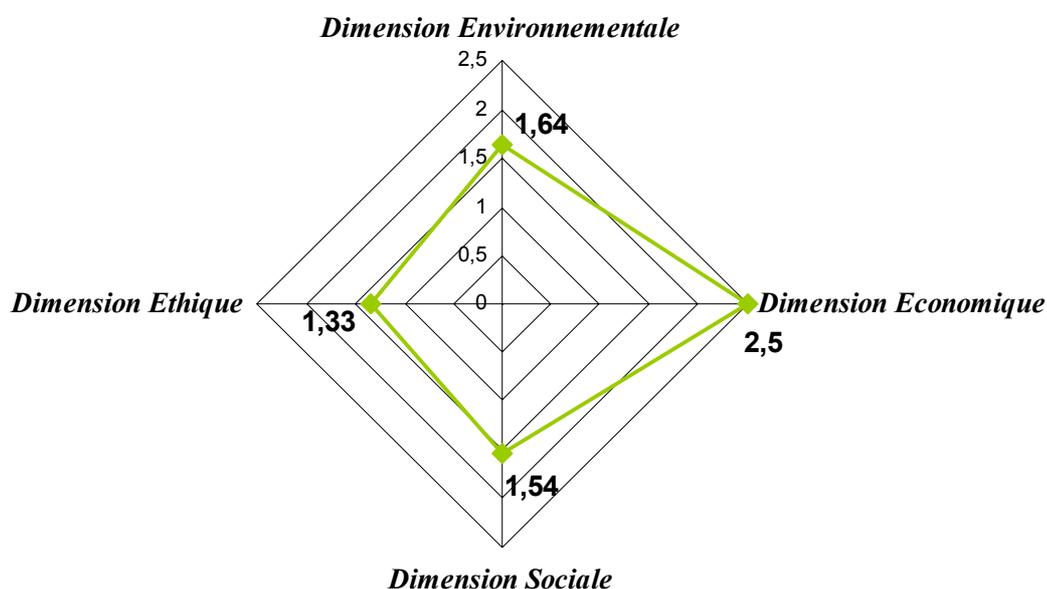
<i>Liste des critères</i>	<i>Echelle de Notation</i>			
	0	1	2	3
<i>Dimension environnementale</i>				
Mesures d'économie en matière de consommation d'eau	X			
Traitement des eaux usées : système dépuration?	X			
Traitement des déchets	X			
Type d'énergie (solaire?)		X		
Participation aux festivités, actions d'amélioration de l'environnement		X		
Respect de l'intérêt commun, multi usage des sites touristiques		X		
Qualité de concertation, multi usage des sites touristiques		X		
Autorisation d'absence pour formation		X		
Vie locale : activité bénévole, culturelle, sportive		X		
Diversité de la clientèle : scolaires et clients à faible revenu		X		
Tarifification : existence de réduction pour les faibles revenus,		X		
Existence d'un dispositif d'intéressement des salariés au résultat		X		
Résultats : informations sur les résultats de l'entreprise		X		
Contrats de travail : informations sur les contrats de travail		X		
Planification: Existence d'un plan d'amélioration de l'environnement,		X		
Qualité architecturale : matériaux utilisés			X	
Qualité paysagère: respect des prescriptions et cahiers de charge			X	
Degré de satisfaction personnelle			X	
Embauches déclarées			X	
Fidélité du personnel : nombre salariés réguliers			X	
Accueil de stagiaires			X	
Relation voisinage : absence de problèmes			X	
Attractivité touristique : flux de clientèle en période touristique			X	
Diversité commerciale: diversification des activités ou des produits			X	
Spécialisation économique : pluriactivité et autres revenus familiaux			X	
Statut du fond de commerce : degré de satisfaction			X	
Veille sur le marché			X	
Concurrence : offre régionale dans le même type d'activité (pas gênant)			X	
Existence d'habitudes de collaboration avec les acteurs			X	

Effort de solidarité : aide de l'entreprise aux salariés.		X	
Intégration paysagère du bâti			X
Qualité architecturale : type d'architecture			X
Caractère local des fournitures et matières premières du bâti			X
Caractère local des produits alimentaires			X
Information diffusée : documentation culturelle et potentialités du territoire			X
Rémunération du responsable, degré de satisfaction			X
Stabilité du personnel : employés permanents ou saisonniers réguliers			X
Création d'emploi : nombre d'employés habitant sur place			X
Image : convivialité			X
Étalement du tourisme : nombre de mois d'activité			X
Renouvellement : présence d'un successeur			X

Source : Nos enquêtes, 2007.

Cette hiérarchisation permet de montrer l'importance des critères relevant de la dimension économique dans les meilleures classes de durabilité (2 et 3). La synthèse des résultats par dimension à l'échelle de l'ensemble des entreprises enquêtées (figure 15) confirme ce constat.

Figure n°15: Dimensions du tourisme durable pour l'ensemble des entreprises touristiques



Source : Nos enquêtes, 2007.

Cette synthèse des résultats par dimension témoigne de l'hétérogénéité des niveaux de durabilité entre la dimension économique et les autres dimensions. Elle permet aussi :

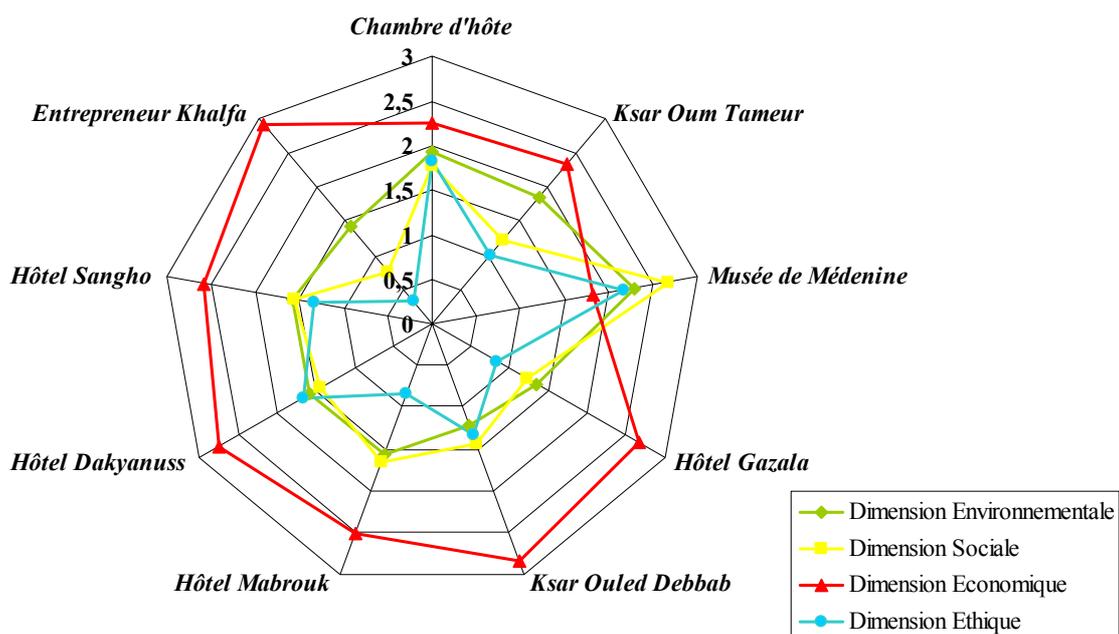
- D'identifier les avancées qu'il est possible et souhaitable de mettre en œuvre en vue d'améliorer les conditions d'application d'un développement touristique qui soit

durable, qui permette de réhabiliter des opérations d'aménagement, de valorisation respectueuse tout en respectant les conditions sociales ;

- de proposer aux entrepreneurs une démarche reproductible de "développeur et d'applicateur de développement durable" qui minimise les marges d'incertitudes et les écarts d'interprétation en matière de mise en œuvre du développement durable (*démarche de conduite des projets touristiques*) ;
- d'aller dans le sens d'une "démarche qualité" où les principes du développement durable sont appropriés, plaçant ainsi les utilisateurs dans un processus vertueux d'amélioration continue des productions ou des prestations.

L'étude des différentiels de score de durabilité selon les entreprises (cf. figure 16 et tableau 47) permet de montrer une assez grande homogénéité de profil en dehors du Musée de Médenine.

Figure n°16: Synthèse des scores de la dimension du tourisme durable par analyse typologique



Source : Nos enquêtes, 2007.

Si la mise en tourisme du patrimoine lui offre une chance de conservation, l'évolution vers un rôle purement économique de sa valorisation ; elle peut aussi être fatale pour le patrimoine dans le cas d'une gestion mal adaptée visant tout simplement les bénéfices économiques. C'est ainsi que la mise en œuvre du développement durable dans le domaine du tourisme vise à soutenir ses bienfaits sociaux et économiques tout en s'efforçant de réduire, voire de

neutraliser, les nuisances qu'il peut occasionner, et parvenir à une utilisation raisonnable de la ressource.

Tableau 47 : Indices de Tourisme durable par entreprise enquêtée

<i>Entreprise</i>	<i>Dimension environnementale</i>	<i>Dimension sociale</i>	<i>Dimension économique</i>	<i>Dimension éthique</i>
<i>Chambre d'hôte</i>	1,92	1,77	2,25	1,83
<i>Ksar Oum Tameur</i>	1,85	1,22	2,33	1
<i>Musée de Médenine</i>	2,28	2,66	1,83	2,16
<i>Hôtel Gazala</i>	1,35	1,22	2,66	0,83
<i>Ksar Ouled Debbab</i>	1,21	1,44	2,83	1,33
<i>Hôtel Mabrouk</i>	1,57	1,66	2,5	0,83
<i>Hôtel Dakyanuss</i>	1,57	1,44	2,75	1,66
<i>Hôtel Sangho</i>	1,57	1,55	2,58	1,33
<i>Entrepreneur Khalfa</i>	1,42	0,77	2,91	0,33

Source : nos enquêtes, 2007.

5.2. Analyse des stratégies d'acteurs

5.2.1. Les différents acteurs et leurs objectifs

On a essayé de recenser dans le tableau ci-dessous les principaux objectifs des différents acteurs qui interviennent sur le territoire sud-est tunisien, et qui sont en relation avec le patrimoine (restauration, valorisation touristique, développement...).

L'identification des objectifs a été menée en collectant auprès des acteurs leurs projets et en les questionnant sur leurs objectifs dans les différents domaines. Sur la base de ce premier matériau, nous avons finalisé une liste de 24 objectifs qui constituent l'ensemble des objectifs poursuivis par les acteurs (voir tableau ci-dessous) à propos de l'avenir du tourisme patrimonial en Tunisie.

Tableau n°48 : Les principaux objectifs.

<i>Objectifs</i>
Diversifier le produit touristique tunisien.
Développer le produit saharien.
Création des nouveaux marchés.
Promouvoir le tourisme national et sous- régional.
Améliorer la recette en devise du secteur de tourisme.
Limiter le phénomène de la saisonnalité.
Conserver le patrimoine architectural.
Mise en Valeur du Patrimoine et de Promotion Culturelle.
Créer des emplois.
Inciter et intéresser les promoteurs en matière d'investissement.
Développement régional et implication des habitants.
Mettre en place une nouvelle réglementation.
Promouvoir de nouvelles manifestations d'animation.
Renforcer un partenariat équilibré entre les secteurs public et privé.
Développer une nouvelle culture organisationnelle au sein des entreprises touristiques patrimoniales.
Développer un système d'information et de coopération entre les différents intervenants en tourisme patrimonial.
Promouvoir davantage le produit touristique patrimonial.
Améliorer la qualité de services du produit patrimonial.
Renforcement des dessertes aériennes et des réseaux routiers.
Recherche scientifique sur le développement du territoire.
Améliorer la recette journalière via commercialisation produits locaux
Rentabilité économique du secteur

Source : Nos investigations, 2007.

Ces objectifs peuvent finalement, pour la plupart, être groupés dans trois grandes familles selon les types de logiques auxquelles on peut les rattacher :

- La quête de l'intérêt public et macroéconomique,
- Le fonctionnement interne et le développement du secteur,
- Les règles du jeu du futur (développement du territoire),
- Intérêt privé.

Il est alors possible de positionner les acteurs selon les grandes catégories d'objectifs qui ont été identifiées et selon qu'ils sont vis-à-vis des objectifs cités, des acteurs majeurs (noté 1), secondaires (noté 2) ou de simples intervenants (noté 3).

Tableau n°49 : Positionnement des acteurs par rapport à leurs objectifs stratégiques associés.

<i>Objectifs</i>	<i>Acteur associé à l'objectif¹</i>
Diversifier le produit touristique tunisien.	1. L'Office National du Tourisme Tunisien.
Développer le produit saharien.	1. L'Office National du Tourisme Tunisien.
Création des nouveaux marchés.	1. L'Office National du Tourisme Tunisien.
Promouvoir le tourisme national et sous- régional.	1. L'Office National du Tourisme Tunisien.
Améliorer la recette en devise du secteur de tourisme.	1. L'Office National du Tourisme Tunisien. 2. Les agences de voyage.
Limiter le phénomène de la saisonnalité.	1. L'Office National du Tourisme Tunisien. 2. Les agences de voyage.
Conserver le patrimoine architectural.	1. Institut National du Patrimoine (Ministère de la culture) 2. Responsables régionaux
Mise en Valeur du Patrimoine et de Promotion Culturelle.	1. Institut National du Patrimoine 2. Responsables régionaux 3. Office national de l'Artisanat 3. Les associations locales.
Créer des emplois.	1. Les responsables Régionaux.
Inciter et intéresser les promoteurs en matière d'investissement.	1. Office de Développement du Sud 2. L'Office National du Tourisme Tunisien. 3. Les responsables Régionaux.
Développement régional et implication des habitants.	1. Les responsables Régionaux. 2. Le Commissariat Régional Développement Agricole 3. Les institutions de recherche et développement
Mettre en place une nouvelle réglementation.	1. Les responsables Régionaux.
Promouvoir de nouvelles manifestations d'animation.	1. Institut National du Patrimoine
Renforcer un partenariat équilibré entre les secteurs public et privé.	1. Office de Développement du Sud
Développer une nouvelle culture organisationnelle au	

¹ 1 : acteur majeur pour cet objectif, 2 : acteur secondaire, 3 : simple intervenant.

sein des entreprises touristiques patrimoniales.	
Développer un système d'information et de coopération entre les différents intervenants en tourisme patrimonial.	1. Les Médias 2. Les institutions de recherche et développement
Promouvoir davantage le produit touristique patrimonial.	1. Office National du Tourisme Tunisien. 2. Les responsables Régionaux.
Améliorer la qualité de services du produit patrimonial.	1. Les responsables Régionaux.
Renforcement des dessertes aériennes et des réseaux routiers.	1. Les responsables Régionaux.
Recherche scientifique sur le développement du territoire.	1. Les institutions de recherche et développement
Améliorer la recette journalière via la commercialisation de produits locaux	1. Les promoteurs de tourisme raisonné (chambres d'hôtes). 2. Les commerçants (population locale), 3. Prestataires de service saharien.
Rentabilité économique du secteur	1. Les entreprises de tourisme saharien.

Source : Nos investigations, 2007.

La conservation du patrimoine se fait, comme le montre le tableau, toujours par les pouvoirs publics via le ministère chargé des affaires culturelles : l'Institut National du Patrimoine, en collaboration avec les autorités régionales et locales tout en respectant un cahier de charges bien défini. Il apparaît que, des initiatives privées désireuses d'investir dans la valorisation économique et touristique de ces monuments (citant par exemple *ksar* Ouled Debbab¹, *ksar* Hdadda²) n'ont pas respecté dans leur restauration l'architecture de ces *ksour*. Ces réhabilitations et valorisation ont dénaturé les monuments notamment en utilisant des matériaux non conformes. Les associations locales n'ont ni les moyens ni le pouvoir d'intervenir sérieusement dans l'entretien et la mise en valeur de ce patrimoine. D'où l'importance du rôle des institutions culturelles dans la préservation de l'identité nationale. Leur stratégie mentionne également une influence sur le développement social notamment par le biais de la création d'emploi, de la promotion de l'artisanat et du tourisme culturel. L'entretien de ce patrimoine profite bien évidemment aux acteurs du secteur touristique dont les objectifs sont financiers et économiques. L'attractivité des sites culturels ou patrimoniaux, (nombre et durée des visites) dans la région est un facteur important pour l'industrie touristique. Le secteur du tourisme est multidimensionnel et recouvre de nombreuses composantes de l'économie. C'est un secteur axé sur les services, constitué d'activités comme l'hébergement, le transport, la restauration, les loisirs, le divertissement et la vente au détail. Cette orientation « services » fait de ce secteur un important employeur. Toutefois, le principal attribut du secteur est d'être principalement axé sur le profit (c.-à-d. les rendements

¹ Ksar de la région de Tataouine, pris en charge par une initiative privée afin de le mettre en valeur

² Ce monument a été utilisé par le réalisateur américain George Lucas dans son succès cinématographique international *La Guerre des Etoiles*.

privés), par opposition aux institutions culturelles et patrimoniales, qui visent à procurer des avantages au public et à la population locale. Les services touristiques ne sont pas, en soi, l'objet recherché par les touristes. Les principales incitations des touristes sont la découverte des paysages, de la culture et des sites patrimoniaux inconnus. Les festivals, sites, événements et institutions liés à la culture et au patrimoine sont un important aspect de la motivation des touristes. Dès lors, il est important que les institutions touristiques s'impliquent beaucoup plus dans le domaine culturel et investissent dans son amélioration.

5.2.2. Stratégies, interaction et conflits divers

5.2.2.1. Stratégies des acteurs

Stratégie de l'Etat

Dans la délimitation et la protection des patrimoines, l'Etat a un rôle actif comme le montre bien le cas de la France. Dès l'ancien régime, on relève la volonté des gouvernants de créer une mémoire collective à partir de la construction de témoignages monumentaux, de la commande d'œuvres d'art, ou de l'organisation de collections. Pareillement en Tunisie où l'Etat devient le conservateur unique et obligé de la majorité des sites patrimoniaux du pays. En Tunisie le patrimoine n'est plus considéré, aujourd'hui, uniquement comme valeur culturelle mais également comme un moyen de progrès et de développement. Pour l'Etat tunisien, sauver les noyaux historiques imprégnés de culture, chargés d'histoire, mémoire collective de tout un peuple, les intégrer dans un monde contemporain, en pleine mutation technologique, n'est pas une tâche aisée. Face à l'arrivée de nouveaux acteurs, au premier rang desquels les associations et les entreprises, l'Etat s'est alors efforcé de conserver son propre rôle en créant de nouvelles protections, en organisant des lieux de mémoire. Le rôle que s'est attribué l'Etat à travers l'Institut National du patrimoine est de :

- Rédiger un manuel pédagogique des travaux de réhabilitation et des techniques et méthodes de conservation
- Identifier les obstacles juridiques, fonciers et immobiliers à la réhabilitation et décrire les moyens de les surmonter.
- faire appel à des experts en vue d'améliorer la qualité des actions visant la restauration du patrimoine ksourien.

La nouvelle stratégie adoptée par l'Etat tunisien repose surtout sur le renforcement de la sauvegarde de ce patrimoine monumental parce qu'il considère aujourd'hui qu'il est permis après avoir traité l'insalubrité et freiné la dégradation, d'ajuster la politique vers l'animation culturelle, l'embellissement et la réconciliation de cet héritage avec la modernité par le biais de l'activité touristique. Cette activité demeure un des outils favoris des politiques d'aménagement du territoire et le gouvernement tunisien n'a pas cessé d'appuyer la valorisation des ressources locale, à travers plusieurs actions, en :

- encourageant l'industrie du tourisme et fournir un but et des directions aux principaux acteurs (organismes nationaux du tourisme, agences de tourisme, communautés locales...)
- attirant les investisseurs locaux ou régionaux et en renforçant le partenariat scientifique à des projets internationaux
- mettant en place un contexte favorable pour les petites et moyennes entreprises (réduction des taxes, facilitation des prêts...)
- essayant de travailler en partenariat avec les principaux acteurs dans le processus de développement du tourisme (mise en place de politique, plannings, gestion et partage des bénéfices...), ainsi qu'avec les locaux (participation active dans le développement et la planification de l'activité)
- mettant en place des micros crédits pour les petits promoteurs locaux qui manquent de moyens.

Les collectivités territoriales

Comme l'Etat, les collectivités locales jouent un rôle prépondérant dans la mise en valeur touristique du patrimoine. Selon le cas, ce rôle peut être technique, financier, juridique ou économique. En tant que propriétaires de la majorité du patrimoine, elles ont un rôle premier dans son entretien et sa valorisation touristique. Elles aident aussi bien la restauration que l'animation. Ces collectivités mènent, plus largement des politiques de développement touristique avec un accent mis sur le tourisme culturel. La prise en conscience des acteurs locaux de la nécessité « d'agir ensemble » en valorisant durablement les ressources locales, a permis l'émergence de plusieurs projets de développement dans la région. Citons par exemple le cas du projet IRZOD¹ dans la région de *Béni Khédache* dont l'objectif principal était de créer une activité touristique structurée dans le territoire par l'organisation des acteurs locaux et la valorisation des produits locaux.

Les associations

Le rôle social des associations de sauvegarde et de mise en valeur du patrimoine est important dans le sud-est tunisien. Rien ne pourrait se faire sans la présence, sur le terrain, de nombreuses associations. On peut par exemple citer dans la région de Tataouine, les associations parapubliques, chargées de mettre en place la politique de la collectivité en la matière ou de gérer des sites culturels pour le compte de la collectivité. Il existe aussi les associations, constituées de bénévoles, créées pour défendre et faire connaître le patrimoine de la région. Ces dernières sont un véritable vecteur de lien social. Par leurs actions, elles font vivre et revivre les *Ksour* faisant partie de l'identité du territoire. Même si les résultats ne sont pas toujours importants en termes de fréquentation touristique, ces associations, composées de

¹ Innovation Rurale dans les Zones Difficiles.

membres passionnés, participent, par les animations qu'elles organisent, au maintien d'une activité culturelle et festive autour du patrimoine de la région. Ces associations essayent de :

- Conserver le patrimoine culturel de la région en le protégeant contre la disparition.
- Revivifier le patrimoine et le faire connaître à l'échelle locale, régionale et nationale.
- Investir dans le patrimoine riche et diversifié de la région pour encourager le tourisme durable dans les régions montagneuses.
- Contribuer au programme de restauration et de protection des monuments.
- Former des groupes de recherche faisant connaître le patrimoine de la région et étudier les possibilités d'investissement pour la promotion continue.
- Préparer une carte locale des monuments concourant aux efforts fournis par l'état.
- Etablir des relations de solidarité et d'amitié avec les associations semblables dans les gouvernorats voisins et dans tout le pays pour échanger l'information.
- Créer des sites Internet faisant découvrir aux autres la région avec ses spécificités patrimoniales et ses zones touristiques, ce qui contribue à encourager le tourisme intérieur et celui des montagnes.

La région est caractérisée par le nombre important des petites associations qui essayent de s'organiser entre elles afin de préserver un héritage porteur d'un développement durable malgré de multiples obstacles. Au total leur rôle porte surtout sur les événements et manifestations locales.

Les entrepreneurs privés du patrimoine

Les propriétaires des sites culturels doivent assurer l'entretien, la restauration et la mise en valeur du patrimoine qui leur appartient. Cela engendre des besoins de financement importants. Certains propriétaires avaient vu dans la valorisation touristique du patrimoine une source de revenu supplémentaire, mais leur investissement ne s'avère pas toujours très rémunérateur. Les gestionnaires privés des sites culturels assurent des tâches d'animation culturelle, de gestion financière, comptable et commerciale. Ils ont le statut d'association ou de société d'économie mixte (donc, adossés à une collectivité) et plus rarement de société anonyme. Ils ont une obligation de résultat, même si la notion de rentabilité en matière culturelle est difficile à appréhender à court terme. Ces gestionnaires de patrimoine privé utilisent toutes les techniques muséographiques, commerciales et de communication (marketing) susceptibles d'augmenter le nombre de visiteurs et de répondre à leurs attentes, ce qui les conduit parfois à dénaturer ce patrimoine pour répondre à une clientèle exigeante. Afin de parvenir à un bon fonctionnement, il faut une répartition des tâches entre le conservateur, garant de la qualité scientifique et artistique et le gestionnaire capable d'attirer le public. Ils doivent travailler de concert tout comme le tourisme et la culture avec un respect mutuel des valeurs des uns et des autres (Vergneau, 1998).

Les initiatives privées de mise en valeur des ksour sont en train de tirer profit de cette valorisation. L'enquête auprès des entrepreneurs sur leurs projets pour l'avenir montre en effet que 85.7%¹ envisagent l'agrandissement et l'amélioration de la qualité des services de leurs entreprises. Cependant notons qu'en majorité les entrepreneurs essaient de minimiser les coûts de réhabilitation et de restauration de ce patrimoine en utilisant des matériaux qui quelques fois ne sont pas conformes.

Les entreprises de tourisme

Il s'agit des agences de voyages et des entreprises de taille importante spécialisées dans une activité touristique sur le territoire. Elles ramènent la clientèle qui s'avère diversifiée avec des tarifs différenciés selon les produits et les périodes. Ce sont ces entreprises qui créent les flux touristiques qui ont des retombées sur l'économie locale. Elles sont créatrices d'emplois bien que ceux-ci soient souvent saisonniers ou temporaires. Leurs stratégies consistent à améliorer les conditions qui sont favorables à leur développement, notamment l'extension de la capacité d'accueil. Il apparaît que ces entreprises ont un rôle majeur dans l'instauration et le respect du tourisme durable. En effet, en modifiant leurs produits et leurs méthodes, elles peuvent agir directement sur la nature des activités touristiques. Elles ont tout intérêt à préserver l'environnement local celui-ci étant une source d'attraction pour les touristes. Pour cela, l'industrie touristique doit surtout travailler en partenariat avec la communauté d'accueil (et pas la négliger), les gouvernements, les organismes publics, les autres entreprises privées.

Les labellisées

On entend par « labellisées » les petites entreprises qui viennent juste de se développer sur le territoire sud-est tunisien et précisément dans la région de Béni Khédache dans le cadre du projet IRZOD. Il s'agit de chambres d'hôtes qui essaient d'apporter une commercialisation, une image... L'activité est exercée dans un cadre familial et permet de valoriser un patrimoine, un savoir faire local en valorisant les contacts humains. Ces acteurs sont généralement opposés au tourisme de masse.

5.2.2.2. Stratégies interactions et conflits divers

De façon à étudier les interactions et les conflits il convient de classer les différents acteurs étudiés selon que leurs stratégies d'action en matière de valorisation touristique du patrimoine local, relève d'un des deux types de processus de développement touristique (cf ; tableau 46). On peut en effet établir une partition entre les processus suivants :

- Processus 1: logique essentiellement commerciale et économique,
- Processus 2 : plutôt axé sur une autre forme de tourisme plus artisanal associée à une logique de conservation du patrimoine,

¹ Nos enquêtes 2004 Territoire Béni Khédache sud-est tunisien (Abichou, 2005).

Tableau n°50 : Caractérisation des acteurs selon le type de processus de développement touristique dans lequel s'inscrit leur stratégie

	Processus 1			Processus 2		
Types	Entrepreneurs privés	Entreprises touristes	Petits professionnels	Labellisés	Professionnels patrimoine	Passionnés
acteur	Hôtels restaurants touristiques	Agences de voyage	Commerçants produits locaux	Chambres d'hôtes	Représentants institut patrimoine	Associations sauvegarde patrimoine local
Situation dans le territoire	Issu de familles aisées, lien pouvoir	Pouvoir d'influence, mal vus par les professionnels patrimoine	Plus ou moins marginale	Bien vus	Bien vus par les locaux,	Bien vus, généralement de la région
Perception de l'ambiance	Bonne	Bonne	Conflits divers notamment avec entreprises touristes (guides)	Trop industrielle	Trop industrielle	Tourisme de masse
Logique touristique	Rentabilité économique, amènent la clientèle	Rentabilité économique, amènent la clientèle	Rentabilité économique, attirer la clientèle amenée	Entretien et valorisation d'un patrimoine et savoir-faire familial	Restauration et entretien du patrimoine collectif, valorisation raisonnée	Projet de vie, donner une image naturelle et humaine, historique du patrimoine de la région
Résultat recherché	Comptable	comptable	comptable	Revenu, contact	Sauvegarde patrimoine	Reconnaissance, contact, sauvegarde et transmission de l'information
Tourisme durable	Créneau commercial	Créneau commercial	Créneau commercial à taille humaine	Economique et social	Economique, social, environnemental, (éthique)	Economique, social, social, environnemental,(éthique)

Source : Nos investigations de terrain, 2008.

Cette typologie permet de révéler l'existence de systèmes de valeurs : les acteurs se définissent par rapport aux autres acteurs, à ceux qui leur ressemblent et par rapport aux acteurs d'autres groupes (rivalité, concurrence, conflit...). L'identification d'un acteur ou d'un groupe d'acteurs dépend donc de la nature des autres groupes d'acteurs. Cette interaction intervient pour se situer (s'identifier, se distinguer) dans le cadre social du territoire, elle intervient aussi pour influencer les choix. Il y a aussi interdépendance dans la mesure où ce sont les entreprises de tourisme (les agences de voyage, les entrepreneurs) qui amènent la clientèle. Les petites entreprises vivant d'une valorisation patrimoniale accueillent cette clientèle qui est indispensable à la rentabilité de leur activité. En revanche, les petites entreprises (les passionnés et labellisés) donnent une image naturelle et humaine au territoire qui est utilisée comme élément attractif par les entreprises de grande dimension. On peut ainsi parler d'un système d'acteurs en donnant, avec le terme de système, l'idée qu'il existe un réseau de relations privilégiées entre les acteurs du territoire, un rapport de dépendance plus ou moins étroit, un positionnement relatif. Cette notion ne veut cependant pas dire que les relations entre acteurs sont mécaniques, strictement fonctionnelles. Par ailleurs, cette notion n'exclut pas le fait qu'il existe des relations avec d'autres acteurs, hors du territoire, et cela ne veut pas dire non plus que le système est orienté dans un seul but : il y a des oppositions et des objectifs différents (c'est le cas de l'Institut du patrimoine qui cherche uniquement la sauvegarde et exclu le principe de dénaturer le territoire).

5.2.2.3. Une volonté théorique, des difficultés pratiques

Développer la coopération entre la population locale et les structures publiques est utile pour augmenter la confiance des individus envers le gouvernement et favoriser une compréhension mutuelle. En effet, exclure les résidents des processus de développement peut aboutir à un manque d'efficacité et à une incapacité pour la population locale à reconnaître les coûts et bénéfiques potentiels de la valorisation touristique du patrimoine. De plus, des lieux d'information, d'expression des enjeux et des attentes en matière de développement territorial, sont à créer. Pour les défenseurs du développement durable, le droit de la population à être informée des projets, diffère de leur droit à participer à la concertation. La phase préalable d'information va aboutir davantage à une appropriation du projet plutôt qu'à une adhésion au projet. Nos investigations de terrains permettent de montrer que dans la région du sud est tunisien la population est rarement consultée lorsqu'il s'agit de décider d'un investissement touristique ou du type de tourisme qui sera installé sur le territoire. La participation de la communauté locale est difficile à mettre en œuvre dans la mesure où, les intérêts des individus sont multiples et où les processus de concertation demandent du temps. On signale également qu'il existe dans certains cas, un manque de volonté des acteurs à participer au processus coopératif. Tout partenariat engendre une dépendance entre les parties parce qu'elles mettent en commun des ressources pour parvenir à un ou plusieurs buts justifiant

la collaboration. Il suppose une transparence en termes d'objectifs et de règles du jeu. Une relation durable prend forme dans le cadre d'intérêts réciproques et dans la reconnaissance de l'interdépendance des partenaires. Cependant pour s'assurer de la coopération des individus, certaines conditions méritent une attention particulière. Les premières modalités ont trait notamment à la spécification des éléments de motivation (c-a-d la confiance, la reconnaissance des membres) et des compétences (dans la résolution de conflits par exemple). Les processus permettant de mobiliser les citoyens dès la formulation des projets de valorisation et les résultats voulus, sont également à définir. Ces précisions favorisent une plus grande autonomie des acteurs et leur responsabilisation. Plusieurs contraintes à la collaboration ont ainsi été identifiées sur le territoire d'étude (cf. tableau 51).

Tableau n°51 : Les obstacles au travail collaboratif

<i>Contraintes</i>	<i>Identifiées par le secteur privé</i>	<i>Identifiées par le secteur public</i>
<i>Liées aux parties prenantes</i>	<ul style="list-style-type: none"> - multitude d'organisations publiques impliquées dans le processus - pas de structure pour mener et organiser les efforts de planification collaborative - secteur public qui détient toutes les décisions, - maximisation du profil personnel, - propriété foncière très complexe 	<ul style="list-style-type: none"> - pas de vision commune - formation et expertise du personnel insuffisantes - budget limité - manque de confiance - existence d'autres priorités
<i>Liées au politique</i>	<ul style="list-style-type: none"> - valse des partis politiques au pouvoir - contraintes politiques - faible information sur la politique touristique mise en œuvre 	<ul style="list-style-type: none"> - barrières culturelles (résistance au changement, luttes pour le pouvoir..)
<i>Liées à l'organisation du travail collaboratif</i>	<ul style="list-style-type: none"> - processus de décision et mise en œuvre lente - absence de stratégies à long terme 	<ul style="list-style-type: none"> - centralisation du processus de décision au niveau régional (échelle où les acteurs ont l'impression de ne pas pouvoir agir sur les décisions) - pas de définition claire des rôles des différents intervenants

Source : Nos enquêtes, 2007.

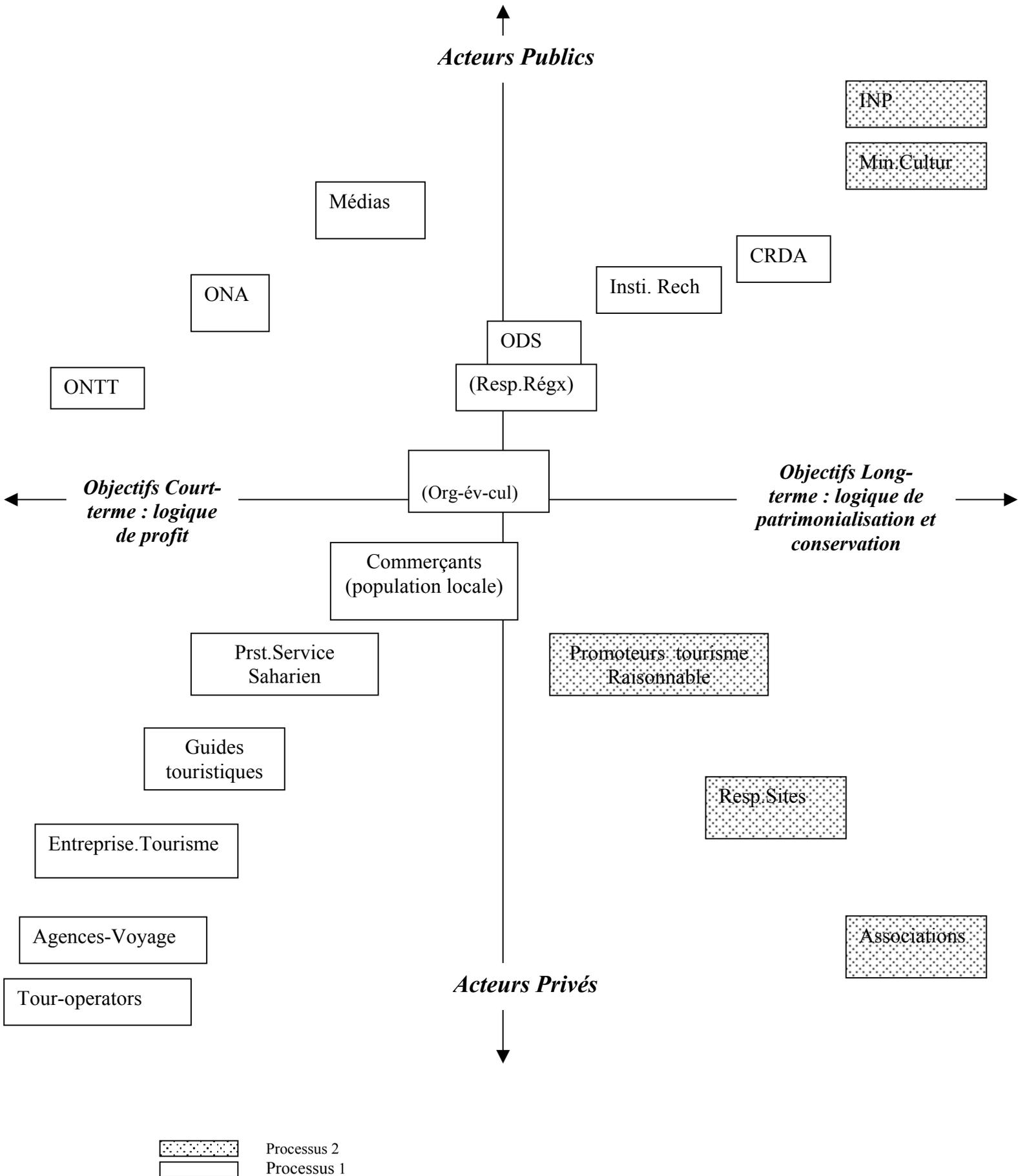
Une solution pour un entretien durable de ce patrimoine pourrait être la création d'une fondation du petit patrimoine sud-est tunisien : ce nouvel acteur œuvrant pour la restauration pourrait intervenir auprès des personnes publiques ou privées grâce aux cotisations de ses membres adhérents et aux dons et legs des entreprises touristiques et des particuliers. Ce dispositif, comme dans le cas de la France, permettrait à un propriétaire privé de bénéficier de déductions fiscales et de subventions à l'occasion de travaux de sauvegarde ou de restauration, sur un bien patrimonial particulièrement représentatif en matière de patrimoine non protégé au titre des monuments historiques ; mais à condition de le réhabiliter d'une manière conforme et suivant un cahier de charges. Les principales missions de cette institution seraient de :

- promouvoir la sauvegarde et la mise en valeur du patrimoine de proximité, faisant la richesse de la mémoire locale, en identifiant les sites menacés de dégradation ou de disparition, et en sensibilisant les acteurs locaux à la nécessité de leur restauration ;
- susciter et organiser des partenariats avec le public et le privé. La fondation n'est pas maître d'œuvre de projets de restauration, ses délégués travailleraient en collaboration avec les divers services de l'État : Commissariat de la Culture, Service régional des affaires patrimoniales (INP et ses administrations) etc., et passeraient des accords avec les collectivités territoriales ainsi que les associations locales de sauvegarde du patrimoine. Ils s'efforceraient aussi de mobiliser le mécénat des entreprises locales ;
- participer, souvent financièrement, à la réalisation de programmes concertés de restauration, à la mise en place de projets ;

Enfin encourager directement ou indirectement la transmission des métiers et savoir-faire et la création d'emplois, contribuant ainsi à faire de la restauration du patrimoine de proximité un levier du développement local.

5.2.2.4. Typologie générale des acteurs

Figure n°17: Positionnement des acteurs en fonction de leur statut et des types de processus



Cette présentation de synthèse du positionnement des acteurs en fonction des types de logique qui orientent leur stratégies permet d'illustrer la complexité du systèmes d'acteurs avec un important effectif des acteurs publics et privés allant des autorités publiques et des experts aux entreprises, aux associations locales, aux particuliers propriétaires et au simple citoyen usager. Cet engagement partagé devrait offrir en principe des chances renouvelées de participation et de responsabilisation de tous ces acteurs dans la gestion de ce patrimoine collectif et de la vie culturelle. La réalité du terrain montre que les entreprises privées, ne sont jusqu'ici que prestataires et consommateurs de ce patrimoine. Leur objectif de rentabilité à court terme les entrave à devenir des partenaires des puissances publiques. Le secteur public, certes, dépense des sommes considérables dans la restauration de ce patrimoine, mais à lui seul il ne peut tout faire. Les partenariats public-privé sont le versant le plus visible d'une évolution présentée comme inéluctable pour un Etat en manque de crédit financier. Ce déficit pourrait être comblé en s'associant avec les entreprises privées de façon à retrouver une efficacité visible, à réaliser des opérations sans peser sur les finances publiques, grâce à des formes de gouvernance inspirées de la démocratie directe et participative. Loin de se limiter à la simple délégation d'exécution à une entreprise privée, ces partenariats devraient aboutir à un partage des décisions ainsi que des coûts et des bénéfices. De leur côté, les entreprises privées doivent être capables d'adopter le vocabulaire des autorités publiques ou, à tout le moins, de trouver un langage commun faisant écho aux préoccupations sociales. Finalement la société civile, doit se faire entendre et peser sur les décisions. Partout, sa présence est à la fois sollicitée, sous l'inspiration de principes de bonne gouvernance proposée par des organismes internationaux et dont la légitimité est fonction des valeurs défendues et du degré de représentativité. Les habitants aussi doivent participer, imaginer des projets et collaborer quand des entrepreneurs privés prennent le relais, comme dans le cas des différentes initiatives de valorisation. On insiste là sur l'importance d'un renforcement du « partenariat pour le patrimoine » à travers :

- le maintien de la responsabilité de l'Etat dans la promotion et la mise en œuvre de politiques intégrées de conservation et de développement et par le biais de structures appropriées juridiques et financières qui permettent une action concertée des autorités publiques, des experts, des propriétaires de ce patrimoine, des investisseurs, des entreprises et de la société civile.

- la coopération entre les autorités nationale et locales qui gèrent le patrimoine culturel et les porteurs de programmes innovants de financement dans le domaine de la préservation du patrimoine y compris les acteurs de la société civile,

- le renforcement du rôle des initiatives collectives et associatives pour accroître l'implication du public dans la préservation du patrimoine.

Il convient également de mettre l'accent sur les besoins d'appui institutionnel. En effet les principaux secteurs d'intervention identifiés dans ce domaine doivent conduire :

- au renforcement de la participation active des publics locaux et des acteurs locaux de la société civile à toutes les initiatives concernant ce patrimoine ;
- à la promotion de mesures prévoyant une éventuelle décentralisation administrative des institutions traitant du patrimoine ;
- au développement de capacités de gestion des sites (par des interventions multi-institutionnelles) afin de sauver rapidement les sites menacés à très court terme ;
- à la mise en œuvre d'approche partenariale permettant d'intégrer les différents acteurs publics et privés impliqués dans le développement régional du patrimoine. Sous réserve du strict respect du principe général définissant le patrimoine comme bien public, il faut encourager le partenariat public-privé pour la conservation et la valorisation des sites ksourien. Ce partenariat doit être renforcé au niveau institutionnel et juridique en introduisant des incitations pour la participation du secteur privé à la protection ou à la promotion du patrimoine culturel tout en le préservant. Ce type de partenariat offrira de nouvelles possibilités de financement.
- au renforcement des politiques de développement local qui dépend beaucoup des initiatives touristiques visant le patrimoine et qui nécessitent d'articuler les intérêts des touristes et ceux des populations locales de façon à éviter les conflits et proposer une politique combinée de développement de l'économie locale et du tourisme.
- à la mise en place d'une capacité de planification et de coordination des ministères concernés entre eux et avec les autres institutions impliquées dans le domaine du patrimoine culturel (tourisme, artisanat, collectivités locales, recherche, enseignement, etc.) en leur apportant l'assistance, l'expertise et la formation;
- à la promotion de mécanismes efficaces de coopération interinstitutionnelle (ministères de la culture, du tourisme, de l'éducation, du budget et des finances, des universités, des collectivités locales et de la société civile) et de décentralisation au niveau régional.

5.3. Valorisation du patrimoine local sud-est tunisien : quelle intégration et quelles retombées économiques, analyse ADEP

Basée sur l'agriculture, le pastoralisme et un artisanat en expansion, l'économie traditionnelle de la région sud-est tunisienne n'est malheureusement pas en mesure de maintenir les populations sur place. Le commerce et les nouveaux métiers liés à l'activité touristique commencent à prendre de l'ampleur dans la région de Médenine et Tataouine et le patrimoine ksourien semble générer d'importants effets économiques qu'il convient de mesurer. Parmi les effets induits on note une métamorphose des activités traditionnelles autour des sites patrimoniaux impliqués dans les circuits touristiques de la région. De façon à évaluer les effets de ces flux touristiques on va étudier trois types différents de sites : un *ksar* situé en plein centre ville, un autre difficilement accessible, et un troisième qui se distingue par le caractère privé de sa réhabilitation et sa valorisation touristique. Ces *ksour* constituent les sites patrimoniaux les plus importants de la région, de point de vue de la fréquentation, de l'histoire et du poids économique. Cette évaluation s'effectuera suivant la méthodologie de la méthode ADEP (cf. chapitre 4), qui conduira à présenter de façon détaillée les définitions dites monumentale, juridique et économique pour les trois sites.

5.3.1. Ksar Médenine, analyse de la situation et des effets économiques

5.3.1.1. Enquête préalable: détermination du site

- *Caractéristiques monumentale* : Le site est classé patrimoine national, donc protégé, placé dans un centre urbain (plein centre ville de Médenine, réclamant donc des soins permanents).

- *Caractéristiques économique* : Le monument n'a d'autre fonction que d'être ouvert à la visite du public, toute l'année. A cet effet, des guides assurent tant la surveillance que la visite du site. La visite ne donne pas lieu au paiement d'un droit d'entrée, le site est jusqu'alors gratuit. Les visiteurs peuvent acquérir des souvenirs (cartes postales, artisanat...) se rapportant au monument. La valeur vénale du bien est indéterminée ;

- *Caractéristiques juridique* : Le site est la propriété des pouvoirs publics depuis 1976. Avant c'était la propriété de la population locale. La municipalité l'avait acheté au prix de 7MDT.

- *Caractéristiques fiscale* : Le monument ne jouit d'aucun statut fiscal privilégié. Le site est situé dans un circuit de visite touristique, donc non isolé économiquement. Les touristes venant de Djerba ou Zarzis y passent au moins 30mn. Des activités très diverses sont recensées à l'intérieur et aux alentours (restauration, commerce, services...). Le nombre total des commerçants qui travaillent dans ce site est de 71 mais depuis 2006 uniquement 63 commerçants sont toujours en activité. Durant nos enquêtes de terrains nous n'avons pu enquêter que 20 commerçants, les autres n'étant pas présents au moment de l'enquête.

Le site est un pôle d'intérêt unique dans la région et pour la ville Sa valeur monumentale donne lieu à des visites nombreuses et crée un impact économique sur les diverses activités

décrites au paragraphe précédent, notamment sur la restauration, le commerce de souvenirs et le transport.

5.3.1.2. Mobilisation des données nécessaire à l'évaluation

Les résultats des enquêtes sont reportés dans la grille d'évaluation de la méthode ADEP. Celle-ci permet d'étudier les flux produits, reçus et transférés par la valorisation touristique d'un patrimoine. Il convient de souligner que compte tenu du contexte général de la Tunisie en tant que pays en voie de développement et de la région encore largement rural, les circuits économiques sont très informel et à la fois certains flux ne sont pas formalisés et l'information dans d'autres cas est difficile à obtenir (par exemple pour les cotisations salariales, les impôts sur le revenu...). En effet, les ouvriers embauchés par la municipalité dans le cadre des PCRD, travaillent à la journée et aucune cotisation salariale n'est recensée. Ces spécificités nous ont conduits à simplifier la grille initiale. Le tableau suivant permet d'organiser les données économiques pour l'évaluation des effets du *Ksar Médenine*

Tableau n°52 : Grille d'évaluation du *ksar* Médenine en DT

	<i>Travaux</i>	<i>Flux touristiques</i>				<i>Flux d'usage</i>			<i>Flux indirects</i>		<i>Résultat</i>
	0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
Recettes	0	0 ¹			0 ²				19.931.208 ³		19.931.208
Charges	7.500.000 ⁴	50.000.000 ⁵									57.500.000
Transferts		0							1.730.000 ⁶		1.730.000
Résultats	- 7.500.000	- 50.000.000							21.661.208		- 35.838.792

Source : Nos enquêtes, 2007.

Le résultat annuel qui est négatif montre que le patrimoine ne rapporte pas de bénéfices économiques pour les autorités étatiques alors que l'Etat et les collectivités territoriales dépensent des sommes considérables pour la culture et le patrimoine. Il est indispensable de souligner le rôle primordial pour les gouvernements pour des biens publics qui profitent à

¹ Entre non payante

² Vente de souvenirs par les acteurs publics (inexistants dans cet exemple : recette revient aux commerçants)

³ Montant annuel de location des différentes Ghorfas aux commerçants.

⁴ Montant consacré par le ministère de la culture pour la réhabilitation du *Ksar* (150 millions de DT amortis sur 20ans)

⁵ Montant de l'entretien annuel du *Ksar*

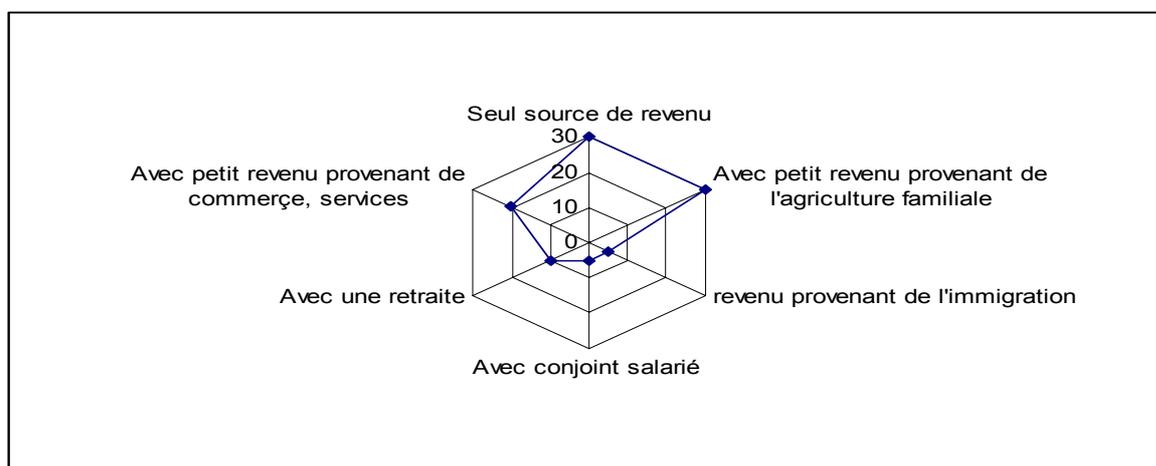
⁶ Montant annuel que récupère la collectivité locale sous forme taxe fond de commerce.

toute la collectivité d'une façon difficilement quantifiable et pour lesquels les retombées commerciales et économiques sont négligeables. Dans une telle situation l'instauration d'une tarification d'un droit d'entrée semble devoir être une solution à envisager. On verra plus loin que le paiement d'un droit d'entrée permet un équilibre des flux financiers dans l'hypothèse où ce paiement n'intervient pas en substitution aux achats de souvenirs.

5.3.1.3. Résultats des enquêtes auprès des commerçants du Ksar

Les enquêtes réalisées auprès des commerçants travaillant dans le ksar montrent que l'activité liée au Ksar constitue une source de revenu principale pour la plus part des commerçants (cf. figure n°19). Les autres commerçants essaient de conjuguer leurs activités avec d'autres sources de revenus.

Figure n°18: Ce que représente le Ksar pour les commerçants enquêtés



Source : Nos enquêtes, 2007.

Un quart des enquêtés ont mentionné qu'ils ont toujours pratiqué ce travail depuis la mise en valeur du Ksar et son insertion dans le circuit touristique. Les autres ont choisi d'y travailler car il représentait pour eux une source de revenu stable. La recette journalière moyenne des commerçants est d'environ 34,75 DT.

Tableau n°53 : Ancienneté dans le ksar

	<i>Nombre de réponses</i>	<i>Minimum</i>	<i>Maximum</i>	<i>Moyenne</i>
<i>Depuis quelle année pratique de l'activité</i>	20	1	40	19,90

Source : Nos enquêtes, 2007.

Il convient de mentionner également que la majorité des commerçants sont des locataires de petits Ghorfas dans ce ksar (75%). En effet seulement 5 personnes ont pu acheter le fond de commerce. La charge locative d'une Ghorfa dans le Ksar est de 26.57DT par mois (très symbolique). Chaque commerçant fait appel à des ouvriers la plupart de temps occasionnels

pour la haute saison afin d'attirer plus de touristes. 11 personnes travaillent en tant qu'occasionnels dans le *ksar*. Le tableau suivant présente les caractéristiques des commerçants interrogés

Tableau n°54 : Quelques données sur les commerçants du *Ksar* Médenine

	<i>Nombre de réponses</i>	<i>Minimum</i>	<i>Maximum</i>	<i>Moyenne</i>
<i>Revenu de la famille (DT)</i>	20	200	2500	637,50
<i>Taille du ménage</i>	20	3	15	7,35
<i>Ancienneté de l'activité (nombre d'années)</i>	20	1	40	19,90
<i>Charges locatives</i>	17	20	200	62,94
<i>Nbre salariés permanents</i>	2	1	3	2
<i>Nbre salariés occasionnels</i>	9	1	2	1,22
<i>Montant impôt</i>	18	30	400	96,11
<i>CA pour 2006</i>	16	50.000	30.000.000	4.128.125
<i>Contribution Monétaire annuelle pour entretien du Ksar</i>	19	20	150	65,5263

Source Nos enquêtes, 2007.

Lors de l'enquête on a interrogé les différents commerçants pour savoir s'ils accepteraient de participer aux programmes de restauration et d'entretien de ce *ksar*. La quasi-totalité d'entre eux (19 commerçants sur un total de 20) ont répondu favorablement à cette proposition. La moyenne de cette contribution monétaire potentielle destinée à l'entretien du *ksar* est présentée dans le tableau ci-dessus. De même on leur a demandé s'ils accepteraient de financer des actions publicitaires relatives à ce patrimoine et là encore 90% ont été favorables pour cette proposition.

Tableau n°55 : Contribution Monétaire potentielle des commerçants du *ksar* Médenine (en DT).

	<i>Nombre</i>	<i>Minimum</i>	<i>Maximum</i>	<i>Moyenne</i>
<i>La Contribution Monétaire (DT)</i>	18	10	150	72,77

Source Nos enquêtes, 2007

Les commerçants du *ksar* ne disposent pas d'une assurance contre des risques imprévisibles tels que par exemple des baisses de fréquentation comme celles qui sont intervenues en 2001¹

¹ Chute du tourisme en Tunisie provoqué par les événements du 11 Septembre 2001.

et en 2003¹. On leur a aussi demandé s'ils étaient intéressés une assurance leur permettant d'être indemnisé en cas de perte. Près des deux-tiers (61,9%) n'y sont pas favorable, notamment comme en témoigne le tableau suivant car ils n'ont pas confiance dans le système d'assurance tunisien.

Tableau n°56 : Motif de refus vis-à-vis de la souscription d'une assurance

		<i>Nombre de réponses</i>	<i>Pourcentage</i>
<i>Motifs des sujets étant contre la souscription d'une assurance</i>	<i>Manque de crédibilité</i>	3	14,3
	<i>Manque d'information</i>	4	19,0
	<i>Refus du principe de paiement pour cette activité</i>	6	28,6
	<i>Total</i>	13	61,9
<i>Sujets non traités</i>		7	38,1
<i>Total</i>		20	100

Source Nos enquêtes, 2007

5.3.2. Ksar Ouled Debbab (initiative privée de valorisation) : analyse de la situation et des effets économiques

5.3.2.1. Enquête préalable: détermination du projet

- *Caractéristiques monumentales* : Le site est classé patrimoine national. Une grande partie était en ruine et a fait l'objet d'une remise en état importante car la structure ancienne n'offrait aucun attrait particulier, à part sa taille exceptionnelle et son architecture originale. Placé à 5 Km de la sortie de la ville, ce *ksar* est situé sur un parcours touristique qui relie des sites fréquentés par de nombreux touristes tunisiens et étrangers. L'objet de ce projet est l'aménagement, la restauration, l'animation, la création et la construction d'un musée retraçant l'histoire des ksour, des berbères, des événements et des faits historiques du territoire.

- *Caractéristiques économiques* : Le monument n'a d'autre fonction que d'être ouvert à la visite du public, toute l'année. A cet effet, des guides assurent tant la surveillance que la visite du site et de son musée. La visite donne lieu au paiement d'un droit d'entrée. Les visiteurs peuvent acquérir des souvenirs (cartes postales, artisanat...) se rapportant au monument. La valeur vénale du bien est indéterminée ;

- *Caractéristiques juridiques* : Le site est la propriété des pouvoirs publics. Une initiative privée l'a pris en charge (location sur une longue durée) afin de valoriser ce site archéologique qui était en ruine et faire bénéficier la région d'un pôle d'attraction culturel et touristique.

¹ Chute du tourisme dans la région de Djerba-Zarzis provoqué par les attentats de Djerba en Avril 2002.

- **Caractéristiques fiscales:** Le monument a fait l'objet d'un projet de restauration par une initiative privée dans une zone d'encouragement au développement régional prioritaire. De ce fait, ce projet bénéficie d'une exonération de la contribution au fonds de promotion des logements pour les salariés pendant les 5 premières années d'activité. Il bénéficie également pendant cette même période de l'exonération de l'impôt sur les sociétés.

Le site est situé dans un circuit de visite touristique, donc non isolé économiquement. Des activités très diverses sont recensées à l'intérieur et aux alentours (hôtellerie, restauration, commerce, services...). Le site est un pôle d'intérêt unique dans la région et la ville. Sa valeur monumentale donne lieu à des visites nombreuses et génère des impacts économiques sur l'économie locale, notamment l'hôtellerie, la restauration, le commerce de souvenirs et le transport.

5.3.2.2. Mobilisation des données nécessaire à l'évaluation

Tableau n°57 : Grille d'évaluation du *Ksar Debbab* (en DT)

	<i>Travaux</i>	<i>Flux touristiques</i>			<i>Flux d'usage</i>			<i>Flux indirects</i>		<i>Résultat</i>
		0	1	2 3 4	5 6 7	8 9	10			
Recettes		(574782) ¹		(455735) ²						1.030.517
Charges	(50000.10 ³) ³	(28579.10 ³) ⁴		(33769.10 ³) ⁵						112348.10 ³
Transferts	(1108.10 ³) ⁶ (2462.10 ³) ⁷ (1753.10 ³) ⁸									5323.10 ³
Résultats	-55323.10 ³	- 28.004.218		- 33.313.265						-116.640.483

Source Nos enquêtes, 2007.

Il apparaît que bien que la valorisation relève d'une initiative privée, le résultat économique du projet de valorisation patrimoniale n'est pas rentable. Le chiffre d'affaires de ce projet de valorisation privé pour ses 5 premières années est présenté dans le tableau suivant :

¹ CA du musée (entrée payante) TTC pour l'année 2007.

² CA des autres points de vente TTC pour l'année 2007.

³ Montant total des travaux de restauration et de mise en œuvre du projet amorti sur 20ans (1000000.10³)

⁴ Charges des visites

⁵ Charges de ventes.

⁶ Charges sociales et cotisation d'assurance pour accident de travail au taux de 0.9%.

⁷ TFP égale à 2% de la masse salariale brute.

⁸ TCL au taux de 0.2% du CA au TTC.

Tableau n°58 : Chiffre d'affaires du projet Ksar Ouled Debbab

	2003	2004	2005	2006	2007
Droits d'entrée au musée	230 452	323 681	388 955	504 892	574 782
Autres services	156 354	219 606	283 972	371 452	455 735
Total (DT)	386 806	543 287	672 927	876 344	1 030 517

Source Nos enquêtes, 2007.

Il apparaît que le projet est rentable, au sens où il permet de récupérer le capital employé au cours de sa 4^{ème} année. De même il génère des flux positifs pour les pouvoirs locaux car d'une part, le ksar est passé de l'état de ruine à un monument rentable et la municipalité de Tataouine en retire un loyer annuel de 6000 DT avec augmentation prévue de 5% par an. Enfin le projet participe au développement du secteur touristique dans ce territoire, et a contribué à la création de 33 emplois permanents (main d'œuvre locale). Ainsi ce projet contribue au décollage du tourisme saharien dans la région de Tataouine et pourra devenir une source de croissance et de développement économique pour la région. Cependant du point de vue de la durabilité, on peut noter que la mise en valeur et la restauration du site a conduit à l'installation d'un éclairage qui a dénaturé l'architecture d'origine du monument. La restauration des ksour du Sud tunisien se fait généralement par l'Institut National du Patrimoine, en collaboration avec les autorités régionales et locales tout en respectant un cahier de charges bien défini. Cependant, ces initiatives privées désireuses d'investir dans la valorisation économique et touristique de ces monuments (*ksar* Ouled Debbab mais aussi *ksar* Hdadda) n'ont pas respecté dans leur restauration l'architecture de ces *Ksour*. Certains travaux ont totalement dénaturé ces monuments et on note souvent l'utilisation de matériaux non conformes à la nature de ces monuments. Compte tenu de tous ces éléments, il s'agit d'évaluer si la conservation et la restauration des *Ksour* sud Est tunisien pourrait contribuer à une exploitation économique durable de la région.

5.3.3. Village de Chenini, analyse de la situation et des effets économiques

5.3.3.1. Enquête préalable: détermination du Site

- **Caractéristiques monumentales** : Le village berbère de Chenini est composée de son *ksar* citadelle difficile d'accès (voir photos en annexe n°3) et d'un paysage architectural (grottes, maisons troglodytes, commerces...). Le site est classé patrimoine national et sa réhabilitation et sa mise en valeur sont jugées prioritaire par le gouvernement.

- **Caractéristiques économiques** : Le village de Chenini intéresse toutes les agences de voyages et les tours opérateurs, du fait de sa qualité paysagère et de sa valeur patrimoniale. Ce

monument attire les touristes toute l'année et des guides assurent tant la surveillance que les visites du site, qui ne sont pas encore payantes. Cependant les agences de voyages et les touristes doivent payer les guides touristiques pour bénéficier d'une visite guidée du village.

- **Caractéristiques juridiques** : Le site est une propriété privée du village de Chenini. Cependant l'Etat est intervenu récemment pour réhabiliter et mettre en valeur ce lieu.

- **Caractéristiques fiscales** : Le monument ne jouit d'aucun statut fiscal privilégié. Malgré son emplacement difficile d'accès, le village de Chenini génère un circuit de visites touristiques important et il n'est donc pas isolé économiquement. Des activités très diverses sont recensées sur place et aux alentours (restauration, commerces, services...). Le nombre total des commerçants travaillant dans ce site est de 6 auxquels s'ajoutent deux grand relais touristiques, des policiers touristiques et des guides. Lors des enquêtes de terrain nous avons pu enquêter les 6commerçants et un entrepreneur de relais Chenini. Le site est un pôle d'intérêt unique dans la région et dans la ville. Sa valeur monumentale attire de nombreux touristes qui génèrent des retombées économiques sur l'économie locale. Le site est intégré dans les différents circuits touristiques de la région. Les touristes venant de Djerba ou Zarzis y passent au moins 30mn.

5.3.3.2. Mobilisation des données nécessaire à l'évaluation

Les résultats des enquêtes de terrains sont reportés dans une grille d'évaluation. Comme dans les autres sites, le caractère informel des activités est une contrainte à l'évaluation de certains flux et l'évaluation suivant la grille de référence de la démarche ADEP doit être simplifiée (cf. tableau 54).

Tableau n°59 : Grille d'évaluation du Ksar Chenini

	Travaux	Flux touristiques				Flux d'usage			Flux indirects		Résultat
	0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
Recettes	0	0 ¹			0 ²				(1913256) ³		1913256
Charges	(6000.10 ³) ⁴	(2500.10 ³) ⁵			(28800.10 ³) ⁶						37300.10 ³
Transferts		0							0 ⁷		
Résultats	- 6000.10 ³	- 2500.10 ³			- 28800.10 ³				1913256		- 35.386.744

Source : Nos enquêtes, 2007.

¹ Entre non payante

² Vente de souvenirs par les acteurs publics.

³ Montant annuel de location des différentes Ghorfas aux commerçants (6commerçants).

⁴ Montant consacré par le ministère de la culture pour la réhabilitation du Ksar (120000. 10³) amortie sur 20ans.

⁵ Montant de l'entretien annuel du Ksar (50000. 10³) amortie sur 20ans.

⁶ Rémunération de la police touristique (au nombre de 6).

⁷ Montant annuel que récupère la collectivité locale sous forme taxe et impôts (investissements non imposables pendant les 5 premières années).

On observe encore un résultat économique négatif malgré l'intérêt social du projet. Les pouvoirs publics ont investi beaucoup afin de revaloriser le site et Chenini devient maintenant un véritable site patrimonial à haute valeur touristique. Il est la destination obligée de tous les circuits touristiques en Tunisie.

Sur le site de Chenini on a enquêté 6 commerçants dont l'âge moyen est de 38ans et qui sont en majorité locataires. La valorisation touristique du site de Chenini étant les commerçants de ce site sont tous nouvellement installés. En moyenne leur ancienneté dans cette activité est de 3ans. Pour les deux tiers des commerçants (66,7%) cette activité constitue leur seule source de revenu, les autres disposants de revenus d'autres activités commerciales. La recette journalière moyenne est de 43 DT. Les commerçants enquêtés ont rarement recours à de la main d'œuvre. On a une moyenne de 1 salarié sur l'année et de 2 occasionnels. On peut dire que c'est plutôt une activité familiale qui ne fait pas appel à une main d'œuvre externe. Les commerçants enquêtés sont tous de la région de Chenini. Ils ont tous répondu bien connaître l'historique de ces ksour et être conscients de leur importance pour la continuité de leur activité qui dépend directement de la fréquentation touristique. Cependant tous les entrepreneurs enquêtés estiment que c'est aux agences de tourisme de contribuer à l'entretien de ce patrimoine.

5.3.4. Synthèse et comparaison entre les 3 ksour de la région

Le tableau suivant présente une synthèse des principales caractéristiques des *ksour* étudiés ainsi que les résultats de l'évaluation économique.

Tableau n°60 : Comparaison entre les 3 ksour étudiés

	<i>Ksar Médenine</i>	<i>Klalâa de Chenini</i>	<i>Ksar Ouled Debbab</i>
Statut	Propriété publique	Propriété publique	Propriété privée
Classement	Classé patrimoine national	Classé patrimoine national	Non classé
Emplacement	Centre ville de Médenine	Isolé, à 20Km de Tataouine ville	A 7Km de Tataouine ville
Fréquentation annuelle¹	45000 touristes	84000 touristes	-
Dépenses de restauration du ksar (DT)	57.500.000	37.300.000	112.348.000
Résultat de la restauration (DT)	- 35.838.792	- 35.386.744	-116.640.483

Source : Nos enquêtes, 2007.

¹ Estimation de la police touristique de chaque site : nombre communiqué à l'ONT régional chaque fin du mois.

Bien qu'elles génèrent des investissements souvent lourds pour les pouvoirs publics, les activités de restauration des deux sites sont essentielles et s'imposent de plus en plus. Le seuil de rentabilité serait plus rapidement atteint avec une tarification des droits d'entrée à ces sites comme on le verra dans la partie qui suit.

Dans le cas de l'investissement privé, le montant élevé des charges s'explique par le fait que le promoteur a démoli une grande partie du *ksar* et l'a rénové ce qui a nécessité des investissements importants. L'hébergement et la restauration sont des activités qui permettent de mieux rentabiliser les investissements engagés. L'ouverture d'hôtellerie dans le *ksar* privé est un moyen efficace de réduire les charges et de dégager des bénéfices pour le promoteur.

Les évaluations réalisées montrent que la valeur économique et la valeur culturelle ne convergent pas forcément. Les pouvoirs publics ont un rôle essentiel à jouer dans le soutien et la sauvegarde de ses biens patrimoniaux qui, pour des raisons historiques et économiques sont placés sous sa tutelle. La notion de patrimoine renvoie à des valeurs culturelles et des droits fondamentaux que tout citoyen est en droit d'exiger du gouvernement. La privatisation de ce patrimoine collectif peut entraîner une dérive vers des stratégies de profit. Sans faire le procès du secteur privé par définition plutôt orienté vers des stratégies de rentabilité, il convient de veiller à ce que les objectifs de conservation et de durabilité puissent être néanmoins pris en compte. Cependant alors que la protection du patrimoine relève des pouvoirs publics ceux-ci n'ont pas les moyens d'effectuer l'ensemble des investissements nécessaires. Ainsi l'apport d'une contribution financière des acteurs privés permettrait de concilier l'ensemble des objectifs. Rappelons que le gouvernement (à travers son ministère de la Culture et autres agences) est plus à même de juger de la valeur à long terme pour la société, dans une optique culturelle et symbolique, et peut ainsi sauver le patrimoine en le classant monument national historique.

Cependant dans le contexte sud tunisien, la situation est complexe. Lorsqu'on part de Médénine vers la zone balnéaire de Zarzis et Djerba, on observe nettement que pour construire des grands marchés et des zones urbaines, on a exproprié et démoli beaucoup de *ksour*, un magnifique *ksar* de la région de Hassi Djerbi avec un square charmant et des *Ghorfas* typiques à deux étages comme on en trouve dans les autres quartiers centraux de la ville. Un peu plus loin, vers la région de Tataouine beaucoup de monuments partent en ruine, malgré les efforts pour cacher ces ruines ou pour construire par-dessus. Ainsi on a démoli des centaines de vieux *ksour* historiques, jusqu'à ce que des citoyens se soient mobilisés pour les défendre. Ainsi dans les fait le gouvernement n'est pas forcément le meilleur défenseur du patrimoine. Lorsque la mode idéologique était au « renouveau urbain » dans les années cinquante à soixante et dix des politiques de démolition ont été menées partout dans la région pour construire des routes, des centres urbains, des édifices en hauteur, des maisons. L'idéologie du développement à tout prix était alors dominante. Plus récemment le référentiel

du développement durable conduit à faire évoluer les stratégies des acteurs vers des politiques plus raisonnées et le plus possible concertées.

5.3.5. Analyse des retombées économiques du festival des Ksour sud-est tunisien

Le mois de Mars de chaque année, et ceci depuis 31 ans maintenant, est marqué par la forte mobilisation des acteurs locaux et nationaux dans le cadre du festival des *Ksour* sud-est tunisien. Le coup d'envoi des festivités est donné avec le défilé et la parade des différentes troupes folkloriques. La soirée est réservée aux Mille et Une Nuits dans un des *ksour* de la région, avec la participation de poètes de Tunisie, et d'autres pays voisins. Les différentes manifestations sont :

- une exposition sur les plantes sahariennes et médicinales,
- Le concours des plus belles chamelles,
- La foire des produits de l'artisanat local (tissage de montagne et de bédouin),
- Quelques ateliers vivants : tissage de *Mergoum*¹, filage de la laine-tissage, des nattes, fabrication de colliers, ambre, tatouage, tonte de moutons, gastronomie, habits traditionnels...

L'animation de la ville est marquée par une course de chevaux arabes et berbères sur la place du festival. Et pour permettre aux participants étrangers de découvrir la ville de Tataouine, des excursions sont proposées. Celles-ci vont généralement à *Ksar Ezzahra*, *Ksar Ouled Soltane* et *Chénini* ou à *Ksar Ouled Debbeb*, *Douiret* et *Chénini*. Cette année «Le tourisme culturel : réalité et perspectives» était le titre d'un colloque qui s'est déroulé sur deux jours, à l'hôtel Mabrouk et qui s'est poursuivi par une joute poétique.

Il s'agit ici d'évaluer l'importance de ces manifestations pour le développement local. Nous verrons donc comment le festival s'intègre à la vie locale, et comment cette intégration peut être génératrice de retombées, notamment culturelles et touristiques, profitant à ces collectivités. L'intégration des festivals à la vie locale n'est pas automatique : elle est subordonnée à la stratégie des dirigeants du festival selon leur volonté de plus ou moins grande prise en compte des caractéristiques du territoire et de la population. Cette intégration ne doit pas être négligée car elle est pour partie déterminante de la pérennité du festival. En effet un événement culturel boudé par la population risque de l'être aussi par les élus et autres acteurs locaux, dont le soutien est capital. Ainsi dans le cas du festival des *ksour* du sud-est tunisien, les collectivités territoriales concernées contribuent largement au financement, que ce soit par le versement de subventions ou par des aides en nature. Les acteurs culturels locaux peuvent également apporter leur aide en termes de coordination, de communication, de prêts de locaux, de matériel... Les festivals qui touchent le moins de subventions publiques

¹ Ou aussi *Klim* : tapis à points tissés, solides et résistants.

sont souvent aussi ceux qui ont le plus besoin de bénévoles : c'est notamment le cas du festival des ksour de Tataouine, dont la réussite et l'équilibre financier dépendent en grande partie de l'investissement personnel de ceux-ci. Ces bénévoles étant majoritairement issus de la population locale, il est indispensable pour le festival d'être considéré comme une composante essentielle de la vie locale sur les plans culturel, touristique, social, économique...

Tout d'abord, cette intégration du festival peut se manifester par son ancrage dans les lieux qu'il investit. Le fait pour un festival de s'étendre dans différents lieux caractéristiques du territoire est également un facteur d'intégration. Ainsi, un festival comme le festival des ksour sahariens, se situant dans le territoire du sud-est tunisien et spécifiquement dans le gouvernorat de Tataouine pourrait avoir lieu ailleurs. En revanche, cette manifestation, qui est largement "marquée" par les différents sites où elle se produit, sera plus considérée comme "appartenant" au territoire dans lequel elle s'inscrit. Le festival occasionne ailleurs des actions parallèles liées à la culture régionale. Ainsi, le temps du festival est également celui de toute la ville et les touristes nationaux et internationaux viennent déguster sur place des produits de la région. D'autre part, l'intégration locale est aussi largement caractérisée par la composition des festivaliers de la région. Ainsi, le fait pour ce festival d'attirer majoritairement une population issue de son territoire d'implantation montre qu'il devient un temps fort au sein de la collectivité, un rendez-vous pour la population. C'est pourquoi, pour mieux intégrer le festival à la vie locale, des stages de *fouroussia*¹ sont organisés pour les enfants. L'intégration locale d'un festival est ainsi aussi conditionnée par ses initiatives en faveur de la population qui l'accueille. Le festival des ksour propose des manifestations culturelles durant l'année, aussi bien à Béni Khédache que dans d'autres régions du gouvernorat de Tataouine. Le festival des ksour de Tataouine, lui, est extrêmement investi dans la vie culturelle locale tout au long de l'année. A travers les associations locales, l'équipe du festival assure la valorisation du patrimoine local, participe à la mise en œuvre de projets culturels dans quelques ksour, organise des animations culturelles... Cependant, on notera à propos de ce festival que, s'il attirait à l'origine une population très locale, son intérêt a fait évolué cette situation. En effet, depuis sa reconnaissance en tant que festival international, les habitants locaux ne représentent plus qu'une minorité des festivaliers. Ceux-ci sont composés surtout des habitants des grandes villes des alentours et des fidèles, de longues dates, d'autres pays. Cette évolution prouve que l'installation d'un festival dans un lieu n'induit pas immédiatement son intégration à la vie de ce lieu. Au total cependant une très forte proportion du public vient de la région et l'on peut parler d'intégration à l'échelle d'un territoire assez large, à savoir le sud tunisien. Cela tient peut-être au fait que l'action culturelle liée au festival

¹ La *fouroussia* désigne en arabe l'art de l'équitation.

a pour objet la culture sud tunisienne dans son ensemble et a pour terrain tout le sud-est tunisien, et non pas seulement la ville où le festival se déroule.

Les actions culturelles mises en œuvre durant l'année par les équipes de certains festivals font partie des répercussions positives de ces événements. Les retombées de ce type de manifestations touchent divers secteurs : culturel, social, touristique et économique. Cependant, si les retombées matérielles les plus directes sont assez simples à évaluer, les retombées immatérielles, telle que l'image du territoire où se déroule le festival, ou indirectes, telles que les emplois générés par cette activité, sont moins facilement identifiables et, surtout quantifiables. En ce qui concerne les retombées culturelles, outre celles que nous avons évoquées plus haut, comme l'organisation de manifestations, de formations artistiques... qui constituent donc une amélioration de l'offre culturelle durant l'année, le festival peut avoir d'autres effets positifs dans le domaine de la culture. Par exemple, les manifestations jouent le rôle de moteurs pour la création d'équipements culturels durables sur le territoire. Ils génèrent de plus une création dynamique et variée et sont un facteur de démocratisation de la culture. Ils permettent à des artistes moins connus de se produire. Ce festival, qui est un enrichissement culturel supplémentaire, permet de faire connaître la richesse de ce territoire (matérielle, immatérielle et humaine). Il multiplie alors les retombées du festival et augmente la notoriété du territoire. Les bénéfices du festival en termes d'image sont rarement remis en question : ils confèrent une image dynamique et festive du territoire, et contribuent à son rayonnement intellectuel à diverses échelles. Cette amélioration de l'image des collectivités tient une grande part dans l'augmentation des flux touristiques et, ainsi, dans le développement de l'économie locale. Le succès du festival est en effet à l'origine de retombées importantes pour les professions liées au tourisme. Hôteliers, restaurateurs, commerçants et transporteurs de toutes sortes bénéficient de l'augmentation du nombre de touristes attirés par le festival. C'est pour cette raison que des infrastructures touristiques ont ainsi été créées dans la région de Tataouine, suscitant la création de nombreux emplois, dont la plupart sont saisonniers et occupés par des jeunes. Mais d'autres secteurs économiques profitent aussi de ces retombées notamment les sociétés de location de voitures pendant cette période qui coïncide avec la moyenne et basse saison. Par ailleurs, l'impact social du festival n'est pas à négliger. Il resserre les liens sociaux et semble influencer de façon positive le moral des populations : tout d'abord en les réunissant autour d'un événement très festif, et ensuite en créant une certaine effervescence dans le secteur de l'emploi et dans l'économie locale. Cependant, ce festival provoque un très fort effet de saisonnalité dans la région, qui peut s'avérer problématique pour l'économie locale. Malgré tout, en dépit de sa saisonnalité il peut permettre de soutenir une économie fragile et de maintenir certaines infrastructures.

5.4. Analyse de l'état de fréquentation des ksour sud-est tunisien

Les objectifs des enquêtes menées auprès des touristes en 2007 étaient de connaître le profil des touristes qui séjournent dans le sud-est tunisien et qui viennent visiter les ksour, de mesurer leur degré de satisfaction, d'apprécier les caractéristiques et les budgets de consommation touristique. Nous rendrons compte dans cette partie des résultats de ces enquêtes et donc des caractéristiques des touristes fréquentant la région et les ksour.

5.4.1. Origine géographique des touristes

Les enquêtes ont révélées que 78,7% des visiteurs sont des étrangers, 19,6% des nationaux provenant d'autres régions de la Tunisie et une minorité (1,7%) sont issus de la région. La répartition selon la nationalité des visiteurs est donnée dans le tableau suivant.

Tableau n°61 : Nationalité des visiteurs

<i>Nationalité du touriste</i>	<i>Nombre</i>	<i>pourcentage</i>
<i>Tunisienne</i>	77	21,3
<i>Française</i>	226	62,4
<i>Anglaise</i>	7	1,9
<i>Allemand</i>	2	0,6
<i>Tchèque</i>	14	3,9
<i>Espagnol</i>	7	1,9
<i>Italien</i>	10	2,8
<i>Québec</i>	19	5,2
<i>Total</i>	362	100

Source : Nos enquêtes, 2007.

5.4.2. Profil des touristes

- **Sexe et âge des touristes :** 62,3% des enquêtés sont des hommes et 37,7% des femmes. La ventilation par âge de l'ensemble des touristes enquêtés montre une répartition assez homogène des individus dans toutes les classes d'âge à l'exception de celle des 50-60 qui ne représente que 4,7% des individus.

Tableau n°62 : Distribution des touristes selon leurs tranches d'âge

<i>Age du sondé</i>	<i>Pourcentage de l'échantillon total</i>
(20-30)	16,0
(30-40)	35,4
(40-50)	16,9
(50-60)	4,7
(60- ..)	27,1

Source : Nos enquêtes, 2007.

- **Types de groupes** : les familles sont majoritaires. A elles seules, elles représentent 59,4% des flux touristiques tandis que les couples sont près de 34,5%. Il s'agit là des deux principaux types de clientèles. En effet les séjours en célibataire sont moins fréquents.

Tableau n°63 : Etat civil des touristes

<i>Etat civil</i>	<i>Pourcentage de l'échantillon total</i>
<i>Marié, famille</i>	59,4
<i>En couple</i>	34,5
<i>Célibataires</i>	6,1

Source : Nos enquêtes, 2007.

- **Les professions et catégories sociales** : 53% des séjours touristiques dans le sud-est tunisien sont effectués par des touristes qui disposent d'un bon niveau d'instruction (bac et plus). Plus de 70% des enquêtés sont des personnes actives tandis que 26% sont des retraités qui déclarent trouver dans le sud-est tunisien un lieu de détente à bon prix.

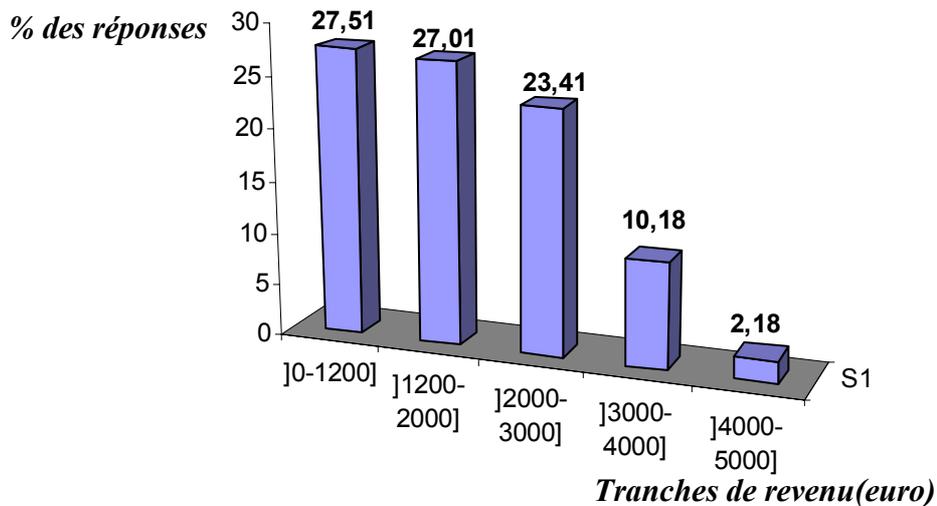
Tableau n°64 : Caractéristiques socio-économiques des touristes

<i>Critères sociaux</i>		<i>Pourcentage de l'échantillon total</i>
<i>Etat professionnel</i>	<i>En activité</i>	70,2
	<i>Au chômage</i>	3,8
	<i>A la retraite</i>	26,0
<i>Niveau d'instruction</i>	<i>bac et +</i>	52,8
	<i>bac</i>	31,2
	<i>sans diplôme</i>	6,1
	<i>certificat d'études</i>	9,9

Source : Nos enquêtes, 2007.

- **Les revenus** : plus que la moitié des touristes ont déclaré disposer d'un revenu net mensuel supérieur à 1200euros tandis que le revenu moyen déclaré s'établi à 1835,39 euro.

Figure n°19 : Répartition des touristes enquêtés selon le revenu du ménage.

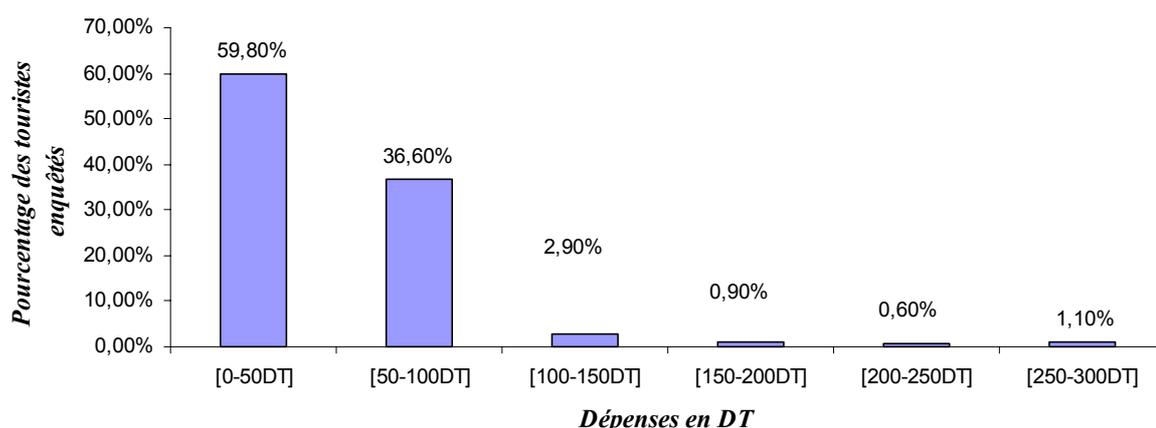


Source : Nos enquêtes, 2007.

5.4.3. Caractéristiques du séjour

- **Le cadre** : plus de 80% des séjours réalisés l'ont été dans le cadre des congés annuels. Le sud tunisien est donc avant tout une destination de vacances. Ce constat corrobore bien le fait que le sud tunisien soit propice aux longs séjours (3nuités et plus). Les week-ends sont plus favorables aux touristes tunisiens venant de régions du nord surtout pendant le festival des *ksour*.
- **L'organisation du séjour** : plus de la moitié des séjours se prépare au moins un mois à l'avance. On notera que 20% d'entre eux ont été préparés plus de six mois à l'avance. A l'inverse, 10% des séjours se font à l'improviste, et 10% se décident moins d'une semaine avant. Ce constat témoigne de l'importance des réservations de dernière minute qui semble être un phénomène qui concerne surtout les touristes nationaux.
- **La préparation** : 6% des séjours ne font l'objet d'aucune préparation. Lorsque les séjours sont préparés c'est principalement au travers des agences de voyages (62,2%). Les voyages organisés entre familles ou amis recueillent arrivent en deuxième position avec 31,8% des réponses. Il s'agit dans ce cas surtout de touristes qui connaissent déjà la région ou le pays. La figure suivante présente la distribution des dépenses réalisées pour accéder au site. Ces dépenses englobent les frais de déplacement du lieu d'hébergement jusqu'au site (achat du circuit au près des agences ou frais de location de voiture pour accéder au site).

Figure n° 20: distribution des touristes selon le niveau de budget dépensé pour accéder au site



Source : Nos enquêtes, 2007.

➤ Les **modes de transport** : avec presque 65% des réponses, le transport touristique collectif est le moyen de transport privilégié des touristes. La voiture de location qui constitue un mode de transport nouveau dans le sud-est tunisien n'est utilisé que par 20,2% des touristes, principalement ceux déjà familiarisés avec le lieu.

Tableau n°65 : Moyen de transport utilisé pour accéder au site

Moyen de transport utilisé lors de la visite	Pourcentage de l'échantillon total
Voiture personnelle	14,9
Voiture de location	20,2
Transport touristique collectif	64,9

Source : Nos enquêtes, 2007.

5.4.4. Les modes d'hébergement

La question porte ici sur la durée de séjour sur le territoire sud-est tunisien et aussi le mode d'hébergement choisi. On trouve que 78,7% des touristes enquêtés ont séjourné dans les deux délégations côtières Djerba et Zarzis, 17% dans les hôtels de Tataouine et 3% sont venus des autres régions de la Tunisie.

La durée moyenne de séjour varie comme le montre le tableau n°66. Elle varie en fonction du pays d'origine des touristes : en règle générale, plus le pays est géographiquement proche de la région, plus la durée moyenne de séjour est faible. Les touristes européens passent ainsi en moyenne 7 jours, les touristes américains 10 jours et les touristes nationaux venant d'autres régions de la Tunisie ne passent qu'une journée en moyenne.

Tableau n°66 : Lieu de séjour des visiteurs et durée de séjour sur le territoire

<i>Mode d'hébergement du touriste</i>		<i>% de l'échantillon total</i>
<i>Lieu de séjour</i>	<i>Djerba</i>	59,1
	<i>Zarzis</i>	19,6
	<i>Tataouine</i>	16,9
	<i>Nord du pays</i>	3,0
	<i>Autre</i>	1,4
<i>Durée totale du séjour</i>	<i>Une semaine</i>	49,4
	<i>10 Jours</i>	5,0
	<i>15 Jours</i>	19,9
	<i>Un mois</i>	6,1
	<i>Plus d'un mois</i>	1,4
	<i>Autre (passage, IJ..)</i>	18,2

Source : Nos enquêtes, 2007.

5.4.5. Le séjour : raisons de choix, activités et satisfaction

Le tableau n° 67 donne la répartition par motif de la part des séjours effectués au sud-est tunisien par les visiteurs étrangers pendant la période Janvier-Mars¹. Plus que la moitié des enquêtés déclarent que le motif de leur déplacement est essentiellement un tourisme de découvert de la culture locale. Pour la saison d'hiver, les circuits culturels ont une place déterminante parmi les activités pratiquées par les touristes.

Tableau n°67: Centre d'intérêt des touristes

<i>Motif du séjour</i>	<i>% de l'échantillon total</i>
<i>Plage</i>	30,5
<i>Grandes Villes</i>	9,7
<i>Monuments et circuits déserts</i>	59,8

Source : Nos enquêtes, 2007.

Sur le site, les comportements des touristes diffèrent. Comme le montre le tableau n°68, plus que la moitié des enquêtés sont tentés uniquement par la découverte du site (visiter et prendre des photos). 37,6 déclarent être tentés par l'achat de quelques objets et articles artisanaux.

¹ Hors période estivale.

Tableau n°68 : Activités pratiquées sur place

<i>Activités pratiquées dans le ksar</i>	<i>% de l'échantillon total</i>
<i>Visite et Photos</i>	54,1
<i>Visite Photos+Achat divers</i>	37,6
<i>Détente Café</i>	8,3

Source : Nos enquêtes, 2007.

5.4.6. La consommation touristique, la fidélité des touristes et attache au tourisme culturel

Le tableau ci-dessous montre que plus que les 2/3 des touristes enquêtés ont visité au moins une fois le sud tunisien. Ils ont déclaré avoir visité le sud tunisien sans avoir fait obligatoirement les circuits ksouriens.

Tableau n°69 : Nombre de visites antérieur au sud tunisien

<i>Nombre de visites au sud Tunisien</i>	0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
<i>Nombre de réponses</i>	112	94	96	31	16	6	3	1	1	1	1

Source : Nos enquêtes, 2007.

La dépense moyenne effectuée sur place pour achats divers (produits artisanaux, souvenirs...) s'élève à 14,08 DT. Le tableau ci-dessous présente la distribution de ces dépenses moyennes selon les nationalités des touristes et fait apparaître une forte variabilité des budgets en fonction des origines.

Tableau n°70 : Dépenses moyennes sur place hors repas du jour (DT)

<i>Origine</i>	<i>Moyenne</i>	<i>Nombre de réponse</i>
<i>Tunisienne</i>	12,84	77
<i>Française</i>	12,72	226
<i>Anglaise</i>	20,00	7
<i>Allemand</i>	22,50	2
<i>Tchèque</i>	10,07	14
<i>Espagnol</i>	16,14	7
<i>Italien</i>	23,50	10
<i>Québec</i>	30,38	19
<i>Total</i>	14,08	362

Source : Nos enquêtes, 2007.

Concernant l'importance accordée par les touristes à la restauration des sites patrimoniaux, le tableau ci-dessous présente la distribution de leurs réponses et fait apparaître qu'ils sont près des trois quart (71,5%) à juger que cette restauration est très ou assez importante.

Tableau n°71 : Importance de la restauration des sites patrimoniaux

	Pourcentage de réponse (%)
Très important	49,9
Assez important	21,6
Indifférent	15,2
Pas très important	12,7
Pas de tout important	0,6

Source : Nos enquêtes, 2007.

Les deux tableaux ci-dessous (tableau n°72 et tableau n°73) montrent que quelques touristes déclarent avoir visité les *ksour* sans avoir eu une idée sur l'historique et la valeur de ce patrimoine. En effet 47,2% des touristes enquêtés déclarent avoir visité les *ksour*, donc censés savoir ce que c'est, malgré ça uniquement 42,5% ont une idée sur ce patrimoine. On signale ici le rôle souvent mal fait des guides touristiques qui sont généralement mal formés dans le domaine.

Tableau n°72 : Connaissance de l'histoire des *ksour*

		Pourcentage de réponse (%)
Connaissez-vous les <i>ksour</i> et histoire	Oui	42,5
	Non	57,5

Source : Nos enquêtes, 2007.

La majorité des touristes enquêtés connaissent les *ksour* et les ont vus au moins une fois dans leur vie (47,2%).

Tableau n°73 : Origine des sites similaires déjà visités

Sites visités		Nombre	Pourcentage (%)
Ont visité les <i>ksour</i>	<i>Ksour Tunisie</i>	112	30,9
	<i>Ksour Maghreb</i>	49	13,5
	<i>Autres</i>	10	2,8
	Total	171	47,2
Jamais visité les <i>ksour</i>		191	52,8
Total		362	100

Source : Nos enquêtes, 2007.

Concernant la qualité des sites, seulement 9,1% des enquêtés qui déclarent avoir visité des sites similaires, trouvent les autres sites mieux que ceux du sud Tunisie. Il convient cependant de souligner qu'en majorité les touristiques n'ont pas répondu à cette questions.

Tableau n°74 : Avis des touristes sur le site

<i>Avis sur l'état du site</i>	<i>Nombre</i>	<i>Pourcentage</i>
<i>Les autres sites représentent mieux l'histoire de la région</i>	20	5,5
<i>Ils sont mieux équipés</i>	12	3,3
<i>La qualité de service est meilleure</i>	1	0,3
<i>Réponse neutre</i>	329	90,9
<i>Total</i>	362	100

Source : Nos enquêtes, 2007.

5.5. Evaluation de la Contribution Monétaire (CM) moyenne des différents acteurs (usagers-professionnels et touristes)

5.5.1. Evaluation de la CM des touristes qui fréquentent les ksour sud-est tunisien

Après avoir caractérisé les profils des touristes fréquentant les *Ksour* il s'agit d'évaluer les possibilités d'une tarification de l'accès à ces sites jusqu'alors gratuits¹. L'hypothèse qui est faite est qu'un touriste qui fréquente ces sites patrimoniaux dans un but essentiellement de découverte et récréatif est considéré tout comme les professionnels comme un acteur qui peut agir positivement ou négativement sur ce patrimoine. Il s'agit d'évaluer dans quelle mesure les touristes seraient prêts à contribuer financièrement à la restauration et la valorisation de ce patrimoine, à partir de questions spécifiques dans le questionnaire. On a cherché à évaluer les contributions monétaires moyennes que les usagers de ce patrimoine (CM) étaient susceptibles de payer dans plusieurs cas :

- La mise en place d'un droit d'entrée à ces sites jusqu'alors gratuit,
- La participation au financement de la restauration de ces *ksour*, le montant sera ajouté à l'excursion proposée par les agences de voyage ou demandé sur le site même par les autorités locales.
- L'apport d'un appui financier aux associations locales de sauvegarde de ce patrimoine,

¹ Si l'échantillon était plus important on pourrait selon la même démarche évaluer la révélation de valeur qu'attribue le touriste au patrimoine qu'il visite

5.5.1.1. La mise en place d'un droit d'entrée à ces sites, quelle contribution des touristes

La question qui a été posée était la suivante : « si on met des droits d'entrée pour visiter ces ksour, continuerez-vous à le fréquenter ? » Si oui pouvez vous m'indiquer sur cette carte de paiement quel montant maximum consentiriez-vous à payer comme droit d'entrée à ce ksar. Sur 362 interrogées 74,3% acceptent de donner une contribution monétaire non nulle. La contribution monétaire moyenne des visiteurs s'établit à 4DT environ¹.

Tableau n°75 : Mise en place d'un droit d'entrée

<i>Mise en place d'un droit d'entrée au site</i>	<i>Nombre</i>	<i>Pourcentage (%)</i>
<i>Pour</i>	269	74,3
<i>Contre</i>	92	25,4
<i>Sujets non traités</i>	1	0,3
<i>Total</i>	362	100

Source : Nos enquêtes, 2007.

Lorsque les enquêtés étaient contre le paiement d'un droit d'entrée, nous leur avons demandé les motifs de leur refus (cf. tableau 72). Il apparaît que pour 77% les touristes sont réellement opposés à une tarification des visites des sites ; les autres constituant des faux zéro.

Tableau n°76 : Raisons de refus des droits d'entrée aux sites

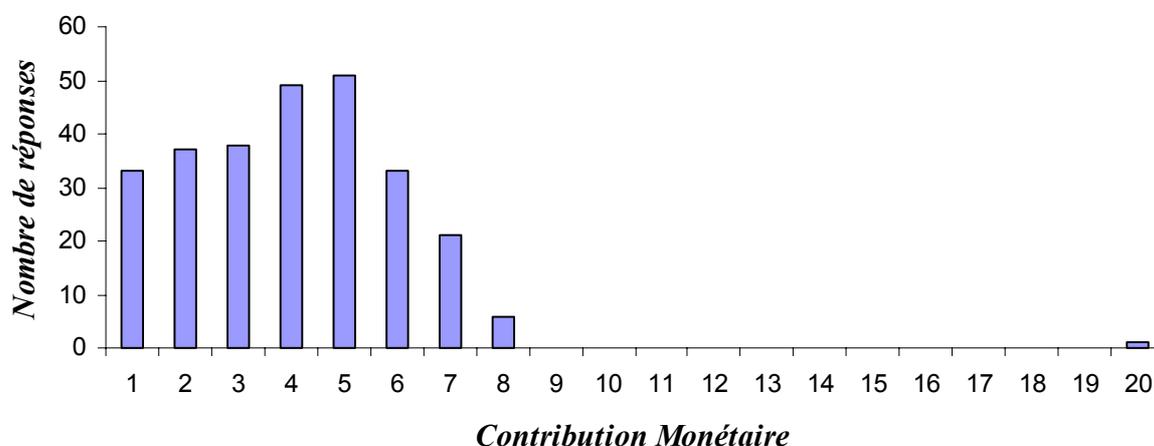
	<i>Nombre</i>	<i>Pourcentage</i>
<i>Indifférence à ce sujet</i>	21	22,8
<i>Refus du principe de paiement pour monuments</i>	71	77,2
<i>Total</i>	92	100

Source : Nos enquêtes, 2007.

L'histogramme ci-dessous qui présente la répartition des montants de la contribution monétaire fait apparaître une forte concentration des valeurs entre 1 et 4 Dinars.

¹ Nos enquêtes 2007 *Ksar Médenine* et *Village Berbère Chenini*.

Figure n°21: Distribution des montants de la contribution monétaire des touristes



Source : Nos enquêtes, 2007.

Pour ceux qui ont répondu favorablement à la mise en place d'un droit d'entrée au site, leur contribution monétaire dépend de quelques variables dont on présentera les plus significatives ultérieurement.

5.5.1.2. Variation de la CM pour droits d'entrée au site

Il convient ensuite, pour ceux qui ont répondu favorablement à la mise en place d'un droit d'entrée d'étudier les variables qui influencent l'acceptation d'une tarification des visites.

La distribution des réponses selon le sexe (tableau n°77) montre que les femmes présentent une CM moyenne légèrement plus élevée que les hommes.

Tableau n°77 : La CM moyenne en fonction du sexe du sondé

<i>Sexe</i>	<i>Valeur de la CM</i>
<i>Masculin</i>	3,96
<i>Féminin</i>	4,14
<i>Total</i>	4,02

Source : Nos enquêtes, 2007.

On observe également une variation de la CM en fonction de l'âge des enquêtés, au profit des classes moyennes de 30 à 50 ans (tableau n°74).

Tableau n°78 : La CM moyenne en fonction des tranches d'âge

<i>Classes d'âge</i>	<i>Valeur de la CM</i>
<i>(20-30)</i>	3,48
<i>(30-40)</i>	4,10
<i>(40-50)</i>	4,65
<i>(50-60)</i>	3,80
<i>(60-..(</i>	3,84
<i>Total</i>	4,03

Source : Nos enquêtes, 2007.

La nationalité des enquêtés semble également influencer la contribution monétaire pour le droit d'entrée (tableau n°79). Ainsi les Allemands, Italiens, les Français (étrangers qui fréquentent le plus la Tunisie) acceptent la valeur la plus élevée. Il convient de souligner qu'il s'agit des nationalités pour lesquelles on observait les niveaux de dépenses touristiques les plus importants, ce qui atteste d'une corrélation avec le budget dépensé. Ainsi on note aussi que ce sont les touristes tunisiens qui ont la contribution monétaire la plus faible.

Tableau n°79 : La CM moyenne en fonction de la nationalité des touristes

<i>Nationalité des touristes</i>	<i>Valeur de la CM</i>
Tunisienne	3,43
Française	4,19
Anglaise	3,50
Allemand	7,00
Tchèque	4,11
Espagnol	3,85
Italien	4,55
Québec	3,84
Moyenne	4,03

Source : Nos enquêtes, 2007.

Si l'on analyse la valeur de la CM moyenne en fonction du niveau de formation, on note que les contributions les plus fortes sont à la fois le fait de la catégorie « bac et plus » et de celle de « Sans diplôme » qui ne présente cependant qu'une très faible partie de l'échantillon enquêté.

Tableau n°80 : La CM moyenne en fonction du niveau d'instruction

<i>Niveau d'étude</i>	<i>Valeur de la CM</i>	<i>Nombre de réponses</i>
<i>Bac et +</i>	4,29	162
<i>Bac</i>	3,49	77
<i>Sans diplôme</i>	4,33	6
<i>Certificat d'études</i>	3,95	24
<i>Total</i>	4,03	269

Source : Nos enquêtes, 2007.

Le statut socioprofessionnel influence aussi la CM moyenne. On observe (tableau n°81) que les touristes en activité ont la plus forte contribution monétaire.

Tableau n°81 : La CM moyenne en fonction de l'état professionnel

<i>Etat socioprofessionnel</i>	<i>Valeur de la CM</i>	<i>Nombre des réponses</i>
<i>En activité</i>	4,12	188
<i>Au chômage</i>	3,33	6
<i>A la retraite</i>	3,86	75
<i>Total</i>	4,03	269

Source : Nos enquêtes, 2007.

En fonction de l'origine des touristes on note que la CM moyenne des habitants de la région est beaucoup plus faible que celle des autres usagers (d'autres régions ou étrangers).

Tableau n°82 : La CM moyenne en fonction de lieu de provenance du sondé

<i>Origine géographique des sondés</i>	<i>Valeur de la CM</i>
<i>De la région</i>	1,66
<i>Autre région de la Tunisie</i>	3,55
<i>Etranger</i>	4,15
<i>Total</i>	4,03

Source : Nos enquêtes, 2007.

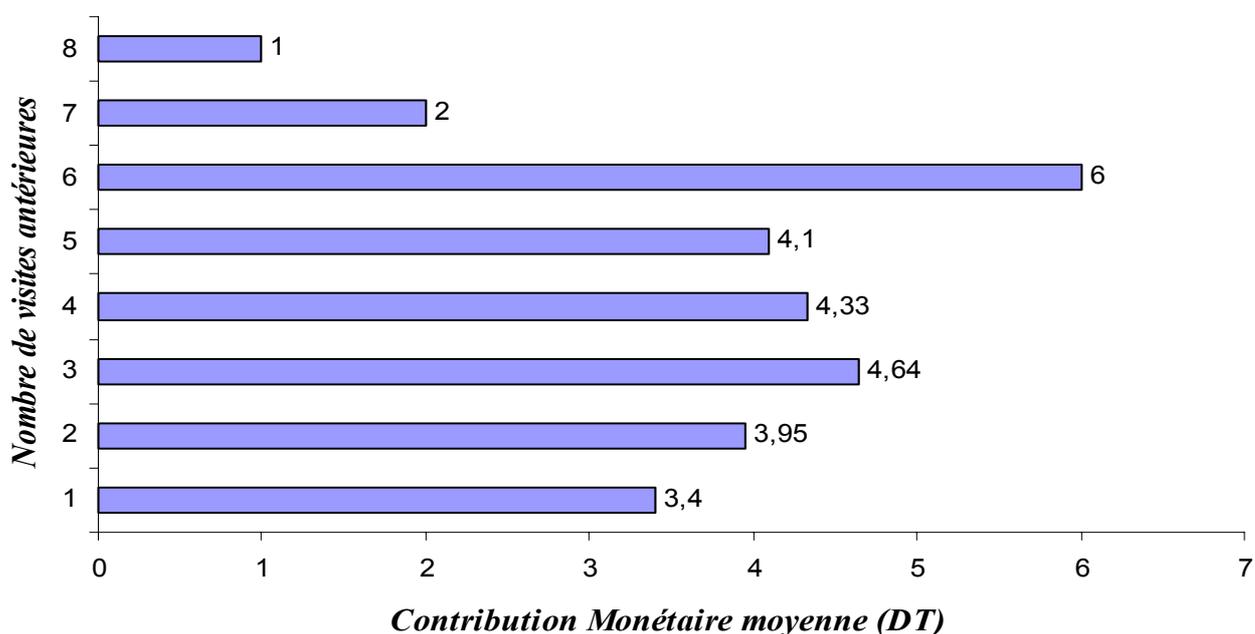
D'autres observations plus précises peuvent être faites. Les touristes qui ont utilisé une voiture de location afin de visiter les ksour et ceux qui ont payé une excursion touristique incluant le ksar dans le programme présentent une CM plus élevée que ceux qui passent au hasard avec leur voiture personnelle (tableau n°83). Par ailleurs les touristes qui connaissent le site (l'ont déjà visité au moins une fois) ont une CM moyenne supérieure (4,50DT) à ceux qui le visitent pour la première fois (3,68DT). La figure n° présente la distribution des CM selon le nombre de visites déjà effectué à ces ksour.

Tableau n°83 : La CM moyenne en fonction du moyen de déplacement utilisé

<i>Moyen de transport utilisé</i>	<i>Valeur de la CM</i>	<i>Nombre de réponses</i>
<i>Voiture personnelle</i>	3,42	28
<i>Voiture de location</i>	4,21	56
<i>Transport touristique collectif</i>	4,07	185
<i>Total</i>	4,03	269

Source : Nos enquêtes, 2007.

Figure n°22: Distribution des CM en fonction du nombre de visites antérieure



Source : Nos enquêtes, 2007.

Les touristes dont le but principal du déplacement (de leurs lieux d'hébergement) est la visite du site tout comme ceux qui ont acheté l'excursion proposant les ksour dans le programme du circuit, présentent une CM plus importante, respectivement 3,6DT et 4,12DT que ceux qui passent par hasard (2,25 DT). De même on observe des différences en fonction de la fidélité des enquêtés avec des sites similaires (tableau 80).

Tableau n°84 : La CM moyenne en fonction de fidélité aux sites patrimoniaux

<i>Déjà visité un site similaire</i>	<i>Valeur de la CM</i>
<i>Oui</i>	4,18
<i>Non</i>	3,88
<i>Total</i>	4,03

Source : Nos enquêtes, 2007.

Si on analyse les variations de la CM en fonction des activités recherchée par les touristes dans cette région, on remarque que les touristes intéressés par l'activité balnéaire présentent une CM moyenne plus faible que les autres. Bien évidemment ceux qui recherchent un tourisme culturel présentent une CM la plus grande (4,47DT).

Tableau n°85 : La CM moyenne en fonction de l'activité recherché

<i>Activités recherchée pendant le séjour</i>	<i>Valeur de la CM</i>	<i>Nombre de réponses</i>
<i>Promenade</i>	3,50	34
<i>Festival, fêtes</i>	3,79	117
<i>Monuments</i>	4,47	112
<i>Vélo et Sport</i>	4,00	3
<i>Plage</i>	3,00	3
<i>Total</i>	4,03	269

Source : Nos enquêtes, 2007.

Tableau n°86 : La CM moyenne en fonction du centre d'intérêt du touriste

<i>Centre d'intérêt en Tunisie</i>	<i>Valeur de la CM</i>
<i>Plage</i>	3,00
<i>Grandes Villes</i>	3,75
<i>Monuments et circuits désert</i>	4,36
<i>Total</i>	4,03

Source : Nos enquêtes, 2007.

La CM varie également en fonction de l'activité réalisée dans le *ksar*. Les touristes qui ont dépensé sur place (achats produits locaux) présentent, comme le montre le tableau, la CM la plus élevée.

Tableau n°87 : La CM moyenne en fonction de l'activité sur place

<i>Activités faites sur le site</i>	<i>Valeur de la CM</i>
<i>Visite et Photos</i>	3,76
<i>Visite Photos+Achat divers</i>	4,46
<i>Détente Café</i>	3,43
<i>Total</i>	4,03

Source : Nos enquêtes, 2007.

5.5.1.3. Evaluation de la contribution au financement de la restauration des ksour

Les réponses des touristes quant à l'importance de la restauration et de l'entretien régulier des ksour montre qu'il s'agit d'action très important ou assez important pour la plupart d'entre eux (71,2%).

Tableau n°88 : Avis des touristes sur l'entretien des monuments

	<i>Nombre de réponse</i>	<i>Pourcentage</i>
<i>Très important</i>	180	49,7
<i>Assez important</i>	78	21,5
<i>Indifférent au sujet</i>	56	15,5
<i>Pas très important</i>	46	12,7
<i>Pas de tout important</i>	2	0,6
<i>Total</i>	362	100

Source : Nos enquêtes, 2007.

Seulement 25, 7% des touristes interrogés sont favorables à une contribution financière à la restauration des sites. 67,1% ne le sont pas et 7,2% ne se prononcent pas.

Tableau n°89 : La CM moyenne pour contribution restauration du patrimoine

	<i>Nombre de réponses</i>	<i>Minimum</i>	<i>Maximum</i>	<i>Moyenne</i>
<i>CM déclarée (DT)</i>	94	10,00	150,00	55,47

Source : Nos enquêtes, 2007.

5.5.2. Evaluation de la CM des professionnels du secteur touristique du territoire

Conjointement aux touristes les professionnels qui tirent profit de l'existence de ce patrimoine local du territoire sud-est tunisien ont été interrogés pour évaluer leur contribution potentielle.

Il s'agit des acteurs suivants :

- les commerçants (artisanat local essentiellement) implantés dans le *ksar*,
- les hôtels-restaurants (hors zones balnéaires de Djerba et Zarzis)
- les agences de voyage qui incluent dans leurs prestations les excursions ksouiennes (tourisme saharien),
- Les entrepreneurs,

L'enquête auprès de ces professionnels du tourisme de la région Médenine-Tataouine a permis d'interroger 43 commerçants et entreprises du tourisme. Cet échantillon est représentatif du nombre et de la répartition des entrepreneurs touristiques de la région d'étude qui sont estimés au total à 134 entrepreneurs touristiques (toute catégorie confondue). Les catégories professionnelles de l'échantillon enquêté sont présentées dans le tableau 90.

Tableau n°90 : Répartition des catégories des professionnels enquêtés.

<i>Catégorie professionnelle</i>	<i>Nombre d'enquêtés</i>
<i>Restaurateur hôtelier</i>	5
<i>Agence de voyage</i>	6
<i>Entrepreneur de tourisme</i>	4
<i>Commerçants</i>	28
<i>Total</i>	43

Source : Nos enquêtes, 2007.

Les résultats de l'enquête permettent de caractériser les profils de ces professionnels. L'âge moyen des détenteurs de projets de mise en valeur du patrimoine ksourien est de 46 ans. Cependant des jeunes promoteurs (essentiellement commerçants) sont également rencontrés (7% de l'échantillon ont moins de 30ans). La distribution selon le niveau d'instruction est présentée par le tableau 91.

Tableau n°91 : Niveau d'étude des différentes catégories professionnelles

<i>Niveau d'instruction</i>	<i>Pourcentage des réponses (%)</i>
<i>Bac et +</i>	18,2
<i>Bac</i>	18,2
<i>Secondaire</i>	61,4
<i>Total</i>	97,8

Source : Nos enquêtes, 2007.

Un grand nombre d'entrepreneurs n'a aucune autre source de revenu ainsi qu'en témoigne le tableau ci-dessous.

Tableau n°92 : Existence d'autre source de revenu hors entreprise

<i>Autre source de revenu</i>	<i>Nombre</i>
<i>Non (Aucune)</i>	18
<i>Revenu provenant de l'agriculture</i>	6
<i>Revenu provenant de l'immigration</i>	3
<i>Conjoint salarié hors établissement</i>	3
<i>Retraite</i>	4
<i>Revenu provenant de commerce, services</i>	9
<i>Total</i>	43

Source : Nos enquêtes, 2007.

Concernant l'ancienneté de l'activité, seulement 29,5% ont répondu avoir toujours pratiqué cette activité. L'ancienneté moyenne est de 13ans, le maximum étant de 40ans et le minimum un an. Concernant le statut par rapport à l'entreprise, on note que 34,1% sont des propriétaires, 59,1 % des locataires et 4,5 des simples salariés. Le nombre d'emplois par entreprise enquêtée est donné par le tableau 93.

Tableau n°93 : Nombre d'emploi et niveau de revenu liés aux entreprises enquêtées

	<i>Nombre de réponses</i>	<i>Minimum</i>	<i>Maximum</i>	<i>Moyenne</i>
<i>Nombre de recrutés</i>	18	1	45	8,50
<i>Recrutés occasionnel</i>	22	1	39	5,86
<i>Revenu de la famille (DT)</i>	43	150	2500	702,79

Source : Nos enquêtes, 2007.

Les professionnels enquêtés sont majoritairement de la région et donc connaissent bien les ksour, leur histoire et l'importance de ce patrimoine aussi bien pour leur activité que pour la population locale. 95% des entrepreneurs pensent en effet qu'un manque d'entretien de ce patrimoine serait très nuisible pour leur activité car cela provoquerait directement une baisse de fréquentation et par conséquent de leur chiffre d'affaires. 95,3% des professionnels enquêtés pensent que la responsabilité de l'entretien de ce patrimoine doit relever des entrepreneurs du secteur touristique (entreprises, agence tourisme, hôtels). Ils affirment que les agences vendent cher les excursions qui incluent un circuit ksour pour leurs clients sans contribuer à l'entretien de ce patrimoine. Un très faible nombre de professionnels (2,3%) pensent qu'il faut développer davantage le secteur associatif.

Lorsqu'on leur a demandé s'ils étaient prêts à participer aux programmes de restauration et d'entretien de ce patrimoine, 81,4% ont répondu positivement. Les motifs de refus de ceux qui étaient opposés sont les suivants :

- Manque de crédibilité technique des projets : 11,6%
- Refus du principe de paiement : 2,3%
- Objet ne rapporte pas beaucoup pour l'entreprise : indifférence à ce sujet : 4,7%

La CM moyenne des professionnels enquêtés est donné par le tableau 94. Cette CM a été proposé sous forme de taxe à payer aux autorités locales.

Tableau n°94 : Evaluation de la CM des professionnels touristiques

	<i>Nombre de réponses</i>	<i>Minimum</i>	<i>Maximum</i>	<i>Moyenne</i>
<i>Valeur de la CM moyenne annuelle (DT)</i>	35	10	200	84,57

Source : Nos enquêtes, 2007.

On a aussi proposé aux entrepreneurs de participer à travers des investissements dans la publicité pour ce patrimoine sous forme de panneaux, sites internet, brochures. 86% des entrepreneurs ont répondu favorablement à cette initiative contre 11,6% qui y étaient défavorable et 2,3% qui ont refusé de répondre.

Comme pour les touristes on peut caractériser les variables pouvant influencer la contribution monétaire des professionnels. Plusieurs critères ont été étudiés dont le tableau n°95 rend compte.

Tableau n°95 : Corrélation de la CM avec quelques variables explicatives

<i>% du tourisme patrimonial dans le CA de l'entreprise</i>	<i>Valeur de la CM moyenne annuelle (DT)</i>	<i>Nombre de réponses</i>
30%	35,00	1
40%	20,00	3
50%	47,00	10
60%	71,00	5
70%	90,00	3
80%	100,00	5
90%	160,00	7
100%	150,00	1
Total	84,57	35
<i>Catégorie professionnelle</i>	<i>Valeur de la CM moyenne annuelle (DT)</i>	<i>Nombre de réponse</i>
Commerçant artisanat local	70,35	28
Restaurateur touristique	156,66	3
Agence de voyage	100,00	1
Entreprise de tourisme	140,00	3
Total	84,57	35
<i>Niveau d'instruction</i>	<i>Valeur de la CM moyenne annuelle (DT)</i>	<i>Nombre de réponses</i>
Bac et +	102,00	5
Bac	100,00	6
Secondaire	77,08	24
Total	84,57	35
<i>Existence d'autre source de revenu</i>	<i>Valeur de la CM moyenne annuelle (DT)</i>	<i>Nombre de réponse</i>
Non (aucune autre activité)	92,50	16
Revenu provenant de l'agriculture	49,16	6

Revenu provenant de l'immigration	85,00	2
Conjoint salarié hors établissement	45,00	1
Retraite	95,00	2
Revenu provenant du commerce, services	97,50	8
Total	84,57	35
Statut professionnel actuel dans l'entreprise	Valeur de la CM moyenne annuelle (DT)	Nombre de réponses
Propriétaire	122,00	10
Locataire	68,33	24
Un salarié	100,00	1
Ancienneté de l'activité : toujours pratiqué la cette activité ?	Valeur de la CM moyenne annuelle (DT)	Nombre de réponses
Oui	90,45	11
Non	81,87	24
Total	84,57	35

Source : Nos enquêtes, 2007.

5.6. La valorisation touristique des *ksour* sud-est tunisien : recommandations en faveur d'une démarche durable

A l'issue de cette analyse on peut formuler quelques constats et quelques recommandations en faveur d'une valorisation patrimoniale collective des *Ksour* qui soit en accord avec les principes de développement durable.

➤ *L'effet de la Contribution potentielle des touristes suite à la tarification de l'accès :*

L'évaluation réalisée permet de montrer que les *ksour* de la région génèrent une valeur économique non négligeable. Non seulement ce patrimoine constitue une valeur identitaire pour les professionnels et la population mais il constitue aussi un facteur culturel important pour l'industrie du tourisme et est pour certains commerçants leur seule source de revenu. On a pu voir en appliquant la démarche ADEP que le gouvernement dépense beaucoup d'argent chaque année pour conserver les *ksour*, ainsi qu'en témoigne l'exemple des *ksour* de Médenine et de *Kâlaa* Chenini. Cependant dans les trois cas étudiés le résultat comptable est très déficitaire, principalement du fait du principe de gratuité d'accès à ce patrimoine qui génère des dépenses pour l'Etat sans lui rapporter des entrées. L'instauration d'un droit d'entrée à ces *ksour* (principalement les deux *ksour* appartenant à l'Etat), pour les touristes et d'une taxe pour les professionnels du tourisme pourrait être une solution durable à ce patrimoine dont la majorité part en ruine. Une telle politique aurait des incidences positives

non seulement sur le patrimoine mais également sur le comportement des acteurs (usagers et touristes) envers cet actif patrimonial.

Cette proposition d'accès payant aux *ksour* semble avoir été très bien comprise et admise par le touriste. Cependant, malgré l'accueil globalement favorable du public, il reste au domaine des autorités publiques de décider pour une proposition de loi qui, outre qu'elle a le mérite de poser clairement un problème trop longtemps ignoré par les autorités de l'Etat, répond à la nécessité d'adapter les règles de droit à l'évolution des aspirations du corps social et des missions d'intérêt général dont les collectivités publiques doivent assumer la charge. Demander une participation financière aux usagers des *ksour* ne remet nullement en cause le principe fondamental de la liberté d'accès mais permettra de le concilier avec celui, tout aussi fondamental, de l'égalité devant les charges publiques, comme avec le souci de satisfaire de nouveaux besoins collectifs

D'après notre enquête sur les deux principaux sites de la région, on a pu évaluer la fréquentation touristique, qui s'avère très importante comme en témoigne les données de fréquentation saisonnière enregistrées sur le site de Médenine (tableau n°96).

Tableau n°96 : Répartition saisonnière de la fréquentation du *ksar* Médenine

<i>Saison</i>	<i>Fréquentation journalière</i>
Haute saison (Mars, Avril, Juin, Juillet, Août)	Entre 200 et 400 touristes par jour, soit une moyenne de 300 touristes par jour
Moyenne saison (Mai, Septembre)	Environ 150 touristes par jour
Extension de l'activité (Octobre-Février)	Entre 80 et 100 touristes par jour, soit une moyenne de 90 touristes par jour

Source : Nos enquêtes, 2007-2008

D'après les commerçants du *ksar* Médenine et la police touristique locale, la fréquentation touristique s'étend sur 5 jours de la semaine (incluant samedi et dimanche journées de marché de la région). Sur la base de cette fréquentation, et avec l'hypothèse de tarification d'un droit d'entrée correspondant à la contribution moyenne, soit 4DT¹, il est possible d'évaluer la recette annuelle potentielle résultant des visites par les touristes. Celle-ci s'établit à 180 millions de dinars tunisiens (tableau n°97).

¹ L'équivalent de 2,25euros, soit un taux de change de l'ordre de 1,78.

Tableau n°97 : Recette annuelle potentielle du ksar Médenine dans l'hypothèse d'un droit d'accès de 4DT

<i>Saison</i>	<i>Fréquentation annuelle</i>	<i>Recette fictive annuelle (DT)</i>
Haute saison (5mois)	30000 touristes	120.000.000
Moyenne saison (2mois)	6000 touristes	24.000.000
Extension de l'activité (5mois)	9000 touristes	36.000.000
TOTAL à l'année	45000 touristes	180.000.000

Source : Nos calculs.

De la même façon on peut aussi évaluer la fréquentation touristique du ksar Chenini (tableau n°98) qui peut atteindre jusqu'à 800 touristes par jour en haute saison contre 300 touristes par jour en basse saison. Toujours avec l'hypothèse d'une fréquentation de 5 jours par semaine on peut alors évaluer les flux financiers qui résulteraient de l'instauration d'un droit d'accès (tableau n°99).

Tableau n°98 : Répartition saisonnière de la fréquentation du ksar Chenini

<i>Saison</i>	<i>Fréquentation journalière</i>
Haute saison (Mars, Avril, Juin, Juillet, Août)	Entre 300 et 700 touristes par jour, soit une moyenne de 500 touristes par jour.
Moyenne saison (Mai, Septembre)	Environ 200 et 500 touristes par jour, soit une moyenne de 350 touristes par jour.
Extension de l'activité (Octobre-Février)	Entre 100 et 300 touristes par jour, soit une moyenne de 200 touristes par jour.

Source : Nos calculs.

Tableau n°99 : Recette annuelle du ksar Chenini suite à l'instauration de droit d'accès.

<i>Saison</i>	<i>Fréquentation annuelle</i>	<i>Recette fictive annuelle (DT)</i>
Haute saison (5mois)	50000 touristes	200.000.000
Moyenne saison (2mois)	14000 touristes	56.000.000
Extension de l'activité (5mois)	20000 touristes	80.000.000
TOTAL à l'année	84000 touristes	336.000.000

Source : Nos calculs.

En résumé, ces résultats cités (comme le résume le tableau n°100) nous conduisent à des recommandations générales. Cette démarche est en effet un moyen parmi d'autres d'impliquer tous les usagers du patrimoine dans les processus de conservation-restauration. La mise en place d'un droit d'entrée à ces 2 principaux ksour de la région peut à lui seul générer un excédent annuel considérable. Ces flux monétaires générés peuvent être utilisés dans la restauration des autres ksour de la région qui partent en ruine.

Ce nouveau rôle de patrimoine peut offrir aussi plusieurs bénéfices socio-économiques sur l'environnement du site, par la création de petits commerces qui permettront à créer des emplois permanents sur le site.

Tableau n°100 : Comparaison entre les 2 ksour étatiques de la région

	<i>Ksar Médenine</i>	<i>Klalâa de Chénini</i>
Statut	Propriété publique	
Classement	Classé patrimoine national	
Emplacement	Centre ville de Médenine	Isolé, à 20Km de Tataouine ville
Fréquentation annuelle¹	45000 touristes	84000 touristes
Charges de restauration du ksar² (DT)	57.500.000	37.300.000
Résultat de la restauration (DT)	- 35.838.792	- 35.386.744
Recette annuelle potentielle	180.000.000	336.000.000
Résultat potentielle de la restauration (DT)	122.500.000	298.700.000

Source : nos enquêtes, 2007.

En résumé et une fois les estimations terminées, on a comparé les Contributions monétaires déclarés et proposés par les touristes (pour la tarification d'accès aux ksour) à ceux exigés pour l'entretien de ce patrimoine. Le résultat largement positif explique l'intérêt de cette stratégie de tarification. Cette stratégie prône alors une gestion collective de ce territoire et son patrimoine incluant les autorités locaux, les usagers et les touristes. Elle espère convaincre les autorités locaux de l'importance de cette démarche et de la soutenir. Payer un droit d'accès pour admirer un patrimoine typique, c'est le transmettre aux générations futures.

De là le tourisme devient un atout pour la conservation du patrimoine est qui permettra son évolution et reviviscence, à travers la fonction économique que peut offrir le tourisme à ce patrimoine. Cette attitude renforce et améliore les conditions d'accueil sur les sites, à partir de l'installation d'activités commerciales attractives (boutiques, de librairies..).

➤ **Effet de la Contribution potentielle des acteurs : contribution monétaire collective.**

Les professionnels de la région ont exprimé une forme de valorisation du patrimoine. La conservation des ksour de la région signifie pour eux préserver un patrimoine unique pour la région et pour la Tunisie. Elle signifie aussi conserver une pratique touristique traditionnelle

¹ Estimation de la police touristique de chaque site : nombre communiqué à l'ONT régional chaque fin du mois.

² En tenant compte de l'amortissement annuel.

liée à l'existence de ces *ksour*. L'ensemble de ces éléments peuvent être valorisés par aussi bien les professionnels concernés que le touriste.

Si ces professionnels observent une perte d'une partie de ce patrimoine culturel, ils estiment subir une perte et donc un coût social (perte du bénéfice lié à la valeur patrimoniale).

La contribution monétaire déclarée est considéré comme équivalent au niveau de satisfaction ou d'utilité ou de bien-être social dérivé de la conservation.

Un scénario fictif a été proposé aux 43 professionnels interrogés. Les résultats de l'estimation de la contribution monétaire déclarée montrent que les restaurateurs touristiques installés dans la zone ksourienne estiment qu'ils sont prêts à donner la somme la plus élevée (156 DT). Cette catégorie est la plus influencée par le tourisme ksourien. Par ailleurs, les professionnels les plus éloignées (agences de voyages) sont les plus réticents à ce sujet. Les commerçants qui travaillent dans les *ksour* constituent la catégorie la plus motivée aussi à ce sujet. En effet la totalité de l'échantillon enquêtée a donnée une contribution monétaire positive et ceci malgré la modestie de leur situation financière. Le tableau ci-joint résume les résultats obtenus.

Tableau n°101 : Variation de la CM en fonction des Catégorie professionnelle

<i>Catégorie professionnelle</i>	<i>Population totale enquêtées</i>	<i>Nombre de réponses positives</i>	<i>Valeur de la CM moyenne annuelle (DT)</i>
Commerçant artisanat local	28	28	70,35
Restaurateur touristique	5	3	156,66
Agence de voyage	6	1	100,00
Entreprise de tourisme	4	3	140,00
Moyenne	-	-	84,57

Source : nos enquêtes, 2007.

Cette démarche traduit aussi le degré de responsabilité ressenti par les professionnels interrogée : plus ils se sentent personnellement ou collectivement responsables de la restauration et de faire revivre ce patrimoine, plus ils ont été prêts à payer. A l'inverse, plus il est convaincu que son projet marche même sans valorisation des sites patrimoniaux et que les touristes viennent malgré tout, moins il consent à payer.

L'hypothèse de corrélation entre la contribution monétaire et la variable « implication de la personne interrogée dans l'entreprise ou le projet » a été confirmée aussi : un titulaire a une contribution monétaire potentielle plus élevée (122DT) qu'un locataire (68,33DT) ou qu'un salarié (100DT).

La CM moyenne des professionnels du tourisme enquêtés est estimé à 84,57 DT. Cette CM a été proposé sous forme de taxe à payer aux autorités locales.

Les répercussions économiques de cette démarche sur le patrimoine de la région seraient considérables. Ça traduit un changement de comportement envers les ressources patrimoniales. Ces résultats montrent que les professionnels sont conscients des problèmes que posent la dégradation du patrimoine ksourien et ce que ça pourrait avoir comme effet sur leurs activités. Cette démarche participative traduit une volonté de la part de quelques uns de sauvegarder ce patrimoine.

A noter que les propositions stratégiques de ce travail doivent être conjuguées avec une réelle volonté politique de promouvoir une dynamique locale de développement, qui prenne en compte à la fois les impératifs immédiats des acteurs et les aspirations à long terme de la société.

La réussite de l'organisation des acteurs locaux, en ce qui concerne l'émergence d'une dynamique locale, est étroitement liée à la construction d'un projet collectif qui mettra en évidence des intérêts communs à tous les acteurs. Ainsi, le projet collectif et l'organisation se construisent en référence au potentiel dont dispose cette société (ressources patrimoniales mais aussi le désir de développement).

On peut dire aussi que pour augmenter la fréquentation touristique, il importe que les acteurs culturels travaillent avec les acteurs du tourisme.

- Office de Tourisme local et Office National de Tourisme ;
- hôteliers, entrepreneurs de tourisme ;
- commerçants ;
- organisateurs d'évènements (festivals, ...) ;
- agences de tourisme réceptif et autocaristes.

Les acteurs du tourisme peuvent simplement se faire connaître plus et présenter leurs offres aux acteurs de la culture, monter avec eux des produits culturels appropriés et respectueux de l'environnement local (avec des forfaits bien étudiés de façon à faire bénéficier aussi la population locale).

Enfin l'étude de l'initiative privée de valorisation de *ksar* Ouled Debbeeb est intéressante du point de vue économique. En effet les composantes du projet culturel et touristique, dont les travaux de la première tranche sont presque achevés, consistent dans la construction d'un musée à accès payant. Le coût du projet qui doit offrir 50 emplois permanents est d'environ un million de dinars. La deuxième tranche du projet consiste dans la construction d'un hôtel trois étoiles d'une capacité d'hébergement de 200 lits. Ce type de valorisation aura certes des retombés économiques sur le territoire, mais risque aussi de se traduire par une dénaturation du monument qui devra être pour partie démoli. L'investisseur a rapporté beaucoup de restauration de l'état initial ainsi qu'une amélioration de l'aspect architectural avec une peinture agréable à voir, mais malheureusement ces travaux ont aussi entraîné une dénaturation de l'image du ksar avec quelques fois une légère surélévation des *ghorfas*

(cellules constituant le *ksar*) qui en modifie sensiblement l'aspect. Il convient de rappeler que ces greniers repérés comme « Patrimoine architectural exceptionnel » doivent s'intégrer dans un projet qui respecte la composition architecturale et adopte des dispositions architecturales susceptibles de les mettre en valeur. La restauration de ces divers monuments doit se faire dans le respect des traditions séculaires, avec des matériaux conventionnels.

Outre leur intérêt économique, ces monuments historiques, jalons du passé du sud-est tunisien peuvent aujourd'hui jouer aussi un rôle actif dans l'aménagement du territoire et du cadre de vie. En effet respectés et mis en valeur ils donnent du caractère au paysage, et lui apportent une épaisseur historique qui rend visible le lien qui unit les générations. Leur réhabilitation permet leur conservation et leur ouverture à un large public national et international. Ces actions de conservation génèrent un périmètre de protection des abords qui induit la sauvegarde de nombreux petits patrimoines intéressants et même, dans beaucoup de cas, de nombreuses traditions anciennes. Ces centres anciens sont essentiels à l'âme des villages, et souvent recèlent les derniers témoignages de son histoire. Il est clair qu'aujourd'hui, l'arsenal juridique, technique et humain dont dispose la Tunisie, pour la préservation du patrimoine national est aussi divers que varié. Ça permet de voir que les efforts entrepris sont de nature à garantir la pérennité du patrimoine national, notamment grâce à l'Institut national du patrimoine qui a beaucoup œuvré dans ce sens depuis des années. Cependant la tâche reste toujours ardue du fait du nombre élevé de ksour à préserver et de la nécessité d'impliquer les propriétaires. Certains ne sont pas conscients du patrimoine qu'ils gèrent et n'hésitent pas parfois, et sans prendre l'avis des autorités locales, à démolir ou à entreprendre des travaux dénaturant cet héritage collectif. Il est peut-être opportun de consolider la législation existante de façon à mieux protéger ce patrimoine. Signalons cependant ici le problème posé par la multipropriété des centaines de *Gorfas* qui peuvent constituer un seul *ksar*. Compte tenu du nombre considérable d'héritiers propriétaires de chacune de ces cellules, les actions d'information et de concertation ne sont pas aisées et il conviendrait sans doute pour valoriser d'une manière collective ce patrimoine ou bien de le céder à des investisseurs désireux de le l'exploiter de tenter d'organiser plutôt un « référendum régional », qu'une réunion de copropriétaires. Cette multipropriété constitue un des éléments explicatifs de la non-valorisation de ce patrimoine et de l'abandon de certaines initiatives d'hébergement dans les ksour (*ksar Haddada* et *ksar Halouf* par exemple).

Parmi les actions à entreprendre il convient de sensibiliser d'avantage le secteur privé par rapport aux modes de valorisation durable des activités touristiques et de faire participer ces professionnels du tourisme à la sauvegarde du patrimoine de la région, par exemple par une taxe sur le chiffre d'affaire qui les associerait financièrement à la préservation de ce patrimoine et les rendrait plus responsables. Enfin la coordination entre les acteurs public/privé et entre les secteurs culturel et touristique doit être renforcée autour d'une vision

commune de long-terme. A l'échelle du territoire, la gouvernance apparaît comme la mise en réseau des différents acteurs institutionnels, politiques, économiques et sociaux dans la perspective d'un projet de développement pérenne. La mise en réseau des acteurs du développement local s'appréhende comme un partage des connaissances et des expertises de chaque partenaire. Il semble qu'on ne puisse assurer la survie du patrimoine ksourien sans une modification profonde des institutions et de leur vision envers ce patrimoine et une collaboration ente tous les acteurs. Pour ce faire il est possible aussi d'envisager la création de nouvelles institutions qui seraient spécialisées dans la protection et la valorisation de ce patrimoine. On peut imaginer par exemple la création d'une Fondation pour le patrimoine qui disposerait de ressources financières d'origine mixte :

- Des fonds privés provenant des cotisations des personnes physiques et morales qui sont membres de la fondation, de mécénat de particuliers et d'entreprises.
- Des ressources publiques telles que les subventions des gouvernorats, les taxes et les droits d'entrée collectées.

Cette nouvelle institution publique pourrait encourager l'investissement patrimonial et en accord avec le ministère des Finances et de budget autoriser tout investisseur dans le domaine du patrimoine à déduire de son impôt sur le revenu les impôts durant les premières années de ses activités de restauration-valorisation. Si son budget le permettait on pourrait aussi envisage qu'elle puisse accorder des subventions directes aux projets de réhabilitation. Enfin elle pourrait aussi avoir un rôle organisationnel en facilitant les tâches administratives.

CONCLUSION GENERALE

Au terme de ce travail, nous allons dans cette conclusion finale rappeler les objectifs de notre recherche, résumer les différents résultats empiriques obtenus ainsi que les divers apports méthodologiques et les différentes voies de recherches envisagées à partir de notre travail.

En ce qui concerne les différents résultats de nos investigations de terrain, nous présenterons les principales conclusions d'abord du diagnostic territorial de la région étudiée et notamment l'état de restauration du patrimoine *ksourien*, puis celles de nos enquêtes auprès des touristes et professionnels en matière de la nouvelle stratégie participative de valorisation du patrimoine, pour enfin résumer le jeu des différents acteurs.

L'objectif de notre travail de recherche était de déceler comment le secteur du tourisme patrimonial dans des territoires arides difficiles peut valoriser les ressources locales, renforcer la notoriété du territoire et permettre d'accroître la valeur ajoutée produite. Quels emplois, quels revenus professionnels génère-t-il ? Quels sont les acteurs qui sont ou seront concernés (locaux ou nouveaux, flux directs ou indirects...) et comment la répartition des bénéfices sociaux de ce développement pourra être organisée de façon à préserver la cohésion sociale et répondre aux exigences d'équité du développement durable ?

La question principale était de comprendre dans quelle mesure l'organisation de tous les acteurs locaux autour de la valorisation durable de leur patrimoine, par le biais du secteur du tourisme responsable et participatif, peut contribuer au développement de l'activité économique de ce territoire qualifié de difficile.

1. Diagnostic territorial

Le diagnostic de terrain a révélé un changement institutionnel dans cette zone classée difficile. En effet, les organisations locales créées par les nouveaux projets de développement montrent la détermination des pouvoirs publics dans leur volonté d'un changement. Le projet de Développement Agro-pastoral et de Promotion des Initiatives Locales dans le sud-est tunisien (PRODESUD¹) à Tataouine et le projet de Gestion des Ressources Naturelles (PGRN) à Médenine en témoignent. L'aspect novateur apporté par la stratégie de mise en œuvre de ces projets dans le développement des zones agro-pastorales est important.

Les actions de développement du projet PRODESUD s'organisent autour de la réalisation des investissements structurants, l'aménagement intégré des unités socio-territoriales, la promotion des filières de production, l'encouragement des initiatives locales et la promotion des micro-projets et le renforcement des structures d'encadrement, de formation, de vulgarisation et de recherche (PRODESUD, 2005).

Donc la zone vit la mise en œuvre de différents projets initiés, financés, réalisés et évalués par l'Etat et les organisations internationales. Ces projets restent du domaine exclusif des services de l'Etat. Dans cette même zone sont apparues aussi des initiatives locales ou mêmes

¹ Projet de Développement du Sud.

associatives qui ont été tolérées par les responsables publics mais aussi parfois accueillies avec beaucoup d'intérêt. Les services de l'Etat ne les ont pas orientées ni appuyées ; ils ont mis en place des dispositifs de « contrôle » par des « règles du jeu » spécifiques. On a pu parler d'un véritable changement institutionnel mais cela n'a cependant pas permis d'organiser une « coordination » entre les actions « publiques » et les autres actions.

C'est alors que l'on a vu apparaître dans ce territoire des initiatives de plus en plus nombreuses provenant du milieu associatif et du secteur privé surtout. Ces initiatives ont provoqué des processus de développement appelé « territorial » dont les modalités de mise en œuvre s'avèrent différentes des précédentes. Ces processus concernent, en effet, les trois types d'acteurs locaux qui sont partie prenante du processus de développement, à savoir, le secteur public, le secteur privé et les associations. Cette interaction est manifeste dans ce territoire du sud-est tunisien où on remarque un changement par rapport au système antérieur, où l'État était le seul à gérer le processus de « développement ».

Cependant en matière de conservation du patrimoine local de la région, il reste beaucoup à faire, et les trois types d'acteurs vont devoir participer chacun à part entière aux grandes phases du processus de développement du territoire.

Les investigations visant à caractériser l'état de réhabilitation et la valorisation des *ksour* de la région ont montré l'importance de ce patrimoine *ksourien* pour la région (aussi bien pour la population locale que les acteurs publics et privés). Malheureusement un nombre très important de ces *ksour* ne sont ni réhabilités ni mis en valeur. La tâche de restauration et d'entretien de ce patrimoine n'est pas facile, surtout quand on sait qu'en Tunisie cette responsabilité reste uniquement l'affaire du ministère de la culture et des institutions sous sa tutelle. Le secteur privé (les professionnels entrepreneurs) et le ministère de tourisme (et ses acteurs) bénéficient de l'existence de ce patrimoine sans contribuer directement à son entretien. L'action collective, la coordination des activités et l'interaction entre tous les acteurs contribue à une innovation institutionnelle en matière patrimoniale. Et en associant l'idée que le territoire est une création institutionnelle, ce dernier devient donc « *un champ d'action où on peut observer des procédures d'échanges, des négociations et des relations contractuelles* » (Friedberg, 1993). Un système institutionnel territorialisé novateur contribue à la création d'un réseau d'interactions durables. En effet la gouvernance au niveau territorial permet de mettre en valeur les types de relations entretenues mettre en valeur les dynamiques sectorielles qui suscitent des comportements d'innovation, lesquels s'organisent sur la base d'une densité institutionnelle existante ou à créer. Le jeu des institutions montre comment la coordination est un processus qui révèle l'existence d'apprentissages collectifs.

2. Indicateurs de durabilité du tourisme culturel dans le sud-est tunisien

La région d'étude s'ouvre sur quatre unités géographiques différentes à savoir le Sahara, le *Jebel* qui s'étend depuis les monts de Matmata au Nord jusqu'au delà de la frontière tuniso-libyenne au Sud, le *Dahar* (vaste plateau) et la *Jeffara* (plaine littorale). C'est une région

stratégiquement importante pour un tourisme culturel car elle permet le passage d'un tourisme balnéaire, basé sur un seul secteur, au tourisme saharien développant de multiples secteurs et valorisant d'autres richesses cachées. Les richesses naturelles et patrimoniales, articulées aux ressources agencées à celles culturelles manifestées par les riches traditions locales, justifient d'ailleurs le choix de la zone pour plusieurs expérimentations de projets pilotes avec l'objectif de développer le tourisme en tant qu'axe fédérateur sur ce territoire.

Or le diagnostic de terrain ainsi que nos enquêtes auprès des entrepreneurs touristiques ont révélé que ce tourisme, qui doit rechercher une compétitivité économique à long terme, associant justice sociale, qualité de vie et d'environnement, préservation des ressources et participation de l'ensemble des acteurs dans les processus décisionnels, n'est pas bien maîtrisé sur ce territoire.

Sur le plan environnemental les entreprises enquêtées essayent d'intégrer l'aspect paysager dans leur architecture. L'intégration paysagère du bâti est respectée par tous les entrepreneurs de la région. Sur ce volet environnemental, on peut parler d'un tourisme culturel raisonné, spécifique de la région du sud-est tunisien. De même, les matières premières utilisées (alimentaires et bâti) sont à 90% locales.

Mais sur le plan social et les conditions de travail au sein de l'entreprise, ce tissu productif doit améliorer ses manières de faire. Au niveau de l'implication sociale des entreprises, on note peu d'entreprises s'intéressant aux bénévoles et à la vie culturelle de la région. Plus de la moitié des entreprises enquêtées n'effectuent aucune réduction des droits d'entrée pour les scolaires ou les clients à faible revenu.

Sur le plan social également, l'analyse globale témoigne de l'absence de conflits majeurs pour la plupart des entrepreneurs interrogés en matière de partage des externalités paysagères du patrimoine ; lorsque des conflits existent, ils interviennent plutôt dans les actions de protection et de responsabilité envers ce patrimoine. Les conflits sont plus importants entre les acteurs du tourisme et ceux de la culture en ce qui concerne la sauvegarde et la restauration des sites.

A propos de conflits, on a rencontré également des commerçants des *ksour* qui se plaignent des pratiques des agences de voyages et notamment des guides des circuits *ksouriens* qui favorisent certains sites par rapport aux autres, qui transmettent aux touristes des messages de méfiance envers la population locale et plus grave encore, ils donnent quelquefois des informations erronées sur l'historique de ce patrimoine et de la région, ce qui entraîne de nombreuses disputes.

Sur le comportement des entreprises touristiques en matière de respect des conditions de travail des salariés, nous avons observé un secteur que l'on peut qualifier d'informel (secteur non structuré et non organisé). Ce secteur est caractérisé par la facilité d'entrée des salariés dans l'entreprise et la facilité de leur licenciement sans aucun droit, la propriété familiale des entreprises, la petite échelle des activités, une technologie à haute intensité de travail, des formations acquises en dehors du système scolaire et, enfin, des marchés de concurrence non

réglementée. En outre, les règles légales ne sont pas appliquées : absence d'horaires et de jours fixes de travail, formation scolaire insuffisante.

Malgré son caractère « non structuré », ce secteur constitue un levier de développement socio-économique de la région car les entreprises sont en général créatrices d'emplois et de valeurs ajoutées. Ce secteur est un grand utilisateur de main d'œuvre, même si c'est la plus part du temps de la main-d'œuvre saisonnière.

Même sur le plan macroéconomique, ce type de structure informel assure plusieurs fonctions, création d'emplois, distribution de revenus, stabilité sociale... Malgré son hétérogénéité, il assure aussi des liens étroits entre plusieurs entités : liens spatiaux entre le monde rural et le monde urbain, liens sectoriels, liens sociaux... Il faut rappeler que le dynamisme de l'activité informelle en Tunisie est incontestable, ce qui a été possible grâce à une législation souple, notamment en ce qui concerne le régime forfaitaire d'imposition. L'introduction des mesures législatives concernant l'affiliation obligatoire des entreprises à la Caisse Nationale de la Sécurité Sociale (CNSS) n'a pourtant pas empêché plusieurs entreprises de garder ce système « non structuré ». Pour notre part, nous préconisons une meilleure intervention de l'Etat.

Signalons à la fin que la mise en tourisme du patrimoine lui offre une chance de conservation, l'évolution vers un rôle durable qui concilie rentabilité économique et équité sociale et contribue à la naissance d'un rapprochement entre tous les acteurs. Glisser vers « un tourisme social » où chacun contribue au développement, en privilégiant une approche qualitative, respectueuse et intelligente, ne suffit pas pour que l'action touristique devienne durable. Un changement de mentalité des destinataires (décideurs, opérateurs, entrepreneurs et plus largement les habitants autochtones, vecteurs du développement d'une nouvelle forme de tourisme et représentants) s'impose.

3. Stratégie de tarification et de contribution monétaire collective

Nous allons maintenant nous intéresser aux stratégies de développement proposées par notre travail de recherche et qui préconisent le développement par l'entretien et la valorisation « collective » du patrimoine.

Partant d'une enquête élaborée sur la zone d'étude auprès des professionnels en relation avec ce patrimoine, nous avons essayé d'identifier leurs activités, le niveau de revenu généré, la productivité, l'investissement..., autant de critères qui indiquent l'importance de ce patrimoine. Ce secteur peut assurer la transition vers le secteur moderne et déclencher une dynamique de développement dans la région caractérisée par la participation de tous les acteurs territoriaux dans la sauvegarde et la mise en valeur de cette ressource.

Nous avons pu montrer que l'idée d'une contribution monétaire des différents usagers (touristes et professionnels) était plutôt appréciée par la plupart des enquêtés. La majorité des touristes se sont déclarées prêts à payer un droit d'accès aux sites ksourien et à acheter un des produits touristiques proposés dans les commerçants du site. Une très large majorité de ces

payeurs potentiels (plus de 74%) souhaitait associer à l'exploration purement culturelle une découverte de la culture, de l'artisanat et de la gastronomie de la région.

Cette proposition visant le droit d'usage du patrimoine par les professionnels et une pratique de tarification municipale d'accès aux *ksour* ont été alors accueillis plutôt bien par ces acteurs. Les nouveaux revenus serviront à l'entretien et à l'amélioration du patrimoine de la région, des services et des installations visés par ces droits.

Notre recherche a révélé que le touriste a largement accepté la stratégie de tarification proposée et l'a trouvé très utile. Les professionnels ont manifesté également leur intérêt à participer à l'entretien de ce patrimoine local, à condition que les autorités locales respectent leur engagement et utilisent les revenus générés pour réhabiliter les *ksour* détériorés et entretenir d'une manière régulière les principaux *ksour* touristiques de la région.

Cependant, des consultations régionales et nationales doivent être sérieusement menées avant l'adoption d'une Loi sur les frais d'utilisation de ce patrimoine. Des sondages d'opinion publique et des réunions des intervenants doivent être organisés.

La tarification des droits d'entrée constitue alors une bonne solution pour sauvegarder durablement le patrimoine *ksourien*. Cette tarification est influencée par la nationalité des touristes, les étrangers (Européens en particuliers) s'avèrent habitués à ce type de paiement, d'où la valeur importante ? De leur estimation monétaire pour visiter un monument typique de la région. Nous avons pu établir une relation entre cette contribution monétaire et la fidélité du touriste, son âge, son niveau d'instruction...

En ce qui concerne l'enquête réalisée auprès des différents professionnels du tourisme de la région, nous avons montré que l'existence d'un sentiment d'appartenance et de responsabilité était en partie liée à la variation de leur motivation de payer pour ce patrimoine. Nous avons également mis en évidence que le fait d'être le gérant de l'entreprise pouvait expliquer ce type de motivation, ou aussi l'ancienneté de l'activité en question. Nous avons par ailleurs mis en évidence les différences de motivation selon les catégories. En effet, la catégorie « *commerçants dans le ksar* » était la catégorie la plus prête à payer pour sauvegarder ce patrimoine, source principale de leur revenu. Nous dégagons donc un certain nombre de variables explicatives qui peuvent être considérées comme incitatives pour les usagers.

Nous regrettons cependant le fait de ne pas avoir traité d'une manière approfondie cette corrélation.

En ce qui concerne l'apport méthodologique de cette partie, nous nous sommes surtout penchés sur l'interprétation de la contribution monétaire moyenne des usagers. Nous pensons que l'application de la méthode d'évaluation contingente pourrait établir un lien entre la perception du risque de dégradation de ce patrimoine, les différentes motivations des enquêtés, leurs sentiments de responsabilité et un consentement à payer sous forme monétaire.

Pour les professionnels, un bon système de régulation induit le paiement d'une taxe spécifique sur leur chiffre d'affaire (taxe versée aux autorités locales). Cette forme de régulation d'accès à la ressource concerne l'autorisation d'exploitation et d'usage du patrimoine local et une forme de participation à sa sauvegarde.

4. En guise de stratégie à entreprendre

Les stratégies touristiques portées par les acteurs locaux de la région du sud-est tunisien ont intégré la culture et le patrimoine comme l'une des activités primordiales pour attirer les touristes. Par contre, ce qui manque envers ces sites culturels ce sont les compétences, - notamment la formation des personnels et guides touristiques -, pour mener des stratégies touristiques adaptées à leur site et porteuses d'un développement territorial. L'appel à des personnels formés, qui savent faire un lien entre les deux thématiques culturelle et touristique, peut s'avérer moins coûteux que l'absence de stratégie ou des actions approximatives qui risquent d'échouer, faute de suivi à moyen terme, d'évaluation, d'absence de coordination. Quoi qu'il en soit, la démarche des responsables actuels pourrait être présentée comme suit :

- positionner le tourisme culturel dans l'ensemble des politiques et stratégies régionales ;
- conduire un travail conjoint entre les institutions culturelles et les organismes du tourisme local, pour mieux situer les activités et les projets, et monter un « bon produit » ;
- évaluer les retombées attendues, directes et indirectes à l'échelle locale.

Pour prendre place dans cette diversité des rôles et des décisions, les acteurs de la culture doivent tout d'abord mieux comprendre les points de vue de leurs partenaires, et surtout imaginer en quoi leur site, lieu et événement pourraient améliorer les performances, attendues par leurs tutelles, de ces acteurs touristiques. L'idée que l'offre culturelle est un « cadeau » à l'industrie touristique est malheureusement inexact. Les sites et lieux culturels doivent répondre avant tout aux exigences de toute offre touristique (accès, entretien des sites..) et l'accueil des touristes est une somme d'analyses et d'actions que seul le responsable culturel peut conduire (traductions des informations, choix d'un modèle pédagogique pour les groupes et les individus, réponses aux services attendus, politique tarifaire, etc.).

5. Les différentes voies de recherches envisagées à partir de notre travail

Nous allons dans ce qui suit aborder les voies de recherches futures qui pourraient être envisagées à partir de notre travail sur la région du sud-est de la Tunisie et qui n'ont pas pu être menées dans ce travail.

Comme nous l'avons vu tout au long de notre thèse, l'importance du patrimoine dans le développement de la région est considérable. Cependant le cœur du problème réside à la fois dans la mauvaise implication de tous les acteurs pour la sauvegarde de ce patrimoine et dans

la gratuité d'accès à ce patrimoine. En outre le manque de données sur l'importance économique de ce patrimoine est une variable non négligeable.

Pour construire ce type de données en fonction de chaque site patrimonial, plusieurs solutions peuvent être envisagées. Soit une enquête approfondie auprès de la population concernée, qui reste à définir, peut être entreprise de manière à déceler la valeur attribuée à ce patrimoine. Une autre façon de procéder consisterait à évaluer monétairement les effets induits par ce patrimoine. Ce qui toucherait les trois niveaux micro, méso et macro social. Différentes fonctions sont représentées sur la grille ci-dessous. Cette grille doit permettre d'évaluer « l'importance accordée à ce patrimoine pour la faisabilité de chaque activité citée ».

<i>FONCTION</i>	<i>ACTIVITE ASSOCIEE</i>
<i>FONCTIONS ECONOMIQUES</i>	<ul style="list-style-type: none"> - Industrie du tourisme - Petits commerces - Vente de produits locaux - Musées à entrées payantes - Secteur de location de voitures - Main d'œuvre locale
<i>FONCTIONS ENVIRONNEMENTALES</i>	<ul style="list-style-type: none"> - Utilisation des matériaux locaux - Architecture locale
<i>FONCTIONS CULTURELLES ET DE REPRESENTATION</i>	<ul style="list-style-type: none"> - Satisfaction de la population locale - Satisfaction touristique
<i>FONCTIONS DE CONNAISSNCE</i>	<ul style="list-style-type: none"> - Education et recherche scientifique - Nombre de stages dans le domaine

Pour la fonction économique par exemple, plusieurs analyses sont possibles en fonction de la qualité de l'information disponible. Soit on connaît la valeur ajoutée pour ces différents secteurs, soit on ne dispose pas de ce type d'informations et l'on est contraint de construire un indicateur.

Comme nous l'avons vu durant notre travail, il nous semble que la contribution monétaire émanant des professionnels de la région a été construite d'après la proposition qui a été imposée dans le questionnaire. Cette contribution monétaire est fonction de variables exogènes qui peuvent être classées en trois catégories :

- les données purement exogènes comme le fait d'avoir un successeur, de pratiquer une activité secondaire, d'avoir toujours pratiquée cette activité ;
- les données spatiales ;
- le degré de responsabilité et l'importance accordée à l'objet.

Il faut porter les efforts sur l'élaboration d'une méthodologie propre à révéler ou à construire correctement ces différentes variables objectives et estimer une fonction de demande mettant

le CAP moyen en fonction des variables exogènes. Le problème majeur réside dans la difficulté de vérifier si le CAP moyen obtenu pourrait être considéré comme fiable.

Un autre problème réside peut être dans le transfert d'une telle fonction de demande estimée à d'autres sites patrimoniaux qui présentent la même structure d'usage touristique (économique)/culturel. En effet comme le soulignent Boyle et Bergstrom (1997), les chercheurs doivent concevoir leurs études comme des sources d'information et non pas seulement comme des estimations ponctuelles sur la valeur des biens pour lesquelles elles ont été mises en place

BIBLIOGRAPHIE

Abaab A., Elloumi M. et Mezghani C., (2001), *Le développement rural en Tunisie : Politiques et mutations de l'espace et de l'économie rurale in Agricultures Familiales et Développement Rural en Méditerranée*, Karthala/CIHEAM, p449-500.

Abdelhakim T., Campagne P., (1987), « Analyse des zones rurales et développement local ». Cahiers de recherche-Développement, N°13. p.21-28.

Abichou H., (2005), *Le patrimoine ; un atout pour le développement local durable des zones difficiles : cas de la région de Béni Khédache Sud-Est tunisien*, DEA Université Montpellier 3, 150p.

Abichou H., (2007), *Tunisian southern inheritance: to restore correctly and develop durably, vector of local development*, 7th International Symposium on the Conservation of Monuments in the Mediterranean Basin, 6-9Juin. Orléans, France, pp. 1-10.

Adda J., (1996), *La mondialisation de l'économie*, Tome I, Genèse, Paris, la découverte Edition : 6^{ème} édition, 125p.

Allaya M., (2002), « Medagri : annuaire des économies agricoles et alimentaires de pays méditerranéens et arabes », CIHEAM-IAMM, 426 p.

Amalou P., Barioulet H. et Vellas F., (2001), *Tourisme, éthique et développement*, L'Harmattan, 303p.

Anderson J.E. et Marcouiller D., (2002), « Insecurity and the Pattern of Trade: An Empirical Investigation », *Review of Economics and statistics*, Mai, Vol. 84, N°2, pp. 342-52.

Aouij-Mrad A., (2002), « La planification territoriale en Tunisie », *Revue tunisienne de géographie* N°33 Tunis, pp. 7-28.

Audrerie D., (1997), *La notion et la protection du patrimoine*. Paris, Presses Universitaires Française, 128p.

Audrerie D., Souchier R. et Vilar L., (1998), *Le patrimoine mondial*. Paris : Presses Universitaires Française, 128p.

Avrami E. (2000), « Values and Heritage Conservation ». *Conservation. The GCI Newsletter*. Vol.15, N° 2, pp. 19-21.

Avrami E., Mason R., de la Torre M., (2000). *Values and Heritage Conservation*. Rapport de recherche. Los Angeles : The Getty Conservation Institute.

Aydalot P., (1986), *trajectoires technologiques et milieux innovateurs*, GREMI, Neuchâtel.

Aydalot P., (1985), *Économie régionale et urbaine*, Paris, Economica, 487p.

- Aydalot P. (1986), *trajectoires technologiques et milieux innovateurs*, GREMI, Neuchâtel, 24p.
- Balme R., Faure A. et Mabileau A., (1999), *Les nouvelles politiques locales : dynamiques de l'action publique*. Presses de Sciences Politiques, Paris, (1999), 477p.
- Banque Mondiale, (1995), Republic of Tunisia : Towards the 21st Century. Country Economic Memorandum, Washington, October 1995.
- Barbeau A., (1988)., *Le patrimoine aujourd'hui* . Paris : Nathan.
- Barrère Ch., Barthélemy D., Ollagnon H., Nieddu, M. et Vivien F.-D., (2001), « Patrimoine : Approches croisées». École doctorale des sciences juridiques, économiques et de gestion, Université de Reims, Cahier n° 2, Mars.
- Barrère C., Santagata W., (2003), une économie de la créativité et de patrimoine : la mode. Rapport pour le ministère de la culture, Paris.
- Barrère C., (2003), « Un processus évolutionnaire de création institutionnelle, d'une convention de qualité: l'histoire exemplaire de la création d'un produit de luxe, le Champagne », *Economie Appliquée*, t. LVI, N°3, pp.133-170.
- Barrère C., Barthélemy D., Nieddu M. et Vivien F.-D., (2004), « (Re)penser la catégorie économique de patrimoine ? », *Géographie, économie, société Lavoisier* Vol.6, N°3, pp.237-242.
- Barrère C., Bathelémy D., Nieddu M. et Vivien F.-D. (Éd.), (2005), *Réinventer le patrimoine, de la culture à l'économie, une nouvelle pensée du patrimoine ?* L'Harmattan, Paris, 338 p.
- Barrère C., (2007), « Vers une théorie économique substantiviste du patrimoine », *Economie Appliquée*, t. LX, N°3, pp.7-30.
- Bazzoli L., (1999), *L'économie politique de John R. Commons, Essai sur l'institutionnalisme en sciences sociales*, Edition Harmattan, 234p.
- Béhar D. et Estèbe P., (1999), « l'Etat peut-il avoir un projet pour le territoire ? », *Les annales de la recherche urbaine*, n°82.
- Belhedi A., Bousquet J.-C., Dhieb M. et Fakhfakh M., (1984), *Evaluation du Programme de Développement Rural 1973-84*. CGDR : Rapport final, 336p.
- Belhedi A., (1990), « Espace et société en Tunisie : développement, organisation et aménagement de l'espace en Tunisie depuis l'indépendance », *Revue tunisienne de géographie* N°18, Tunis, pp 9-55.
- Belhedi A., (1995), « L'aménagement du territoire entre le discours et la pratique », *Revue tunisienne de géographie* N°27, Tunis, pp 9-35.
- Belhedi A., (1996), *Développement régional, rural, local*, Tunis, 351p.

Benko G., Lipietz A. (1992), *Les régions qui gagent. Districts et réseaux : les nouveaux paradigmes de la géographie économique*, PUF, Paris. 424p.

Benko G., (1995), « Les théories du développement local ». *Sciences humaines, Hors Série* N°8, pp 22-27.

Ben Hafsia L., (1989), *Des conditions de succès des programmes de développement rural intégré en Tunisie*. Etudes de cas dans le Nord-Ouest. Mémoire de fin d'étude du cycle de spécialisation, INAT, Tunis. 183p.

Benhayoun G., Gaussier N. et Planque B. (1999), *L'ancrage territorial du développement durable, de nouvelles perspectives*. L'Harmattan Paris, 347p.

Ben Oueddou H., (2001), *Découvrir la Tunisie du Sud de Matmata à Tataouine Ksour, Jessour et Troglodytes* , 78p.

Ben Salah H., (1998), *Décentralisation et démocratie en Tunisie*, L'Harmattan, 236p.

Berger P.-L. et Luckmann T., (1967), *The Social Construction of Reality*. New York : Doubleday Anchor.

Bernard-Becharies J.-F., (1981), REZY, une méthode d'évaluation de la qualité de la vie et de l'environnement. Paris : Ministère de l'Environnement. Germes.Vol. I. 336p.

Bernard J. et Booth P., (2005). *Démocratie métropolitaines*». Presse de l'université du Québec, Géographie métropolitaine, 337p.

Bessaoud O., (2006), *Institutions et développement*. Document de cours Institutions Organisation du Développement Rural et Territoires, IAM Montpellier. 64p.

Bessaoud O. et Chassany J.-P., (2009), Histoire et politiques des zones difficiles en Méditerranée, colloque DELZOD Avril, pp 67-81.

Billaudot B., (2004), « À propos de deux questions concernant le concept de patrimoine : de quels éléments se compose un patrimoine et quels en sont les titulaires possibles ». Lavoisier, *Géographie Économie Société* 2004/3 - Vol. 6, pp.291-301.

Billaudot B., (2004), « Le territoire et son patrimoine », *Cahier de Recherche*, N°4, 19p.

Blake, J. (2001) : « Elaboration d'un nouvel instrument normatif pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel : Elements de réflexion » Paris : UNESCO, p80-87.

Bonnieux F. et Rainelli P. (1991), *Catastrophe écologique et dommages économiques*, Editions INRA et Economica, Paris.

Bourdin A., (1984), *Le patrimoine réinventé*. Paris, PUF, 239p.

- Boyle K. et Bergstrom J.C., (1992). « Benefits transfer studies: Myths, pragmatism and idealism », *Water Research Research*, Vol. 28 n°3, pp 657-664.
- Braudel F., (1985), *La dynamique du capitalisme*, Paris, Ed. Artha Flammarion, coll. Champs, 120p.
- Brusco S., (1996), « Global systems and local systems » in « Cossentino F., Pyke F., Sengenberger W. (Eds.), *Local and Regional response to Global pressure : the case of Italy and its industrial districts*», International Institute for Labour Studies, Genève.
- Calame P., (1996), Des procédures de gouvernement au processus de gouvernance. Séminaire d'ODENSE, Commission Economique Européenne, 11 Octobre.
- Campagne P., (1994), « Agriculture et développement local : quelques questions économiques ». *Cahiers options méditerranéens*, Vol.3, pp 55-65.
- Campagne P., (2007), « Mondialisation et développement des zones intermédiaires du Maghreb, quelques questions économiques et sociologiques » in Hommage à Paul Pascon Devenir de la Société rurale, développement économique et mobilisation sociale. Rabat. IAV Hassan II.
- Campagne P. et Pecqueur B., (2009), Zones difficiles, territoires de développement ? Colloque international « Sociétés en transition et développement local en Zones difficiles, DELZOD » IRA Médenine, pp 19-40.
- Cazes G. et Lanquar R., (2000), *L'aménagement touristique et le développement durable*, PUF, 127p.
- Ceconci O., (2000), *L'économie et le social en guerre*. Ed. L'Harmattan, 472p.-CGDR, 1984. *Evaluation du Programme de Développement Rural 1973-84*. Rapport final 336p.
- CERTU (2006), http://www.certu.fr/IMG/pdf/Guide_utilisation_grille_RST02.pdf. « Prendre en compte le développement durable dans un projet, Guide d'utilisation de la Grille RST02 »
- Chenane A., (2001), *La gestion du patrimoine et de la biodiversité confrontée aux intérêts des populations locales. L'exemple du parc national de l'Ahaggar Tamarrasset-Algérie*, CIHEAM, IAM Montpellier, 200p.
- Chervel M., Fabre P., Kane R. et Saldarriaga G., (1997), *Manuel d'évaluation des projets d'investissement par la méthode des effets*. Rome : Orbiter, 356 p.
- Cialdella N., (2005), *Stratégies d'élevage dans les projets familiaux en milieu aride. Usage des ressources locales pour gérer l'incertain, cas de la jeffara (Sud-est tunisien)*, thèse de doctorat INAPG-Paris, 291p.
- Clark K. (2001), «Preserving What Matters. Value-Led Planning for Cultural Heritage Sites ». *Conservation. The GCI Newsletter*. Vol.6, N° 3, pp. 5-12.

Colletis G., Pecqueur B., (1993), « Intégration des espaces et quasi-intégration des firmes : vers de nouvelles rencontres productives ». In : *Revue Economique Régionale et Urbaine*, N°13, pp. 489-508.

Colletis G., Pecqueur B., (1996), *Politiques technologiques locales et création de ressources spécifiques*. In Torre A. et Rallet A., Ed. *Economie industrielle et Economie spatiale*, Paris, Economica, pp. 445-463.

Commission Française du Développement Durable (1996), rapport de synthèse, 239p.

Commons J.-R., (1931), «Institutional economics ». *American Economic Review* (21), 1931, pp. 648-657.

Commons J.-R., (1950), *The economics of collective action*. Edited with introduction and supplementary essay by Kenneth H. Parsons, Madison, Milwaukee, USA and London (UK), The University of Wisconsin Press, 1950, 382p.

Convention pour la protection du patrimoine mondial, culturel et naturel : http://whc.unesco.org/fr/world_fr.htm#debut.

Cot A.L. et Lallement J. (2006). « Éléments pour une histoire de l'équilibre général, de Walras à Arrow et Debreu », *Economies et Sociétés*, série PE, N°38, déc. 2006, p. 1705-1752.

Courlet C., (1999), « Territoire et développement » *Revue d'Économie Régionale et Urbaine*, N°3, p. 533-546.

Courlet C. et Pecqueur B., (1996), *Districts industriels, systèmes productifs localisés et développement*, in : Abdelmalki L., Courlet C. (dir.), *Les nouvelles logiques du développement*, Paris, L'Harmattan, pp. 91-101. cité in : Landel P.-A. et Senil N., 2009, « Patrimoine et territoire, les nouvelles ressources du développement ». *Revue Développement Durable & Territoires*. Dossier N°11 : Identités, patrimoines collectifs et développement soutenable, 40p.

Cuvelier P., Torres E. et Gadrey J., (1994), *patrimoine, modèles et tourisme et développement local*, Paris, L'Harmattan.

Daghari M., (2002), *Tunisie habiter sa différence ; le bâti traditionnel du Sud-est tunisien*, Ed. Harmattan, 212p.

DATAR (France) : www.datar.gouv.fr

DATAR, (2001), *Pays d'art et d'histoire et pôles d'économie du patrimoine*, 184p.

Declain, B., (1985), *Enquête sur le travail des femmes paysannes : propositions d'intervention dans le cadre du projet de développement rural intégré du Nord-ouest tunisien*. Mémoire de fin d'étude, Ecole supérieure d'Agronomie Tropicale Montpellier, CNEARC/ODESYPANO. 141p.

De la Torre M. et Mason R. (2002), « Introduction ». *Assessing the Values of Cultural Heritage*. Rapport de recherche. Los Angeles :The Getty Conservation Institute, pp.3-4.

- De la Torre M. (2001), « Values and Site Management : New Case Studies». *Conservation. The GCI Newsletter*. Vol.16, No. 2.
- De la Torre M. (2002), *Assessing the Values of Cultural Heritage*. Rapport de recherche. Los Angeles :The Getty Conservation Institute.
- Dehem R., (1978), *Précis d'histoire de la théorie économique*. Québec : Presse de l'Université Laval, 252p.
- Dollar D. et Kray A.,(2002), *Growth Is Good for the Poor*. Washington, D.C.: World Bank.
- Derouiche R., (1997), *Contribution à l'étude par Modèle Numérique de l'impact des aménagements de CES sur la recharge de la nappe de Zeuss Koutine*. Mémoire de fin d'études du diplôme d'Ingénieur Agronomie, à l'Institut National Agronomique de Tunisie.
- Desaigues B., et Point P., (1990), « Les méthodes de détermination d'indicateurs de valeur ayant la dimension de prix pour les composantes du patrimoine naturel », *Revue Economique*, Vol.41,N°2, p. 269-319.
- Desaigues B., et Lesgard V., (1992), « L'évaluation contingente des actifs naturels », *Revue d'Economie Politique*, Vol.102, N°1, p. 99-102.
- Desaigues B., et Point P., (1993), *Economie du Patrimoine Naturel, la valorisation des bénéfices de protection de l'environnement*. Economica, Paris, 317p.
- Dimassi, H., (1993), *Etude d'évaluation du PDRI première génération*. Rapport d'évaluation, 55p.
- Di Meo G., (1998), *Géographie sociale et territoires*. Paris, Nathan, 320p.
- Di Méo G. (1999). « Géographies tranquilles du quotidien : une analyse de la contribution des sciences sociales et de la géographie à l'étude des pratiques spatiales ». *Cahiers de géographie du Québec*, Vol. 43, N° 118, p. 75-93.
- Dlala H., (1978), « L'aménagement du territoire en Tunisie », *Revue tunisienne de géographie* N°1, Tunis.
- Dollar D. et Kraay A., (2002). «Growth is good for the poor». *Journal of Economic Growth*, Vol.7, N°3, pp.195-225.
- Druguet S., (2002), *Contribution des associations au développement rural*, thèse de Master IAM Montpellier, 50p.
- Dupuy J.-P., (1989), *Convention et Common Knowledge in Collectif*, « L'économie des conventions », *Revue Economique*, N°2, Mars, p. 361-400.
- Eckert D., 1996, « Des régions aux districts en Russie: nouvelles échelles d'analyse du territoire », *Mappemonde*, N°3, pp.1-8.

Ecole nationale du patrimoine, (1995), *Patrimoine culturel, patrimoine naturel*, La Documentation française, Paris.

El Ansary A., (1974), «Towards a definition of social and societal marketing », *Academy of Marketing Science Journal*, Vol. 2, pp 316-321.

Elloumi M., (2006), *Les politiques de développement rural en Tunisie ; Acquis et perspectives*. Séminaire International ; politiques de développement rural durable en Méditerranée dans le cadre de la politique de voisinage de l'Union Européenne (2007/2013), 8/9 février- Le Caire, Egypte.

Elloumi M, (2006), « L'agriculture tunisienne dans un contexte de libéralisation ». *Région et Développement* N°23, pp130-159.

Encyclopédie de Géographie (1992),

Favreau L., et Levesque L., (1996), *Développement communautaire. Economie sociale et intervention*. Presse de l'Université du Québec, Sillery, 230p.

Fayard (2003), « Le regard de l'histoire, L'émergence et l'évolution de la notion de patrimoine au cours du XX^e siècle en France, Actes des Entretiens du Patrimoine », pp. 261-273.

Ferguene A. et Hsaini A., (1998), « Développement endogène et articulation entre globalisation et territorialisation : Eléments d'analyse à partir du cas de Ksar-Hellal (Tunisie) », *Revue : Régions et Développement*, 38p.

Ferguene A., (2004), « Ensembles localisés de PME et dynamiques territoriales : SPL et développement "par le bas" dans les pays du Sud » in Ferguene A. (Ed.) *Gouvernance locale et développement territorial : le cas des pays du Sud*, l'Harmattan, Paris.

Ferguene A., 2003. Ensembles localisés de PME et dynamiques territoriales : SPL et développement « par le bas » dans les pays du sud. Dans Colloque international sur la gouvernance locale et le développement territorial : le cas des pays Méditerranéens, Constantine (Algérie), les 26 et 27 Avril 2003, 20p.

Fernand M., (1994), « Determining the Size of Museum Subsidies », *Journal of Cultural Economics* 18, pp.255-270.

Fourcade C., et Torrès O., (2003), « Le territoire : atout des processus d'internationalisation des PME », *Les Cahiers de l'ERFI : « Les PME entre région et Mondialisation : processus de globalisation et dynamiques de proximité »*, Vol.10, N°4, p.5-26.

Friedberg E. (1993). «Les quatre dimensions de l'action organisée », Documents pour l'enseignement économique et social, octobre, p. 5-24.

Friedmann, J., (1973), *Retracking America: a Theory of Societal Transactive Planning*, New York, Doubleday, Garden City, 214 p.

Friedmann, J., (1979), *the Good Society*, Cambridge, MIT Press, 199 p.

Friedmann J. et Weaver C., (1979), *Territory and function*, University of California Press, Berkeley, 1997, 197p.

Gadrey J. in Cuvelier P., Torres E. et Gadrey J. (1994), *Patrimoine, modèle de tourisme et développement local*. Edition de l'Harmattan, Collection Dossiers Sciences Humaines et Sociales, Paris.

Garrabé M., (1994), *Ingénierie de l'évaluation économique*. Ellipses, Paris, 255p.

Garrabé M., (1999), *Guide canadien d'évaluation des incidences sur la santé*, version de travail. Brouwer, 238p.

Gomez P.-Y., (1994), *Qualité et théorie des conventions*. Ed. Economica, 270p.

Gomez P.-Y., (1996), *Le gouvernement de l'entreprise*. Paris: Interédition, 271p.

Governa F. (2007), « Sur le rôle actif de la territorialité. Repenser la relation entre territoires, acteurs et pratiques sociales » in Gumuchian H., Pecqueur B. (Eds) *La ressource territoriale*, Economica, Anthropos, Paris, pp. 149-156.

Granet-Abisset A.-M., (2005), « Musée et mémoire, sous le regard du géographe, de l'historien, de l'ethnologue, du politologue », Séminaire professionnel de travail et de réflexion, 9-10 Juin, Musée Savoisien, Chambéry.

Granovetter M. (2000), *Le marché autrement*, La découverte, Paris, 238 p.

Gravier J.-F., (1972), *Paris et le désert français*. Flammarion, 284p.

Green C.H. et Tunstall S.M. (1991), « Is the economic valuation of environmental resources possible ? », *Journal of Environmental Management*, 33, pp. 123-141.

Grefte X., (1993), « Intégration culturelle et intégration sociale en milieu urbain », Colloque sur le développement économique des villes, Paris : OCDE.

Grefte X., (1999), *La gestion du patrimoine culturel*, Edition Anthropos, 247p.

Grefte X., (2003), *La valorisation économique du patrimoine*, La documentation Française, 383p.

Guerrien B., (1990), *Dictionnaire d'analyse économique : micro-économie, macro-économie, théorie des jeux, ...* Dictionnaires Repères, Ed. La découverte, Paris, 1990, 540p.

Hannequart A. et Grefte X., (1985), « Economie des interventions sociales ». *Economica*, Vol.1, 264p.

Herbin J., (1995), « Tourisme et développement local de la montagne marocaine : les conditions de la réussite » *Quel avenir pour le tourisme de montagne au Maroc?*

Hermet G. dir. (2005), *La gouvernance : un concept et ses applications*, Editions Karthala, 230p.

Hertzog A., (2004), « Patrimoine d'après décentralisation, Les nouveaux espaces du patrimoine », *revue Pouvoirs Locaux*, N°63, 183p.

Hirst P., (1997), « The Global Economy – Myths and Realities » *International Affairs*, Vol. 73, N°3, pp 409-425.

Hodgson G.-M., (1988), *Economics and Institutions*. Polity Press, Oxford, 1988, 365p.

ICOMOS (1993), *Archaeological Heritage Management*, (Sri Lanka, Mai 1993), 131p.

Institut des Régions Arides de Médenine, (2002), « Synthèse des communications, Séminaire international sur le développement rural en zones difficiles », 28p

Institut des Régions Arides de Médenine, (2003), «La désertification dans la Jeffara, pratiques et usages des ressources, techniques de lutte et devenir des populations rurales ». Rapport Scientifique de synthèse.

Institut des Régions Arides de Médenine, (2004), « Exploitation, usage et écoulement des PAM dans la chaîne des Matmatas (Sud-Est de la Tunisie) », Projet : Diversité biologique, valeur culturelle et économique des plantes médicinales et aromatiques dans le Sud tunisien.

Jean G. in Cuvelier P., Torres E. et Gadrey J., (1994), *Patrimoine, modèle de tourisme et développement local*. Edition de l'Harmattan, Collection Dossiers Sciences Humaines et Sociales, Paris,

Jensen J., (2000), «Cultural Heritage, Liberal Education, and Human Flourishing ». In *Values and Heritage Conservation*. Rapport de recherche. Los Angeles : The Getty Conservation Institute, pp. 38-43.

Jeudy P.-H., (1990), *Patrimoines en folies*, Paris, Ed de la Maison des sciences de l'homme, 297p.

Juric B. et al., (2002), « Exploring the usefulness of an ecotourism interest scale », *Journal of Travel Research*, Vol. 40, N°3, pp.259-269.

Kaddour R., (2004), *Le grand ensemble de Beaulieu, patrimoine stéphanois*. Edition Lieux Dits, 72p.

Kaldor N., (1957), « A Model of Economic Growth », *Economic Journal*, vol. 67, p. 591-624.

Katalyn K., (1997), *Le développement local: réflexion pour une définition théorique du concept*, Horizon Local. www.globenet.org/horizon-local/clloc.html

Krasner S., (1995), *Sovereignty and institutional theory*. Communication à l'ENSA Montpellier, 25p.

Lachmann J., (1997), *L'action économique régionale*, Edition Economica, Paris, 112p.

Lacroix M., (1997), *Le principe de Noé, ou l'éthique de la conservation*. Ed. Flammarion, Paris. 156p.

Lanciano E., (2006), *Mobilisations des ressources spécifiques, districts industriels et avantages comparatifs*. XVème Conférence Internationale de Management Stratégique, Annecy / Genève 13-16 Juin 2006.

Lancaster K., (1966), «A new approach to consumer theory ». *Journal of Political Economy*. Vol. 74, pp 134-157

Landel P. et Senil N., 2009, « Patrimoine et territoire, les nouvelles ressources du développement ». *Revue Développement Durable & Territoires*. Dossier n°11 : Identités, patrimoines collectifs et développement soutenable, 40p.
<http://developpementdurable.revues.org/index7563.html#tocto1n2>

Landsheere G., (1979), *Dictionnaire de l'évaluation et de la recherche en éducation avec lexique anglais-français*. Paris : Presses universitaires de France. p.289.

Lapèze J., Kadri N. et Lamrani N., (2007), *Eléments d'analyse sur le développement territorial : Aspects théoriques et empiriques*, Ed.L'Harmattan, 209p.

Lasda A . (2002), *Dynamiques locales des régions montagneuses en Grèce, le cas de la zone d'Argithea dans département de Karditsa* . Mémoire de Master IAMM, 190p.

Latouche S., (1991), *La planète des naufragés*. Essai sur l'après développement, Paris, Ed.la découverte, 235p.

Lazarotti O., (2003), entrée "Patrimoine", in : Lévy J. et Lussault M. (Ed.) *Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés*, (Paris, Belin). pp. 692–693.

Lebart L., (1987), *Conditions de vie et aspiration des Français*, in : Thiébaud L. (1992), *Demandes des biens d'environnement et interventions publiques en agriculture cas de la France*, Thèse de doctorat en sciences économiques, 359p.

Le Galès P., (1995), « Du gouvernement des villes à la gouvernance urbaine ». In : *Revue Française de Sciences Politiques*, Vol. 45, N°1, Février, p. 57-91.

Le Houerou H.-N., (1959), *Recherches écologiques et floristiques sur la végétation de la Tunisie méridionale, 1^{ère} partie : les milieux naturels et la végétation*, 281 p, 2^{ème} partie : la flore, 277p, Institut de rech.Sah.Alger

Leloup, F., Moyart L. et Pecqueur B., (2004), « La gouvernance territoriale comme nouveau mode de coordination territoriale ? », 4èmes journées de la proximité, Proximité, réseaux et coordination, 17 et 18 juin 2004, 15p.

Lemaire R.-M., et Ost C. ICOMOS, (1993), *Evaluation économique du patrimoine monumental présentation d'une méthode d'analyse*, Central Cultural Fund Publication, 131p.

- Léniard J.-M., (1992), *L'utopie française. Essai sur le patrimoine*, Paris, Mengès, 180p.
- Le rapport de la Commission Française du Développement Durable (1996).
- Lipietz A., (2001), « Aménagement du territoire et développement endogène ». *Aménagement du territoire*, La Documentation Française, pp. 111-125.
- Louis A., (1975), *Douiret, étrange cité berbère*, Tunis, Ed. Société tunisienne de diffusion, 107p.
- McFadden D., (1974), «Conditional logit analysis of qualitative choice behaviour », In *Frontiers in econometrics* (Ed Zarembka P.) Academic Press, New York, pp. 105-142.
- Madiot Y., (1996), *Aménagement du territoire*. Paris, Armand Colin, Paris, 215p.
- Maillat D. (1996), « Du district industriel au milieu innovateur : contribution à une analyse des organisations productives territorialisées », *Working Paper, Institut de Recherches Economiques et Régionales-Université de Neuchâtel*, n°9606a.
- Marette C. et al. , (2001), *Piloter le tourisme durable dans les territoires et les entreprises*, Les cahiers de l'AFIT, 126p.
- March J., et Olsen J., (1989), *Rediscovering Institutions: The organisational basis of Politics*, New York, The Free Press.
- Martin F., (1994). « Determining the Size of Museum Subsidies » *Journal of Cultural Economics* 18, p255-270.
- Mason R. (2002). « Assessing Values in Conservation Planning : Methodological Issues and Choices ». *Assessing the Values of Cultural Heritage*. Rapport de recherche. Los Angeles : The Getty Conservation Institute, pp.5-30.
- Matteaccioli A., (1981), *Diversité régionale et cohérence nationale*, Economica, 242p.
- Mayoukou C., Thuillier J.-P., Albagli C. et Torquebiau E. (éd.), 2003. *Gouvernance du développement local*. Editions CIRAD l'Harmattan, collection Mouvements Economiques et Sociaux, 244p.
- Mc Intyre G., (1997), *Développement d'un Tourisme durable*, OMT, 229p.
- MEAT (Ministère de l'Environnement et de l'Aménagement du Territoire, (1997), Atlas du gouvernorat de Médenine. Rapport de première phase (Bilan, Diagnostic, Problématique).
- MEAT (Ministère de l'Environnement et de l'Aménagement du Territoire). (1998), Programme d'Action National de lutte contre la désertification.
- Méon P. G. et Sekkat K., (2004), «Does the quality of institutions limit the MENA's integration in the world economy ?», *The World Economy vol. 27, issue 9, p. 1475 - 1498*.

Middleton V.T.C., (1998), « New marketing conditions and the strategic advantages of products similar to destination », Marrakech: 48ème congrès de l'AIEST, Vol. 40, p. 153-165.

Middleton V.-T.-C., Hawkins R., (1998), *Sustainable tourism: a marketing perspective*, Oxford: Butterworth-Heinemann, 266p.

Mohen J.-P., (1999), *Les sciences du patrimoine. Identifier, conserver, restaurer*. Ed. Odile Jacob, Paris, 370p.

Montpetit F., (1994), *Essai sur la détermination du patrimoine*, Montréal : Presse de l'Université du Québec à Montréal, 11p.

Moreau Defarges P., (2003), *La gouvernance*, Paris, PUF, Que-sais-je, 128p.

Moscardo G., (1999), *Making visitors mindful: principles for creating quality sustainable visitor experiences through effective communication*, Sagamore, 132p.

Mourato S. et Mazzanti M. (2002). « Economic Valuation of Cultural Heritage : Evidence and Prospects » . *Assessing the Values of Cultural Heritage*. Rapport de recherche. Los Angeles : The Getty Conservation Institute, pp. 51-76.

Murphy P.-E., (1985), *Tourism: a community approach*, London: Routledge, 200p.

Nahrath S., (2005), *Les politiques publiques : cadrage théorique*. Conférence SENTEDALPS Lausanne, 22 juin 2005.

Nguyen F., Moumjid N., Brémond A., et Carrère M.-O., (2007), « Révélation des préférences individuelles pour un bien de santé : la méthode des choix discrets appliquée au choix du Traitement Hormonal Substitutif de la ménopause » Journées de l'AFSE – LYON-24 et 25 mai 2007, 16p.

Nieddu M., Petit O. et Vivien F.-D., 2009, « Identités, patrimoines collectifs et développement soutenable ». Revue *Développement Durable & Territoires*. Dossier n°11 : Identités, patrimoines collectifs et développement soutenable, 8p. <http://developpementdurable.revues.org/index8126.html>

Nora P., (1997), « De la nécessité de mettre en valeur le patrimoine Guizot », *Science et conscience du patrimoine*, Paris, Fayard, Editions du patrimoine, 413p.

North D.-C., (1990), *Institutional change: a framework of analysis*. Cambridge university press, <http://www.bilkent.edu.tr/~neyapti/readings/north-institutionalchange.pdf>

North D.-C., (1991), « Institutions », *Journal of Economic Perspectives*, Vol 5, N°1.

North D.-C., (1991), « Towards a theory of institutional change », *Quarterly Review of Economics and Business*, Vol.31, N°4, p.3.

O'Neill, J. (1996), « Contingent valuation and qualitative democracy ». *Environmental Politics* Vol 5 n°4, pp. 752-759.

- ODS (Office de Développement du Sud), 2006. *Médenine en chiffres*, 115p.
- ODS (Office de Développement du Sud), 2006. *Tataouine en chiffres*, 91p.
- Ollagnon H., (1984), « Acteurs et patrimoine dans la gestion de la qualité des milieux naturels », *Aménagement et nature*, N°74, Paris, pp.1-4.
- Ollagnon H., (1989), *Une approche patrimoniale de la qualité des milieux naturels* -In « Du rural à l'environnement», Ed. L'harmattan, pp.258-268.
- Ollagnon H., (1989), « stratégie patrimoniale pour la gestion des ressources et des milieux naturels : approche intégrée de la gestion du milieu rural » - colloque " gérer la nature ", Anseremme (Belgique, direction générale des ressources naturelles et de l'environnement) octobre
- OMT, (1998), *Guide à l'intervention des autorités locales. Développement du tourisme durable*, Collectif-Editions, 223p.
- Office National du Tourisme Tunisien (2006 et 2007), *Le tourisme tunisien en chiffre*, rapports annuels, 123p.
- Orléan A., (1994), *Analyse économique des conventions*. Economie, 403p.
- Ostrom E., (1990), *Governing the commons : the evolution of institutions for collective action*. Cambridge University Press, 280 p.
- Ostrom E., (1991), *Governing the commons. The evolution of institutions for collective action*. Cambridge University Press, New York, 1991, 280p.
- Ouezdou H., (2001), *Découvrir la Tunisie du Sud de Matmata à Tataouine : Ksour, Jessour et Troglodytes*, Tunis, Edition 2001, 80p.
- Passet R., (2001), *Eloge de la mondialisation, par un 'anti-présumé*, Paris, Editions Fayard.
- Peace S. (2000). «The Making of Cultural Heritag » In *Values and Heritage Conservation*. Rapport de recherche. Los Angeles : The Getty Conservation Institute, pp. 59-64.
- Pecqueur B., (1989), *Le développement local : mode ou modèle ?*, Paris, Syros.
- Pecqueur B., (1987), *De l'analyse fonctionnelle à l'espace territoire: Essai sur le développement local*. Thèse de doctorat d'Etat, Université des Sciences Sociales de Grenoble.
- Pecqueur B., (1989), *Le développement local : mode ou modèle ?* Ed. Syros-Alternatives, Paris, 140p.
- Pecqueur B., (1994), *La construction du territoire par les acteurs*. Communication au colloque de l'association Descartes, 28 Avril, Paris.
- Pecqueur B., (1996), *Dynamiques territoriales et mutations économiques*. Géographie en liberté, Ed. L'Harmattan, Paris, 246p.

Pecqueur B., 2000, *Le développement local*. Pais, Syros.

Pecqueur B. Landel P.A., (2003), *Territoires et développement : théories et expériences*, Séminaire RAFAC.

Pecqueur B., (2006), « Le tournant territorial de l'économie globale ». *Espaces et Sociétés* N°124- 125, pp.17-32.

Pecqueur B., 2007. « L'économie territoriale : une autre analyse de la globalisation ». *L'économie politique*, 01, n°33, pp. 41-52.

Pecqueur B., (2008), « Le modèle du panier de biens : grille d'analyse et observations de terrain », (en collaboration avec Hirczak M., Moalla M., Mollard A., Rambolinaza T., Vollet D.). *Economie rurale*, N° 08, pp. 55-70.

Perroux F., (1981), *Pour une philosophie du nouveau développement*. Ed. Aubier-Montaigne-UNESCO, Paris, 1981, 279p.

Perset K., (2004), *Institutions et croissance*. Séminaire : Relations économiques internationales, Jean-Marc Siroën.

Peters G.-B., (1999), *The Institutional Theory in Political Sciences: The new institutionalism*. London, UK: Continuum.

PGRN, (2004), Rapport d'évaluation. Commissariat Régional au Développement Agricole de Médenine.

Point, P. (éd.) (1999), *La valeur économique des hydrosystèmes. Méthodes et modèles d'évaluation des services délivrés*, Paris : Economica, 211p.

PRODESUD, (2005), « Projet de développement agro-pastoral et promotion des initiatives locales du Sud-est (sous programme Tataouine) ». Rapport d'avancement au septembre 2005, p. 45.

Proulx M.-U., (2008), « Territoires de gestion et territoires d'émergence », *Sciences du territoire au Québec*, Québec, Presses de l'Université du Québec, 24p.

Rainelli P., (1976), *Etudes socio-économiques du Bassin du Scorff liées au repeuplement en saumons atlantiques*. Rennes : INRA-ESR. 75p.

Rallet A., (2001), « Proximité géographique ou proximité organisationnelle ? Une analyse spatiale des coopérations technologiques dans les réseaux localisés d'innovation », *Economie Appliquée*, LIV, n°1, pp. 147-171.

REMADEL (2009), *Présentation*. Tunis FAO/SNE, 17p, cité dans, Campagne P. et Pecqueur B., (2009).

République Tunisienne, (1997), « Projet de Gestion des Ressources Naturelles ». Rapport d'exécution, volume II, Annexes Techniques. Projet. TUN-5736.

Requier-Desjardins D. (2009), « Territoires – Identités – Patrimoine : une approche économique ? », Développement durable et territoires [En ligne], Dossier 12: Identités, patrimoines collectifs et développement soutenable, mis en ligne le 20 janvier 2009. URL : <http://developpementdurable.revues.org/index7852.html>

Rescher N. (1969), « *Introduction to value theory* », cité par Bromn T.C., Champ P.A. et al. (1996), "Which response format reveals the truth about donations to a public good?", *Land Economics*, Vol 72 n°2, pp. 152-166.

Ravaud G., (2005), « L'économie des conventions : théorie pragmatique ou méthode radicale ? », Documents de travail Séries *règles, institutions, conventions*, N°05-03 Avril.

Valette H. R., (2005), *Economie des institutions*, rappels du cours.

Rey-Valette H. et Roussel S., (2006), « L'évaluation des dimensions territoriale et institutionnelle du développement durable : le cas des politiques de Gestion Intégrée des Zones Côtières », *Revue Développement Durable & Territoires*. Dossier n°8 : Méthodologies et pratiques territoriales de l'évaluation en matière de développement, 23p. <http://developpementdurable.revues.org/index3311.html>

Richard T. Carson, et Robert Cameron M., (1993), *Contingent valuation and the Legal Area*.

Rist G., (1996), *Le développement : histoire d'une croyance occidentale*. Presse de la Fondation nationale des sciences politiques, 462p.

Rudloff MA., (1997), *La construction d'un marché contingent une application à la qualité de l'eau*. Thèse de doctorat, Université Montpellier 1 Sciences Economiques, 286p.

Sadki A., (2006), « Urbanisme et réhabilitation du patrimoine architectural ». URBAMAG, 1 – Les médinas et ksours dans la recherche universitaire, 26 octobre 2006, <http://www.urbamag.net/document.php?id=62>

Sadorge J., (1996), *Quand le patrimoine fait vivre les territoires*, Ed. Cnft-Centre National, 113p.

Samuels W.-J., (1989), *Institutionnal Economics*. Elgar E., New York, 1989.

Santagata W., et Signorello G., (2000), « Contingent Valuation of a cultural Public Good and Policy Design: the Case of 'Napoli musei aperti' ». *Journal of Cultural Economics*, 24: 181-204. Working Paper, université de Turin (département d'économie) et université de Catania (département de science économique agraire).

Scott R.-W., (2001). *Institutions and Organizations*, 2nd Edition. SAGE Publications, Thousand Oaks, USA.

Scott A.J. (1994), « Variations on the theme of agglomeration and growth : the gem and jewelry industry in Los Angeles and Bangkok », *Geoforum*, Vol. 25, n°3, p. 249-263.

Seers D., (1969), « The Meaning of Development », *International Development Review*, vol. 3, no 2, p. 2-7.

Selznick P., (1957), *Leadership in Administration*. New York, NY: Harper & Row. PAGES

Selznick P. (1996), «Institutionalism ‘Old’ and ‘New’ ». *Administrative Science Quarterly*, 41: pp.270-277.

Sethom H. et Kassab A., (1981), *Les régions géographiques de la Tunisie*, Tunis, Publication de l'Université de Tunis, 460 p.

Sethom H., (1992), *Pouvoir urbain et paysannerie en Tunisie, Cérès productions*, Tunis, 393p.

Sghaier M., Fetoui M., Gammoudi T. et Farhat K., (2003), *Dynamique et mutation des structures foncières dans la Jeffara tunisienne au cours du 20ème siècle*. Rapport scientifique final du thème 3. Structures démographiques, activités socio-économiques des ménages et évolutions foncières.

Sharpley R.,(2000), «Tourism and sustainable development: exploring the theoretical divide», *Journal of Sustainable Tourism*, Vol. 8, 1, pp.1-19.

Sire A.-M., (1996), *La France du patrimoine. Les choix de la mémoire*. Ed. Gallimard, Paris. 144p.

Stöhr W. et Taylor D (1981), *Development from above or below? The Dialectics of Regional Planning in Developing Countries*, Wiley, Londre.

Stoker G., (1998), « Cinq propositions pour une théorie de la gouvernance » in *Revue internationale des Sciences Sociales*, N°155, UNESCO/érès, Paris, pp 19-30.

Storper M. (1997), *The Regional World : Territorial Development in a Global Economy*, The Guildford Press, New York.

Storper M., (1995), *La géographie des conventions: proximité territoriale, interdépendance hors marché et développement économique*. In *Economie industrielle et Economie spatiale*.

Sugden, R. (1989), «Spontaneous order». *Journal of economic perspectives*, Vol 3, N°4, pp 85-97.

Rallet A. et Torre A. (1995), *Économie industrielle et économie spatiale*, Paris, Ed. Economica, p.111-127.

Thiébaud L., (1992), *Demandes des biens d'environnement et interventions publiques en agriculture cas de la France*, Thèse de doctorat en sciences économiques, 359p.

Thireau V., (1993), « Vers un renouvellement du rôle de l'espace dans la dynamique des territoires ». In : *Revue Economique Régionale et Urbaine*, N°2, 1993, pp. 261-287.

Touri A., (2003), Deuxième Réunion du Consortium STRABON - Delphes 19-23 juin 2003 - Centre Culturel Européen de Delphes, « Patrimoines et Dialogue Interculturel en Méditerranée »,

Tremblay S. (1999), *Du concept de développement au concept de l'après-développement : trajectoire et repères théoriques*. Collection « Travaux et études en développement régional », Université du Québec à Chicoutimi, 52p.

UNDP, 1996, « Report on the Workshop on Governance for Sustainable Human Development », MDGD, New York, April.

Vachon B, (1993), « Le développement local, théorie et pratiques », gaëtan morin éditeur, 330p.

Veltz P., (1995), *A quoi sert la proximité dans l'économie ?* Monde en cours, Paris, DATAR, Ed. De l'Aube, 1995, 95p.

Veltz P. (1996). *Mondialisation, villes et territoires : l'économie d'archipel*. Presses Universitaires de France, Coll. Economie en Liberté, 262 p.

Veltz P., (2000), *Le nouveau monde industriel*, Gallimard, Paris. 230p.

Veltz P., (2002), *Des lieux et des liens. Politique du territoire à l'heure de la mondialisation*. Paris, Editions de l'Aube, 153p.

Vergneau J., (1998), « au nom de la Commission n°7 'Culture Tourisme et Sport' Région des pays de la Loire », conseil économique et social, session de 18-19 Juin, Avis relatif à La valorisation historique du patrimoine.

Wallerstein I., (1982), « La crise comme transition », in Amin S. « La crise quelle crise ? », Paris, Ed. Maspéro, 239 p.

Weaver C., (1983), *Le développement par le bas : vers une doctrine de développement territorial*, in Développement décentralisé : dynamique spatiale de l'économie et planification régionale, ouvrage coordonné par B. Planque, p.79-184.

Weber M., (1924), *Economy and Society: An Interpretive Sociology*. 3vols. Edited by Guenther Roth and Clauss Wittich. New York, Bedminster Press, 1968.

Weber M., (1995), *Économie et société*, Agora Pocket Plon, Paris.

Weeden C., (2002), «Ethical tourism: an opportunity for competitive advantage? », *Journal of vacation marketing*, Vol. 8, 2, pp 141-153.

Williamson O.-E., (1994), *Les institutions de l'économie*, InterEditions, 404p.

Young H.-P., (1996), «The Economics of Convention», *Journal of Economic Perspectives*, Vol. 10, Nr. 2, spring, p. 105-122.

Zaïed A., (1992), *Le monde des Ksour du Sud-est tunisien*, Tunis, Éd. Fondation Nationale Carthage, 268p.

Zimmermann J.-B. (1998), « Nomadisme et ancrage territorial: proposition méthodologique pour l'analyse des relations firmes-territoires », *Revue d'Economie Régionale et Urbaine*, 2, 211-230.

Zouari S., (2006), « *L'impact de la qualité des institutions sur les crises de change* ». 7èmes journées scientifiques du réseau Analyse Economique et Développement de l'AUF « Institutions, développement économique et transition », Paris, 7 et 8 Septembre 2006.

Sites internet :

Convention pour la protection du patrimoine mondial, culturel et naturel :
http://whc.unesco.org/fr/world_fr.htm#debut

<http://www.ac-rouen.fr/hist-geo/doc/cfr/pat/pat.htm>

La Liste du patrimoine mondial: <http://whc.unesco.org/fr/patrimoi.htm>.

Le tourisme religieux dans le monde : http://www.chez.com/geotourisme/le_tourisme_religieux.htm

LISTE DES FIGURES

Figure n°1 :	Les grandes lignes de la recherche	15
Figure n°2 :	Articulation des questions de la recherche	16
Figure n°3 :	Comment les institutions affectent la croissance	54
Figure n°4 :	Interaction patrimoine/territoire	64
Figure n°5 :	Interaction patrimoine-institution	77
Figure n°6 :	Localisation de la zone d'étude : Gouvernorats de Médenine et Tataouine	117
Figure n°7 :	Schématisation de la démarche adoptée	139
Figure n°8 :	Localisation des ksour visités de la région du sud-est tunisien	158
Figure n°9 :	<i>Ksour</i> non valorisés et non inscrits dans les circuits touristiques	159
Figure n°10 :	<i>Ksour</i> valorisés et inscrits dans les circuits touristiques	160
Figure n°11 :	<i>Ksour</i> valorisés mais pas encore inscrits dans les circuits touristiques	161
Figure n°12 :	Calendrier agricole comparé aux saisons touristiques dans le sud-est tunisien	165
Figure n°13 :	Degré de satisfaction des responsables des entreprises touristiques	174
Figure n°14 :	Distribution des entreprises selon la rémunération moyenne des employés qualifiés (DT)	176
Figure n°15 :	Dimensions du tourisme durable pour l'ensemble des entreprises touristiques	182
Figure n°16 :	Synthèse des scores de la dimension du tourisme durable par analyse typologique	183
Figure n°17 :	Positionnement des acteurs en fonction de leur statut et des types de processus	196
Figure n°18 :	Ce que représente le <i>Ksar</i> pour les commerçants enquêtés	201
Figure n°19 :	Répartition des touristes enquêtés selon le revenu du ménage.	214
Figure n°20 :	Distribution des touristes selon le niveau de budget dépensé pour accéder au site	215
Figure n°21 :	Distribution des montants de la contribution monétaire des touristes	221
Figure n°22 :	Distribution des CM en fonction du nombre de visites antérieure	224

LISTE DES TABLEAUX

Tableau n°1 :	Evolution des politiques de développement rural en Tunisie	102
Tableau n°2 :	Les différentes institutions en charge du patrimoine tunisien	106
Tableau n°3 :	Données générales relatives aux deux gouvernorats.	119
Tableau n°4 :	Données démographiques relatives à la zone	119
Tableau n°5 :	Caractéristiques socio-économiques des gouvernorats :	120
Tableau n°6 :	Occupation de la superficie totale (Ha)	120
Tableau n°7 :	Répartition des terres cultivables (Ha)	120
Tableau n°8 :	Effectif du cheptel	121
Tableau n°9 :	Situation des investissements touristiques dans la région (DT)	123
Tableau n°10 :	Evolution de la capacité hôtelière (en lit)	123
Tableau n°11 :	Nombre de touristes territoire sud-est tunisien par mois	124
Tableau n°12 :	Performance du secteur touristique pour l'année 2005	124
Tableau n°13 :	Institutions de développement agricole	125
Tableau n°14 :	Principaux indicateurs de développement (l'année 2006) :	130
Tableau n°15 :	Synthèse des atouts et des contraintes de la région sud-est tunisienne	131
Tableau n°16 :	Inventaire des ksour les plus importants de la région	135
Tableau n°17 :	La grille d'évaluation du patrimoine amélioré sera formulée ainsi (que reçoit-il ? que produit-il ? que transfère-il ?)	143
Tableau n°18 :	Structure de l'échantillon des professionnels	147
Tableau n°19 :	Présentation des critères et indicateurs d'évaluation du tourisme durable.	148
Tableau n°20 :	Liste des acteurs majeurs pour le développement du tourisme patrimonial.	153
Tableau n°21 :	Caractéristiques de l'état des ksour sud-est tunisien	159
Tableau n°22 :	Institutions prenant en charge la sauvegarde des <i>Ksour</i>	162
Tableau n°23 :	Evolution des investissements et acteurs concernés entre 1994 et 2008.	162
Tableau n°24 :	Répartition des dépenses nettes d'un touriste étranger pour une semaine au sud-est tunisien (euro)	166
Tableau n°25 :	Evolution de la capacité hôtelière en lit de 2003 à 2005	167
Tableau n°26 :	Situation des investissements touristiques dans la région	168
Tableau n°27 :	Nombre mensuel de touristes fréquentant le territoire du Sud-Est tunisien (année 2005)	168
Tableau n°28 :	Performance du secteur touristique pour l'année 2005	169
Tableau n°29 :	Indicateurs touristiques entre 1987-2007 pour le gouvernorat de Tataouine.	169
Tableau n°30 :	Les critères sélectionnés	171
Tableau n°31 :	Paysage et Type d'architecture	172
Tableau n°32 :	Utilisation des produits locaux	172
Tableau n°33 :	Utilisation des produits locaux	173
Tableau n°34 :	Origine des fournitures des entreprises touristiques	174
Tableau n°35 :	Etalement des activités touristiques (nombre de mois d'activité)	175
Tableau n°36 :	Concurrence territoriale	175
Tableau n°37 :	Critères sociaux	176
Tableau n°38 :	Rémunération, salaire moyen d'un employé qualifié.	176
Tableau n°39 :	Quelques critères sociaux	177
Tableau n°40 :	Existence de tarification spéciale faible revenu	177
Tableau n°41 :	Pourcentage de réduction pour les clients à faible revenu	177
Tableau n°42 :	Indicateurs éthiques	178
Tableau n°43 :	Lisibilité des modalités de l'entreprise	178
Tableau n°44 :	Attractivité territoriale	179
Tableau n°45 :	Grille d'évaluation de l'ensemble des entreprises.	179
Tableau n°46 :	Hierarchisation des résultats de l'évaluation en fonction des classes de durabilité	181
Tableau n°47 :	Indices de Tourisme durable par entreprise enquêtée	184
Tableau n°48 :	Les principaux objectifs.	185
Tableau n°49 :	Positionnement des acteurs par rapport à leurs objectifs stratégiques associés.	186

Tableau n°50 :	Caractérisation des acteurs selon le type de processus de développement touristique dans lequel s'inscrit leur stratégie	192
Tableau n°51 :	Les obstacles au travail collaboratif	194
Tableau n°52 :	Grille d'évaluation du <i>ksar</i> Médenine en DT	200
Tableau n°53 :	Ancienneté dans le <i>ksar</i>	201
Tableau n°54 :	Quelques données sur les commerçants du <i>Ksar</i> Médenine	202
Tableau n°55 :	Contribution Monétaire potentielle des commerçants du <i>ksar</i> Médenine (DT).	202
Tableau n°56 :	Motif de refus vis-à-vis de la souscription d'une assurance	203
Tableau n°57 :	Grille d'évaluation du <i>Ksar</i> Debbab (en DT)	204
Tableau n°58 :	Chiffre d'affaires du projet <i>Ksar</i> Ouled Debbab	205
Tableau n°59 :	Grille d'évaluation du <i>Ksar</i> Chenini	206
Tableau n°60 :	Comparaison entre les 3 <i>ksour</i> étudiés	207
Tableau n°61 :	Nationalité des visiteurs	212
Tableau n°62 :	Distribution des touristes selon leurs tranches d'âge	212
Tableau n°63 :	Etat civil des touristes	213
Tableau n°64 :	Caractéristiques socio-économiques des touristes	213
Tableau n°65 :	Moyen de transport utilisé pour accéder au site	215
Tableau n°66 :	Lieu de séjour des visiteurs et durée de séjour sur le territoire	216
Tableau n°67 :	Centre d'intérêt des touristes	216
Tableau n°68 :	Activités pratiquées sur place	217
Tableau n°69 :	Nombre de visites antérieur au sud tunisien	217
Tableau n°70 :	Dépenses moyennes sur place hors repas du jour (DT)	217
Tableau n°71 :	Importance de la restauration des sites patrimoniaux	218
Tableau n°72 :	Connaissance de l'histoire des <i>ksour</i>	218
Tableau n°73 :	Origine des sites similaires déjà visités	218
Tableau n°74 :	Avis des touristes sur le site	219
Tableau n°75 :	Mise en place d'un droit d'entrée	220
Tableau n°76 :	Raisons de refus des droits d'entrée aux sites	220
Tableau n°77 :	La CM moyenne en fonction du sexe du sondé	221
Tableau n°78 :	La CM moyenne en fonction des tranches d'âge	222
Tableau n°79 :	La CM moyenne en fonction de la nationalité des touristes	222
Tableau n°80 :	La CM moyenne en fonction du niveau d'instruction	222
Tableau n°81 :	La CM moyenne en fonction de l'état professionnel	223
Tableau n°82 :	La CM moyenne en fonction de lieu de provenance du sondé	223
Tableau n°83 :	La CM moyenne en fonction du moyen de déplacement utilisé	223
Tableau n°84 :	La CM moyenne en fonction de fidélité aux sites patrimoniaux	224
Tableau n°85 :	La CM moyenne en fonction de l'activité recherché	225
Tableau n°86 :	La CM moyenne en fonction du centre d'intérêt du touriste	225
Tableau n°87 :	La CM moyenne en fonction de l'activité sur place	225
Tableau n°88 :	Avis des touristes sur l'entretien des monuments	226
Tableau n°89 :	La CM moyenne pour contribution restauration du patrimoine	226
Tableau n°90 :	Répartition des catégories des professionnels enquêtés.	227
Tableau n°91 :	Niveau d'étude des différentes catégories professionnelles	227
Tableau n°92 :	Existence d'autre source de revenu hors entreprise	227
Tableau n°93 :	Nombre d'emploi et niveau de revenu liés aux entreprises enquêtées	228
Tableau n°94 :	Evaluation de la CM des professionnels touristiques	228
Tableau n°95 :	Corrélation de la CM avec quelques variables explicatives	229
Tableau n°96 :	Répartition saisonnière de la fréquentation du <i>ksar</i> Médenine	231
Tableau n°97 :	Recette annuelle potentielle du <i>ksar</i> Médenine dans l'hypothèse d'un droit d'accès de 4DT	232
Tableau n°98 :	Répartition saisonnière de la fréquentation du <i>ksar</i> Chenini	232
Tableau n°99 :	Recette annuelle du <i>ksar</i> Chenini suite à l'instauration de droit d'accès.	232
Tableau n°100 :	Comparaison entre les 2 <i>ksour</i> étatiques de la région	233
Tableau n°101 :	Variation de la CM en fonction des Catégorie professionnelle	234

TABLE DES MATIERES

RESUME	1
INTRODUCTION GENERALE	2
CHAPITRE 1 : PROBLEMATIQUE ET QUESTIONNEMENT SCIENTIFIQUE	7
1.1. Les ksour comme patrimoine du sud tunisien : présentation générale	8
1.2. Problématique et questions de la recherche	11
1.2.1. Schématisation de la problématique	15
1.2.2. Présentation de la démarche	18
1.2.3. Pourquoi un projet de développement local pour le sud-est tunisien ?	22
1.3. Hypothèses de la recherche	25
1.4. Plan de la thèse	29
CHAPITRE 2 : ANALYSE CONCEPTUELLE : DU TERRITOIRE AU PATRIMOINE	30
2.1. Le développement local et l'aménagement de l'espace rural	32
2.1.1. L'essor du développement	32
2.1.2. L'approche territoriale du développement	33
2.1.2.1. Introduction	33
2.1.2.2. Emergence du territoire	34
2.1.2.3. Emergence du développement local	36
2.1.2.3.1. Le contexte économique et l'apparition du local	36
2.1.2.3.2. Le développement local : un nouveau regard sur le développement	37
A/ Qu'est ce que le développement local ?	37
B/ Origine du concept et étapes d'émergence	39
C/ Le territoire au cœur de la durabilité du processus de développement	41
D/ En guise de conclusion	42
2.1.2.4. Vers une gouvernance du développement local : Le développement territorial	43
2.1.2.5. Conclusion	44
2.2. Vers une gouvernance territoriale	44
2.2.1. Notion de la gouvernance	44
2.2.2. La gouvernance un nouveau mode d'action publique	46
2.2.3. Les ambiguïtés de la gouvernance territoriale	47
2.2.4. Pour les pays en voie de développement	48
2.2.5. Quel rôle pour les institutions : L'apport de l'économie institutionnelle	48
2.2.5.1. Introduction	48
2.2.5.2. Institutions et organisations	50
2.2.5.3. Les effets de l'organisation institutionnelle	51
2.2.5.4. Rôle des institutions dans le processus de développement	53
2.3. Le patrimoine et la patrimonialisation	56
2.3.1. Emergence du concept	56
2.3.2. Patrimoine et territoire	63
2.3.2.1. Le patrimoine, métonymie du territoire	63

2.3.2.2. Le patrimoine, levier de développement et source de création de richesse locale	66
2.3.2.3. Le patrimoine ressource de développement durable	68
2.3.3. D'une conception étroite du patrimoine comme stock susceptible de devenir capital à une conception institutionnaliste	71
2.3.3.1. L'assimilation du patrimoine au capital	73
2.3.3.2. Le dépassement de la conception de capital	74
2.3.3.3. Une conception institutionnaliste du patrimoine	75
2.3.4. Le patrimoine : valorisation économique, quels outils ?	78
2.3.4.1. Introduction	78
2.3.4.2. La notion de valeur économique des biens non marchands	79
2.3.4.3. Des logiques patrimoniales aux logiques économiques : quelles difficultés	82
2.3.4.4. Justification et avantages de l'analyse économique du patrimoine	83
2.3.4.4.1. Valeur culturelle et dimension économique	83
2.3.4.4.2. Difficulté de quantifier le non quantifiable	84
2.3.4.4.3. La valeur touristique du patrimoine	85
2.3.4.4.4. Les effets indirects du patrimoine	86
2.3.4.4.5. La dimension publique du patrimoine	86
2.3.4.5. La valeur économique du patrimoine : Les méthodes d'estimation	87
2.3.4.5.1. L'évaluation des valeurs d'usage	87
2.3.4.5.2. L'évaluation des valeurs de non usage	91
2.3.4.5.3. L'évaluation des effets ou des retombées	91
A/ Les méthodes classiques d'analyse d'effets	91
B/ La démarche dite ADEP (Analyse de la Dimension Economique du Patrimoine)	92
2.3.4.5.4. Les évaluations non monétaires : indicateurs, dénombrement.	93
CHAPITRE 3 : POLITIQUES DE DEVELOPPEMENT RURAL ET POLITIQUES PATRIMONIALES EN TUNISIE	97
3.1. Evolution des politiques de développement rural en Tunisie	98
3.2. Politiques de conservation et valorisation du patrimoine en Tunisie	104
3.2.1. Aperçu général	104
3.2.2. Le patrimoine tunisien : diversité des acteurs	105
3.2.3. Le patrimoine dans la politique tunisienne	109
3.2.3.1. Catégories et composantes du patrimoine tunisien	109
3.2.3.2. Les sources du droit du patrimoine	110
3.2.3.3. Le régime juridique de la protection	110
3.2.3.4. Le financement	111
3.2.4. Tourisme patrimonial en Tunisie, évolution du secteur	112
3.2.4.1. Les définitions	112
3.2.4.2. Les dimensions du tourisme durable	113
3.2.4.3. Le cas du sud-est tunisien	113
CHAPITRE 4 : PRESENTATION DE LA ZONE D'ETUDE ET DE LA METHODOLOGIE ADOPTEE	116
4.1. Présentation de la zone d'étude	117

4.1.1. Présentation géographique du Sud-Est tunisien	118
4.1.2. Milieu socio-économique	119
4.1.2.1. La population	119
4.1.2.2. Les activités économiques de la région	119
4.1.2.2.1. Occupation du sol	120
4.1.2.2.2. L'élevage	121
4.1.2.2.3. Le secteur touristique	121
4.1.2.3. Organisation institutionnelle	124
4.1.3. Le niveau de développement de la région	129
4.1.4. Diagnostic intégré des atouts et contraintes de la région sud-est tunisienne	131
4.2. Présentation de la démarche méthodologique	135
4.2.1. Sélection des <i>Ksour</i> étudiés	135
4.2.2. Présentation des principales étapes méthodologiques	138
4.2.3. Méthode d'analyse des effets induits par la valorisation du patrimoine : application de la démarche ADEP	141
4.2.4. Analyse de la fréquentation touristique des sites retenus	145
4.2.5. Enquête sur l'état et la durabilité de la valorisation du patrimoine.	146
4.2.6. Enquête des jeux d'acteurs et modalités de participation au programme de valorisation	152
4.2.7. Evaluation de la Contribution potentielle des acteurs : contribution monétaire collective et tarification de l'accès	155
CHAPITRE 5 : RESULTATS ET DISCUSSIONS	157
5.1. Présentation du patrimoine ksourien : situation du programme de réhabilitation et valorisation touristique	158
5.1.1. Indicateurs de valorisation des actifs patrimoniaux sud tunisien	158
5.1.2. Indicateurs régionaux de développement touristique durable à l'échelle territoriale	165
5.1.3. Indicateurs de développement touristique durable à l'échelle de l'entreprise	172
5.1.3.1. Dimension environnementale	172
5.1.3.2. Dimension économique	174
5.1.3.3. Dimension sociale	176
5.1.3.4. Dimension éthique	178
5.1.3.5. Expression des résultats sous forme de grille d'évaluation	180
5.2. Analyse des stratégies d'acteurs	186
5.2.1. Les différents acteurs et leurs objectifs	186
5.2.2. Stratégies, interaction et conflits divers	189
5.2.2.1. Stratégies des acteurs	189
5.2.2.2. Stratégies interactions et conflits divers	192
5.2.2.3. Une volonté théorique, des difficultés pratiques	194
5.2.2.4. Typologie générale des acteurs	197
5.3. Valorisation du patrimoine local sud-est tunisien : quelle intégration et quelles retombées économiques, analyse ADEP	200
5.3.1. Ksar Médenine, analyse de la situation et des effets économiques	200
5.3.1.1. Enquête préalable: détermination du site	200
5.3.1.2. Mobilisation des données nécessaire à l'évaluation	201
5.3.1.3. Résultats des enquêtes auprès des commerçants du Ksar	202
5.3.2. Ksar Ouled Debbab (initiative privée de valorisation) : analyse de la situation et des effets économiques	204
5.3.2.1. Enquête préalable: détermination du projet	204

5.3.2.2. Mobilisation des données nécessaire à l'évaluation	205
5.3.3. Village de Chenini, analyse de la situation et des effets économiques	206
5.3.3.1. Enquête préalable: détermination du Site	206
5.3.3.2. Mobilisation des données nécessaire à l'évaluation	207
5.3.4. Synthèse et comparaison entre les 3 ksour de la région	208
5.3.5. Analyse des retombées économiques du festival des <i>Ksour</i> sud-est tunisien	210
5.4. Analyse de l'état de fréquentation des sites patrimoniaux sud-est tunisien	213
5.4.1. Origine géographique des touristes	213
5.4.2. Profil des touristes	213
5.4.3. Caractéristiques du séjour	215
5.4.4. Les modes d'hébergement	216
5.4.5. Le séjour : raisons de choix, activités et satisfaction	217
5.4.6. La consommation touristique, la fidélité des touristes et attache au touri culturel	218
5.5. Evaluation de la Contribution Monétaire (CM) moyenne des différents acteurs (usagers-professionnels et touristes) ?	220
5.5.1. Evaluation de la CM des touristes qui fréquentent les ksour sud-est tunisien	220
5.5.1.1. La mise en place d'un droit d'entrée à ces sites, quelle contribution des touristes	221
5.5.1.2. Variation de la CM pour droits d'entrée au site	222
5.5.1.3. Evaluation de la contribution au financement de la restauration des <i>Ks</i>	226
5.5.2. Evaluation de la CM des professionnels du secteur touristique du territoire	227
5.6. La valorisation touristique des <i>ksour</i> sud-est tunisien : recommandations en faveur d'une démarche participative durable	231
 CONCLUSION GENERALE	 239
BIBLIOGRAPHIE	247
LISTE DES FIGURES	266
LISTE DES TABLEAUX	267
TABLE DES MATIERES	269
ANNEXES	273

ANNEXES

Annexe 1 : Grilles RST02 entrepreneurs touristiques

Annexe 2 : Répertoire des *Ksour* sud-est tunisien

Annexe 3 : Fiche *Ksar*

Annexe 4 : Questionnaire fréquentation touristique du site

Annexe 5 : Questionnaire professionnels touristiques

Annexe 1 : Grilles RST02 entrepreneurs touristiques

Grille d'évaluation Entrepreneur 1

Liste des critères

Liste des critères	Echelle de Notation				Total	Moyenne
	0	1	2	3		
Dimension environnementale						
Intégration paysagère du bâti			X		3	
Mesures d'économie en matière de consommation d'eau	X				0	
Mode de chauffage en consommation d'énergie (solaire?)	X				0	
Qualité architecturale : matériaux utilisés			X		3	
Qualité architecturale : type d'architecture			X		3	
Traitement des eaux usées : système dépurateur?	X				0	
Traitement des déchets	X				0	
Qualité paysagère: respect des prescriptions et cahiers de charge			X		3	
Fourniture et matière 1ère : bâti, est ce local?			X		3	
Fourniture matière 1ère : produits alimentaires, est ce local?			X		3	
Information diffusée : documentation sur culture et potentialités du territoire			X		3	
Participation aux festivités, actions d'amélioration de l'environnement		X			1	
Respect Intérêt commun, multi usage des sites touristiques			X		2	
Qualité de concertation pour multi usage des sites touristiques			X		3	
					27	1,92
Dimension sociale						
Degré de satisfaction personnelle			X		3	
Embauches déclarées		X			2	
Fidélité du personnel : nombre salariés réguliers			X		3	
Autorisation d'absence pour formation	X				0	
Accueil de stagiaires			X		2	
Vie locale : activité bénévole, culturelle, sportive		X			1	
Diversité de la clientèle : scolaires et clients à faible revenu		X			1	
Tarifcation : existence de réduction pour les faibles revenus,		X			1	
Relation voisinage : absence de problèmes			X		3	
					16	1,77
Dimension économique						
Rémunération du haut responsable, degré de satisfaction			X		2	
Stabilité du personnel: 'employés permanents ou saisonniers réguliers			X		3	
création d'emploi : nombre d'employés habitant sur place			X		3	
attractivité touristique : flux de clientèle en période touristique			X		2	
Image : convivialité			X		3	
Diversité commerciale: diversification d'activités ou de produits			X		3	
Etalement du tourisme : nombre de mois d'activité			X		3	
Spécialisation économique : pluriactivité autres revenus à l'échelle familiale	X				0	
Statut du fond de commerce : degré de satisfaction			X		3	
Veille sur le marché	X				0	
Renouvellement : présence d'un successeur			X		3	
Concurrence : offre régionale dans le même type d'activité, pas gênant			X		2	
					27	2,25
Dimension éthique						
Existence d'habitudes de collaboration entre les acteurs			X		3	
Existence d'un dispositif d'intéressement des salariés au résultat		X			1	
Résultats : informations sur les résultats de l'entreprise			X		2	
Contrats de travail : informations sur les contrats de travail			X		2	
Effort de solidarité: Aide de l'entreprise aux salariés.			X		2	
Planification: Existence d'un plan d'amélioration de l'environnement,		X			1	
					11	1,83
Total	7	6	9	19	41	
Pourcentage	17,07	14,63	21,95	46,34	99,99	

Grille d'évaluation Entrepreneur 2

Liste des critères

	Echelle de Notation				Total	Moyenne
	0	1	2	3		
Dimension environnementale						
Intégration paysagère du bâti				X	3	
Mesures d'économie en matière de consommation d'eau	X				0	
Mode de chauffage en consommation d'énergie (solaire?)	X				0	
Qualité architecturale : matériaux utilisés				X	3	
Qualité architecturale : type d'architecture				X	3	
Traitement des eaux usées : système dépurateur?	X				0	
Traitement des déchets	X				0	
Qualité paysagère: respect des prescriptions et cahiers de charge				X	3	
Fourniture et matière 1ère : bâti, est ce local?				X	3	
Fourniture matière 1ère : produits alimentaires, est ce local?				X	3	
Information diffusée : documentation sur culture et potentialités du territoire			X		2	
Participation aux festivités, actions d'amélioration de l'environnement			X		2	
Respect Intérêt commun, multi usage des sites touristiques			X		2	
Qualité de concertation pour multi usage des sites touristiques			X		2	
					26	1,85
Dimension sociale						
Degré de satisfaction personnelle			X		2	
Embauches déclarées		X			1	
Fidélité du personnel : nombre salariés réguliers			X		2	
Autorisation d'absence pour formation	X				0	
Accueil de stagiaires			X		2	
Vie locale : activité bénévole, culturelle, sportive		X			1	
Diversité de la clientèle : scolaires et clients à faible revenu		X			1	
Tarifification : existence de réduction pour les faibles revenus,		X			1	
Relation voisinage : absence de problèmes		X			1	
					11	1,22
Dimension économique						
Rémunération du haut responsable, degré de satisfaction				X	3	
Stabilité du personnel: employés permanents ou saisonniers réguliers			X		2	
création d'emploi : nombre d'employés habitant sur place				X	3	
attractivité touristique : flux de clientèle en période touristique			X		2	
Image : convivialité				X	3	
Diversité commerciale: diversification d'activités ou de produits			X		2	
Etalement du tourisme : nombre de mois d'activité				X	3	
Spécialisation économique : pluriactivité autres revenus à l'échelle familiale			X		2	
Statut du fond de commerce : degré de satisfaction			X		2	
Veille sur le marché			X		2	
Renouvellement : présence d'un successeur			X		2	
Concurrence : offre régionale dans le même type d'activité, pas gênant			X		2	
					28	2,33
Dimension éthique						
Existence d'habitudes de collaboration entre les acteurs		X			1	
Existence d'un dispositif d'intéressement des salariés au résultat		X			1	
Résultats : informations sur les résultats de l'entreprise		X			1	
Contrats de travail : informations sur les contrats de travail		X			1	
Effort de solidarité: Aide de l'entreprise aux salariés.		X			1	
Planification: Existence d'un plan d'amélioration de l'environnement,		X			1	
					6	1
Total	5	11	15	10	41	
Pourcentage	12,19	26,82	36,58	24,4	99,98	

Grille d'évaluation Entrepreneur 3

Liste des critères

Liste des critères	Echelle de Notation				Total	Moyenne
	0	1	2	3		
Dimension environnementale						
Intégration paysagère du bâti				X	3	
Mesures d'économie en matière de consommation d'eau				X	3	
Mode de chauffage en consommation d'énergie (solaire?)			X		2	
Qualité architecturale : matériaux utilisés				X	3	
Qualité architecturale : type d'architecture				X	3	
Traitement des eaux usées : système dépuraton?	X				0	
Traitement des déchets	X				0	
Qualité paysagère: respect des prescriptions et cahiers de charge				X	3	
Fourniture et matière 1ère : bâti, est ce local?				X	3	
Fourniture matière 1ère : produits alimentaires, est ce local?				X	3	
Information diffusée : documentation sur culture et potentialités du territoire				X	3	
Participation aux festivités, actions d'amélioration de l'environnement				X	3	
Respect Intérêt commun, multi usage des sites touristiques			X		2	
Qualité de concertation pour multi usage des sites touristiques		X			1	
					32	2,28
Dimension sociale						
Degré de satisfaction personnelle				X	3	
Embauches déclarées				X	3	
Fidélité du personnel : nombre salariés réguliers				X	3	
Autorisation d'absence pour formation			X		2	
Accueil de stagiaires				X	3	
Vie locale : activité bénévole, culturelle, sportive				X	3	
Diversité de la clientèle : scolaires et clients à faible revenu				X	3	
Tarification : existence de réduction pour les faibles revenus,				X	3	
Relation voisinage : absence de problèmes		X			1	
					24	2,66
Dimension économique						
Rémunération du haut responsable, degré de satisfaction		X			1	
Stabilité du personnel: 'employés permanents ou saisonniers réguliers				X	3	
création d'emploi : nombre d'employés habitant sur place				X	3	
attractivité touristique : flux de clientèle en période touristique			X		2	
Image : convivialité				X	3	
Diversité commerciale: diversification d'activités ou de produits	X				1	
Etalement du tourisme : nombre de mois d'activité				X	3	
Spécialisation économique : pluriactivité autres revenus à l'échelle familiale	X				1	
Statut du fond de commerce : degré de satisfaction	X				1	
Veille sur le marché			X		2	
Renouvellement : présence d'un successeur	X				1	
Concurrence : 'offre régionale dans le même type d'activité, pas gênant	X				1	
					22	1,83
Dimension éthique						
Existence d'habitudes de collaboration entre les acteurs				X	3	
Existence d'un dispositif d'intéressement des salariés au résultat			X		2	
Résultats : informations sur les résultats de l'entreprise	X				1	
Contrats de travail : informations sur les contrats de travail				X	3	
Effort de solidarité: Aide de l'entreprise aux salariés.			X		2	
Planification: Existence d'un plan d'amélioration de l'environnement,			X		2	
					13	2,16
Total	2	9	8	22	41	
Pourcentage	4,87	21,95	19,51	53,65	100	

Grille d'évaluation Entrepreneur 4

Liste des critères

Liste des critères	Echelle de Notation				Total	Moyenne
	0	1	2	3		
Dimension environnementale						
Intégration paysagère du bâti			X		2	
Mesures d'économie en matière de consommation d'eau		X			1	
Mode de chauffage en consommation d'énergie (solaire?)	X				0	
Qualité architecturale : matériaux utilisés		X			1	
Qualité architecturale : type d'architecture			X		2	
Traitement des eaux usées : système dépuratif?		X			1	
Traitement des déchets	X				0	
Qualité paysagère: respect des prescriptions et cahiers de charge		X			1	
Fourniture et matière 1ère : bâti, est ce local?			X		2	
Fourniture matière 1ère : produits alimentaires, est ce local?				X	3	
Information diffusée : documentation sur culture et potentialités du territoire				X	3	
Participation aux festivités, actions d'amélioration de l'environnement		X			1	
Respect Intérêt commun, multi usage des sites touristiques		X			1	
Qualité de concertation pour multi usage des sites touristiques		X			1	
					19	1,53
Dimension sociale						
Degré de satisfaction personnelle			X		2	
Embauches déclarées		X			1	
Fidélité du personnel : nombre salariés réguliers		X			1	
Autorisation d'absence pour formation		X			1	
Accueil de stagiaires			X		2	
Vie locale : activité bénévole, culturelle, sportive		X			1	
Diversité de la clientèle : scolaires et clients à faible revenu		X			1	
Tarifification : existence de réduction pour les faibles revenus,		X			1	
Relation voisinage : absence de problèmes		X			1	
					11	1,22
Dimension économique						
Rémunération du haut responsable, degré de satisfaction				X	3	
Stabilité du personnel: 'employés permanents ou saisonniers réguliers				X	3	
création d'emploi : nombre d'employés habitant sur place				X	3	
attractivité touristique : flux de clientèle en période touristique			X		2	
Image : convivialité			X		2	
Diversité commerciale: diversification d'activités ou de produits				X	3	
Etalement du tourisme : nombre de mois d'activité				X	3	
Spécialisation économique : pluriactivité autres revenus à l'échelle familiale			X		2	
Statut du fond de commerce : degré de satisfaction			X		2	
Veille sur le marché				X	3	
Renouvellement : présence d'un successeur				X	3	
Concurrence : offre régionale dans le même type d'activité, pas gênant				X	3	
					32	2,66
Dimension éthique						
Existence d'habitudes de collaboration entre les acteurs		X			1	
Existence d'un dispositif d'intéressement des salariés au résultat	X				0	
Résultats : informations sur les résultats de l'entreprise		X			1	
Contrats de travail : informations sur les contrats de travail		X			1	
Effort de solidarité: Aide de l'entreprise aux salariés.			X		2	
Planification: Existence d'un plan d'amélioration de l'environnement,	X				0	
					5	0,83
Total	4	17	10	10	41	
Pourcentage	9,75	41,46	24,4	24,39	99,99	

Grille d'évaluation Entrepreneur 5

Liste des critères

Liste des critères	Echelle de Notation				Total	Moyenne
	0	1	2	3		
Dimension environnementale						
Intégration paysagère du bâti			X		2	
Mesures d'économie en matière de consommation d'eau	X				0	
Mode de chauffage en consommation d'énergie (solaire?)	X				0	
Qualité architecturale : matériaux utilisés		X			1	
Qualité architecturale : type d'architecture		X			1	
Traitement des eaux usées : système dépuratif?	X				0	
Traitement des déchets	X				0	
Qualité paysagère: respect des prescriptions et cahiers de charge		X			1	
Fourniture et matière 1ère : bâti, est ce local?				X	3	
Fourniture matière 1ère : produits alimentaires, est ce local?				X	3	
Information diffusée : documentation sur culture et potentialités du territoire				X	3	
Participation aux festivités, actions d'amélioration de l'environnement		X			1	
Respect Intérêt commun, multi usage des sites touristiques		X			1	
Qualité de concertation pour multi usage des sites touristiques		X			1	
					17	1,21
Dimension sociale						
Degré de satisfaction personnelle				X	3	
Embauches déclarées			X		2	
Fidélité du personnel : nombre salariés réguliers			X		2	
Autorisation d'absence pour formation	X				0	
Accueil de stagiaires			X		2	
Vie locale : activité bénévole, culturelle, sportive		X			1	
Diversité de la clientèle : scolaires et clients à faible revenu		X			1	
Tarifcation : existence de réduction pour les faibles revenus,		X			1	
Relation voisinage : absence de problèmes		X			1	
					13	1,44
Dimension économique						
Rémunération du haut responsable, degré de satisfaction				X	3	
Stabilité du personnel: 'employés permanents ou saisonniers réguliers				X	3	
création d'emploi : nombre d'employés habitant sur place				X	3	
attractivité touristique : flux de clientèle en période touristique				X	3	
Image : convivialité				X	3	
Diversité commerciale: diversification d'activités ou de produits				X	3	
Etalement du tourisme : nombre de mois d'activité				X	3	
Spécialisation économique : pluriactivité autres revenus à l'échelle familiale				X	3	
Statut du fond de commerce : degré de satisfaction			X		2	
Veille sur le marché				X	3	
Renouvellement : présence d'un successeur			X		2	
Concurrence : 'offre régionale dans le même type d'activité, pas gênant				X	3	
					34	2,83
Dimension éthique						
Existence d'habitudes de collaboration entre les acteurs			X		2	
Existence d'un dispositif d'intéressement des salariés au résultat	X				0	
Résultats : informations sur les résultats de l'entreprise		X			1	
Contrats de travail : informations sur les contrats de travail		X			1	
Effort de solidarité: Aide de l'entreprise aux salariés.				X	3	
Planification: Existence d'un plan d'amélioration de l'environnement,		X			1	
					8	1,33
Total	6	13	7	15	41	
Pourcentage	14,63	31,7	17,07	36,58	99,98	

Grille d'évaluation Entrepreneur 6

Liste des critères

	Echelle de Notation				Total	Moyenne
	0	1	2	3		
Dimension environnementale						
Intégration paysagère du bâti				X	3	
Mesures d'économie en matière de consommation d'eau	X				0	
Mode de chauffage en consommation d'énergie (solaire?)		X			1	
Qualité architecturale : matériaux utilisés		X			1	
Qualité architecturale : type d'architecture				X	3	
Traitement des eaux usées : système dépuratif?		X			1	
Traitement des déchets	X				0	
Qualité paysagère: respect des prescriptions et cahiers de charge		X			1	
Fourniture et matière 1ère : bâti, est ce local?				X	3	
Fourniture matière 1ère : produits alimentaires, est ce local?				X	3	
Information diffusée : documentation sur culture et potentialités du territoire				X	3	
Participation aux festivités, actions d'amélioration de l'environnement		X			1	
Respect Intérêt commun, multi usage des sites touristiques		X			1	
Qualité de concertation pour multi usage des sites touristiques		X			1	
					22	1,57
Dimension sociale						
Degré de satisfaction personnelle			X		2	
Embauches déclarées			X		2	
Fidélité du personnel : nombre salariés réguliers			X		2	
Autorisation d'absence pour formation		X			1	
Accueil de stagiaires			X		2	
Vie locale : activité bénévole, culturelle, sportive		X			1	
Diversité de la clientèle : scolaires et clients à faible revenu		X			1	
Tarification : existence de réduction pour les faibles revenus,			X		2	
Relation voisinage : absence de problèmes			X		2	
					15	1,66
Dimension économique						
Rémunération du haut responsable, degré de satisfaction				X	3	
Stabilité du personnel: 'employés permanents ou saisonniers réguliers				X	3	
création d'emploi : nombre d'employés habitant sur place				X	3	
attractivité touristique : flux de clientèle en période touristique			X		2	
Image : convivialité				X	3	
Diversité commerciale: diversification d'activités ou de produits			X		2	
Etalement du tourisme : nombre de mois d'activité				X	3	
Spécialisation économique : pluriactivité autres revenus à l'échelle familiale			X		2	
Statut du fond de commerce : degré de satisfaction			X		2	
Veille sur le marché				X	3	
Renouvellement : présence d'un successeur			X		2	
Concurrence : offre régionale dans le même type d'activité, pas gênant			X		2	
					30	2,5
Dimension éthique						
Existence d'habitudes de collaboration entre les acteurs	X				0	
Existence d'un dispositif d'intéressement des salariés au résultat	X				0	
Résultats : informations sur les résultats de l'entreprise	X				0	
Contrats de travail : informations sur les contrats de travail			X		2	
Effort de solidarité: Aide de l'entreprise aux salariés.				X	3	
Planification: Existence d'un plan d'amélioration de l'environnement,	X				0	
					5	0,83
Total	6	10	13	12	41	
Pourcentage	14,6	24,39	31,7	29,3	99,98	

Grille d'évaluation Entrepreneur 7

Liste des critères

Liste des critères	Echelle de Notation				Total	Moyenne
	0	1	2	3		
Dimension environnementale						
Intégration paysagère du bâti				X	3	
Mesures d'économie en matière de consommation d'eau	X				0	
Mode de chauffage en consommation d'énergie (solaire?)		X			1	
Qualité architecturale : matériaux utilisés		X			1	
Qualité architecturale : type d'architecture				X	3	
Traitement des eaux usées : système dépuratif?		X			1	
Traitement des déchets	X				0	
Qualité paysagère: respect des prescriptions et cahiers de charge		X			1	
Fourniture et matière 1ère : bâti, est ce local?				X	3	
Fourniture matière 1ère : produits alimentaires, est ce local?				X	3	
Information diffusée : documentation sur culture et potentialités du territoire				X	3	
Participation aux festivités, actions d'amélioration de l'environnement		X			1	
Respect Intérêt commun, multi usage des sites touristiques		X			1	
Qualité de concertation pour multi usage des sites touristiques		X			1	
					22	1,57
Dimension sociale						
Degré de satisfaction personnelle			X		2	
Embauches déclarées			X		2	
Fidélité du personnel : nombre salariés réguliers		X			1	
Autorisation d'absence pour formation		X			1	
Accueil de stagiaires		X			1	
Vie locale : activité bénévole, culturelle, sportive		X			1	
Diversité de la clientèle : scolaires et clients à faible revenu		X			1	
Tarification : existence de réduction pour les faibles revenus,		X			1	
Relation voisinage : absence de problèmes				X	3	
					13	1,44
Dimension économique						
Rémunération du haut responsable, degré de satisfaction				X	3	
Stabilité du personnel: 'employés permanents ou saisonniers réguliers				X	3	
création d'emploi : nombre d'employés habitant sur place				X	3	
attractivité touristique : flux de clientèle en période touristique				X	3	
Image : convivialité				X	3	
Diversité commerciale: diversification d'activités ou de produits			X		2	
Etalement du tourisme : nombre de mois d'activité				X	3	
Spécialisation économique : pluriactivité autres revenus à l'échelle familiale			X		2	
Statut du fond de commerce : degré de satisfaction			X		2	
Veille sur le marché				X	3	
Renouvellement : présence d'un successeur				X	3	
Concurrence : offre régionale dans le même type d'activité, pas gênant				X	3	
					33	2,75
Dimension éthique						
Existence d'habitudes de collaboration entre les acteurs			X		2	
Existence d'un dispositif d'intéressement des salariés au résultat		X			1	
Résultats : informations sur les résultats de l'entreprise		X			1	
Contrats de travail : informations sur les contrats de travail		X			1	
Effort de solidarité: Aide de l'entreprise aux salariés.				X	3	
Planification: Existence d'un plan d'amélioration de l'environnement,			X		2	
					10	1,66
Total	2	16	7	16	41	
Pourcentage	4,87	39,02	17,07	39,02	99,98	

Grille d'évaluation Entrepreneur 8

Liste des critères

Liste des critères	Echelle de Notation				Total	Moyenne
	0	1	2	3		
Dimension environnementale						
Intégration paysagère du bâti				X	3	
Mesures d'économie en matière de consommation d'eau	X				0	
Mode de chauffage en consommation d'énergie (solaire?)		X			1	
Qualité architecturale : matériaux utilisés		X			1	
Qualité architecturale : type d'architecture				X	3	
Traitement des eaux usées : système dépuratif?		X			1	
Traitement des déchets	X				0	
Qualité paysagère: respect des prescriptions et cahiers de charge		X			1	
Fourniture et matière 1ère : bâti, est ce local?				X	3	
Fourniture matière 1ère : produits alimentaires, est ce local?				X	3	
Information diffusée : documentation sur culture et potentialités du territoire				X	3	
Participation aux festivités, actions d'amélioration de l'environnement		X			1	
Respect Intérêt commun, multi usage des sites touristiques		X			1	
Qualité de concertation pour multi usage des sites touristiques		X			1	
					22	1,92
Dimension sociale						
Degré de satisfaction personnelle			X		2	
Embauches déclarées			X		2	
Fidélité du personnel : nombre salariés réguliers			X		2	
Autorisation d'absence pour formation			X		2	
Accueil de stagiaires			X		2	
Vie locale : activité bénévole, culturelle, sportive	X				0	
Diversité de la clientèle : scolaires et clients à faible revenu		X			1	
Tarification : existence de réduction pour les faibles revenus,		X			1	
Relation voisinage : absence de problèmes			X		2	
					14	1,55
Dimension économique						
Rémunération du haut responsable, degré de satisfaction				X	3	
Stabilité du personnel: 'employés permanents ou saisonniers réguliers				X	3	
création d'emploi : nombre d'employés habitant sur place				X	3	
attractivité touristique : flux de clientèle en période touristique				X	3	
Image : convivialité				X	3	
Diversité commerciale: diversification d'activités ou de produits				X	3	
Etalement du tourisme : nombre de mois d'activité				X	3	
Spécialisation économique : pluriactivité autres revenus à l'échelle familiale	X				0	
Statut du fond de commerce : degré de satisfaction			X		2	
Veille sur le marché				X	3	
Renouvellement : présence d'un successeur				X	3	
Concurrence : offre régionale dans le même type d'activité, pas gênant			X		2	
					31	2,58
Dimension éthique						
Existence d'habitudes de collaboration entre les acteurs			X		2	
Existence d'un dispositif d'intéressement des salariés au résultat		X			1	
Résultats : informations sur les résultats de l'entreprise		X			1	
Contrats de travail : informations sur les contrats de travail		X			1	
Effort de solidarité: Aide de l'entreprise aux salariés.				X	3	
Planification: Existence d'un plan d'amélioration de l'environnement,	X				0	
					8	1,33
Total	5	12	9	15	41	
Pourcentage	12,19	29,26	22	36,6	99,98	

Grille d'évaluation Entrepreneur 9

Liste des critères

Liste des critères	Echelle de Notation				Total	Moyenne
	0	1	2	3		
Dimension environnementale						
Intégration paysagère du bâti				X	3	
Mesures d'économie en matière de consommation d'eau	X				0	
Mode de chauffage en consommation d'énergie (solaire?)	X				0	
Qualité architecturale : matériaux utilisés		X			1	
Qualité architecturale : type d'architecture				X	3	
Traitement des eaux usées : système dépuratif?	X				0	
Traitement des déchets	X				0	
Qualité paysagère: respect des prescriptions et cahiers de charge		X			1	
Fourniture et matière 1ère : bâti, est ce local?				X	3	
Fourniture matière 1ère : produits alimentaires, est ce local?				X	3	
Information diffusée : documentation sur culture et potentialités du territoire				X	3	
Participation aux festivités, actions d'amélioration de l'environnement		X			1	
Respect Intérêt commun, multi usage des sites touristiques		X			1	
Qualité de concertation pour multi usage des sites touristiques		X			1	
					20	1,42
Dimension sociale						
Degré de satisfaction personnelle			X		2	
Embauches déclarées		X			1	
Fidélité du personnel : nombre salariés réguliers		X			1	
Autorisation d'absence pour formation	X				0	
Accueil de stagiaires	X				0	
Vie locale : activité bénévole, culturelle, sportive		X			1	
Diversité de la clientèle : scolaires et clients à faible revenu		X			1	
Tarifification : existence de réduction pour les faibles revenus,	X				0	
Relation voisinage : absence de problèmes		X			1	
					7	0,77
Dimension économique						
Rémunération du haut responsable, degré de satisfaction				X	3	
Stabilité du personnel: 'employés permanents ou saisonniers réguliers				X	3	
création d'emploi : nombre d'employés habitant sur place				X	3	
attractivité touristique : flux de clientèle en période touristique				X	3	
Image : convivialité				X	3	
Diversité commerciale: diversification d'activités ou de produits			X		2	
Etalement du tourisme : nombre de mois d'activité				X	3	
Spécialisation économique : pluriactivité autres revenus à l'échelle familiale				X	3	
Statut du fond de commerce : degré de satisfaction				X	3	
Veille sur le marché				X	3	
Renouvellement : présence d'un successeur				X	3	
Concurrence : offre régionale dans le même type d'activité, pas gênant				X	3	
					35	2,91
Dimension éthique						
Existence d'habitudes de collaboration entre les acteurs	X				0	
Existence d'un dispositif d'intéressement des salariés au résultat	X				0	
Résultats : informations sur les résultats de l'entreprise	X				0	
Contrats de travail : informations sur les contrats de travail	X				0	
Effort de solidarité: Aide de l'entreprise aux salariés.			X		2	
Planification: Existence d'un plan d'amélioration de l'environnement,	X				0	
					2	0,33
Total	12	10	3	16	41	
Pourcentage	29,26	24,39	7,31	39,02	99,98	

Annexe 2 : Répertoire des Ksour Sud tunisien

Notre littérature approfondie sur les *Ksour* Sud tunisien a permis de trouver le nom et quelques caractéristiques de 110 *Ksar* parmi un total de 150.

Nom du Ksar	Localisation	Nature du Ksar	Date de construction	Descriptif	Ethnie	Etat actuel		
						Restauré	Valorisé	Circuit touristique
Annexe 2 : Répertoire des Ksour Sud tunisien								
Gouvernorat de Tataouine								
1. Ksar Znata	Tataouine	Ksar citadelle	Un des +anciens ksour de la région			Non, en ruine	Non	Non
2. Ksar Ghilane	Sur la limite est du Grand Erg Oriental, sur la route Chénini-Douirète, virage à droite (62Km)	Ksar de montagne	parmi les Ksour les +anciens	Difficile d'accès, 1 hôtel de luxe comprenant une soixantaine de tentes climatisées permet au touriste d'y passer la nuit.	Mrazigue	Oui	Oui	Oui
3. Ksar Ajej	A 31Km de Tataouine en direction de Machhad Salah	De plaine	En 1960	Récent	Hmidiya	Non	Non	Non
4. Ksar Ezzahra	A 20Km de Tataouine	Ksar de plaine	3 siècles d'âge	415 ghorfas dont 30 en ruine, 2étages	Œuvre des tribus arabes Krachwa et Zarna	Bon état, restauré	Oui	Oui
5. Ksar Ataya	A l'Est de Tataouine au village Béni Mhira	Ksar de plaine	construit au 19 ^{ème} siècle	200 ghorfas	Appartient aux Zorganes et Ataya	Bon état mais abandonné	Non	Non
6. Ksar Ouled Chhida	A 5Km du village Ouled Soltane direction Tataouine	Ksar de plaine	17 ^{ème} siècle	500ghorfas majorité en ruine	Ouled Chhida	Non	Non	Non
7. Ksar Awadid	10 Km au Sud-Est Tataouine	Ksar de montagne	construit il y a 250 ans	97 ghorfas toutes restaurées	Œuvre des tribus arabes Dghaghra	Oui	Non	Non
8. Ksar B'Hir	Au Nord-Ouest Tataouine sur route du Smar	Sur petite colline	Récent en 1920	Petit, 126ghorfas	Dghaghra	Non mais bon état	Non	Non
9. Ksar Béni Yekhzer	15 Km de Tataouine	Ksar citadelle	7 à 8 siècles d'âge	120 ghorfas dont 80 en ruine, 3étages	Bérbères Béni Yekhzer	En ruine, détruit en grande partie	Non	Non
10. Ksar Béni Barka	A 5 Km de Tataouine sur la route de Béni Barka	Ksar citadelle	L'un des plus anciens	400 cellules (4 étages) la plus part en ruine	Béni Barka, berbères arabisés.	Non, abandonné	Non	Non
11. Ksar Béni Oussine	A 15 Km de Tataouine	Petite colline	Ancien		Béni Oussine Berbères	Abandonné au profit de la plaine et de Ksar Soltane	Non	Non
12. Ksar Bouhriba	Sur route de Tataouine dans Jbel Abiodh	De montagne	Très ancien, site pittoresque, 1701 av. JC.	200ghorfas, 3étages	Béni Yekhzer	Non, une partie encore habitée, en bon état	Non	Non

Annexe 2 : Répertoire des Ksour Sud tunisien

Entretiens responsables locaux

Nom du Ksar :

Personne contactée :

1. Localisation exacte :

2. GPS :

3. Bref historique :

.....

.....

4. Ethnie :

5. Importance culturelle :

.....

.....

6. Importance économique pour la région :

.....

.....

7. Ce Ksar est-il connu ?

8. Restauré depuis quand ?

9. Par Qui, sous la charge de quelle institution ?

.....

.....

10. Coût d'aménagement :

.....

.....

11. Valorisé ou non :

.....

.....

12. Si Oui :

12.1. Type de valorisation et de service

.....

12.2. Circuit touristique

.....

12.3. Type de visiteurs avec pourcentage de fréquentation :

Annexe 3 : Fiche spéciale Ksar

Etranger..... nationaux.....

Voyages organisés....., des visiteurs indépendants.....

12.4. Vous travaillez avec quelles agences de voyages ?.....

.....

12.5. Période de fréquentation ?.....

.....

12.6. Tissu institutionnel, qui fait quoi ? :

	Activité
Acteurs locaux - - - - -	
Acteurs Nationaux - - - - -	
Acteurs internationaux - - - - -	

13. Atouts contraintes de développement du site :

	Atouts et valeurs du site	Contraintes qui entravent sa valorisation
Niveau local		

Annexe 3 : Fiche spéciale Ksar

Niveau régional		
Niveau national		
Niveau international		

14. Quels sont les Ksour que selon vous méritent d'être restaurés et valorisés, avec une classification par priorité ? et pourquoi ?

Nom du Ksar	Les raisons

N° de l'enquête :

Bonjour, j'appartiens à une équipe de recherche de l'IRA de Médenine. Nous effectuons une enquête sur le Ksar afin de mieux connaître le touriste qui fréquente ce site ainsi que son avis sur aussi bien les problèmes qui menacent un tel site que la possibilité de valoriser davantage ces sites. Cette enquête servira d'indicateur à la définition et à la mise en place de la politique future en matière du patrimoine du sud tunisien. Les informations que vous pourriez nous fournir resteront strictement confidentielles et ne seront utilisées que dans des statistiques plus générales. Acceptez-vous de répondre à ce questionnaire qui durera 15 minutes environ.

1. IDENTIFICATION

1.1 Nom de l'enquêteur :

1.2 Numéro du questionnaire :

1.3 Date de l'interview :

1.4 Lieu de l'interview :

1.5 Heure de l'interview :

2. INFORMATION PERSONNELLE SUR LE TOURISTE

2.1. Etat civil :

Marié

Célibataire

Vivant en couple

2.2. Sexe :

Masculin

Féminin

2.3. Profession :

En activité

Au chômage

A la retraite

2.4. Age (se référer à la classe) :

.....

2.5. Revenu du ménage :

2.6. Niveau d'étude

Bac et +

Bac

Sans diplôme

Certificat d'Etudes

2.7. Etes-vous venus

1 seul ?

2 en famille ?

3 avec des amis ?

4 avec un groupe ?

2.8 Composition du groupe

- 1 personne interrogée
- 2.....
- 3.....
- 4.....

3. INFORMATION SUR LE LIEU DE PROVENANCE

3.1. Vous habitez à combien de Km du Ksar:

- In. A 2Km
- Entre 2 et 7Km
- Entre 7 et 60Km
- Sup. à 60Km

3.2. Vous êtes:

- De la région
 - D'une autre région de la Tunisie
- Si Oui connaissez-vous - la région:
- le site:
- Etranger

- Si Oui: Origine.....
- Quel a été votre moyen de transport pour venir ici aujourd'hui ?
- 1 Vous êtes venus en voiture ?
- 2 Vous avez utilisé un autre moyen de transport, précisez.....
- Durée de séjour.....
- Hébergé ou.....
- Durée totale de votre séjour ?.....
- Connaissez-vous le site et son histoire.....

3.3. A quelle heure être-vous arrivé ?

3.4. A quelle heure penser vous repartir ?

3.5. Pourquoi ? Qu'est ce que vous allez faire ?.....

3.6. Comptez-vous déjeuner ou dîner sur place aujourd'hui ?

- 1 Non
- 2 Vous avez emporté un pique nique
- 3 Vous comptez aller au restaurant

3.7. Vous avez dépensé combien pour venir jusqu'ici ? (billet jusqu'à la Tunisie+trajet) :

3.8. Combien vous avez dépensé ici sur place en dinars (achats divers) :.....

3.9. Avez-vous apprécié ces greniers ?.....

3.10. Comptez-vous y retourner autre fois ?.....

4. INFORMATION SUR LES ACTIVITES DU TOURISTE

4.1. Les différentes activités pratiquées sur place :

Activité	Réponse
Visite et Photos	
Visite, Photos et achat divers	
Détente Café	

4.2. Les activités que vous recherchez ici ?

Activités recherchée pendant le séjour	Réponse
Promenade	
Festivals locaux et fêtes	
Monuments	
Vélo et Sport	
Plage	

4.3. Ce qui vous intéresse le plus en Tunisie ?

Centre d'intérêt	Réponse
Plage	
Grandes Villes	
Monuments et circuits désert	

4.4. Combien de visites vous avez effectué à ce site (éventuellement au sud-tunisien):

4. 5. Ce site est-il ?

- 1 Le but principal de votre déplacement.....
- 2 Une étape de votre itinéraire.....
- 3 Vous passez par hasard.....

4.6. Avez vous visité d'autres sites similaire dans votre alentour:

Oui
Non

4.7. Si oui, c'est quoi comme site:

4.8. Combien vous dépensez pour y aller :

4.9. Si ça coûte moins cher que le fait d'accéder à ce site, pourquoi vous choisissez ce site:

.....

4.10. Quelles sont les raisons qui vous poussent à fréquenter ces autres sites ?

(Je vais vous proposer quelques raisons, pourriez-vous m'indiquer celles qui se rapprochent le plus des votre)

- 1 Pour des raisons de proximité.....
- 2 Pour des raisons personnelles ou familiales.....
- 3 Pour des raisons touristiques (variété circuit.....)
- 4 Parce que les conditions pour pratiquer vos activités sont meilleures.....

4.11. Si vous jugez les conditions meilleures sur les autres sites pourriez-vous nous préciser les raisons ?

- 1 Les autres sites représentent mieux l'histoire de la région.....
- 2 Ils sont mieux équipés (loisirs).....
- 3 La qualité du service.....
- 4 Autres raisons.....

5. CONTRIBUTION MONETAIRE DES TOURISTES

5.1. Si on met des droits d'entrée à ce site dans les années qui viennent, accepterez-vous de payer pour y entrer ?

Oui

Non

- Si non, pourquoi :

.....

-Si oui, quel somme vous êtes prêt à payer pour y entrer :

.....

-Est-ce que ça dépend de votre revenu ou d'autre chose :

.....

5.2. Comment appréciez-vous la qualité et l'état de ces greniers ?

- 1 Très bonne
- 2 Bonne
- 3 Peu bonne
- 4 Pas bonne du tout

5.3. Restaurer et améliorer la qualité des services, Est-ce pour vous ?

- 1 Très important
- 2 Assez important
- 3 Indifférent
- 4 Pas très important
- 5 Pas du tout important
- 6 Ne se prononce pas

5.4. Le tourisme culturel, basé sur cette richesse historique, est un vecteur de développement de la zone ce tourisme paraît un choix stratégique afin de stabiliser le tissu

social et faire participer la population dans le processus de développement. Or c'est un besoin de restaurer ces Ksour, les élargir, aménager les pistes qui les desservent et ajouter certaines activités afin de rendre dynamique ce secteur promoteur.

1. Etes vous prêt à participer au financement :

Oui

Non

2. Si tel était le cas, pouvez-vous m'indiquer sur cette carte de paiement le montant maximum que vous ou votre ménage consentiriez à payer par an pour financer ces travaux.

Montant :

5.5. Une politique nationale et une vulgarisation efficace de l'importance de sauvegarde de ce patrimoine archéologique est nécessaire afin de préserver et faire connaître de plus en plus cette richesse locale et nationale. Ce fait ne peut pas se faire sans la construction d'un tissu associatif important et de valeur. Les associations locales jouent un rôle très important en la matière. Un moyen de financement envisagé pour ces associations est de faire payer les visiteurs et les usagers. Nous supposons que tous les usagers seront mis à contribution et que la somme collectée ne servira exclusivement qu'au financement de ces associations.

1. Si tel était le cas, pouvez-vous m'indiquer sur cette carte de paiement le montant maximum que vous ou votre ménage consentiriez à payer par an pour participer à ce processus.

.....

2. Vous venez de répondre 0 D à la dernière question, pouvez-vous m'en indiquer la raison ?

1 Manque d'information

2 Refus du principe de paiement

3 Crainte de payer pour l'autre

4 Indifférence à ce sujet

5 Autre raison, précisez.....

5.6. Que représente un tel site pour vous ?

.....

.....

Bonjour, j'appartiens à une équipe de recherche de l'IRA de Médenine. Nous effectuons une enquête sur les Ksour de la région afin de mieux connaître vos implications dans une éventuelle valorisation de ce patrimoine : c-a-d vos droits et vos devoirs envers ce patrimoine. Cette enquête servira d'indicateur à la définition et à la mise en place de la politique future en matière du patrimoine du sud tunisien. Les informations que vous pourriez nous fournir resteront strictement confidentielles et ne seront utilisées que dans des statistiques plus générales. Acceptez-vous de répondre à ce questionnaire qui durera maximum 20 minutes.

1. IDENTIFICATION

- 1.1 Nom de l'enquêteur :
- 1.2 Numéro du questionnaire :
- 1.3 Date de l'interview :
- 1.4 Lieu (ou façon) de l'interview :
- 1.5 Heure de l'interview :
- 1.6 Nom de la personne :
- 1.7 Identification du site :
-

2. INFORMATION PERSONNELLE SUR LE VISITEUR

- 2.1. Sexe de la personne interrogée :
1. Masculin
2. Féminin
- 2.2. Date de naissance :
- 2.3. Niveau d'étude
1. Bac et +
2. Bac
3. Sans diplôme
4. Stage
- 2.4. Avez-vous d'autre source de revenu au sein de la famille ?
1. Non
2. Revenu provenant de l'agriculture
3. Revenu provenant de l'immigration
4. Conjoint salarié hors établissement
5. Enfant salarié hors établissement
6. Retraite
- 2.5. Revenu du ménage :

3. CARACTERISTIQUES DE L'EXPLOITANT

- 3.1. A quelle catégorie professionnelle appartenez-vous ?
1. Agence de voyage
2. Restaurateur hôtelier
3. Entrepreneur Professionnel du tourisme
4. Commerçant
- 3.2. Depuis quelle année pratiquez-vous votre métier actuel ?
- 3.3. Avez-vous toujours pratiqué la même activité ?
1. Oui
2. Non, précisez.....

3.4. Actuellement quel est votre statut professionnel ?

1. Titulaire
2. Locataire
3. Son conjoint
4. Un enfant
5. Un salarié
6. Retraité

3.5. Quel est le statut juridique de votre exploitation ?

1. Société de personnes
2. Société Anonyme
3. SARL

3.6. Combien d'employés compte votre entreprise ?

1. Recruté.....
2. Occasionnel.....

3.7. A quel régime d'imposition êtes-vous soumis ?

1. Oui,.....
2. Non.....

3.8. Votre régime d'assurance ?

3.9. Pouvez vous me donner votre CA pour l'année précédente 2006 ainsi que la fréquentation des visiteurs sur le circuit Médenine-Tataouine ?

CA :

Fréquentation :

4. CONNAISSANCE DU SITE

4.1. Connaissez-vous l'historique de ces Ksour ?

1. Non
2. Oui bien sur :

4.2. Pensez vous être suffisamment informés sur l'importance de ce patrimoine ?

1. Oui
2. Non

4.3. Pensez vous être suffisamment informés sur les problèmes dont souffre ce patrimoine ?

1. Oui
2. Non

4.4. Vous souvenez vous des premières années pendant lesquelles ces Ksour ont connu une importance de part les autorités et les touristes ?.....

4.5. Quels sont selon vous les moyens d'action techniques les plus efficaces pour valoriser ce patrimoine ?

4.6. A qui pensez-vous que l'on puisse attribuer une part de la responsabilité pour valoriser ce patrimoine ?

1. Le touriste lui même
2. La population locale
3. Les agences de tourisme
4. Les ONG

5. Les autorités locales, précisez.....
6. Autorités nationales, précisez.....

5. IMPACT DE LA VALORISATION DES KSOUR SUR VOTRE ACTIVITE

(Restaurateurs uniquement)

5.1. Quel est votre nombre moyen de couverts par semaine en cette période de saison ? Quel est le chiffre d'affaire effectué par couvert ?

1. Pas de réponse
2.couverts hebdomadaires, à.....DT

5.2. Un délaissement de ce patrimoine est-il nuisible à votre activité et comment cela se traduit-il ?

1. Non
2. Baisse de fréquentation
3. Baisse du CA

5.3. Quelles ont été les années qui vous ont occasionné des baisses du CA ou de la fréquentation sur la période de haute saison ?

1.....	CA.....%	FREQ.....%
2.....	CA.....%	FREQ.....%
3.....	CA.....%	FREQ.....%
4.....	CA.....%	FREQ.....%
5.....	CA.....%	FREQ.....%
6.....	CA.....%	FREQ.....%

5.4. Quelles ont été les années qui vous ont occasionné des hausses du CA ou de la fréquentation sur la période de haute saison ?

1.....	CA.....%	FREQ.....%
2.....	CA.....%	FREQ.....%
3.....	CA.....%	FREQ.....%
4.....	CA.....%	FREQ.....%
5.....	CA.....%	FREQ.....%
6.....	CA.....%	FREQ.....%

(Professionnels du tourisme)

5.1. Un délaissement de ce patrimoine est-il nuisible à votre activité et comment cela se traduit-il ?

1. Non
2. Baisse de fréquentation
3. Réservations annulées
4. Séjours écourtés
5. Nuit à la réputation touristique du site

5.2. Quelles ont été les années qui vous ont occasionné des baisses du CA ou de la fréquentation sur la période de haute saison ?

1.....	CA.....%	FREQ.....%
2.....	CA.....%	FREQ.....%
3.....	CA.....%	FREQ.....%
4.....	CA.....%	FREQ.....%
5.....	CA.....%	FREQ.....%
6.....	CA.....%	FREQ.....%

5.3. Quelles ont été les années qui vous ont occasionné des hausses du CA ou de la fréquentation sur la période de haute saison ?

Annexe 5 : Questionnaire professionnel et usagers du site

1.....	CA.....%	FREQ.....%
2.....	CA.....%	FREQ.....%
3.....	CA.....%	FREQ.....%
4.....	CA.....%	FREQ.....%
5.....	CA.....%	FREQ.....%
6.....	CA.....%	FREQ.....%

5.4. C'est quoi votre circuit actuel ?

.....
.....

5.5. C'est quoi le circuit que vous juger intéressant mais faute à des contraintes vous ne pouvez pas le faire ?

.....
.....

6. QUE PEUT-ON FAIRE POUR CE PATRIMOINE ?

On se place dans un cadre où l'on cherche à attirer plus de visiteurs à cette région. Il serait donc obligatoire la mise en place d'un programme public visant à revivre ce patrimoine. La mise en place de ce programme nécessiterait de lourds investissements. Un moyen de financement envisagé est de faire participer les différents usagers à titre récréatif et professionnel de ce patrimoine. Nous supposons dans la suite que tous les usagers seront mis à contribution et que la somme collecté ne servira exclusivement qu'au financement de ces investissements.

6.1. Vous venez de répondre Oui à la proposition précédente, pouvez-vous m'indiquez sur cette carte de paiement le montant que votre entreprise ou vous consentiriez à payer par an pour financer ces travaux ?

1. Montant annuel.....
2. Non

6.2. Vous venez de répondre Non à la question précédente, pouvez-vous me préciser pourquoi ?

1. Manque de crédibilité technique des projets
 2. Manque d'information
 3. Par rapport au mode de paiement proposé
 4. Refus du principe de paiement
 5. Objet qui ne nous rapporte pas beaucoup : indifférence à ce problème.
 6. Autre raison, précisez.....
-

6.3. Une autre alternative serait de vous demander de participer par un investissement sérieux dans la publicité de ce patrimoine aussi bien à l'intérieur qu'à l'extérieur du pays,

1. Si vous le faites déjà pouvez-vous me donner une estimation de cette somme consacrée par ans pour le tourisme saharien des Ksour ?.....

2. Vous le faites pas, pouvez-vous me donner votre budget maximal pour cette activité ?..
.....

On n'est pas protégé des risques imprévisibles qui peuvent toucher votre projet suite à une baisse, par exemple, de fréquentation provoqué par à un aléa quelconque. Si afin de vous

Annexe 5 : Questionnaire professionnel et usagers du site

prémunir du risque il vous était proposé de souscrire une assurance de manière à être indemnisé en cas de perte.

6.3. Quel serait votre montant maximal que vous ou votre entreprise consentiriez à souscrire par an pour ce type d'assurance ?

1. Montant annuel :

2. Non

6.4. Vous venez de répondre Non à la question précédente, pouvez-vous me préciser pourquoi ?

1. Manque de crédibilité technique des projets

2. Manque d'information

3. Par rapport au mode de paiement proposé

4. Refus du principe de paiement

5. Objet qui ne nous rapporte pas beaucoup : indifférence à ce problème.

6. Autre raison, précisez.....

On va se mettre maintenant dans le cadre des actions de l'Etat en faveur du patrimoine et pour promouvoir le tourisme saharien des deux régions de Tataouine et Médenine.

6.5. A votre avis pour promouvoir ce secteur, qu'est ce qu'il serait nécessaire de faire de la part des pouvoirs publics ?

1. Exonérer des impôts, sur une bonne période, les entreprises investissant dans le domaine du tourisme saharien

2. Exonérer de l'impôt la totalité des bénéfices réinvestis dans les projets touristiques dans la région.

3. Autre, précisez.....

.....

.....

Bonjour, j'appartiens à une équipe de recherche de l'IRA de Médenine. Nous effectuons une enquête sur les Ksour de la région afin de mieux connaître vos implications dans une éventuelle valorisation de ce patrimoine : c-a-d vos droits et vos devoirs envers ce patrimoine. Cette enquête servira d'indicateur à la définition et à la mise en place de la politique future en matière du patrimoine du sud tunisien. Les informations que vous pourriez nous fournir resteront strictement confidentielles et ne seront utilisées que dans des statistiques plus générales. Acceptez-vous de répondre à ce questionnaire qui durera maximum 20 minutes.

1. IDENTIFICATION

- 1.1 Nom de l'enquêteur :
- 1.2 Numéro du questionnaire :
- 1.3 Date de l'interview :
- 1.4 Lieu (ou façon) de l'interview :
- 1.5 Heure de l'interview :
- 1.6 Nom de la personne :
- 1.7 Identification du site :
-

2. INFORMATION PERSONNELLE SUR LE VISITEUR

- 2.1. Sexe de la personne interrogée :
1. Masculin
2. Féminin
- 2.2. Date de naissance :
- 2.3. Niveau d'étude
1. Bac et +
2. Bac
3. Sans diplôme
4. Stage
- 2.4. Avez-vous d'autre source de revenu au sein de la famille ?
1. Non
2. Revenu provenant de l'agriculture
3. Revenu provenant de l'immigration
4. Conjoint salarié hors établissement
5. Enfant salarié hors établissement
6. Retraite
- 2.5. Revenu du ménage :

3. CARACTERISTIQUES DE L'EXPLOITANT

- 3.1. A quelle catégorie professionnelle appartenez-vous ?
1. Agence de voyage
2. Restaurateur hôtelier
3. Entrepreneur Professionnel du tourisme
4. Commerçant
- 3.2. Depuis quelle année pratiquez-vous votre métier actuel ?
- 3.3. Avez-vous toujours pratiqué la même activité ?
1. Oui
2. Non, précisez.....

3.4. Actuellement quel est votre statut professionnel ?

1. Titulaire
2. Locataire
3. Son conjoint
4. Un enfant
5. Un salarié
6. Retraité

3.5. Quel est le statut juridique de votre exploitation ?

1. Société de personnes
2. Société Anonyme
3. SARL

3.6. Combien d'employés compte votre entreprise ?

1. Recruté.....
2. Occasionnel.....

3.7. A quel régime d'imposition êtes-vous soumis ?

1. Oui,.....
2. Non.....

3.8. Votre régime d'assurance ?

3.9. Pouvez vous me donner votre CA pour l'année précédente 2006 ainsi que la fréquentation des visiteurs sur le circuit Médenine-Tataouine ?

CA :

Fréquentation :

4. CONNAISSANCE DU SITE

4.1. Connaissez-vous l'historique de ces Ksour ?

1. Non
2. Oui bien sur :

4.2. Pensez vous être suffisamment informés sur l'importance de ce patrimoine ?

1. Oui
2. Non

4.3. Pensez vous être suffisamment informés sur les problèmes dont souffre ce patrimoine ?

1. Oui
2. Non

4.4. Vous souvenez vous des premières années pendant lesquelles ces Ksour ont connu une importance de part les autorités et les touristes ?.....

4.5. Quels sont selon vous les moyens d'action techniques les plus efficaces pour valoriser ce patrimoine ?

4.6. A qui pensez-vous que l'on puisse attribuer une part de la responsabilité pour valoriser ce patrimoine ?

1. Le touriste lui même
2. La population locale
3. Les agences de tourisme
4. Les ONG

5. Les autorités locales, précisez.....
6. Autorités nationales, précisez.....

5. IMPACT DE LA VALORISATION DES KSOUR SUR VOTRE ACTIVITE

(Restaurateurs uniquement)

5.1. Quel est votre nombre moyen de couverts par semaine en cette période de saison ? Quel est le chiffre d'affaire effectué par couvert ?

1. Pas de réponse
2.couverts hebdomadaires, à.....DT

5.2. Un délaissement de ce patrimoine est-il nuisible à votre activité et comment cela se traduit-il ?

1. Non
2. Baisse de fréquentation
3. Baisse du CA

5.3. Quelles ont été les années qui vous ont occasionné des baisses du CA ou de la fréquentation sur la période de haute saison ?

1.....	CA.....%	FREQ.....%
2.....	CA.....%	FREQ.....%
3.....	CA.....%	FREQ.....%
4.....	CA.....%	FREQ.....%
5.....	CA.....%	FREQ.....%
6.....	CA.....%	FREQ.....%

5.4. Quelles ont été les années qui vous ont occasionné des hausses du CA ou de la fréquentation sur la période de haute saison ?

1.....	CA.....%	FREQ.....%
2.....	CA.....%	FREQ.....%
3.....	CA.....%	FREQ.....%
4.....	CA.....%	FREQ.....%
5.....	CA.....%	FREQ.....%
6.....	CA.....%	FREQ.....%

(Professionnels du tourisme)

5.1. Un délaissement de ce patrimoine est-il nuisible à votre activité et comment cela se traduit-il ?

1. Non
2. Baisse de fréquentation
3. Réservations annulées
4. Séjours écourtés
5. Nuit à la réputation touristique du site

5.2. Quelles ont été les années qui vous ont occasionné des baisses du CA ou de la fréquentation sur la période de haute saison ?

1.....	CA.....%	FREQ.....%
2.....	CA.....%	FREQ.....%
3.....	CA.....%	FREQ.....%
4.....	CA.....%	FREQ.....%
5.....	CA.....%	FREQ.....%
6.....	CA.....%	FREQ.....%

5.3. Quelles ont été les années qui vous ont occasionné des hausses du CA ou de la fréquentation sur la période de haute saison ?

Annexe 5 : Questionnaire professionnel et usagers du site

1.....	CA.....%	FREQ.....%
2.....	CA.....%	FREQ.....%
3.....	CA.....%	FREQ.....%
4.....	CA.....%	FREQ.....%
5.....	CA.....%	FREQ.....%
6.....	CA.....%	FREQ.....%

5.4. C'est quoi votre circuit actuel ?

.....
.....

5.5. C'est quoi le circuit que vous juger intéressant mais faute à des contraintes vous ne pouvez pas le faire ?

.....
.....

6. QUE PEUT-ON FAIRE POUR CE PATRIMOINE ?

On se place dans un cadre où l'on cherche à attirer plus de visiteurs à cette région. Il serait donc obligatoire la mise en place d'un programme public visant à revivre ce patrimoine. La mise en place de ce programme nécessiterait de lourds investissements. Un moyen de financement envisagé est de faire participer les différents usagers à titre récréatif et professionnel de ce patrimoine. Nous supposons dans la suite que tous les usagers seront mis à contribution et que la somme collecté ne servira exclusivement qu'au financement de ces investissements.

6.1. Vous venez de répondre Oui à la proposition précédente, pouvez-vous m'indiquez sur cette carte de paiement le montant que votre entreprise ou vous consentiriez à payer par an pour financer ces travaux ?

1. Montant annuel.....
2. Non

6.2. Vous venez de répondre Non à la question précédente, pouvez-vous me préciser pourquoi ?

1. Manque de crédibilité technique des projets
 2. Manque d'information
 3. Par rapport au mode de paiement proposé
 4. Refus du principe de paiement
 5. Objet qui ne nous rapporte pas beaucoup : indifférence à ce problème.
 6. Autre raison, précisez.....
-

6.3. Une autre alternative serait de vous demander de participer par un investissement sérieux dans la publicité de ce patrimoine aussi bien à l'intérieur qu'à l'extérieur du pays,

1. Si vous le faites déjà pouvez-vous me donner une estimation de cette somme consacrée par ans pour le tourisme saharien des Ksour ?.....

2. Vous le faites pas, pouvez-vous me donner votre budget maximal pour cette activité ?..
.....

On n'est pas protégé des risques imprévisibles qui peuvent toucher votre projet suite à une baisse, par exemple, de fréquentation provoqué par à un aléa quelconque. Si afin de vous

prémunir du risque il vous était proposé de souscrire une assurance de manière à être indemnisé en cas de perte.

6.3. Quel serait votre montant maximal que vous ou votre entreprise consentiriez à souscrire par an pour ce type d'assurance ?

1. Montant annuel :

2. Non

6.4. Vous venez de répondre Non à la question précédente, pouvez-vous me préciser pourquoi ?

1. Manque de crédibilité technique des projets

2. Manque d'information

3. Par rapport au mode de paiement proposé

4. Refus du principe de paiement

5. Objet qui ne nous rapporte pas beaucoup : indifférence à ce problème.

6. Autre raison, précisez.....

On va se mettre maintenant dans le cadre des actions de l'Etat en faveur du patrimoine et pour promouvoir le tourisme saharien des deux régions de Tataouine et Médenine.

6.5. A votre avis pour promouvoir ce secteur, qu'est ce qu'il serait nécessaire de faire de la part des pouvoirs publics ?

1. Exonérer des impôts, sur une bonne période, les entreprises investissant dans le domaine du tourisme saharien

2. Exonérer de l'impôt la totalité des bénéfices réinvestis dans les projets touristiques dans la région.

3. Autre, précisez.....

.....

.....